LE PLUS FORT
TIRAGE QUOTIDIEN
AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION
DE LA SEMAINE DERNIERE
QUOTIDIEN - - - -429,384
HEBDOMADAIRE - - 39,230
TOTAL - 468,614

DIX-NEUVIEME ANNEE--No 207 | MONTREAL, JEUDI 9 JUILLET 1903 | DOUZE PAGES--UN CENTIN

Les Cochers Protestent

ILS FERONT TOUS LEURS EFFORTS POUR ARRETER LES CHARS D'OBSERVATION DE CIRCULER.

ILS CONSIDERENT CE NOUVEAU SERVICE COMME NUISIBLE A LEURS INTERETS ET COMME CONTRAIRE A LA LOI.

Unionnistes et non-unionnistes étaient invités, hier soir, à se rendre à une assemblée de l'Association des Cochers de Place de Montréal. Il s'agissait de protester contre le nouveau service que la Compagnie des Tramways vient d'inaugurer pour faire voir la ville aux touristes, et d'aviser aux meilleurs moyens à employer pour en obtenir la suppression.

L'assemblée a été assez mouvementée. On s'accordait bien sur un point : l'opportunité de la suppression ; mais les opinions étaient fort partagées quant aux moyens à prendre pour atteindre le but désiré.

Après que l'on eût procédé aux affaires de routine, le président, M. Samuel Thompson, a abordé la question principale.

"Un nouveau service, dit-il, vient d'être inauguré par la Compagnie des Tramways qui prétend faire visiter la ville de Montréal aux touristes pour la somme de cinquante centins." Le président n'a pas eu fort à faire pour prouver à ses confrères que ce service est préjudiciable à leurs intérêts. Si on laisse faire la compagnie dans les démarches qu'elle entreprend pour chasser les cochers de place, qu'arrivera-t-il ? sinon un résultat aussi malheureux pour le public que pour les cochers. Si on chasse les cochers, le pauvre ouvrier, lorsqu'il fera baptiser, lorsqu'il fera enterrer un enfant, ou en d'autres circonstances semblables, sera obligé de recourir aux écuries de louage qui exigeront un prix quatre et cinq fois plus élevé que celui demandé par un cocher de place.

Il n'y a pas de ville sur le continent américain qui possède un service de fiacre meilleur que celui de Montréal. La compagnie a bien tort de faire la guerre aux cochers. Lors de la récente grève, elle a répondu aux grévistes qu'elle ne voulait pas se laisser conduire par des Américains. Aujourd'hui, ce sont des Américains qui font circuler les chars "Seeing Montréal" et la compagnie les laisse faire.

"Ce service est illégal, dit le président, et il faut qu'il disparaisse. Il est contraire à la charte de la cité de Montréal. Nous pouvons donc, par une injonction, le faire cesser dès que nous voudrons.

"Il s'agit de prendre les moyens les plus expéditifs pour arriver à ce but". En terminant, le président a invité les membres à faire à ce sujet toute suggestion qu'ils jugeraient à propos.

Après quelques remarques de la part de certains membres, M. T. Thompson s'est levé pour proposer de faire connaître à l'assemblée la teneure d'un document préparé par une personne qui connaît bien la charte, et rédigé sous forme d'une injonction au maire.

Le président, après s'être enquis d'où venait ce document, s'est vivement opposé à ce qu'on en donnât lecture. "Les cochers, a-t-il prétendu, sont assez intelligents pour aviser eux-mêmes aux moyens à prendre pour mener à bonne fin leur campagne". C'est alors que s'élève une vive discussion entre M. S. Thompson, le président, et M. T. Thompson. Le vote donna gain de cause à M. T. Thompson.

Le secrétaire, M. Walker, procède alors à la lecture d'une proposition de M. T. Thompson, secondée par M. Garneau, et qui se lit comme suit :

Attendu que le fonctionnement de la compagnie des Tramways de Montréal est réglementé par le règlement No 210 de la ville de Montréal ;

Attendu que ce règlement n'autorise pas la compagnie des Tramways de Montréal à sous-louer ses chars à aucun citoyen ou à aucune compagnie ou à donner à aucun citoyen ou à aucune compagnie ses pouvoirs d'opération sur ses voies ;

Attendu que la compagnie des Tramways de Montréal enfreint les clauses du règlement No 210 et son contrat avec la cité de Montréal.

1o. En faisant circuler ou en permettant de faire circuler un char appelé "Seeing Montreal" sur une route non approuvée par le Conseil de ville ;

2o En demandant, en dedans des limites de la cité de Montréal, un prix de passage de plus de 5 sous par passager, tel que décidé par la section 22 de ce règlement 210 ;

Attendu que la nouvelle route "Seeing Montreal" est illégale et est une cause de pertes pour les cochers de place autorisés de la cité de Montréal ;

Attendu que Son Honneur le maire de Montréal est la seule autorité à qui la charte de la cité de Montréal, paragraphe 22, donne le droit de voir à ce que les dispositions de la charte, aussi bien que tous les règlements, règles et ordonnances de la cité, soient fidèlement et impartialement mis en vigueur" ;

Qu'il soit résolu :

Que l'Association des Cochers de Place prie respectueusement Son Honneur le maire de voir à ce que le règlement 210 et ses amendements soient fidèlement et impartialement mis en vigueur et que la route "Seeing Montreal" soit supprimée."

En dépit de l'opposition du président, la grande majorité de l'assemblée se prononça en faveur de cette proposition.

M. T. Thompson soumit aussi une requête, signé par plusieurs marchands, et par laquelle ces derniers protestent contre le nouveau système : "Seeing Montreal". Il proposa que cette requête soit présentée au maire, en même temps que la proposition publiée ci-haut.

C'est alors que la discussion s'anima à tel point que le président pouvait difficilement maintenir l'ordre. Le secrétaire, M. Walker, mit fin à cette scène et rétablit le calme dans l'assemblée. Il proposa que l'affaire soit soumise à des avocats compétents.

Se faisant remplacer au fauteil présidentiel par M. Walker, M. S. Thompson se joignit aux membres et discuta la chose. Il proposa qu'un comité soit nommé pour choisir un avocat compétent qui indiquera la meilleure procédure à suivre pour en arriver le plus tôt possible à une victoire complète, et pour défrayer les dépenses nécessaires. Cette proposition a été adoptée. MM. S. Thompson, J. Ferns, M. Sylvestre, M. Lafleur et E. Brunet ont été nommés membres de ce comité.

A la fin de la séance le secrétaire remercia les journalistes.

A la fin de la séance, le secrétaire remercia les journalistes présents.

"Nous sommes, dit-il, les seuls cicerones indépendants pour les étrangers, et nous sommes les seuls en état de faire voir notre ville aux étrangers. Nous pouvons faire cette besogne à meilleur marché que la Compagnie, qui demande 50c pour deux heures et ne peut passer que dans les rues où elle a un réseau. Nous ne demandons, au contraire, que 25 cents de l'heure pour trois heures, et quatre personnes dans un fiacre, ne paieront alors que $3 pour une visite détaillée de trois heures, soit 75 cents chacune."

Les cochers se sont dispersés, confiants dans le succès de leur campagne.

L'OPINION DE M. MILES

Interrogé au sujet de la campagne dont nous parlons aujourd'hui, M. Henry Miles, président de la Ligue des Hommes d'Affaires de Montréal, dit qu'elle est menée contre le progrès. "Le système inauguré récemment, dit-il, est en vigueur dans plusieurs villes importantes de ce continent, et il est d'une grande utilité aux touristes et aux étrangers. La grande majorité du public voyageur n'a pas les moyens de se payer le luxe de prendre des voitures pour visiter Montréal et ses environs.

"La Ligue des Hommes d'Affaires a recommandé cette innovation et elle espère que le conseil de ville de Montréal ne s'en laissera pas imposer par quelques cochers. Si ceux-ci trouvent leur tarif trop bas, qu'ils le fassent hausser."

L'OPINION DE M. WANKLYNN

M. Wanklynn, gérant de la Compagnie des Tramways, dit que le service récemment inauguré est bien vu du public.

"Cette innovation, dit M. Wanklynn, a été établie à la suggestion du maire et de plusieurs conseillers qui trouvaient que Montréal était en arrière des autres villes sous le rapport des facilités données aux touristes pour visiter la ville.

"La Compagnie n'exige pas plus cher que le prix stipulé dans son contrat. Elle reçoit, pour ses chars "Seing Montreal" $2.25 par heure, sur son réseau en dedans des limites de la ville. Ce char contient 60 personnes. Ainsi, s'il est rempli, à cinq centins par tête, cela fera $3 par heure."

LE PAPE RENAIT DE NOUVEAU A LA VIE

Une amélioration considérable a été constatée dans sa condition, ce matin ---Mgr Volpini, secrétaire Consistorial, a succombé ce matin.

ON REDOUTE L'EFFET DE LA NOUVELLE DE CETTE MORT SUR LE SOUVERAIN PONTIFE

Rome, 9 — A 10.10 heures, ce matin, les médecins du Pape ont publié le bulletin suivant :

"La nuit a été calme et le malade a bien reposé. La pneumonie suit son cours ordinaire dans la partie du poumon non couverte par le peu de liquide qui existe encore dans la plèvre. La condition générale demeure assez bonne.

Signé :

LAPPONI.
MAZZONI.

Londres, 9 — Une dépêche de Rome datée de 9 heures, ce matin, dit que tout est calme au Vatican.

Une consultation doit avoir lieu aujourd'hui entre les Drs Lapponi, Mazzoni et un spécialiste qui a été appelé.

Berlin, 9 — Les journaux rapportent que l'empereur d'Allemagne a adressé un message personnel au St Père dans lequel il lui dit qu'il prie Dieu de lui conserver la vie encore plusieurs années. L'empereur a aussi demandé qu'on le tienne au courant de la condition de Sa Sainteté. Le cardinal Rampolla télégraphie deux fois par jour à Guillaume II.

Si le Pape meurt, l'empereur se rendra immédiatement à Rome pour assister aux funérailles. Cette dernière affirmation n'est pas officielle.

MGR VOLPINI EST MORT

Rome, 9 — Mgr Volpini qui a été frappé de syncope, hier, est mort, de bonne heure, ce matin, quelques instants après que les médecins eurent déclaré son cas désespéré.

Bien que le Pape soit encore le centre de l'intérêt, le sort malheureux de Mgr Volpini attire aussi beaucoup l'attention. La nouvelle de sa mort a créé une pénible impression au Vatican.

Depuis le moment où il est tombé inanimé sur le parquet jusqu'à sa mort, le défunt n'a pu prononcer un seul mot, et son côté droit était complètement paralysé.

La mort est attribuée à une congestion cérébrale.

Il sera impossible de tenir cachée à Léon XIII la mort de Mgr Volpini, car il faudra remplacer immédiatement le défunt au secrétariat consistorial, et le Pape seul peut faire cette nomination.

Paris, 9 — D'après le correspondant du "Journal" à Rome, le gouvernement a organisé tous les préparatifs pour faire face à l'éventualité de la mort du Pape. Une armée de gendarmes est sur pied.

Londres, 9 — Une dépêche spéciale de Rome dit que la condition du Pape s'est améliorée de façon surprenante, et ses médecins ont maintenant confiance.

Rome, 9 — Le Pape était assez bien ce matin, pour permettre à son valet de le raser.

Les désordres organiques ont disparu et la consultation projetée est maintenant considérée comme inutile.

LA DERNIERE ALLOCUTION DE SA SAINTETE LEON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Prononcée dans le Consistoire du 22 juin 1903

Vénérables Frères,

Il Nous est grandement agréable de vous revoir aujourd'hui nombreux dans ces lieux augustes. Plût à Dieu qu'il Nous fût également permis de vous entretenir de choses agréables à entendre ! Sans doute, l'année qui vient de s'écouler n'a pas été dépourvue de consolations. C'est à bon droit que Nos soucis s'éclaircissent et que Notre esprit se ranime lorsque Nous avons en face de Nous des témoignages non douteux de la foi et de la piété chrétiennes, tels que ceux que Nous croyons certainement avoir pénétrés, durant ces derniers mois, chez tant de milliers d'hommes qui, pour rendre honneur au Souverain Pontife, ont rivalisé entre eux, avec tant d'unanimité, dans la manifestation de leur respect.

Ces choses sont douces à rappeler et inclinent à l'espérance. Et pourtant, vous n'ignorez pas combien nombreuses, d'autre part, sont les causes de Nos préoccupations. Il ne servirait de rien de vous répéter ici ce que Nous avons dit souvent à l'occasion en d'autres circonstances, sur les dures conditions qui sont faites à la religion catholique, bien que de telles répétitions ne convinssent que trop encore aux temps présents. Mais il est une chose que Nous ne pouvons passer sous silence et dont la pensée constitue, pour Nous, une incroyable angoisse, en même temps qu'elle doit émouvoir profondément tous ceux qui sont dignes du nom de chrétien. Nous voulons parler de ces courants d'idées hostiles à la civilisation chrétienne des nations, courants d'idées que notre époque voit s'infiltrer et ruisseler tous les jours, pour ainsi dire, à travers les veines des Etats. Un dégoût insensé et obstiné de la sagesse et de la doctrine transmises aux hommes par Jésus-Christ rédempteur, semble s'être répandu dans la vie humaine, non sans un retour médité à l'esprit et aux institutions des malheureux païens.

Cet état d'âme se reflète clairement dans les moeurs de beaucoup de gens, dans les lois, dans les institutions publiques, dans la philosophie, dans les beaux-arts, et même dans la littérature qui verse bien souvent dans de criminels sacrilèges. Il en résulte que l'on dirait, en regardant de toutes parts, qu'une sorte de complot a été tramé, et que l'on a juré, de différents côtés, la ruine des institutions catholiques. Nombreux donc sont ceux qui manoeuvrent contre elles, soit sur le terrain public, soit par des moyens cachés et plus doux en apparence, soit par la force ouverte et sans aucune mesure. L'esprit se refuse à prévoir jusqu'où pourraient aller, si Dieu ne nous venait en aide, les conséquences de ces desseins. Quel bien, quelle espérance peut demeurer, en effet, à ceux qui rejettent spontanément les bienfaits procurés par Jésus-Christ ? Sans doute, les hommes ne peuvent pas plus arracher en toute occasion et de fond en comble ces bienfaits au genre humain, qu'ils ne peuvent annuler les décrets et la volonté du Dieu tout-puissant ; mais ils peuvent fort bien, par leur orgueil et leur entêtement, ouvrir la voie à de grandes catastrophes qui mettront en péril le salut éternel d'une multitude d'âmes. Au milieu de tous ces maux qui fondent sur nous, si nous voulons prévenir des maux plus grands, cherchons un refuge et un secours dans la bienveillance divine. Ou plutôt nous devons supplier Jésus-Christ lui-même de vouloir bien garder et défendre perpétuellement son oeuvre sur la terre, c'est-à-dire les bienfaits de la Rédemption, et de ne pas souffrir qu'on dilapide une partie quelconque de son héritage. C'est de la cause de tous qu'il s'agit. C'est pourquoi tous les hommes, partout où ils se trouvent, qui chérissent la foi de leurs aïeux et veulent être sauvés, doivent être excités à d'humbles et suppliantes prières. Pour Nous, afin de ne rien omettre de ce qui Nous paraît utile au salut, Nous avons résolu de publier une lettre sur le sujet dont Nous parlons. Nous la publierons prochainement, plaçant avant tout Notre espérance en Celui au pouvoir divin de qui toutes les choses obéissent.

Nous devons vous soumettre une affaire que l'Eglise d'Antioche, des Grecs melchites, demande à voir menée à bien aujourd'hui. Cette Eglise avait été laissée dans le veuvage par son patriarche, Notre vénéré frère Pierre Geraigiri, d'heureuse mémoire, que la mort enleva l'an passé. Ainsi qu'il était nécessaire, les évêques catholiques de la même nation se réunirent en Synode, suivant la coutume et les règles anciennes, pour lui nommer un successeur. Ce Synode fut tenu dans les bâtiments du Séminaire de Aïn-Traz. Le 28 juin de l'année 1902, à l'unanimité des suffrages et au milieu des acclamations, les membres de l'assemblée élurent Patriarche, à la place du défunt, Notre vénérable frère Cyrille Geha, archevêque d'Alep, vicaire apostolique du patriarcat. Bientôt, les évêques suffragants prirent soin de Nous prier de vouloir bien confirmer suivant les rites l'élection du Patriarche, et l'honorer du sacré Pallium. Et l'élu formula humblement les mêmes requêtes, après avoir, comme il est d'usage, fait profession de la foi catholique. Nous avons déféré toute l'affaire, pour qu'elle fût étudiée et réglée, à la Sacrée Congrégation de la Propagande pour les affaires de rite oriental, et celle-ci, après un examen attentif de la cause, a été d'avis qu'il y avait lieu de donner son assentiment aux demandes qui lui avaient été soumises.

Il est établi que Notre frère Cyrille Geha est doué de qualités morales et intellectuelles nombreuses et peu communes. Cultivé par des études variées, éminent par l'intégrité de sa vie et par son aménité, il possède à un haut degré l'estime des évêques ses collègues. Dans l'exercice du pouvoir archiépiscopal, à Alep, il a donné des preuves de sa vertu et de sa sagesse : on a donc toute raison d'espérer qu'occupant une charge plus élevée encore, il comblera l'attente commune. Pour ces motifs, et conformément à l'avis de la Sacrée Congrégation susdite, Nous avons jugé bon de confirmer l'élection de ce même Vénérable Frère comme patriarche d'Antioche, des Grecs Melchites, et de lui conférer le sacré Pallium pris sur le corps du bienheureux Pierre. C'est pourquoi, par l'autorité du Dieu tout-puissant, des saints apôtres Pierre et Paul, et par la Nôtre, Nous confirmons et approuvons l'élection ou postulation faite par Nos vénérables frères les évêques grecs-melchites, touchant la personne du Vénérable Frère Cyrille Geha. Et après avoir rompu le lien qui l'attachait à l'Eglise d'Alep, Nous le mettons en qualité de patriarche à la tête de l'Eglise d'Antioche, de rite grec-melchite, ainsi que cela est énoncé dans le décret et dans les actes consistoriaux : "contrariis non obstantibus quibuscumque" : Au nom du Père † et du Fils † et du Saint † Esprit. Amen.

(A SUIVRE SUR LA PAGE 5.)

L'Autonomie Municipale

ON CROIT EN CERTAINS LIEUX QU'ELLE EST FORT MENACEE PAR LE BILL DE L'HON. M. BLAIR — "LE TERMINAL" EST TOUJOURS UN CAUCHEMAR.

Une intéressante discussion s'est élevée, hier après-midi, au comité des franchises municipales. MM. les échevins Laporte, Ames et Martineau étaient présents. Il y a bien au fond de ce débat un motif recommandable : le respect aux institutions et aux franchises dont jouit Montréal, mais il y a aussi la crainte de voir le "Terminal" pousser plus loin son réseau et compléter ainsi les services qu'il est appelé à rendre à la population de Montréal.

Toute la question discutée repose sur le bill des chemins de fer ; si l'une des clauses de ce bill était adoptée, c'en serait fait, prétend-on, de l'autonomie municipale, en ce qui concerne le contrôle des rues. La Chambre des Communes étudie actuellement les amendements que l'hon. Blair voudrait introduire à la loi relative aux voies ferrées. Le ministre des chemins de fer a déclaré déjà que le but de cet amendement est de donner une protection efficace à certaines compagnies qui ont obtenu des chartes fédérales, et que certaines municipalités semblent prendre plaisir à boycotter ; l'une de ces compagnies est celle du Terminal. M. Blair ajoute que le conseil de ville n'a pas le droit d'exclure de ses rues une corporation légalement constituée et jouissant d'une charte fédérale ; la Montreal Street Railway ayant combattu avec la plus grande énergie l'entrée du Terminal dans notre ville, le ministre des chemins de fer crut qu'il était devenu nécessaire d'intervenir.

La clause que M. Blair veut introduire est arbitraire, disent les échevins qui s'étaient réunis dans les salons du maire.

Le maire ne comprend pas pourquoi M. Blair est animé d'aussi bonnes dispositions envers le Terminal ; on se plaint que le comité des chemins de fer n'ait pas seulement jugé à propos de prévenir le conseil de la mesure radicale qu'il veut faire adopter.

Dans la clause 184 dont il s'agit, nous lisons : "Une telle franchise devra être sanctionnée par le conseil municipal, avant que le comité des chemins de fer ne permette à une compagnie d'occuper une route publique ou une rue."

Mais, disent les membres de la commission, en ce qui concerne Montréal, l'effet de cette clause est partiellement neutralisé par l'addition des mots suivants : "Mais ce pouvoir des municipalités ne pourra être exercé qu'envers les compagnies de chemin de fer ou de tramways qui se formeront dans l'avenir."

Après beaucoup de protestations, le comité adopta la résolution suivante :

"Que cette commission ayant pris communication du compte-rendu des délibérations de la Chambre des Communes, siégeant en comité général, le 7 juillet, sur le bill relatif aux chemins de fer, et considérant que les nouveaux amendements qu'on propose de faire subir à l'article 184 auraient l'effet d'annihiler les droits municipaux.

"Cette commission prie Son Honneur le maire de télégraphier aux représentants de Montréal au parlement d'insister pour que les droits municipaux, concernant la concession des franchises, pour l'exploitation des tramways, droits mis en péril par certains amendements qu'on propose, soient reconnus en termes les plus formels."

C'est à la suite de l'adoption de cette résolution que le maire a envoyé le message suivant ;

"La commission des franchises publiques, représentant le Conseil de ville, a pris communication des délibérations de la Chambre des Communes, hier, concernant le bill relatif aux chemins de fer et elle considère que l'amendement qu'on se propose de faire à l'article 184 aurait l'effet d'annihiler les droits municipaux. Nous désirons insister sur le fait que nos droits municipaux à cet égard devraient être non seulement protégés, mais aussi reconnus de la manière la plus formelle par toute disposition législative qu'on pourra adopter."

(Signé) JAMES COCHRANE, Maire.

En même temps, M. Ethier, avocat de la cité, a reçu instruction de se rendre à Ottawa pour combattre le bill de M. Blair.

OPINION DE M. MULLARKEY

Un reporter de "La Presse" a demandé cet avant-midi, l'opinion de M. Mullarky, à propos de l'action prise hier par le maire et les échevins ; voici sa réponse :

"En 1899, on écrivit à Ottawa demandant d'amender la charte à l'effet de permettre la construction des embranchements et des circuits dans les rues de Montréal. L'amendement fut accepté par le conseil de ville ; l'avocat de la cité se présenta devant le comité des bills privés à Ottawa, et accepta, au nom de la ville, les pouvoirs et les privilèges que notre charte actuelle nous confère ; malgré l'influence de la Montreal Street Railway, à Ottawa, le projet de loi fut adopté presque à l'unanimité par la chambre et le sénat.

"Il est dit dans l'acte des chemins de fer : dès que l'acte est accepté, il devient sujet à toutes les restrictions contenues dans l'acte des chemins, et à tous les avantages que le dit acte comporte.

"La section 184 présentement discutée en chambre, correspond à la section 183 de l'acte des chemins de fer, maintenant en vigueur ; or, voici ce que dit cette section 183 : Un chemin de fer ne peut être construit dans une route ou rue sans la permission du comité des chemins de fer ; la clause fut amendée de façon à empêcher une compagnie de construire une voie ferrée dans une rue sans un règlement municipal. En autant que le "Terminal" est concerné, je n'ai pas d'objection à ce que cette loi s'applique à toute compagnie non encore incorporée.

"En terminant, je dis que l'on ne trouvera jamais dans l'histoire des délibérations parlementaires, une seule circonstance où le parlement a annulé les droits acquis d'une compagnie ou d'un individu.

Les Ex-forçats En Liberté

COMMENT ON POURRAIT TRAVAILLER A EN FAIRE DE BONS CITOYENS UNE FOIS SORTIS DU BAGNE.

M. W. P. Archibald, rue St Alexandre, qui est président de la "Ligue de réforme des prisons du Canada," au cours d'une entrevue hier, a dit que des réformes devraient, sans plus tarder, s'opérer dans le système des prisons.

Il dit que les compagnons d'un homme ont beaucoup d'influence sur sa vie ainsi que les circonstances. Ce fait est particulièrement remarquable chez ceux qui ont été condamnés à la réclusion pour infraction aux lois de la société. A sa sortie de prison, le forçat, d'ordinaire, fait la rencontre de ses anciens compagnons de crime qui exercent une certaine influence sur lui. Tôt ou tard, le désespoir s'empare du coeur de ce criminel qui a expié sa faute et, poussé à bout, il n'hésitera pas à organiser ou à faire partie d'une association dangereuse. C'est ce qui explique le cas des récidivistes endurcis.

C'est pour combattre cette influence que cette association a été fondée. Les membres visiteront de temps à autre les criminels, dans leur cachot. Ils leur parleront et aussitôt que leur terme sera expiré, ils feront tout en leur pouvoir pour améliorer leur condition. S'ils sont malades ou trop faibles pour travailler, la société en prendra soin. Ils seront vêtus convenablement afin de leur permettre de faire dignement leurs devoirs religieux le dimanche à l'église de leur choix. Le prosélytisme est défendu dans cette association. Un agent sera nommé bientôt avec mission d'examiner chaque cause à la cour de police et en faire rapport à l'association.

Fatal Accident De Bicyclette

Woonsocket, 9 — Au cours d'une course en bicycles faite à travers la campagne, le 4 courant, par plusieurs amis, un nommé Olivier Beauchesne, âgé d'environ 35 ans et employé comme mécanicien à la "Lippitt Woollen Co.," a trouvé la mort dans de bien pénibles circonstances. En voulant se mesurer pour franchir les distances avec un de ses beaux-frères, du nom de Samuel Gagnon, le véhicule de Beauchesne changea soudainement de direction, juste au moment où il allait dépasser son concurrent, et le malheureux fut lancé violemment sur le sol, tête première. Ses compagnons se portèrent à son secours et après quelques instants de répit, chacun remonta sa machine.

Quelques instants après, Beauchesne s'arrêta de nouveau et perdit connaissance. On le transporta immédiatement chez lui en voiture, où le Dr Jetté et le Rév. M. Marcorelles furent appelés à son chevet. Constatant la gravité de son état, le ministre de l'église lui administra les derniers sacrements et quelques minutes après, Beauchesne rendit le dernier soupir, sans avoir repris connaissance.

Le médecin légiste Reed, après avoir examiné le cadavre, a rendu un verdict de "mort accidentelle."

Beauchesne est né à Trois-Rivières, Qué., et avait épousé en 1889, Mlle Sara Durand, de St Cuthbert, qui lui survit, ainsi que cinq enfants en bas âge. Son père demeure actuellement à St Cuthbert, province de Québec.

Un Sergent se Noie

LE CAMP DE TROIS-RIVIERES PLONGE DANS LA CONSTERNATION PAR UN PENIBLE ACCIDENT QUI S'EST PRODUIT, HIER.

(Spécial à "La Presse".)

Trois-Rivières, 9—Un bien pénible événement a jeté la consternation au camp militaire et parmi toute notre population, hier après-midi. C'est la noyade accidentelle, en se baignant, du sergent John Hocking, de la compagnie No 6 du 85e Régiment, dont le capitaine D. B. Papineau a le commandement. Voici les détails qui m'ont été fournis au sujet du défunt et du triste accident.

Vu la chaleur suffocante qu'il faisait, hier après-midi, les militaires du camp eurent congé d'exercices ; une centaine d'hommes partirent alors du camp pour aller prendre un bain dans la rivière St Maurice qui se trouve à une petite distance. Comme Hocking, qui était du nombre des baigneurs, avait très chaud, en arrivant là, on lui conseilla de se laisser rafraîchir avant de se mettre dans l'eau. Il suivit ce conseil et lorsqu'enfin il crut le moment opportun, il se jeta à l'eau. Mais il ne reparut plus aux yeux de ses compagnons. On croit qu'il a dû être saisi de crampes, au contact de l'eau et qu'il est descendu instantanément au fond de la rivière qui doit avoir une profondeur de 25 à 30 pieds à cet endroit. On fit des recherches actives immédiatement et pendant plusieurs heures sans pouvoir retrouver le corps du noyé.

L'infortuné est né à Camborne, dans le comté de Cornwall, Angleterre. Il était âgé de 22 ans seulement. Il a déjà appartenu à la "Royal Field Artillery" aux Indes. Il avait obtenu sa décharge et était arrivé tout récemment au Canada. Il s'est enrôlé dans le 85e régiment à l'occasion du camp militaire qui se tient actuellement à Trois-Rivières.

Une enquête a été tenue, hier soir, au sujet de la mort accidentelle du sergent John Hocking, sous la direction et surveillance du lieutenant-colonel Aubry et du lieutenant-colonel Mackay.

Par un bureau composé du capitaine Théo. Grothé, de la compagnie No 4, du 85e régiment, comme président ; et du capitaine C. A. Paterson, de la compagnie No , et du capitaine E. Chapleau, de la compagnie No 5, du même régiment, les témoignages ont prouvé les faits ci-haut mentionnés, et il a été constaté que la mort du sergent Hocking est accidentelle.

Le corps de Hocking a été retrouvé la nuit dernière et a été transporté à la Morgue du camp avec les corps de deux autres noyés, trouvés en même temps.

Ces derniers n'avaient pas encore été identifiés ce matin.

IL A LE BENEFICE DU DOUTE

L'année dernière, le R. P. J. B. Morin, l'apôtre de la colonisation, se faisait enlever un pardessus en fourrure de la valeur de $150, à bord d'un train du Pacifique Canadien. Le détective Anselme Demers, du bureau de la sûreté de Montréal, qui est préposé spécialement à la surveillance des pickpockets aux gares de l'Est, fut averti du fait. Il avait entrevu la silhouette d'un individu qui lui passa à la hâte sous le nez avec un beau pardessus sous le bras. Il n'avait aucune indication excepté celle du vol et le fait que le voleur avait pris ce jour-là passage à bord du train de Joliette. Sur les entrefaites, un individu du nom de Clément s'en fut chez un marchand-tailleur de Montréal et lui offrit en vente un pardessus.

"Mais, s'écria le tailleur en voyant le vêtement, c'est le pardessus du R. P. Morin. Je le reconnais, c'est moi qui l'ai fait."

Clément prit la fuite tant il eut peur de se voir découvert, laissant derrière lui l'objet volé.

A la porte de la gare Viger, il se heurta contre le détective Demers qui le reconnut et l'arrêta, car il se rappelait l'avoir vu flâner le matin, dans les alentours, et il avait eu des soupçons. Clément fut condamné à six mois de prison. Ce matin, Clément était arrêté pour vol de montre.

"Je vous reconnais, lui dit en le voyant le juge Desnoyers, qui a une excellente mémoire et qui a une expérience approfondie du caractère des criminels. Cependant la cause était embrouillée. C'était une affaire de boisson, et le défendeur Clément, suivant l'esprit de loi qui préside toujours dans nos cours criminelles canadiennes, eut le bénéfice du doute et fut acquitté.

PAUVRE FEMME DANS LA MISERE

L'ECHEVIN HEBERT ACCORDE SA PROTECTION A UNE INFORTUNEE.

L'échevin Hébert a été averti de bonne heure, un jour de la semaine dernière, qu'une femme demeurant dans son quartier se mourrait de faim. M. Hébert, sans tarder, se rendit à l'endroit qui lui fut indiqué, No 689c, rue Sanguinet et après s'être enquis des voisins de la parfaite honorabilité de la locataire, entra. Il fut reçu par Madame Alphonse Irène Gratton, qui était entourée de six enfants. Madame Gratton est dans un état de santé très précaire. Elle est mariée depuis 13 ans et a toujours été, au dire des voisins, des parents et des amis qui l'ont connue, une femme honnête, fidèle et dévouée. Plusieurs fois, dans les premières années de son mariage, elle a fait des confidences à ses amis sur la conduite de son mari mais tout fut pardonné. Il y a cinq mois, Gratton disparaissait soudainement, mais, les autorités, depuis, ont eu connaissance de ses pas et démarches. Il laissa cinq enfants âgés respectivement de 12, 11, 10, 5, 4 et 1 an et six mois. La condition de la pauvre femme était des plus pitoyable. Il est facile de concevoir, dans ces circonstances la pauvreté dans laquelle se trouvait madame Gratton. Les voisins racontent les histoires de misère noire dont ils ont eu connaissance. Malgré toute leur bonne volonté les voisins n'ont pu empêcher des horreurs spécialement lorsqu'il s'agit du plus jeune des enfants. La pauvre mère, malgré les cruelles épreuves qu'elle a subies depuis les dernières années a montré un courage et une énergie rares.

L'échevin Hébert a, sans tarder, donné tous les soins nécessaires à la mère et aux enfants. C'est le troisième cas de misère qui vient à la connaissance de l'échevin Hébert depuis un mois. Il a réussi à placer plusieurs enfants par l'entremise des journalistes. M. le constable Lacasse, de la cour du recorder, s'occupe de l'affaire.

UN ASPIRANT CONSTABLE

Vingt-deux aspirants constables seulement ont été examinés hier, au lieu de 45. Un certain garçon de ferme qui venait justement d'arriver de la campagne fut averti du fait par des loustics. On lui fit accroire que les vacances étaient nombreuses et qu'il fallait boucher les trous avec des hommes qui courent très fort. Le naïf garçon subit l'épreuve de ses tourmenteurs qui lui firent faire l'exercice sur le Parc Logan pendant deux heures. Il en fut quitte pour payer plusieurs consommations.

TREMBLEMENT DE TERRE

Colonie du Cap, 9 — Le plus violent tremblement de terre qui se soit fait sentir ici depuis vingt ans, a été ressenti ici, à midi, aujourd'hui.

PENIBLE ACCIDENT A VALLEYFIELD

UN MALHEUREUX SE CASSE LES REINS EN TOMBANT.

(De notre correspondant particulier)

Valleyfield, 9 — Un pénible accident est arrivé, lundi dernier, à M. Gelase Montreuil, demeurant dans le quartier Ouest de cette ville. M. Montreuil était à travailler sur le chaland des messieurs Sauvé, lorsque à un moment donné il fit un faux pas et tomba à la renverse sur le bord du chaland. Quand on le releva de sa dangereuse position, on constata qu'il avait les reins cassés. On s'empressa donc de se diriger immédiatement sur Valleyfield, où un médecin fut demandé qui lui prodigua les premiers soins. Aux dernières nouvelles, M. Montreuil était dans un état très précaire.

—La retraite pastorale des prêtres du diocèse de Valleyfield doit commencer le 16 août prochain.

—Sa Grandeur Mgr Emard a fait les ordinations suivantes :

Tonsurés : M. E. Ouellette, du diocèse de Fargo ; M. J. O'Cain, du diocèse de Concordia ; M. H. Deruchie, du diocèse de Wheeling ; MM. E. André, O. Dagenais, S. Morin, du diocèse de Valleyfield.

Minoré : M. E. Ouellette, du diocèse de Fargo.

Soudiacres : MM. W. Goyette, R. Allard, J. Gallagher, J. Laframboise, du diocèse de Valleyfield ; MM. A. Ouellette, L. Roy, du diocèse de St Albert.

Diacre : M. J. Verner, du diocèse de Valleyfield.

Prêtre : M. L. Groulx, du diocèse de Valleyfield ; M. T. Flanagan, du diocèse de Wheeling ; M. J. E. D'Amours, du diocèse de Chatham.

Ces ordinations ont eu lieu à la Cathédrale, le 28 juin dernier.

M. ROTHSCHILD A MONTREAL

M. Robert de Rothschild, fils du baron de Rothschild, de Paris, est actuellement en cette ville, en voyage d'agrément. Il passera quelques semaines au Canada.

MALADE

M. James Cooper, marchand et manufacturier de matériaux, outils, etc., pour mines et chemins de fer, est dangereusement malade. Hier après-midi, ses médecins désespéraient de lui sauver la vie.

Avant d'ouvrir la maison à la tête de laquelle il est actuellement, M. Cooper avait été à l'emploi de la maison Frothingham et Workman, pendant plusieurs années, en qualité de voyageur de commerce.

C'est un citoyen très bien connu dans le monde commercial.

DERNIERE HEURE

On nous informe au moment d'aller sous presse que M. Cooper a pris un mieux sensible depuis ce matin.

SAUVETAGE EMOUVANT

DEUX FAMILLES A DEUX DOIGTS DE LA MORT SONT RECUEILLIES PAR UN BRAVE JEUNE HOMME,

Dorionville, 9 — Sans l'admirable sang-froid de M. Arthur D., professeur distingué dans une de nos grandes institutions de Montréal, nous aurions à déplorer un terrible accident.

Le 5, dimanche, deux familles juives, en villégiature dans notre localité, s'en donnaient à coeur-joie dans une île de la baie de Vaudreuil. Un coup de vent emporte la chaloupe à la dérive et laisse nos Robinsons sans esquif. Passer la nuit sur l'île par une pluie battante, cela sourirait peu à nos pique-niqueurs, encore moins aux jeunes Rébecca en robe de mousseline fine. Les Isaac explorent les environs, trouvent un bateau à fond plat mais percé comme un panier ; dans ce misérable esquif nos imprudents s'embarquent avec leurs compagnons et les voilà dans la baie. La pluie fait rage ; la vague déferle plus furieuse contre les bords de la chaloupe qui déjà prenait l'eau de toutes parts, et menaçait de s'abîmer bientôt dans le lac... 14 personnes dans une telle embarcation et par un temps pareil !... Nos Israélites semblent peu goûter le plaisir d'entrer dans le sein d'Abraham ; ils gesticulent comme des furieux, ils crient, les jeunes pleurent à chaudes larmes... Heureusement pour eux, le secours arrivait !

M. Arthur D...., surpris par la pluie au cours d'une promenade sentimentale dans la grande baie, entend nos malheureux ; d'un coup d'aviron, il se dirige sur eux... il était temps ! En un tour de main, il saisit les pauvres filles éperdues, les dépose dans sa chaloupe, les encourage du geste et de la voix et bientôt leur inspire la confiance qui l'anime lui-même. Les deux embarcations voguent maintenant côte à côte sous la haute direction de M. D... Vingt minutes plus tard, les naufragés débarquaient près du pont de Vaudreuil et le valeureux sauveteur recevait avec la modestie qui lui est coutumière les remerciements des pauvres Israélites et les félicitations de ses amis.

LA RUE ST-PAUL

Un certain nombre de marchands de la rue St Paul se sont plaints, hier, auprès de l'ingénieur Barlow, de l'obstruction de leur rue, à cause des travaux qu'on y poursuit actuellement. A la demande de l'échevin Laporte des madriers seront placés aux endroits les plus dangereux.

LES FILS SOUS TERRE

LA COMMISSION DES CONDUITS SOUTERRAINS EN POURPARLERS AVEC UN INGENIEUR AMERICAIN.

La commission des conduits souterrains a résolu, hier après-midi, de demander à M. Chas. E. Phelps, de Baltimore, Ind., à quelles conditions il consentirait à donner ses services à la ville pour enfouir sous terre les fils télégraphiques et téléphoniques qui déparent tant nos rues.

M. Phelps est reconnu comme un expert, en matière de construction de ce genre. Lecture a été faite de plusieurs lettres de diverses compagnies recommandant tel ou tel ingénieur canadien ou américain, mais le choix s'est finalement arrêté sur M. Phelps. Un ingénieur de Montréal assitera M. Phelps.

LES DÉCÈS

CENT QUATRE - VINGT - TROIS PERSONNES SONT MORTES LA SEMAINE DERNIERE.

Cent quatre-vingt-trois personnes sont décédés, la semaine dernière, à Montréal. Les causes des décès sont réparties comme suit :

Fièvre typhoïde, 2 ; rougeole, 1 ; coqueluche, 3 ; consomption, 14 ; bronchite, 5 ; broncho-pneumonie, 6 ; pneumonie, 5 ; grippe, 1 ; causes diverses, 56. De ce nombre, 89 enfants sont morts de maladies diverses.

PELERINAGE DE ST-PATRICE

Samedi soir, le 18 courant, aura lieu le départ du pèlerinage de la paroisse St Patrice, hommes et femmes, à Ste Anne de Beaupré.

Le départ se fera de la gare Windsor à 8 heures.

Le retour aura lieu le lendemain, dimanche.

Sir Thomas Shaughnessy, président du Pacifique Canadien, est parti hier soir pour Washington, D. C.

L'Audace des Cambrioleurs

UNE RICHE DEMOISELLE EST TERRASSEE EN PLEINE RUE ET DEVALISEE.

Un voleurs de grands chemins a lâchement attaqué une riche demoiselle de la partie Est, samedi soir. Il paraît que Mlle Rose Lagard, qui tient un établissement rue St Laurent, regagnait son domicile rue St André, lorsque rendue entre les rues St Denis et Sanguinet, rue Ontario, elle fut soudainement assaillie par deux individus qui la terrassèrent et, en un clin d'oeil, lui enlevèrent son porte-monnaie contenant ses recettes de la semaine. Les voleurs, naturellement, s'enfuirent. Mlle Lagard appela au secours, mais les citoyens qui accoururent ne purent appréhender les auteurs de cette agression. L'endroit où ce vol a été commis est mal éclairé, et est bien fait pour favoriser un audacieux coup de main.

Les nouveaux détectives Boulard et Léger se sont distingués avant-hier, en opérant l'arrestation de deux voleurs.

Depuis plusieurs semaines une bande de cambrioleurs organisée fait métier de pénétrer nuitamment dans les maisons vacantes, où ils se livrent à toutes sortes de déprédations. Ils coupent les tuyaux de plomb et s'emparent de tout ce qui peut leur rapporter de l'argent.

Les agents Léger et Boulard qui ont un certain nombre de rues à surveiller, se sont embusqués mardi soir, dans la maison de M. Hector Prévost, 203 rue St Antoine, afin de surprendre les voleurs qui devaient la piller. En effet, vers 1 heure deux individus pénétrèrent dans la maison en question et se mirent en frais de couper les tuyaux et commettre d'autres dégâts.

Les policiers leur mirent le grappin dessus et les conduisirent au poste. Les prévenus ont déclaré se nommer James McCaffrey et Albert Olsen. On procède à l'enquête.

UN MARAUDEUR

SE FAIT PRENDRE EN FLAGRANT DELIT PAR LA POLICE.

Vers 11.30 heures, mardi soir, la police était appelée au domicile de maître Camille Piché qui est parti, hier après-midi, pour Ottawa. Un citoyen qui passait, vit un individu à mine rébarbative se promener autour de chez M. Piché, et s'introduire furtivement dans un hangar. Il eut des pressentiments qui étaient bien fondés, car il avait appris que Maître Piché était parti dans l'après-midi pour la capitale. Pendant que le cambrioleur cherchait sa proie, le citoyen, à pas de loupe, entrait dans le bureau d'un médecin des environs et envoyait un message téléphonique à madame Piché qui, à son tour, avertit la police. Quelques instants après il y eut un brouhaha dans la rue. Le fourgon de la police arrivait à fond de train. La maison fut cernée et le maraudeur fut arrêté.

Christopher Carso, 32 ans, aventurier, a été surpris dans la cale du transatlantique "Nordboem", arrivé à Montréal hier soir. Le "rat de cale" a refusé de travailler pour payer son passage et a été livré aux autorités.

AU CAMP DE TROIS-RIVIERES

LORD DUNDONALD OFFRE UN BANQUET A L'ETAT-MAJOR ET AUX PRINCIPAUX OFFICIERS,

(Spécial à "La Presse")

Trois-Rivières, 9—Mardi soir, c'était grande fête au camp militaire. Lord Dundonald donnait un splendide banquet à l'état-major et aux autres principaux officiers des divers régiments campés ici. La réception eut lieu dans l'édifice de l'industrie laitière, sur le terrain de l'exposition. Le local choisi avait été décoré avec goût et présentait un coup d'oeil magnifique sous les feux de l'éclairage électrique. Parmi les noms des principaux invités on remarquait ceux de l'hon. sir Frederick Borden, ministre de la milice, du colonel Pinault, sous-ministre de la milice, et du colonel McDonald, surintendant du département des provisions de la milice, du colonel Thompson, M.P., du colonel Logan, M.P., et du colonel Fizet, ainsi que ceux de nos députés aux chambres fédérale et locale, MM. Jacques Bureau et R. S. Cooke, de Son Honneur le maire et les membres du Conseil de Trois-Rivières.

Un très beau programme fut exécuté par la musique militaire, qui contribua beaucoup à l'agrément de cette réunion d'élite.

Les santés du Roi, de l'armée, de lord Dundonald, du gouvernement du Canada, de la ville des Trois-Rivières, et un bon nombre d'autres furent proposées et honorées avec enthousiasme.

Lord Dundonald, dans un joli discours, adressa des félicitations aux officiers des divers régiments et parla de l'importance de la culture de l'art militaire pour le Canada, comme pour tous les autres pays importants, et de l'encouragement qui doit être donné aux soldats, à ces hommes qui pratiquent volontairement et avec zèle, les tactiques militaires, afin d'être, en cas de besoin, plus en mesure de défendre efficacement leur pays. Comme partie de cet encouragement figure au premier rang la solde des militaires qui, actuellement, est trop minime pour obtenir le meilleur résultat possible en fait de recrutement. Plusieurs autres discours éloquents et bien appropriés à la circonstance et aux intérêts du Canada furent prononcés.

La réunion qui se prolongea jusqu'à une heure avancée de la nuit, fut des plus sympathiques et ceux qui ont joui de la gracieuse hospitalité de lord Dundonald en conserveront un agréable souvenir.

Comme Remède de Printemps...

Il y a deux raisons pour lesquelles il n'y a pas de traitement si parfaitement satisfaisant et dont les bienfaits soient aussi durables que celui à la

Nourriture du Dr Chase Pour les Nerfs

—Le corps d'un homme ne peut subir l'influence de la santé ou de la maladie que par deux canaux — le sang et les nerfs.

Durant l'hiver le sang devient maigre et aqueux à cause de la vie artificielle qu'on est obligé de puiser à l'intérieur—la nourriture artificielle, la respiration d'un air pur, le manque d'exercice, et c'est pourquoi la plupart des gens trouvent nécessaire d'employer un reconstituant du sang et un restaurant des nerfs, au printemps.

Pour deux raisons la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est le remède de printemps le plus satisfaisant qu'il vous est possible d'obtenir. En premier lieu, c'est un laxatif doux. Il est tel qu'en le prenant régulièrement il assure le fonctionnement convenable des intestins. Secondement, il forme de nouveaux carpuscules rouges dans le sang ou, en d'autres termes, fait un sang riche, rouge et vivifiant.

Par l'intermédiaire du sang et des nerfs la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs influence chaque coin et recoin de l'organisme, donnant une nouvelle vigueur aux organes vitaux, tels que le coeur, les poumons, l'estomac, le foie et les reins, et assure leur action régulière et hygiénique.

Ce grand remède aiguise l'appétit, rend la digestion bonne et ajoute au corps une chair et des tissus nouveaux et fermes, comme vous pouvez le constater en vous pesant en le prenant.

Les remèdes liquides ont toujours un effet stimulant dû à la présence de l'alcool. Il n'y a rien de tel avec la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, et, pour cette raison, tout bénéfice que vous en retirez est durable et vous pouvez être certain qu'avec chaque dose votre sang devient plus riche et votre système est reconstitué.

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, 50 cents la boîte, 6 boîtes pour $2.50 ; chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates and Company, Toronto. Comme protection contre les imitations, le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, le célèbre auteur du livre de recettes se trouvent sur chaque boîte. w k

UN ENFANT L'ECHAPPE BELLE

Après avoir mis le feu à une grange.

(De notre correspondant particulier)

Sherrington, 9 — Peu s'en est fallu que nous n'eussions à enregistrer un incendie presque aussi considérable qu'il y a deux mois, et qui, plus est, une perte de vie. Un enfant de 4 ans, fils de M. Aime Perras, monte sur le grenier à foin, et y met le feu en allumant des allumettes. Le feu se propage avec rapidité, et l'enfant sort du grenier, les cheveux et les sourcils grillés. Les trois cloches de l'église paroissiale lancent dans l'air l'appel désespéré : au feu ! Les citoyens accourent et se mettent à combattre l'incendie. Le feu prend à quatre endroits différents près des bâtisses des environs. Le vent souffle dans la direction des maisons des demoiselles Guichon et Théodule Guérin, voisines du dernier sinistre. L'incendie qui a pris vers les 11 heures a.m. fait son effort, et pendant une heure, l'énergie et le dévouement des gens accourus font face à l'élément destructeur et en sortent victorieux. Cette grange était en grosses pièces, lambrissée en planche, ce qui explique pourquoi le feu était si ardent, et pourquoi il a duré si longtemps. Cette grange appartenait à M. Martial Fredette, commerçant. Les pertes sont d'environ $200 en partie couvertes par les assurances.

Gordon Tétreault, employé sur la voie du Central Vermont, s'est fait couper une jambe, mardi, à St Albans, au moment où il tentait de monter sur une locomotive. C'était sa première journée de travail.

SAUMON DE MER EN EAU DOUCE

UN CITOYEN DE CORNWALL SIGNALE LA PRESENCE DE CE POISSON DANS LES ENVIRONS DE CETTE VILLE — SA NATURE NE SERAIT PAS INCOMPATIBLE AVEC LES EAUX DU ST-LAURENT,

Un de nos correspondants de Cornwall, M. C. W. Young, nous écrit ce qui suit :

"Depuis un an ou deux, on a pêché dans les environs de Cornwall des saumons de mer. J'en ai vu plusieurs et ils étaient vraiment des poissons d'eau salée. En autant que j'ai pu m'en assurer, aucun poisson de cette espèce n'a été vu dans nos parages depuis 20 ans. Pour moi, ça ne fait pas l'ombre d'un doute qu'ils ont dû grandir dans nos eaux, déposés sous formes d'oeufs.

Il y a quelques semaines, on en a pêché quelques-uns près du rapide du Long Saut. L'un de ces poissons pesait neuf livres, et l'autre six livres. Ils avaient été pris avec un hameçon amorcé avec du fretin, ce qui détruit la théorie tendant à faire croire que le saumon ne mange pas en eau douce.

"C'est là une découverte intéressante pour les savants et une excellente nouvelle pour les amateurs de la pêche. L'espoir de voir un saumon venir de temps en temps se prendre au bout de la ligne va donner une nouvelle joie au pêcheur cherchant son plaisir favori dans les eaux du St Laurent.

"En 1874, j'ai visité le lieu où feu M. Wilcius se livrait à la pisciculture, et j'ai vu dans un trou environ 40 à 50 saumons qu'il se proposait de jeter en eau profonde pour empêcher les gens du voisinage de les tuer. Je crois que c'est en cette année que les derniers spécimens vinrent à Newcastle Creek. Dans tous les cas, c'est à cette époque qu'a été discontinuée la culture du saumon."

CONSTRUCTIONS NOUVELLES

LEUR COUT TOTAL SERA ENORME CETTE ANNEE.

L'agrandissement de Montréal se poursuit d'une manière prodigieuse. Un échevin disait ce matin qu'il ne serait pas surprenant que notre ville atteigne, d'ici à dix ans, une population de 800,000 à 900,000 âmes.

Les nouvelles constructions sont nombreuses ; un grand nombre représentent une valeur de plusieurs cent mille dollars.

M. Chaussé, l'inspecteur des bâtiments, disait ce matin au reporter de "La Presse".

"A l'heure actuelle, nous avons en voie de construction plus d'édifices que nous n'en avons eu depuis nombre d'années. Rien que pour les usines de la Cie du Pacifique Canadien, le chiffre des dépenses qui devront être faites pour ses usines, à Hochelaga, s'élèvera à plus de $1,500,000. Cette partie de la ville deviendra véritablement l'un des faubourgs principaux de la grande métropole, puisqu'elle comptera, une fois les dites usines en fonctionnement, plus de 25,000 âmes, si, comme on l'assure, 7 à 8 mille ouvriers y sont employés.

A part ces immenses constructions dont bien peu de Montréalais apprécient encore l'importance, il y a celle de la bourse, au coût de trois ou quatre cent mille dollars ; les réparations de l'édifice de la Banque de Montréal, au coût d $180,000, la construction de l'édifice de la Banque d'Ottawa, lequel sera à dix étages — le plus haut de la ville, — et qui sera érigé au coin des rues Dollar et St Jacques, au coût d'environ $350,000 ; la construction d'un édifice pour la banque des cantons de l'Est, angle de la rue St Jacques et du square Victoria ; la construction d'un édifice devant servir de succursale à la Cie de téléphone Bell, angle des rues Ste Catherine et St André".

M. Chaussé dit qu'il en oublie beaucoup.

SONT-CE LES PREJUGES

Qui font que vous vous laissez mourir de dyspepsie alors qu'on vous dit que les Tablettes de Dodd contre la dyspepsie vous guériront surement ?

"J'ai toujours été fortement prévenue contre les remèdes brevetés, mais il faut vous dire que les guérisons de la dyspepsie par les Tablettes de Dodd contre la dyspepsie sont merveilleuses. Depuis deux ans, la vie m'était à charge. Je ne pouvais prendre la plus simple nourriture sans ressentir de douleurs à l'estomac. Les médecins ne pouvaient rien me faire. Une boîte de Tablettes de Dodd contre la dyspepsie m'a complètement guérie. La dyspepsie n'a jamais reparu."

Voilà, en deux mots, le récit de Marie-Anne Bujold, du Cap Maria, comté de Bonaventure, Québec. Ceci ne vous touche-t-il pas ? N'avez-vous pas de préjugés contre les soi-disant remèdes "brevetés", préjugés qui sont la cause de tous vos malheurs ? Ne pouvez-vous pas mettre de côté vos préjugés, vous débarsant de la dyspepsie en même temps ?

Les Tablettes de Dodd contre la dyspepsie guérissent tous les cas d'indigestion ou de dyspepsie. Elles digéreront les vivres elles-mêmes, permettant à l'estomac de se reposer et de revenir à son état normal. w

LE MAITRE D'HOTEL EN CHEF DE LORD MINTO

—DIT :—

"Pe-ru-na est le Meilleur Remède contre les Affections Catarrhales."



M. JOSEPH CREES

M. Joseph Crees, maison du gouvernement, à Ottawa, Canada, maître d'hotel en chef de Lord Minto, gouverneur-général du Canada, écrit :

"Je désire faire connaitre la haute opinion que j'ai de Peruna, le plus grand remède que j'aie jamais connu pour les afflictions catarrhales. J'en ai fait usage et j'ai trouvé que c'est un excellent tonique et un grand purificateur du sang. Je l'ai recommandé à un grand nombre d'hommes sous mes ordres, et je suis heureux de dire que rien à ma connaissance ne rend un homme malade en aussi bonne santé et d'une manière aussi rapide que le Peruna. Je suis heureux de pouvoir rendre témoignage à ses mérites."

JOSEPH CREES

UN CANADIEN EMINENT

Le président de l'Union des Amateurs de Crosse recommande Pe-ru-na contre les Maladies des Reins et de la Vessie.

M. A. G. Pittaway, No 58 rue Sparks, Ottawa, Ont., Président de l'Union Nationale des Amateurs de Crosse du Canada, écrit :

"Peruna mérite certainement les plus grandes louanges, car c'est le meilleur remède qu'on puisse se procurer dans la Puissance pour la guérison des affections catarrhales de l'organisme. J'en ai pris moi-même avec les résultats les plus satisfaisants et un grand nombre de membres de la crosse qui ont souffert du catarrhe, aussi bien que de maladie de reins ou de vessie, l'ont pris et furent guéris, après avoir employé de tout sans obtenir aucun soulagement.

"En conséquence, je le recommande en m'appuyant sur ses mérites." A. G. Pittaway.

Il est rare, en vérité, qu'une bouteille ne soit pas suffisante pour convaincre qui que ce soit que Peruna est un excellent remède. Une fois entré à la maison, Peruna y reste généralement. Plus de la moitié de nos maux sont dus au catarrhe. Par catarrhe, l'on n'entend pas seulement le catarrhe du nez ou de la tête, mais le catarrhe des poumons, de l'estomac, de fait, de tous les organes du corps.

Presque chaque maladie débute par un état catarrhal de quelque membrane muqueuse. Quelques doses de Peruna au commencement préviendront certainement beaucoup de maladies.

Peruna agit comme un tonique, parce qu'il produit des membranes muqueuses saines dans l'estomac et les organes digestifs. Il renforce aussitôt une personne, parce qu'il permet aux organes digestifs de remplir convenablement leurs fonctions. C'est la raison pour laquelle tant de personnes ont trouvé en lui un tonique substantiel.

On peut acheter Peruna dans n'importe quelle pharmacie de première classe, à $1.00 la bouteille.

Si vous ne retirez pas de prompts et satisfaisants résultats de Peruna, écrivez tout de suite au Dr Hartman, donnant un détail complet de votre cas, et il sera heureux de vous donner gratuitement un conseil de valeur.

Adressez : Dr Hartman, président du Sanatorium Hartman, Columbus, Ohio. y—B

LA VISITE DE LA RUE DUVERNAY

L'OPINION DU MAIRE DE STE-CUNEGONDE SUR CETTE QUESTION.

Un de nos représentants a rencontré M. C. P. Fabien, maire de Sainte-Cunégonde, et au cours de la conversation, lui a demandé son opinion sur la vente d'une partie de la rue Duvernay, au "Montreal Rolling Mills," question qui a passionné à un haut point le conseil de cette municipalité depuis quelque temps.

"Pour moi, dit-il, je ne suis pas opposé à la vente de la rue Duvernay, mais ce à quoi je me suis opposé et m'opposerai toujours, c'est à la manière dont les choses ont été faites. Nous sommes ici pour protéger les intérêts des contribuables et non pour les sacrifier. Que la compagnie du Rolling Mill suive la procédure indiquée dans les amendements de la charte, qu'elle s'entende d'abord avec tous les propriétaires intéressés et qu'ensuite elle fasse la demande au conseil. Alors nous pourrons la lui céder.

"Il y a une autre question que nous ne devons pas négliger. D'après le règlement que nous venons de rescinder, le prix de vente étant de cinquante cents du pied. C'était là une injustice criante. Comment on vend pour 50 cents un terrain qui en vaut beaucoup plus. Il y a en outre le pavage en asphalte qui a coûté 53 cents du pied carré, qui doit être compté. Les propriétaires qui ont acheté des propriétés sur une rue de cinq à six arpents de long ne verront pas d'un bon oeil cette même rue réduite à deux arpents. D'autant plus que la valeur de ces propriétés va diminuer considérablement. Qui va les indemniser ces gens. Que va-t-on leur donner en compensation. La ville sera forcée de combattre ceux mêmes qu'elle doit protéger. Puis elle ne peut pas disposer ainsi d'une rue qui est après tout la propriété commune de tous les propriétaires. Que les "Montreal Rolling Mills" s'entendent avec eux, alors ce sera parfait.

"Autre considération : La commission scolaire a érigé à grands frais un collège rue Vinet. En vendant la rue Duvernay, on verra bientôt une usine venir s'installer tout près. Le bruit sera intolérable et la fumée entrera à pleines fenêtres. Vous voyez comme moi quel inconvénient ce sera et quelle dépréciation cette propriété subira.

"Vous en savez aussi long que moi et ce sont là les raisons qui m'ont guidé lorsque j'ai donné mon vote au conseil jeudi dernier."

TUE PAR UN TRAIN

(De notre correspondant particulier)

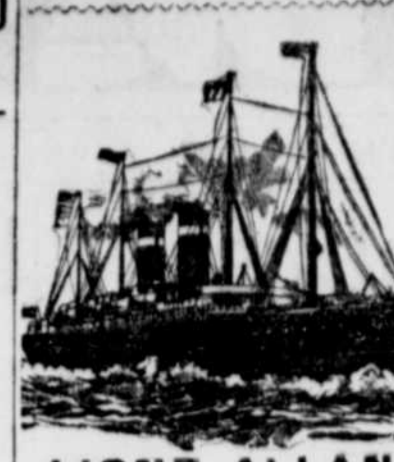
Québec, 9—Un vieillard, probablement un mendiant, a été tué hier avant-midi par un convoi du Grand Tronc, à Lévis. Le malheureux marchait sur la voie près de la gare lorsqu'il fut frappé par un convoi qui allait à reculons sur une voie d'évitement. Le corps a été transporté au poste central de police afin de permettre aux voyageurs de l'identifier.

Des cochers de place disent que le défunt est un Canadien-français, car ils l'ont entendu parler, ce matin.

La chaleur affaiblit, mais la Salsepareille de Hood fortifie et renforce. 6

Nous ne pouvons trop recommander les cachets du Dr Demers contre les maux de tête, migraine, névralgie. Ils guérissent en cinq minutes et son inoffensifs. Exigez le nom sur chaque cachet. 196—m,M,j,v—n

NAVIGATION



LIGNE ALLAN

LIVERPOOL via MOVILLE

Service de la Malle Royale

DE LIVERPOOL.		DE MONTREAL.
30 Juillet	Pretorian	11 Juillet
2 Juillet	Bavarian	18 Juillet
9 Juillet	Ionian	25 Juillet
16 Juillet	Tunisian	1 Aout
23 Juillet	Parisian	8 Aout

Tunisian et Bavarian sont les plus grands et les plus beaux steamers de la route canadienne, 10,570 tonnes. Hélices jumelles.

Première Classe, $65 et plus suivant le steamer, la situation, et le nombre de personnes par cabine.

Deuxième Classe, Liverpool ou Londonderry, Bavarian, Tunisian ou Ionian, $40. Autres steamers, $37.50. Billets de retour à prix réduits.

Troisième Classe, Liverpool, Londres ou Glasgow, $25 ou $26; Paris, $32.

SERVICE DE GLASGOW

De New-York		De Montreal
	Sardinian	5 Aout
	Sicilian	12 Aout
9 Juillet	Laurentian	
16 Juillet	Numidian	
	Corinthian	29 Juillet

Première Cabine, $50 et plus. Deuxième Cabine, $35. Troisième Classe, $25.

S'adresser à H. et A. Allan, Montréal. 150-n

Paquebots de la Ligne Dominion

MONTREAL A LIVERPOOL.

*Southwark	11 Juillet	15 Aout	19 Sept.
*Canada	18 Juillet	22 Aout	26 Sept.
*Kensington	25 Juillet	29 Aout	3 Oct.
‡Dominion	1 Aout	5 Sept.	10 Oct.

BOSTON A LIVERPOOL.

Commonwealth	2 Juillet	30 Juillet	27 Aout
New England	9 Juillet	6 Aout	3 Sept.
Mayflower	16 Juillet	13 Aout	10 Sept.

AVONMOUTH DOCK ET BRISTOL
De Montreal

Indian	28 Juin	‡Iberian	18 Juillet
*Manxman	4 Juillet	‡Turcoman	31 Juillet

*Entrepot Frigorifique et air frais.
‡Entrepot Frigorifique.

Pour tous renseignements concernant le fret ou les passagers, s'adresser à "THE DOMINION LINE," 17 rue Saint-Sacrement, Montréal. 155-n

Una Belle Chevelure pour 25c

Il n'en coûte pas beaucoup pour entretenir vos cheveux. Un peu de "QUEENS" HAIR HELPER tous les jours, les renforcera, leur rendra leur couleur naturelle et les fera repousser forts et brillants. Chez tous les pharmaciens, 25 CENTS LA BOUTEILLE. A. D. MANN, angle des rues St Antoine et de la Montagne. (3)

Tél. Bell Est 244. Tél. Marchands 25.

LYMBURNER & MATHEWS

1957 et 1959 Rue Ste Catherine

Ingénieurs et Machinistes, Mouleurs Plaisseurs en Cuivre et Plaqueurs

Articles de table réparés et replaqués.

Vieilles Montres, Vieilles Pendules de Grand père, Vieille Bijouterie, Vieux Objets en argent, Vieilles Plaques de Sheffield achetés et vendus. R. Hemsley, Bijoutier. 255 rue St Jacques Montréal. 192-n

LA PANIQUE

S'EMPARE D'UNE FOULE QUI ASSISTAIT A UN ENCAN — PLUSIEURS ACCIDENTS.

Ottawa, 9—Hier, à l'ouverture d'une vente à réduction que fait M. Faulkner, rue Dalhousie, la foule devint si considérable que la circulation des tramways fut interrompue. Une jeune fille du nom de St Amant ayant fait une chute, se blessa sérieusement au visage et la panique se mit dans la foule. Plusieurs femmes et enfants tombèrent sans connaissance et la police dut intervenir.

BUREAU CENTRAL DE LA CHARITE

Le rapport du secrétaire du Bureau Central de la Charité pour juin contient les items suivants : nouveaux cas 99, comprenant 146 adultes et 141 enfants ; de l'emploi temporaire a été procuré à 615 personnes ; 26 ont été recommandées à des emplois permanents, 369 visites ont été faites, 6 personnes sans moyen d'existence ont été placées dans des Hospices d'une manière permanente, 6 mendiants ont été mis sur leur garde et 3 ont été retirés des rues, 15 indigents ont été rapatriés et 7 de ce nombre étaient des immigrants qui ont été rapatriés grâce à la courtoisie des officiers d'immigration du gouvernement ; 1363 personnes ont visité ce bureau pendant le mois, sur ce nombre 282 désiraient consulter le secrétaire au sujet du traitement à donner à certains cas. 31 rapports spéciaux ont été fournis.

Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses. 22

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

"IMPERIAL LIMITED" SERVICE RAPIDE trois fois par semaine entre Montréal et Vancouver, quittant la gare Windsor à 11.40 a.m., le DIMANCHE, le MERCREDI et le VENDREDI. Train transcontinental quotidien à 9.40 a.m.

ST ANDREWS SUR MER Service de Chars dortoirs. Des chars-dortoirs directs quittent Montréal, rue Windsor, à 7.25 p.m. les mardis et vendredis, pour St Andrews. Au retour départ de St Andrews, les lundis et mercredis, arrivant à Montréal à 8.05 a.m. le lendemain.

PORTLAND, OLD ORCHARD, Scarboro Beach, Etc. Service direct de chars salons et dortoirs. Les trains partent de la gare Windsor à 9.00 a.m. les jours de semaine, et à 8 p.m. tous les jours.

Bureau des billets de la ville et du télégraphe, 129 rue St Jacques à coté du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

"INTERNATIONAL LIMITED"

A 9.00 a.m. tous les jours, arr. à Toronto à 4.40 p.m., Hamilton 5.40 p.m., Niagara Falls, Ont. 7.05 p.m., Buffalo N.Y., 8.20 p.m., London 7.8 p.m., Detroit 9.30 p.m. et Chicago à 7.20 a.m.

Elégant service de café sur ce train.

PORTLAND, OLD ORCHARD ET LE BORD DE LA MER Service de chars palais et de chars dortoirs, directs. Quitte la gare Bonaventure à 8.00 a.m. les jours de semaine et 8.00 p.m. tous les jours.

SERVICE D'OTTAWA RAPIDE

Départ, 8.30 a.m., les jours de semaine ; 4.1 p.m., tous les jours.
Ar. Ottawa, 11.30 a.m., 7.10 p.m.

Excursions des Vacances. Ecrivez à l'agent du chemin de fer Grand Tronc le plus proche, ou allez le voir pour avoir une copie de 'Summer Tours' qui contient des renseignements précieux et intéressants sur les lieux et la manière de passer vos vacances.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE
137 rue St Jacques. Téléphones : Main, 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

NEW YORK CENTRAL & HUDSON RIVER R.R.

Les trains quittent la gare Windsor comme il suit

8.00 A.M. quotidien excepté le dimanche, **7.30 P.M.** quotidien — Pour tous les points des montagnes Adirondack, Malone, Utica, Syracuse, Rochester, Buffalo, Albany, New-York, et tous les points du sud.

8.00 A.M. excepté le Dimanche
9.25 A.M. excepté le Samedi et le Dimanche
9.45 A.M. le Dim. seulement
1.35 P.M. Samedi seulement
5.10 P.M. excepté le Dimanche
7.30 P.M. quotidiennement.
— Train local pour Chateauguay, Beauharnois, St Thimothée & Valleyfield.

Pour des billets, horaires, accommodation de chars Pullman et toutes autres informations, s'adresser au bureau de la ville.

180 RUE ST JACQUES.

H. J. HEBERT, Agent des Billets pour la Ville. F. E. BARBOUR, Agent général. 264—mjsv

Quand vous voulez avoir des en-tête de lettres, des en-tête de billets, des en-tête de comptes et des états de comptes demandez à votre imprimeur le

Windsor Mills Special

Un superbe papier pour écrire. 8-mjsv

A LOUER

De beaux et spacieux bureaux, dans la bâtisse de "La Presse," situés au premier étage. Ces bureaux sont chauffés, éclairés, etc. Pour plus de détails, s'adresser à l'Administration de "La Presse." 118 n



UN ENFANT QUI FAIT SES DENTS DOIT SUIVRE UN REGIME CONVENABLE ET NE PAS CHANGER D'ALIMENTS DURANT LES CHALEURS.

La dentition par elle-même cause rarement une maladie. Ce n'est que le changement de nourriture durant cette période qui cause du trouble et du danger. Quand on prend soin de nourrir l'enfant avec de la nourriture lactée qui donne la vie et des forces, le bébé se développera complètement et se maintiendra bien portant durant la période de la dentition.

Des milliers de lettres de reconnaissance provenant des mères de famille, parlent de l'existence de bébés qui ont été sauvés par l'usage de la Nourriture Lactée, après que toute autre forme d'alimentation avait été reconnue impropre à aider à l'accroissement de leurs corps. Il est inutile de faire usage de médicaments lorsque les mères de famille font usage de Nourriture Lactée pour nourrir leur bébé, car ce produit leur donne la vitalité dont ils ont besoin. Si votre enfant se fâche, est irritable, faible, soyez assurées, chères mères de familles, que vous pouvez lui rendre la gaîté et la force, en le nourrissant de Nourriture Lactée. Achetez-la chez votre pharmacien. Chaque boîte est garantie fraîche et pure. k

---

Feuilleton de LA PRESSE

La Main Coupée

TROISIEME PARTIE

46 Suite

Je frissonne rien que d'y penser.

—Un bobo de rien ! fit le major en achevant de rouler la bande de toile. Du repos, le pied étendu, et dans quelques jours, nous serons plus guillerette que jamais.

—Cela m'epprendra à vouloir patiner, n'est-ce pas, monsieur le major ? dit la jeune fille dans un léger rire.

Voilà comment les enfants qui désobéissent sont punis.

—Ce n'est pas de votre faute, intervint vivement le soldat, c'est votre patin...

—Pardi ! grommela le médecin, et si je connaissais le b...... fichu animal qui a fait ce beau coup-là, je lui collerais huit jours pour lui apprendre à savoir mettre une courroie.

Là, voici ce joli peton blanc bien entortillé.

Il s'agit à présent de vous transporter chez vous ; est-ce loin ?

—Non, sur la place des Carmes, à dix minutes d'ici, tout au plus.

—Ce sont dix minutes de trop, car vous ne pourrez jamais faire un pas ; il faudrait une voiture.

Une personne présente offrit la sienne, et tandis qu'Annetta remerciait encore le major, celui-ci ordonna au soldat Grandcamp de porter la jeune fille jusqu'au coupé qui stationnait sur le quai.

Mlle Clothilde ne pouvait dire un mot tant sa stupeur était profonde.

Elle suivait machinalement des yeux tout ce manège, et marcha derrière Grandcamp d'un pas automatique, semblant vivre un cauchemar.

Langogne, en apercevant sa filleule dans ce bel état, avait essayé un grognement aussitôt réprimé par un geste de supplication que lui fit Annetta.

Alors, ne pouvant tempêter, il fit comme l'institutrice, il se tut et laissa aller les choses.

Quelques secondes plus tard, du reste, la fillette était commodément installée dans un riche coupé.

Le major lui posa le pied sur la banquette qui faisait vis-à-vis, et comme il restait de la place, les parents supposés d'Annetta s'assirent auprès d'elle.

—Puis-je vous être utile à quelque chose, monsieur ? demanda à Langogne le soldat Grandcamp, à la minute où l'équipage allait s'ébranler.

—De rien, merci, jeta le bonhomme d'un ton sans réplique.

Puis, avec un geste sec, il fit claquer la portière.

Le coupé fila, rapide.

Il était déjà loin que Grandcamp demeurait encore à la même place.

On eût dit qu'il avait été soudain changé en statue.

Mais un remous de la foule qui se dispersait, la fête terminée, le poussa brusquement en avant.

Il tendit les bras, perdant l'équilibre, et le mouvement qu'il fit rendit au jeune homme la notion de la réalité.

Alors il se secoua ; l'air de la nuit le glaçait, et il prit sa marche vers la caserne des Carmes, car minuit allait sonner.

Passé cette heure, le soldat serait consigné s'il n'était point rentré au quartier.

Or, Grandcamp ne tenait pas à être puni, cela l'eût privé de sortie, et chaque jour, il aimait se rendre à deux pas de la caserne, dans une gentille petite maison dont la façade Nord donnait sur la place des Carmes et la façade Sud sur un jardin qui paraissait immense, car de simples haies peu hautes le séparaient des jardins voisins.

Là, une femme douce et tendre attendait sa venue, et son visage pâle en apercevant le militaire s'éclairait d'une lueur de joie.

Grandcamp savait qu'il était l'unique bonheur de cette chère créature et il eût souffert autant qu'elle de rester un jour sans la voir.

Depuis quatre mois, le jeune homme, notre ami Henri Gérard, était sous les drapeaux.

Au régiment, il portait ce qu'il croyait être son nom véritable, il s'appelait Maxime Grandcamp ; mais pour celle qui lui avait servi de mère il était, il resterait toujours Henri.

Les camarades du conscrit, vexés qu'il ne voulût pas être des leurs quand ils organisaient des parties le dimanche, se moquaient avec des sous-entendus malveillants des assiduités du jeune homme auprès de cette dame en noir, si jolie encore, et prétendaient qu'il n'allait pas s'enfermer chaque dimanche, dans sa maison, sans motifs.

Jusque-là, jamais Henri n'avait daigné répondre à ces plaisanteries de mauvais goût, car de deux choses l'une, ou il s'en fâcherait, ou il lui faudrait donner des explications, raconter ce qu'était pour lui la mystérieuse Mme Gérard.

Et cela, il ne le voulait pas...

C'est pourquoi, Henri se contentait de hausser les épaules quand on lui demandait à son entrée dans la chambrée, d'où il venait.

Ce soir-là, le soldat n'eut point à écouter ces sornettes, car tous ses camarades dormaient bruyamment.

Il vint à tâtons auprès de son lit, et se déshabilla dans l'obscurité.

Bientôt, il était au chaud, sous ses couvertures, et, demeurait les yeux yeux grands ouverts, l'esprit envolé sur l'aile du rêve gracieux qui le charmait tout éveillé.

A côté de lui, son voisin de lit ronflait à la manière d'un tuyau d'orgue.

Ses nasillements étaient tels même, qu'ils s'entendaient à l'extrémité de la vaste chambre.

Henri pensait à tout autre chose qu'à dormir; il ne se sentit point incommodé par ce ronflement sonore mais les pauvres troupiers, ses camarades, fourbus par une longue journée d'exercice, voulaient profiter sans en perdre une seconde, de leurs courtes heures de repos.

Bientôt la chambrée retentit de cris furieux au milieu desquels s'éveilla le pauvre diable de ronfleur.

Et des exclamations indignées partaient de tous les coins, agrémentées d'un vocabulaire particulier aux soldats, auxquels les expressions choisies ne sont pas précisément habituelles.

— Hé! Cloquart! bougre d'abruti, vas-tu remiser ton baryton!...

— A la porte le souffleur de pois!

— Eh! va donc! casse ton tuyau d'orgue!

— Dis-moi ma vieille, ajoutait un cavalier dont le caractère était plus pacifique, tu devrais te faire porter pour la musique, ça t'irait comme un gant, et tu remplirais à la satisfaction générale, l'emploi de contrebasse....

Le cavalier en question, Onésime Cloquart demeurait ahuri par ces quolibets qui partaient en fusée et lui tombaient sur le crâne dru comme grêle.

Un des hommes avait allumé son rat de cave, et la scène maintenant était éclairée vaguement par sa lueur jaunâtre et vacillante.

Henri, lui, demeurait impassible; il ne disait rien.

Depuis son arrivée au régiment, il en avait vu bien d'autres, car Dieu sait si les pauvres conscrits sont bernés!

D'ailleurs le jeune homme s'absorbait bien trop dans une pensée unique pour prêter la moindre attention à la scène burlesque qui se passait.

Couché sur le dos, les yeux ronds dans une face rougeaude de pleine lune, Onésime Cloquart ouvrait la bouche pour parler, mais dès qu'il essayait d'articuler une syllabe, sa voix était couverte par un bruyant concert de lazzis et de coups de sifflet.

— Faut le passer en couverte! déclara le brigadier de la chambrée.

Cet avis eut des amateurs, mais il fallut y renoncer, car Henri, d'une voix paisible, déclara :

— Mes amis, vous faites trop de tapage, vous allez réveiller les sous-officiers qui couchent dans la chambre voisine et vous attraperez la salle de police....

— Il a raison, opina un des hommes, vaut mieux dormir...

— C'est ça, fit-on de toutes parts.

Et comme par enchantement le rat de cave s'éteignit.

Cinq minutes plus tard, Onésime Cloquart ronflait de nouveau.

Alors son voisin de gauche se leva, on vit son ombre blanchâtre marcher avec précautions.

Il alluma une chandelle, et ses camarades qui ne sommeillaient pas encore, constatèrent, avec, dans leurs draps, des rires étouffés, qu'il se livrait à une singulière besogne.

Il prit son quart — (le quart est un gobelet semblable à ceux qui pendent contre les fontaines Wallace)—et passa dans l'anse du gobelet une mince ficelle.

Ensuite, il suspendit le tout au-dessus de la tête du ronfleur, de manière à ce que le quart pût contenir environ son tiers d'eau.

Cette eau, c'est avec des précautions infinies que le loustic la versa.

Après quoi, il enflamma un morceau de papier et l'approcha des ficelles qui lentement prirent feu.

Les autres pouffaient, tandis que rapidement, il se fourrait sous ses couvertures.

Tout d'un coup, la ficelle se rompit, et le gobelet d'eau chut sur le nez du pauvre Onésime.

—Quoi ! qu'est-ce que c'est ? Présent ! bégaya le malheureux garçon, en se dressant sur son lit.

Ce fut un concert de rires homériques qui l'accueillit, et il dut tout piteux essuyer l'eau dont son visage était inondé.

Ses draps aussi en avaient reçu...

—Madoué ! c'est bien froid ! fit le pauvre diable horriblement vexé, mais n'osant trop se plaindre car il avait conscience de sa faiblesse.

—Souffle dessus et ça séchera ! lui cria-t-on.

Onésime, cependant, voyant son lit tout mouillé, sentit la colère lui monter à la tête par bouffées.

Quoique poltron de nature, il sortit de ses gonds au point d'invectiver les mauvais plaisants à qui il devait cette farce d'un goût douteux.

Il n'avait pas prononcé trois paroles que les traversins lui pleuvaient dessus, ainsi du reste que les injures.

Un des cavaliers même, se croyant très spirituel, trouva qu'un traversin était insuffisant pour molester le souffre-douleurs de la chambrée, ce que pensant, il lui lança une de ses lourdes bottes.

Au talon de celle-ci se trouvait naturellement un éperon dont la molette déchira le visage du malheureux.

Le sang coula...

Cette fois à bout de courage, Onésime Cloquart se jeta sur son lit et se mit à sangloter.

—Maman ! maman !

Ce qui n'eut pour conséquence que de lui attirer un redoublement de grossièretés.

Henri tout d'abord avait supporté avec patience cet assourdissant vacarme.

Tant qu'on riait, il n'avait rien à reprendre, mais lorsqu'il vit le pauvre Cloquart blessé, il n'y tint plus.

Interpellant le farceur, cause de tout ce mal, il lui reprocha sa sotte conduite.

—Oh ! là, là, ricana celui-ci de quoi que tu te mêles toi, espèce de bleu ?

Prends garde ou je t'en ferai une meilleure... J'en sais qui te forceront à rire jaune, espèce d'idiot !

Tiens ! t'es plus bête qu'nésime !...

—Cloquart, il a une couche tout de même fit un autre.

—Laissez ce garçon tranquille, Gervais, dit sévèrement Henri, car je vous préviens qu'à la moindre chose risquée contre lui, c'est à moi que vous aurez affaire.

—De quoi, de quoi !... grasseya le nommé Gervais, un loustic comme on dit au régiment, de quoi ? mossieur veut se mêler de c'qui l'arregarde pas à c't'heure !...

Eh ! ben monsieur t'as pas peur...

Faudrait voir alors à numéroter tes abatis...

Pour toute réponse, le jeune homme haussa dédaigneusement les épaules.

Ce que voyant, Gervais furieux, sauta en bas de son lit et enfila son pantalon avec rage.

Puis, pieds nus, sous le regard gouailleur de ses compagnons attentifs à la scène qui, de plaisante, devenait tragique, il s'approcha du lit d'Onésime Cloquart, et leva la main sur lui.

Le pauvre diable tremblait de peur, et de crainte aussi pour ce qui allait arriver à ce brave Grandcamp, son compagnon de lit.

—Regarde, bleu ! faisait l'agresseur d'Onésime avec menace, regarde celui que tu défends...

A suivre

Tue les Punaises

une application du Poison Liquide de LYONS suffit. Coûte 25c le gros flacon. Votre argent remis s'il ne donne pas satisfaction. Chez les marchands ou chez John T. Lyons, angle Craig et Bleury, et 2453 rue Ste Catherine. 195—mjs sw

ECHANTILLONS DE LINGERIE BLANCHE

La Cie S. Carsley, Limitée, s'est procuré plusieurs lots d'échantillons provenant de manufactures, qu'elle offre en vente à de grandes réductions sur les prix réguliers. Les abonnés de ce journal qui ne liront pas l'annonce de cette maison, ignoreront beaucoup de choses qui ne manqueraient pas de les intéresser.

SAGE PREVOYANCE

Nos organes les plus délicats et les plus exposés aux influences extérieures sont ceux des voies respiratoires. Au moindre trouble qui s'y produit, il faut prendre du BAUME RHUMAL. 206

SPORT

Encore une Bonne Journée de Courses

BIVOUAC ET ALEX D. VICTORIEUX — DEMAIN, LE FREE FOR ALL — LES DEUX PROCHAINES PARTIES DE CROSSE.

CHEVAUX TROTTEURS

ENCORE UNE JOURNEE POUR LES CHEVAUX CANADIENS

BIVOUAC ET ALEX. D., REMPORTENT LES PRIX

UNE FOULE ENORME ENCOMBRENT LE PARC DELORIMIER

Une foule énorme a assisté hier après-midi aux courses données au parc Delorimier. A vrai dire le sport n'a pas été aussi passionnant, aussi excitant que lors de la première journée de la réunion, car les deux classes furent gagnées l'une et l'autre en trois épreuves consécutives.

Alex. D., propriété de M. A. Langevin, battit tous ses concurrents dans la classe de 2.30, et Bivouac remporta une victoire facile dans la classe de 2.14. Nombre de connaisseurs comptaient sur Black Joe pour faire la lutte à Bivouac, mais il se comporta très mal dans la première épreuve et fut distancé.

Charlie C. et Black Thorn se disputèrent la deuxième place avec un acharnement inouï. Charlie C. l'emporta à la fin.

Guy Miller, de Newport, arriva deux fois deuxième dans la classe de 2.30, et les juges croyant qu'il pouvait faire mieux, changèrent le conducteur du cheval et le remplacèrent par le Père Poirier. Il se fit alors une foule de paris sur Guy Miller, le public croyant que le cheval dirigé par son nouveau conducteur, ne manquerait pas d'arriver premier. Une cruelle déception attendait le public, Guy Miller arriva septième, et tout l'argent risqué sur ses chances fut perdu.

Il nous fait plaisir de constater que l'organisation est parfaite. Tout marche à la perfection et nous n'avons que des éloges à adresser aux locataires du Parc.

Les courses se terminèrent à 5 heures, et chacun put revenir à bonne heure pour le souper.

SOMMAIRE

Classe 2.30, trot, bourse de $300 :

Alex. D., b.g., A. Langevin, Montréal	1	1	1
Guy Miller, H. B. Stewart, Newport, Vt.	2	2	7
Little Rose, Jos. Charest, Montréal	3	5	2
Mozart, A. Maloney, Montréal	5	6	3
Dick Brino, Newport Stock Farm	6	3	5
Montréal Girl, F. St Vincent, Montréal	4	7	4
O. Bed, H. Daoust, Montréal	7	4	6

Temps — 2.27¼, 2.27½, 2.28.

Classe 2.14, trot et amble, bourse de $300 :

Bivouac, J. Girard, Montréal	1	1	1
Charlie C., Chas. Charters, Montréal	2	5	2
Black Thorn, D. Dwane, Toronto	3	2	3
Sir Knight, J. W. Lyons, Hanowville	4	3	4
Maggie Stamford, A. H. St Amour, Ottawa	5	4	d
Black Joe, M. McDonald, Côte St Paul	d		

Temps — 2.22¼, 2.22, 2.19.

Le programme pour demain sera extrêmement intéressant. Il comprend la classe de 2.24 dans laquelle il y aura de 10 à 12 partants, et le free for all pour lequel cinq chevaux sont inscrits. Ce sont :

Don, 2.07¾.
Turpin S., 2.09½.
Milo S., 2.11¼.
Bivouac, 2.14¼.
Jack Joe, 2.14¼.

Le public aura l'avantage de voir Bivouac donner la mesure de sa force. Il devra en effet faire de son mieux pour battre ses concurrents.

M. Girard, que nous avons rencontré, hier soir, paraît très confiant, et croit que Bivouac aura raison de ses adversaires.

COURSES DE DIMANCHE AU PARC ROYAL

La matinée de courses qui aura lieu dimanche au Parc Royal, s'annonce sous les plus heureux auspices, et promet de remporter un grand succès.

La classe de 2.25 réunira selon toute apparence un nombre considérable de partants, et fournira certainement une course très contestée.

L'événement par excellence de la journée sera cependant la course de 6 milles entre A. Dufault, et le fameux Marchand. Ce dernier a la réputation d'être le meilleur coureur du pays sur longues distances, et il aura occasion de le prouver le 12 après-midi.

Les deux hommes feront douze fois le tour de la piste.

On s'attend à une lutte sensationnelle.

COURSES A SAINT-REMI

Voici le programme des courses au trot qui auront lieu lundi et mardi, 13 et 14 juillet, à Saint-Rémi :

LUNDI, 13 JUILLET

	Bourses
Classe de Green, pour tous chevaux qui n'ont jamais payé d'entrée dans la classe de 3 minutes, ni dans d'autres classe plus hautes	$40.00
Classe 2.40	50.00
Classe 2.27	75.00

MARDI, 14 JUILLET

	Bourses
Classe 3 minutes	$50.00
Classe 2.30	50.00
Ouvert à tous, Free for all	85.00

5 entrées, 4 trottants.

SEANCE D'EQUITATION AU MONTAGNARD

Les amateurs du sport hippique seront témoins d'un spectacle intéressant ce soir au Montagnard.

Le programme sera varié et nombre de cavaliers y prendront part.

Ces séances deviennent plus intéressantes tous les jours.

NOTES DE SPORT

Water Boy, propriété de J. B. Haggin, a gagné hier le Brighton Handicap et a établi un nouveau record pour la distance. Son temps pour 1¼ mille a été de 2.03 1-5.

La course est pour une bourse de $18,-590.

Le yacht Thorella a encore affirmé hier après-midi sa supériorité sur l'Osma et le Trident, les battant dans trois courses consécutives.

Une rencontre a été arrangée entre Tom Donnelly, de Dublin, et Pat Rooney. La rencontre aura lieu le 2 août à Maisonneuve, et sera pour un pari de $100.

MONTREAL REMPLACERAIT WORCESTER DANS LA LIGUE DE L'EST

Il est maintenant rumeur que Montréal remplacerait Worcester dans la Ligue de l'Est. Worcester est décidé à vendre sa franchise pour n importe quel prix. Même si personne ne l'achète, le club cessera de jouer dans un avenir rapproché.

Le club de baseball McCready s'est rencontré samedi dernier avec le club Strathcona, sur le terrain de ce dernier, et l'a défait par un score de 11 à 7.

Tous les joueurs se sont distingués tant au bâton qu'au champ.

Score par inning :

		R.	H.	E.
McCready	103002302—	11	18	4
Strathcona	010100104—	7	10	7

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	Per-centage
McCready	3	0	1,000
Y. M. C. A.	3	1	750
Argyle	2	1	666
Jubilee	2	2	500
Strathcona	1	3	250
Crescent	0	4	000

Grande partie de baseball samedi prochain, entre le club McCready et le club Jubilee, au Parc Mascotte, à 3 heures.

LACROSSE

CHARLEY CHITTY SERA REFEREE SAMEDI

Le referee pour la partie de samedi à Maisonneuve, entre Le National et les Shamrocks, sera Charley Chitty, du club Montréal.

Le club irlandais a eu hier soir une bonne pratique préparatoire à cette joute. Le National, de son côté, ne reste pas oisif, et se prépare à faire bon accueil à ses adversaires. Si les joueurs font tout leur possible, les Shamrocks n'auront pas une sinécure. La rencontre devrait être une intéressante exhibition du jeu national.

BRANTFORD BAT OSHAWA PAR 9 A 1

Brantford, 9 — La partie jouée ici hier après-midi entre Oshawa et Brantford a résulté en une victoire pour les champions. Le score a été de 9 à 1. La partie a été intéressante du commencement à la fin, et le jeu n'a pas été rude.

L'assistance n'était pas très nombreuse.

MASCOTTES vs SHAMROCK II

Les nombreux amis du Mascotte se réjouiraient s'ils avaient assisté aux pratiques du club cette semaine. Tous les joueurs ont la détermination de vaincre peinte sur la figure, et à les voir pratiquer ainsi, on se croirait plutôt témoin d'une joute avec un club rival.

Les deux frères Dupras se sont surpassés.

Il est temps que la deveine abandonne nos clubs canadiens-français, et nous espérons que le National, samedi, et le Mascotte, dimanche, sauront enfin triompher de leurs adversaires et ramener la confiance parmi leurs admirateurs.

Il est question dans les cercles sportifs de cette ville, d'arranger une série de parties entre le Mascotte, le Canadien, le Shamrock II et les Hochelaga, et le club qui sortira vainqueur remportera en plus du titre de champion intermédiaire, du Canada, un magnifique trophée, emblème de ce glorieux titre, qui serait présenté par la ligue senior, afin d'encourager notre jeu national parmi les jeunes.

La partie de dimanche serait, paraît-il, l'inauguration de ces joutes. Ce ne sont que des rumeurs, mais nous applaudissons de tout coeur à ce projet, et nous sommes certains que cela aurait un bon effet sur nos jeunes.

Le 19 courant, c'est-à-dire le dimanche qui suivra la partie Mascotte-Shamrock, le Canadien de St Henri viendra comme l'an passé disputer la victoire aux Mascottes. On se rappelle les luttes homériques de l'an passé entre ces deux clubs.

Les amateurs de crosse verront avec plaisir dimanche la réapparition de Minnie Larocque sur les rangs du club ; il est retiré au bercail et prend sur l'équipe la position qu'il n'aurait jamais dû laisser. C. Saint-Aubain remplacera Desrosiers et Allard sera remplacé par Minnie Larocque.

BASE BALL

LA PARTIE NATIONAL - MASCOTTE

Tout fait prévoir une grande partie pour dimanche prochain, lorsque le National et les Mascottes se rencontreront à Maisonneuve.

La rivalité entre les deux clubs est très grande et chacun fera un effort suprême pour gagner. Des gens qui ont vu le pitcher Nolan à l'oeuvre la semaine dernière disent qu'il est réellement très fort.

PARTIES DE LA LIGUE NATIONALE

A Pittsburg :

		R.	H.	E.
Pittsburg	03000002x—	5	11	0
Brooklyn	00010000—	0	2	1

Batteries — Kennedy et Smith ; Schmidt et Ritter. Umpire, Johnstone. Assistance, 2,585.

A Cincinnati :

		R.	H.	E.
Cincinnati	00020043x—	8	15	1
Boston	102010300—	6	12	1

Batteries — Phillips et Bergen ; Pittenger, Willis et Moran. Umpires, Moran et Holliday. Assistance, 1,500.

A St Louis :

		R.	H.	E.
S Louis	000100112—	5	8	6
New-York	000401041—	10	9	0

Batteries — Murphy et Ryan ; McGinnity et Bowerman. Umpire, Emslie. Assistance, 1,350.

A Chicago :

		R.	H.	E.
Chicago	010140001—	7	10	3
Philadelphie	020020010—	5	8	3

Batteries — Lundgren et Kling ; Fraser, Roth et Dooin. Umpire, O'Day. Assistance, 1,100.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	Pour cent
Pittsburg	48	21	696
New-York	41	23	641
Chicago	40	29	580
Brooklyn	33	32	508
Cincinnati	32	31	508
Boston	27	38	415
St Louis	23	45	338
Philadelphie	20	45	308

LIGUE AMERICAINE

A Boston :

		R.	H.	E.
Boston	00040020x—	6	7	2
Chicago	100000000—	1	6	2

Batteries — Winter et Criger ; Altrock et McFarland. Umpires, Flaherty et Young. Assistance, 4,500.

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
Cleveland	000030000—	3	5	2
Philadelphie	000002211—	4	8	1

Batteries — Moore et Abbott ; Bender et Screeck. Umpires, Hassett. Assistance, 4,919.

A New-York :

		R.	H.	E.
St Louis	000200130—	6	9	6
New-York	010000000—	1	5	3

Batteries — Suthoff et Kahoe ; Chesbro et O'Connor. Umpire Sheridan. Assistance, 1,920.

A Washington :

		R.	H.	E.
Washington	200000300—	5	13	1
Detroit	200300002—	7	8	1

Batteries — Patten et Kittredge ; Kitson, Deering, Donovan et McGuire. Umpire, O'Loughlin. Assistance, 1,100.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	Par cent
Boston	43	24	642
Philadelphie	39	28	582
Cleveland	34	30	551
New-York	30	30	500
Chicago	31	31	500
Detroit	30	32	484
St Louis	28	32	467
Washington	18	46	281

LIGUE DE L'EST

A Providence :

		R.	H.	E.
Buffalo	310101130—	10	19	0
Providence	000100000—	1	4	2

Batteries — McGee et Laporte ; Conn et Diggins. Umpire, Brown.

A Jersey City :

		R.	H.	E.
Jersey City	111000100—	4	11	6
Baltimore	010120200—	6	12	2

Batteries — Barnett et McManus ; Burchell et Robinson. Umpire, Latham. Assistance, 1,200.

A Worcester :

		R.	H.	E.
Worcester	10000112x—	5	9	1
Toronto	000130000—	4	8	1

Batteries — Pappalau et McCauley ; Wolfe, Kissinger et Toft. Umpire, Kelly. Assistance, 346.

A Newark :

		R.	H.	E.
Newark	01000202x—	5	11	1
Rochester	000000000—	0	4	2

Batteries — Pardee et Tiery ; Mills et Fuller. Umpire, Swartwood. Assistance, 600.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P. C.
Buffalo	40	16	714
Jersey City	40	18	702
Toronto	32	25	561
Newark	30	27	526
Baltimore	28	30	483
Worcester	25	34	424
Rochester	20	38	333
Providence	18	42	295

BATTU EN TROIS ASSAUTS

Butte, Montana, 9 — Joe Walcott a mis vendredi soir dernier, Moïse Lafontaine, hors de combat en trois assauts. Lafontaine est le champion welter weight du Nord-Ouest.

Les jeunes Ontario ont défait les Plessis, par un score de 9 à 0 et les Sainte-Marie, par 16 à 2.

Les Ontario lancent un défi aux clubs suivants : Saint-Léon, Gain Indépendants, Amateur.

Informations chez H. Bérard, 431 rue Gain.

Les Amateurs ont remporté une brillante victoire sur les Sainte-Catherine II, par un score de 22 à 10.

Sam. White s'est distingué au bâton en faisant un homa run.

Les Gloria II ont remporté une brillante victoire sur les Erables, les battant par un score de 8 à 5. Les joueurs des deux côtés se sont distingués au champ et au bâton.

Score par inning :

Gloria II	102012011—	8
Erables	100201010—	5

Les Gloria II aimeraient à arranger une partie avec les Beaver Indépendants ou Shamrocks, pour dimanche. Elle serait jouée sur le terrain des premiers.

Pour informations, s'adresser au capitaine Alphonse Bousquet, 557 rue Droiet.

Dimanche, 5 juillet, le club Montagnard est venu rencontrer le club Terrebonne.

Après une partie très mouvementée, la victoire est restée au Terrebonne, par un score de 16 à 12.

Score par inning :

Montagnard	021300420—	12
Tererbonne	64010410x—	16

Le club Saint-Pierre a gagné sa deuxième partie en battant le jeune National, par un score de 25 à 20, devant une assistance de 200 personnes.

Le club lance un défi au Berri II pour le 12 juillet.

Le Saint-Pierre II a défait les jeunes Laval par un score de 13 à 8.

Milot, Landry et Brodeur se sont distingués.

Ce club lance un défi à tous les clubs dont les joueurs ne sont pas âgés de plus de 13 ans.

Le Saint-Pierre est prêt à jouer pour un enjeu.

Informations chez le capitaine Victor Barck, 637 rue Sanguinet.

Il vient de se former un nouveau club qui portera le nom de Duvernay Indépendant. Ce club lance un défi aux Saint-Pierre, aux jeunes National, aux Saint-Denis II et au Capital.

Delorme nous envoie la liste de ses tours de force pour le concours qui aura lieu le 4 août, à Valleyfield. La voici :

1. Lever une barre à sphères au bout des bras sans toucher aucune partie du corps.
2. Lever d'un seul élan et sans arrêt, un haltère au-dessus de la tête.
3. Lever trois poids, l'un après l'autre, à la manière de Ronaldo.
4. Lever un poids au bout du bras, se baisser, et en ramasser un autre.
5. Lever un poids au bout du bras, se coucher et se relever.

Sans avoir vu M. Provost, je suis certain de remporter la victoire le 4 août prochain, à Valleyfield.

Le jeune club Capital a défait les fameux Winners, par un score de 31 à 7.

Noms des vainqueurs :

A. Homier, c. ; A. Gauthier, p. ; E. Maillet, 1 b. ; Jos. Vézina, 2 b. ; A. Cousineau, s.s. ; J. Latreille, 3 b. ; L. Beaudette, l.f. ; E. Lambert, c.f. ; H. Demers, r.f.

Score par inning :

Capital	312564127—	31
Winner	401000002—	7

Ce jeune club, dont les joueurs ne sont âgés que de 15 ans, lance un défi au jeune club Victoria Indépendant.

Pour informations, s'adresser à Eugène Lambert, 330 Hôtel de Ville.

Les Shamrocks ont joué dimanche dernier sur leur terrain avec les Richmond.

Ces derniers n'ont pas pu, comme beaucoup d'autres clubs, arrêter les Shamrocks dans leur marche triomphante vers le championnat des jeunes clubs.

Les Richmond, voyant qu'ils ne pouvaient frapper les balles du pitcher Denis, ont abandonné la partie à la troisième inning, alors que le score était de 24 à 2 en faveur du Shamrock.

L'équipe se composait de Dépatie, c. ; Denis, p. ; Labelle, 1 b. ; Duckett, 2 b. ; Houle, s.s. ; Bédard, 3 b. ; Goyer, l.f. ; Bourgoin, c.f. ; Duckett, r.f. ; capitaine, T. A. Bérubé.

Saint-Eustache, 7 — Dimanche, le 5 juillet, le Saint-Eustache, club de la Ligue du Nord, a joué une partie d'exhibition avec le Star, de Montréal.

Le score fut de 15 à 1 en faveur du Saint-Eustache.

Voici le score par inning de la partie du 28 juin avec Sainte-Scholastique :

Sainte-Scholastique	000020001—	3
Saint-Eustache	001031013—	9

Le club Ernest est allé dimanche dernier rendre visite au club de baseball Laval, de St Vincent de Paul, et a été défait par un score de 13 à 9. Les joueurs des deux équipes ont fait merveille. Ceux qui se sont distingués, sont F. St Louis, E. Prévost et A. Auclair, et A. Lemay, H. Audette et R. Beaudoin.

Les joueurs suivants étaient dans les rangs du club vainqueur : F. St Louis c., E. Prévost p., A. Auclair 1b., A. Marleau 2b., V. Dansereau s.s., A. Larrivée 3b., Z. Sigouin l.f., N. Jolicoeur c.f., P. Sigouin r.f.

M. J. H. Reynolds, gérant du club Ernest, remercie les membres ainsi que les amateurs du club Laval pour la manière dont le club qu'il représente, a été reçu.

Une intéressante partie de baseball a été jouée devant une assistance de trois cents personnes, entre les Wild Rose, de Lachine, et les Davidson, d'Hochelaga, sur le terrain des premiers. La partie fut contestée jusqu'à la septième inning, alors que le score était de 10 à 10. Les Davidson vinrent au bâton et enregistrèrent quatre points ce qui leur donna la victoire, par un score de 14 à 10.

Noms des vainqueurs : A. Richard c., A. Desjardins p., O. Martineau 1b., M. Savard 2b., R. Germain 3b., H. Savard s.s., Jos. Bouchard r.f., E. Tremblay c.f., A. Robert l.f.

Les Davidson acceptent le défi des Côtes des Neiges, pour dimanche, sur le terrain des Davidson, pour un enjeu. A. Desjardins, 106 Davidson.

Le club de tir Hochelaga a donné un second concours dimanche, le 5 juillet, devant une assistance de deux cents personnes.

Ceux qui se sont distingués sont B. Couture, J. Moineau, P. Couture.

St Jérôme, 7 — Mercredi, 1er juillet, le St Jérôme est allé rencontrer le club Lachute, sur le terrain de ce dernier.

Nos amis sont allés prendre une éclatante revanche de leur défaite du dimanche précédent. Bien qu'un des meilleurs joueurs de notre club se soit fait sérieusement blessé dès la deuxième inning, la partie n'en a pas moins démontré la faiblesse du Lachute. Un seul coup d'oeil sur le détail de la partie le fait voir. Ce qui demontre que ce ne sont pas toujours ceux qui parlent le plus qui font la meilleure besogne.

Voici les noms des joueurs :

St Jérôme — A. Gibault c., W. L'Espérance p., Brissette 1b., Pilon 2b., Matte 3b., Martel s.s., Langlois l.f., Granersy c.f., Lorrain r.f.

Lachute — Thorn c., Laliberté p., Valois 1b., Lalonde 2b., Dallaire 3b., Lemire s.s., Séner l.f., Gibault c.f., Ladouceur r.f.

Voici le détail de la partie :

St Jérôme	412102256—	23
Lachute	201000013—	7

Dimanche, le St Jérôme est allé à Ste Thérèse, se mesurer avec le club local. St Jérôme s'est fait battre par un score de 3 à 11. Nous donnerons les détails plus tard.

Le club de baseball de Chambly s'est rencontré dimanche dernier avec l'équipe de Saint-Basile. Nos amis du Canton ont remporté une victoire signalée.

Le club jeune Saint-Lambert accepte le défi des jeunes Bordeaux.

Ecrire à L. Trudeau, Saint-Lambert.

Sainte-Marie vs Saint-Jacques, dimanche. Informations chez O. Sylvestre, gérant, 12 avenue Mercier.

LIGUE DE CROQUET MONT-ROYAL

Voici le résultat des parties de croquet jouées samedi entre les clubs de la Ligue Mont-Royal :

Saint-Denis, 5 ; Libéral, 1.
Lafrance, 4 ; Montréal, 2.
Juges, V. Fournier et A. Caron, du Montagnard.

Le club Saint-Laurent a défait dimanche les Indépendants, de Montréal, par un score de 5 à 3.

Noms des vainqueurs :

E. Lamer, p. ; H. Laurin, c. ; T. Boucher, 1 b. ; H. Gohier, 2 b. ; G. Richer, 3 b. ; H. Cousineau, s.s. ; J. Mantha, l.f. ; V. Provost, c.f. ; L. Lecavalier, r.f. ; A. Lebel, substitut.

SAVEZ-VOUS

Qu'un homme faible ne peut vivre, lorsqu'il ne peut acquérir des forces et de la santé en portant ma CEINTURE ELECTRIQUE ?



Je ne puis me rendre compte comment on peut douter de la valeur de l'électricité comme générateur de vitalité, quand on s'arrête un instant pour penser à ce que ce fluide accomplit en d'autres cas. C'est une puissance motrice ainsi qu'on le sait positivement. Or je prétends que la dite électricité peut agir admirablement sur le corps humain, si elle est appliquée convenablement, et je prouve mon assertion en signalant 50,000 guérisons qui ont été accomplies durant mes vingt années d'expérience.

Mes client disent que j'emploie l'électricité convenablement, et, certes, ils doivent le savoir, puisque je les ai guéris.

Ma Ceinture Electrique guérit la débilité nerveuse, les désordres de l'estomac et des reins, les douleurs rhumatismales et la faiblesse générale après que tous les autres agents employés ont failli à cette tâche.

On la porte autour de la taille pendant le sommeil ; on sent alors la bienfaisante chaleur du courant, qui, je le garantis, ne brûle pas, car j'ai détruit ce défaut au moyen de mes électrodes coussinets. Tant que ce courant se répand dans votre organisme, vos forces augmentent constamment et au bout de quelques semaines celui qui suit ce traitement se sent ainsi qu'un nouvel homme.

Je puis donner à un homme qui est maigre, chétif, apparemment mal nourri, au moyen d'un courant électrique que chaque nuit je fais passer dans son organisme pendant des mois, en y ajoutant l'exercice convenable pour en faire bénéficier les muscles et les tissus, je puis, dis-je, lui donner le double de ses forces, ajouter vingt-cinq lbs à son poids, augmenter sa vitalité et restaurer sa santé et sa force. Ceci je l'ai fait souvent. Regardez les hommes qui ont porté ma ceinture et vous verrez des hommes forts, des hommes puissants et dignes de confiance, des hommes qui se respectent et sont respectés et admirés par leurs concitoyens.

Mes Guérisons prouvent la vérité de mes arguments.

Mme A. Masson, Ottawa, Ont., écrit : — Je vous envoie un mot pour vous donner de mes nouvelles ; je suis bien satisfaite de votre Ceinture électrique, la première fois que je l'ai mise je me suis sentie soulagée, je suis aussi bien mieux de mes reins et je me sens beaucoup plus forte.

M. Jos. Matthé, Cranbrook, C. A., m'écrit ceci : — Je suis très content d'avoir fait usage de votre Ceinture merveilleuse, car depuis un mois que je la porte, je me sens beaucoup mieux. Les écoulements ont diminué et les douleurs dans les reins et l'estomac ont complètement disparu, et je suis aujourd'hui aussi fort que je l'étais avant ma maladie. Recevez mes remerciements et mes souhaits de succès.

A ceux qui doutent je dis : Ecartez ces témoignages. Je ne veux pas vous faire courir les risques d'un insuccès. "Je ferai cela". Donnez-moi une preuve de votre honnêteté et de votre bonne foi en m'offrant une sécurité raisonnable et je préparerai ma Ceinture avec tous les accessoires nécessaires convenables à votre cas, et vous ne

PAIEREZ QU'APRES GUERISON

LIVRE GRATUIT. — J'ai un livre qui contient plusieurs centaines de lettres venant d'hommes que j'ai guéris. Il décrit tout au sujet des signes de décrépitude chez les hommes, leurs causes, comment ils se manifestent d'abord, la manière dont le pouvoir vital est gaspillé et comment tous ces troubles peuvent être guéris par l'électricité. Il inspire à un homme le désir d'être "en tout un homme". Il est rempli de choses que les hommes aiment à lire. Si vous le demandez je vous l'enverrai gratis parfaitement cacheté. Consultation gratuite. Vous êtes invité. Si vous ne pouvez venir écrivez pour avoir ce livre immédiatement. Retirez de la vie tout le bien qu'elle peut vous donner tant qu'elle durera.

La Ceinture du Dr McLaughlin est aussi bonne pour les femmes que pour les hommes. J'ai un livre spécialement pour les femmes. GRATIS SUR DEMANDE.

DR M. N. McLAUGHLIN, 214 Rue St Jacques, Montréal, Que.

HEURES DE BUREAU : — 9 a. m. à 6 p. m. Les mercredis et samedis soir jusqu'à 9 heures.

DEPUIS 37 ANS

M. Antoine Bissonnette, un Canadien-français natif de St François de Sales, île Jésus, et parti pour les Etats-Unis depuis 37 ans, il est actuellement en visite chez des parents à Montréal et à Trois-Rivières.

M. Bissonnette est aujourd'hui âgé de 60 ans.

Il a passé 27 ans dans le Minnesota et 10 ans en d'autres endroits des Etats-Unis.

Il doit repartir prochainement pour retourner chez lui.

M. Bissonnette est actionnaire dans une importante compagnie du Minnesota.

Allez voir les véritables Marionnettes du Prof. Powe.., cette semaine, au Parc Schmer. Nouveau programme d'attractions. 204-6



Le Collet Tyfold

Cette vignette démontre comment le collet est taillé de chaque côté pour permettre l'ajustement d'une cravate sans avoir à l'ouvrir. Les deux bouts se touchent en avant, ils tiennent la cravate bien en place et vous ne voyez pas la partie taillée. En outre la cravate est maintenue au-dessus du bouton, qui est aussi invisible. Vous augmenterez votre confort durant l'été si vous en portez un, et vous saurez nous remercier pour le genre. Les marchands vendent ces collets.

Marque FLèche.
20 cents chacun.

Cluett, Peabody & Co.,

17,20,25,27 2,4,9,11—yw

LA NAVIGATION

Le paquebot "Canada," venant de Liverpool, est attendu ce soir ou demain matin, à Montréal, avec un grand nombre de passagers. La traversée a été exceptionnellement heureuse et rapide. Le "Canada" a quitté Liverpool le 1er juillet. Le paquebot a à son bord 50 passagers de cabine, 160 de seconde classe et 281 de troisième. Voici la liste des passagers de salon :

M. S. Caldecott, Mme Caldecott, M. Antoine B. Campan, Mlle Carrie Chaplin, M. Walter Clark, M. Jas. Coristine, Mme Coristine, M. A.S. Donaldson, M. Dowker, M. Edmonds, Mme Heinemann, M. A. Hickling, Mlle Hickling, Mme Hill, Mlle Von Hugel, Dr T. C. Irwin, Mlle Jackson, M. J. C. King, Mme King, Mlle Frazar Lefroy, L. Lefroy, Dr J. W. Leslie, Mme Leslie, Dr J. Macdonald, M. George Maffin, M. J. H. Magor, Mme Muir, M. A. Millington-Naylor, M. Walter Neve, M. T. Poulin, Mlle C. Price, Mlle J. C. Price et servante ; M. F. H. Roberts, Dr Roy, Mme Roy, R. Roy, Rév. W. D. Thatcher, Mlle M. B. Thatcher, Mlle F. E. Thatcher, Mlle C. A. Verstraete, M. Leon Wolfson.

Le "Lake Champlain," ligne C. P. et A., est parti cet avant-midi, pour Liverpool avec 40 passagers de salon, 70 de seconde classe et un grand nombre de troisième. Voici la liste des passagers de salon :

Mlle Atwater, Montréal ; Mlle Beadon, Victoria, C. A. ; Mlle K. Cole, Toronto ; Mlle Copeland, Montréal ; Mlle Folger, Kingston ; M. W. A. Fraser, Montréal ; Mlle H. J.G. Garrioch, Hull, Qué. ; M. W. J. Grant, Hamilton, Ont. ; Mme F. E. Harrison, M. Teddy Harrison, Toronto ; M. M. Hicks, Mme L. Saxe Holmes, Mlle J. Inglis, Montréal ; M. M. Inskip, Winnipeg ; Mlle Kate Ledger, M. H. A. Lumsden, Montréal ; M. A. Macduff, Londres, Ang. ; M. E. B. McKay, Mme E. B. McKay, Victoria, C. A. ; Mme C. Burgess, Montréal ; M. R. W. Neevers, Montréal ; M. Geo. Osborne, Mme Osborne, Kingston ; Mlle O'Sullivan, Montréal ; Mme E. H. Pullen, Oakville, Ont. ; Mlle W. T. Rennie, Toronto ; Mlle Jean Robertson, Arnsprior ; Mlle F. M. Saxe, Montréal ; Mme J. F. Sharpe, Mlle N. M. Sharpe, Toronto ; M. J. H. Sherard, Mme J. H. Sherard, Montréal ; M. W. Sherratt, Dr Ellen Burt Sherratt, Toronto ; M. W. Wallace Watson, Montréal ; M. W. Brewster Wood, Liverpool, Ang. ; Mlle Constance Hood, Philadelphie ; Mlle E. M. Wood, Liverpool, Ang. ; M. J. Wildman, Montréal.

La nouvelle ligne du Pacifique Canadien vient d'établir un record qui jettera un nouveau lustre sur les affaires du port de Montréal. En cinq jours, ses steamers ont emporté de Montréal, plus de 46,000 tonnes de fret. Le "Montréal" partait mercredi avec 13,000 tonnes de cargaison générale et 1,100 têtes de bétail ; le "Mont-Temple," vendredi, avec 13,000 tonnes, 256 têtes de bétail et 855 moutons ; le "Monteagle," samedi, avec 10,000 tonnes, 949 têtes de bétail ; le "Mont-Royal," dimanche, avec 10,000 tonnes, 823 têtes de bétail et 2,241 moutons.

La compagnie a en encore, dans le port, le "Monterey" et le "Monmouth."

Le premier a parcouru ces jours derniers, en 2 heures, la distance qui sépare Verchères de Montréal, soit 21 milles.

Très beau concert, hier soir, au club des Marins Catholiques. L'ex-échevin Smith, qui présidait, a donné de précieux conseils à ses auditeurs. Les demoiselles McNally, G. O'Brien, Weston et autres, qui se sont rendues à l'invitation du club, ont été très applaudies.

PORT DE MONTREAL

ARRIVES

Le "Mystic," de Sydney, charbon, Dominion Coal Co.

EN PARTANCE

Le "Lake Champlain," pour Liverpool, passagers et cargaison générale, C. P. et A. Line.

Le "Fridtjof," pour Sydney, sur lest.

Le "Verdande," pour Hull, bois, McLean, Kennedy et Cie.

Le "Mystic," pour Sydney, sur lest.

Le "Kastalia," pour Glasgow, cargaison générale et bestiaux, R. Reford et Co.

Le "Christiana," pour Hambourg, cargaison générale, James Thom.

NAVIRES DANS LE PORT

Le "Manhattan," Fred Leyland et Cie, au pied de la rue Beaudry.

Le "White Cloud," J. G. Brock et Cie, au bassin du canal.

"L'Alexandrian," F. Leyland et Cie, jetée Alexandra.

Le "Léopold," J. G. Brock et Cie, bassin du canal.

Le "Hermes," Furness, Withy et Cie, jetée Jacques-Cartier.

Le "Lorne," R. Reford et Cie, à la Pointe du Moulin à Vent.

Le "City of Belfast," McLean, Kennery et Cie, à Hochelaga.

Le "Hektos," Blakeley et Lemieux, quai Bonsecours.

"L'Hibernian," H. et A. Allan, quai Allan.

Le "Jaccna," R. Reford et Cie, jetée Victoria.

"L'Aquila," R. Reford et Cie, à Hochelaga.

Le "Monmouth," Canadian Pacific Atlantic Line, à Hochelaga.

Le "Hurona," R. Reford et Cie, à Hochelaga.

Le "Manchester City," Furness, Withy et Cie, jetée Jacques-Cartier.

Le "Monterey," C. P. R. A. Line, jetée Edouard VII.

Le "Pretorian," H. et A. Allan, quai Allan.

Le "Carrigan Head," McLean et Kennedy, à Hochelaga.

Le voilier "Laura," Anderson et Cie, à la Pointe du Moulin à Vent.

"L'Ottoman," D. Torrance et Cie, jetée Alexandra.

Le "Monterey," C. P. R. A. Line, jetée Edouard VII.

C'EST LE FER QUI ENRICHIT NOTRE SANG

C'est une vérité aujourd'hui connue de tous, que la richesse du sang, qui est en même temps celle de notre santé générale est en raison du fer qu'il renferme. Le sang d'un individu bien portant contient environ trois grammes de fer. Si cette proportion diminue, il faut de toute nécessité rendre au sang ce qui lui manque. Sinon c'est l'anémie, la chlorose, la perte d'appétit et enfin tout le cortège d'affections qui mènent rapidement au dépérissement, à la mort.

Si l'une des affections que nous venons de citer, l'anémie par exemple, a fait perdre au sang une certaine quantité de fer utile, il faut pour le remplacer prendre une préparation à base de fer, mais malheureusement, la plupart des préparations ferrugineuses sont difficilement digérées par les estomacs délicats. Il n'en est pas ainsi cependant pour le Vin St Michel, qui contient du fer naturel mélangé par la nature elle-même à un vin riche, généreux et agréable au goût. Sous cette forme, le fer se trouve assimilable, ne noircit pas les dents et est supporté par les estomacs les plus faibles, sans jamais causer de constipation. Le Vin St Michel est donc le tonique ferrugineux par excellence, aussi tous les médecins les plus éminents de l'univers le recommandent invariablement dans tous les cas où il s'agit d'appauvrissement du sang ou de remonter une santé délabrée. Plus de 25,000 certificats attestent les guérisons merveilleuses produites par ce tonique hors ligne. r-1

—Dr J. O. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue St-Laurent, Montréal. Tél. Bell. Main 2815. 35—n

COGNAC

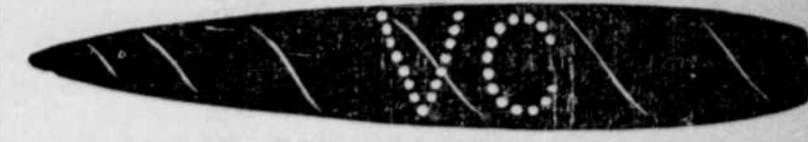
DANS TOUS LES RESTAURANTS ET BUVETTES.

TROIS ETOILES

CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE VINS ET LIQUEURS.

DE MARTELL

jn



VICTORIA CROSS

Le "Leader" des Cigares de l'Union à 5c

E. N. CUSSON & CIE, Montréal.



GIN CARTE BLANCHE

La Vraie Marque

La Vraie Bouteille

N'acceptez aucun substitut. EXIGEZ-LE

EN VENTE PARTOUT

D. Masson & Cie AGENTS Montréal.

Le Cacao Perfection (Etiquette Feuille d'Erable)

Le Chocolat Royal-Navy

...De **COWAN**

Et les Glaces à Gateaux,

Chocolat à la Crème en Barres, etc.,

...De **COWAN**

Sont toutes des Marchandises absolument pures.

THE COWAN CO., LTD, . . . TORONTO. 184-j-n

LE TRANS-CONTINENTAL

(De notre correspondant régulier.)

Ottawa, 9—On commence à croire et à dire en haut lieu que le gouvernement ne construira pas la section du transcontinental entre Moncton et Winnipeg. On invoque pour cela la forte objection d'une partie de la députation libérale, hier, en caucus, et le fait que même si le gouvernement à l'assentiment unanime du parlement, il ne construira cette section que quand le besoin s'en fera absolument sentir ; l'essentiel étant pour quelques années encore d'amener le grain de l'ouest à la tête du lac Supérieur seulement.

Les partisans du contrôle par l'Etat disent que le gouvernement construira incessamment et que déjà la commission qui surveillera les travaux est toute trouvée. M. Collingwood Schreiber, sous-ministre et ingénieur en chef du département des chemins de fer en serait le président, ce qui terminerait sa carrière d'employé civil.

A MI-MAT

La mort d'un ancien échevin

Le pavillon canadien flotte à mi-mât aujourd'hui sur la tour de l'Hôtel de Ville par respect pour la mémoire de M. John Fairbairn, écossais d'origine, ancien échevin, mort hier matin. M. Fairbairn représentait autrefois le quartier Ouest.

ESSAYEZ-LA

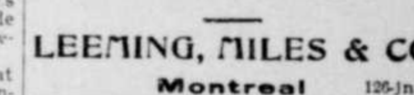
GRATIS

Toutes les mères qui nous enverront leur adresse par carte postale recevront un échantillon généreux gratis—suffisant pour huit repas de

Nestle's Food

LEEMING, MILES & CO

Montreal 126-jn



COMMON SENSE

Tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises. Pas d'odeur repoussante. Chez tous les pharmaciens ou No. 381 rue Queen Ouest, Toronto. DEFIEZ-VOUS des IMITATIONS

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL

Du 29 juin au 4 juillet 1903

BUREAU DE MONTREAL EST

Quartier Papineau

Avenue Papineau, Nos 200 à 208, maison en brique, lot No 857, terrain de 147 x 157. La banque de Québec à Elzéar L. Rosenthal, $17,000, promesse de vente. — 58135.

Rue de Montigny, Nos 629 à 633, maison en bois et brique, lot No 499-4 Papineau ; terrain de 24 x 80.11 d'un côté et 81.3 de l'autre. Rue St Dominique, maison en bois et brique, lots Nos 130-1 et 2 St Louis Mile-End, 30 x 75 chacun. Madame Joseph B. Lefebvre à Octavie Mignéron, $300, hypothèques et autres considérations. — 58148 et 101140.

Rue Gain, Nos 12 à 16, maison en bois, lot No 181, terrain de 57 x prof. irrég., superficie, 3839 pieds. Edouard Chaussé à Julien Therrien, $3,000. — 58165.

Rue Visitation, Nos 257 à 257½, maison en bois et brique, lot No 957, terrain de 42 x 125. Thomas A. Fauteux à Marie-Lee Smallwood, veuve de Napoléon Ouellette, 2,200. — 58174.

Quartier St Jacques

Rue Dorchester, Nos 411 à 419 et Notre-Dame de Lourdes, maison en brique, lots Nos 432-32 à 40. 1 terrain de 80 x 75, 6 de 24.4 x 80 et 1 de 2 x 146 ; superficie totale 17968 pieds. Rév. Frédéric Tétrault à Oscar Hébert, $43,000. — 58157.

Quartier St Laurent

Rue Lagauchetière, No 574A, maison en pierre et brique, lot No 641A, terrain irrég. superficie 2376 pieds. Georges L. Deslauriers à William St Pierre, $3,000 à réméré. — 58145.

Rue St Laurent, Nos 328 à 332, cabanes en bois, lot No 337A, terrain de 48.6 x 55.3 et de la 41 x 4. Le shérif de Montréal à The Sun Life Insurance Co., $5,100. — 58170.

BUREAU DE MONTREAL OUEST

Quartier St Georges

Rue Shuter, No 119, maison en pierre et brique, lot No 1822-17, terrain de 22 x 98.10. Joseph Rielle à Margaret L. Scott, veuve de Norman T. Rielle, pour bonnes considérations. — 137961.

Quartier St André

Rue Crescent, No 104, maison en pierre et brique, lot No 1702-58, terrain de 23.4 x 103.9. Isabella M. Greenshields, $6,000 et autres considérations. — 137955.

Rue McGregor, No 6, villa en pierre et brique, lot No 1726-1 et partie de 1732, 1 terrain de 40 x 50 et - de 52 en front, 54.6 en arrière x 152.9 d'un côté et 151.6 de l'autre. Mme John Lowe à Harold E. Stearns, $14,000. — 137978.

Rue Crescent, No 20, maison en pierre et brique, deux parties du lot No 1508-1, 1 terrain de 19.6 x 114 et 1 de 40 x 40. Allan Arthur Phillips à Ellen Cane, $8,000. — 137981.

Quartier Ste Anne

Rue Murray, Nos 56 à 70, maisons en bois et brique, lot No 1436, terrain irrég. superficie 13525 pieds. Le protonotaire de la C. S. de Montréal, à Wm. L. Maltby, $5,-900. — 137953.

Rues William, Nos 280 à 284 et McCord, Nos 199 à 203, maison en bois et brique, lot No 1371, terrain irrég. superficie 3730 pieds. Tre Congregational Provident Fund Society à Josepr Wilson, $3,000 .— 137980.

BUREAU DU COMTE D'HOCHELAGA

Quartier St Jean-Baptiste

Rue Rivard, lots Nos 15-306, 307 et 308, et partie de 309, terrain de 66 x 70, vacant. La succession Alphonse David à Wilfrid J. Proulx, $1,700. — 101647.

Rue Esplanade, lots Nos 505-11 et 12, et 505-10-1, terrain de 59 x 84.6, vacant. Mme Albert E. Lewis à Herménégilde Godin, $2,-492.75 — 101654.

Rue Rivard, No 241, maison en brique, partie de la partie N. O. du lot No 15-168, terrain de 20 x 70. Olybrius Constantineau à J. Ernest Guimond, $2,000 — 101663.

Quartier Duvernay

Avenue Mont-Royal, Nos 130 à 136, et rue Lasalle, Nos 248 à 244, maisons en brique, lots Nos 6-141 et 142, terrains de 26 x 100 chacun. Pierre Trudel à Wilfrid A. Huguenin, $5,600 — 101630.

Quartier St Denis

Rue St Denis, No 1209, maison en brique, lot No 102-184, terrain de 22 x 95. Henri N. Lewis à Clarisse et Geneviève Marcotte, $2,000 — 101621.

Rue Brébeuf, Nos 305 et 307, maison en brique, droits dans le lot No 329-177, terrain de 25 x 80. J. B. Lespérance à Home Guarantee Administration Co., pas de prix mentionné — 101623.

Quartier St Gabriel

Rue Reading, Nos 10 et 12, maison en bois et brique, lot No 3399-179, terrain de 23 x 90. William J. Egan à Isaac N. Van Norman, $1,700 — 101684.

ST LOUIS, MILE-END

Rue Beaubien, lots Nos 10-1447 et 1448, terrains de 23 x 100 chacun, vacants. Hon. Louis Beaubien à Adélard Poissant, $500 — 101624.

OUTREMONT

Avenues Bloomfield, Bernard et Outremont, lots Nos 34A-87, 89 à 120, 35-94 à 126, 212 à 221, 225 à 274, et 35-203, terrains vacants. L'Institution Catholique des Sourds-Muets aux Clercs Paroissiaux ou Catéchistes de St Viateur, $1 et autres considérations — 101638.

STE CUNEGONDE

Rues Vinet et Delisle, maisons en brique, à 2½ étages, lots Nos 699 et 700, terrains de 30 x 80 chacun. Le shérif de Montréal à The Mo. Loan and Mortgage Co., $3,-900 — 101647.

ST HENRI

Rue Delinelle, maison en bois et brique, lot No 1707-48, terrain de 23 x 75. George Montpetit à The Mo. Loan and Mortgage Co., $800 — 101671.

Rue Bourget, maison en brique, lot No 2006, terrai nde 37.6 x 84.4, mesure française, Philippe O. Nadeau à Anthime Dubuc, $4,000 — 101683.

WESTMOUNT

Avenue Western, No 4930, maison en brique, lots Nos 208-56 et 57A, terrain de 50 x 120. Henry E. Junod à Margaret Tracey, veuve Thos. C. Bulmer, $3,750 en paiement — 101650.

Avenue Argyle, partie de la partie non subdivisée du lot No 282, terrain de 50 x 187.6, superficie 9,375 pieds, vacant. La succession Mme veuve Thos. M. Taylor à Robert J. E. Scott, $1,875 — 101651.

Rue Churchill, lot No 239-36, terrain de 50 x 120, vacant. La succession Robert T. Raynes à Adam Skaife, $2,460 — 101675.

LA PRESSE

IMPRIMEE ET PUBLIEE PAR
T. BERTHIAUME
Propriétaire.

Coin de la rue St Jacques et de la Cote St Lambert, Montréal.

ABONNEMENT:

Edition Quotidienne	$3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
Edition Hebdomadaire	$1.00 par année. 50c pour 6 mois. *Payable d'avance.*

LA PRESSE

Boite B. P. 2376, *Montréal, Canada.*
Tél. Bell: Rédaction, - - Main 2088
— Administration, " 1096
— Agents d'annonces, " 193
— Malle et Dépots, " 4235

BUREAU A PARIS.
4 RUE CHAMBIGES,
EDMOND MONTET, Représentant.

BUREAU A LONDRES, (Angleterre)
23 HAYMARKET,
CHS. DEWYNTER, LTD,
11 Charing Cross Road, Trafalgar Square, Agent.

BUREAU A TORONTO,
72 KING OUEST,
T. M. HUMBLE, Représentant

BUREAU A QUEBEC,
124½ ST JOSEPH,
J. D. CHAREST, Agent,
E. E. CINQ-MARS, Correspondan

CIRCULATION DE LA PRESSE

Edition Quotidienne
POUR LA SEMAINE FINISSANT 4 JUILLET 1903

LUNDI	69,650
MARDI	69,690
MERCREDI	69,725
JEUDI	69,675
VENDREDI	69,894
SAMEDI	80,750
TOTAL	429,384

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE
71,564

MONTREAL, 9 Juillet, 1903.

DU BLUFF

La commission des franchises publiques du Conseil de ville de Montréal a eu, hier, une séance mémorable.

Il s'agissait de protester contre certains amendements proposés par le ministre des chemins de fer du gouvernement fédéral réservant les droits des municipalités dans les bills des futures compagnies de chemins de fer, mais protégeant également les droits des anciennes compagnies.

Le maire a eu une parole malheureuse, pour lui et ses amis; une parole qui montre que ce qu'on veut à l'hôtel de ville n'a rien qui protège l'autonomie de la ville, ses prérogatives et la libre disposition de ses rues.

Pour que le maire ne puisse nous accuser de mal rapporter ou de dénaturer ses paroles, nous en emprunterons le compte rendu à l'organe de la Compagnie des Chars Urbains.

Nous citons:

Et le maire Cochrane ajouta: "On dirait que certains ministres à Ottawa ont un faible particulier pour le Terminal et qu'ils sont résolus de voir les chars de cette compagnie circuler dans la ville sans la permission du conseil.

Que vient faire le Terminal en cette affaire? Nous croyions, et le public avec nous, que le comité des chemins de fer, avait accordé à la ville tout ce qu'elle voulait et que le Terminal ne circulait ici qu'avec la permission du Conseil et en vertu d'un règlement draconien.

Pourquoi au lieu de mentionner le Terminal que la ville a rançonné d'une manière odieuse, le maire n'a-t-il parlé de la Compagnie du Parc et de l'Ile, qui, elle, entre en ville sans permission; s'est emparé de nos rues, y a établi des routes à sa convenance, le tout sans payer un centin de redevance, en espèces ou en nature.

Les voilà les empiètements qu'il faut combattre, au lieu de passer des résolutions, d'envoyer des télégrammes, pour prévenir les empiètements futurs.

Tout le bruit causé à propos du bill du ministre des chemins de fer, n'est fait qu'au profit de la Compagnie des Chars Urbains dont certains échevins veulent assurer l'entier monopole avant de lui accorder une extension de franchise.

En laissant les chars du Parc et de l'Ile circuler sans permission dans les rues de Montréal, en abdiquant ainsi les droits municipaux qu'il invoque à Ottawa, en faisant perdre au trésor civique toute la redevance que devrait payer cette compagnie suburbaine, le Conseil de Ville de Montréal s'est mis en mauvaise posture pour clâmer avec autant de fracas contre le bill du ministre des chemins de fer.

S'il en est encore temps, l'hon. M. Blair pourrait poser aux membres de la délégation civique les questions suivantes:

—Le Conseil de Ville a-t-il donné à la compagnie des tramways du Parc et de l'Ile, la permission d'entrer et de circuler dans les rues de Montréal?

—Si oui, quelles sont les conditions imposées?

—Si non, pourquoi la ville n'use-t-elle pas, dans le présent, des droits qu'elle demande au gouvernement fédéral de faire respecter dons l'avenir?

—Pourquoi la ville de Montréal demande-t-elle le pouvoir d'exercer contre d'autres compagnies un droit auquel elle a volontairement renoncé en faveur de la compagnie du Parc et de l'Ile.

Nous avons été au plus pressé, mais on ne perd rien à attendre et nous comptons nous occuper un autre jours des cochers de place et du "Seeing Montreal."

LES FOINS

Le mois de juillet nous ramène la période de la fenaison qui, chaque année, est plus ou moins précoce ou plus ou moins tardive, suivant que le printemps a été favorable ou défavorable à la croissance de l'herbe.

La fenaison est, en tout cas, la plus joyeuse et la plus pittoresque des récoltes. C'est, d'ailleurs, pour le cultivateur, le premier don de la nature, qui lui sert d'encouragement pour les récoltes futures.

Le pittoresque de la fenaison ne laisse rien à désirer; tout est souriant dans le tableau. Le tapis verdoyant tout émaillé de fleurs tombe sous les faux qui grincent ou sous les lames des faucheuses mécaniques, mises en action par de vigoureux chevaux.

Derrière les faux, derrière les faucheuses, les faneurs et les faneuses rivalisent d'ardeur et de gaieté bruyantes. Les gais porpos partent en fusées dans l'escadron qui se livre au fanage, alors que les faucheurs accompagnent le mouvement des faux de quelque chanson villageoise au rythme lent et méancolique.

Que le pittoresque de la fenaison ne laise rien à désirer. Espérons qu'il en sera ainsi cette année, malgré les tristes débuts de cette récolte, compromise par une sécheresse, à peu près inconnue jusqu'à ce printemps.

Le moment de faucher une prairie, dit un célèbre agronome français, M. de Dombale, qui avait la réputation de s'y connaître, est celui où les plantes qui abondent le plus et qui produisent es meilleurs fourrages sont en pleine floraison. Quelques jours de retard amènent une différence considérable dans la qualité du fourrage, car toute plante dont la graine est arrivée à maturité ne produit qu'un foin dur, peu savoureux, peu nourrissant pour le bétail, et les meilleures plantes des prairies, les graminées les plus précieuses, passent avec une rapidité étonnante de la floraison à la maturité.

Il est pourtant encore un grand nombre de cultivateurs qui pensent qu'il vaut mieux laisser mûrir le foi sur pied avant de le faucher, plutôt que de le couper lorsqu'il est à peine fleuri. A ceux-là, on peut citer deux phrases de Jacques Bugeault qui, quoique datant de plus d'un demi-siècle ont toujours un véritable cachet de justesse et d'actualité: "Coupe ton herbe avant qu'elle ne soit mûre, le foin qui sèche sur pied ne vaut pas la paille . . . Jamais bête n'a pu manger assez de paille pour se nourrir, aussi la graisse de paille est cher au marché....

Quand le cultivateur attend que les herbes soient presque mûres pour couper son foin, c'est toujours dans le but d'obtenir une quantité plus considérable de fourrage.

En cela, il commet une véritable erreur, car plus l'herbe est fauchée tard, moins il y a de regain. De plus l'herbe en mûrissant sur pied diminue de richesse nutritive, ce qui fait que, s'il y a gain en poids, il y a perte en qualité.

Un agronome des mieux cotés, Richard (du Cantal), traitant du fauchage des prairies, après avoir posé ce principe de physiologie végétale "que, dès que les fleurs s'épanouissent, tout, dans la plante, est sacrifié en vue de la formation de la graine ou du fruit", s'exprimait en ces termes:

"Quel est donc le moment indiqué par la raison et par la pratique éclairée pour faucher les prairies? C'est celui pendant lequel les plantes ayant tout leur développement, ne sont pas encore épuisées par la formation de la graine. Or, comme cette formation commence aussitôt la fécondation, il en résulte naturellement que la faux doit entrer dans le pré lorsque la majorité des plantes est en fleur: je dis la majorité des plantes, parce que leur floraison n'ayant pas lieu en même temps, on doit se guider sur la moyenne indiquée par la plus grande quantité de fleurs épanouies; du reste, avec un peu de pratique et d'esprit d'observation, la question du moment propre au fauchage n'est pas difficile à résoudre.

"Ainsi donc, en coupant l'herbe des prairies naturelles ou artificielles au moment où la majorité des plantes qui la composent sera en fleurs, on aura un foin abondant, parce qu'est le moment du plus grand développement des végétaux herbacés qui le donnent: il sera plus tendre, plus succulent, parce qu'il ne sera pas épuisé par la formation de la graine, et qu'on ne l'aura pas laissé durcir sur pied."

Les idées exprimées par les divers auteurs que nous venons de citer doivent être considérées comme étant l'expression d'une rigoureuse exactitude. C'est d'ailleurs ce que M. Grandeau prouve dans son tableau des rations alimentaires par les chiffres suivants, donnant la composition et les relations nutritives de l'herbe de prairie fauchée à diverses époques de sa végétation.

Herbe de prairie. Eau. Matières. Non

Herbe de prairie.	Eau.	Matières azotées.	Non azot.	Relation nutritive.
Jeune . .	783,5	52,4	106,2	2
Avant la floraison.	750	38	129	4,3
Après la floraison.	690	25	150	6

Lorsque l'herbe est fauchée, il faut ensuite songer à la faire sécher et ce n'est certes pas l'opération la plus facile quand le temps ne s'y prête pas.

Le fanage, dit M. Dombasle, exige un grand nombre de bras. Ici, l'économie de quelques journées serait fort mal entendue: il est nécessaire d'avoir, en quelque sorte, une surabondance d'ouvriers; car il arrive très souvent, dans les saisons où le temps n'est pas parfaitement beau, que le salut de la récolte, ou du moins sa bonne qualité, dépendent de la promptitude avec laquelle se fait la manoeuvre, soit pour étendre et retourner le foin, lorsque le soleil se montre, soit pour le mettre en tas à l'approche de la pluie. Il est fort important que le foin soit sec quand on le serre; il ne l'est pas moins qu'il ne le soit pas trop. Quelques heures d'exposition au soleil, lorsque le foin est suffisamment sec, lui ôtent une grande partie de son parfum et de ses bonnes qualités.

Il n'est point de règle absolue pour cette opération; aussi laisserai-je toutes les questions de détails pour signaler une méthode de fanage peu connue et qui, par année humide, peut rendre de très grands services.

La méthode Klappmeyer est employée en Allemagne et en Angleterre lorsque la fenaison est contrariée par le mauvais temps.

Voici quelle est la façon dont on l'opère: L'herbe coupée est mise en très grosses meules le lendemain du jour où elle a été abattue. On la tasse en la foulant souvent et aussi régulièrement que possible. La fermentation s'y établit quelques heures après, elle augmente rapidement et il arrive même un moment où il ne serait plus possible de tenir la main dans l'intérieur des tas. Lorsque la chaleur ne peut plus être supportée par la main, on démonte les meules et on éparpille le foin, même s'il fait mauvais temps. L'herbe ayant subi un commencement de fermentation se dessèche très rapidement.

Il suffit de quelques heures de soleil ou de vent pour qu'on puisse rentrer le foin ou le remettre en meule.

Le foin qu'on obtient de cette façon est brun, sucré, savoureux, il a conservé toutes ses feuilles et possède une odeur miellée qui plait aux animaux.

Cette méthode est un moyen sûr de sauver des récoltes par les années humides, mais elle ne saurait remplacer le fanage ordinaire qui, lorsqu'il est bien fait, conserve à l'herbe sa couleur et son arome naturel.

LES SERVICES MUNICIPAUX

Au moment où, sous un prétexte presque futile, la question de l'extension de la franchise de la Compagnie des Chars Urbains est à l'ordre du jour, "La Presse" croit devoir publier, à titre de renseignement, l'étude très bien faite que le "Phare de la Loire" publie sur la municipalisation des services urbains en Angleterre. Nous citons:

"MUNICIPAL TRADING"

Le socialisme municipal traverse, en ce moment, dans ce pays même où son développement est allé grandissant, en Angleterre, une crise dont M. Georges Alfassa retrace les dernières manifestations dans une intéressante étude de la "Revue populaire d'Economie sociale," du 1er juin.

On sait que, par socialisme municipal, — les Anglais disent, plus exactement, "municipal trading," industrialisme municipal,—il faut entendre la gestion par les villes d'entreprises d'intérêt général, ordinairement dirigées par des particuliers ou concédées à des sociétés. La où se pratique ce mode d'exploitation, les fourniture d'éclairage, d'eau, les entreprises de transport, l'achat des terrains et la location d'habitations à bon marché, pour ne citer que quelques exemples, deviennent autant de branches de l'activité communale.

Certaines grandes villes d'Allemagne, de France—il suffira de rappeler les essais de Roubaix et de Dijon—se sont attachées à municipaliser les services publics, mais c'est l'Angleterre qui est justement regardée comme la patrie du socialisme municipal.

Les villes anglaises, depuis la loi d'administration locale de 1888, ont tendu à réaliser le programme que M. Chamberlain, après l'avoir appliqué comme maire de Birmingham, décrivait dans ces lignes: "Alors que l'homme riche peut "avoir son jardin, ses livres, ses tableaux, "son éclairage et l'eau nécessaires, grâce "à ses seules ressources, qu'il possède "chevaux et voitures pour le transporter "où il le désire et qu'il est assuré des se"cours de la science, s'il devient mala"de, l'homme pauvre ou de condition "moyenne devrait vivre sans tous ces "besoins de l'existence, si l'activité co"opérative de toute la communauté ne "mettait pas cela à sa disposition."

Parmi les cités importantes de Grande-Bretagne, celle de Glasgow se distingue, entre toutes, pour le zèle avec lequel elle multiplie les entreprises destinées aux besoins de la collectivité, pour les résultats fructueux qu'elle sait tirer de l'exploitation en régie.

Glasgow, la municipalité s'est attribué le monopole des services, tels que les tramways, l'eau, le gaz, la lumière électrique. Elle loue à la population ouvrière des logements salubres, moyennant des prix modérés; elle édifie des bains, des blanchisseries, des abattoirs, des bibliothèques, des écoles industrielles. Ainsi la commune anglaise cherche à accaparer peu à peu, pour les diriger, jusqu'aux moindres organes de la vie matérielle et intellectuelle de ses habitants.

L'école manchestérienne du "laissez-faire" a dû céder devant les progrès du socialisme municipal, dans lequel les Fabiens—fidèles à l'esprit pondéré du général romain, Fabius Cuntator—se plaisent à voir un acheminement lent, mais sûr, vers le socialisme d'Etat, sinon vers le collectivisme. Alors même que le "municipal trading" n'aurait pas, dans l'avenir, les conséquences qu'en espèrent le parti fabien, alors qu'il n'y aurait dans cette pratique que la mise en oeuvre de conceptions humanitaires propres à toutes les classes et étrangères à toutes arrière-pensée socialiste, il faut reconnaitre que le temps de l'individualisme intransigeant est passé.

M. Jean Bourdeau, dans son livre "L'Evolution du Socialisme", cite cette page pittoresque de M. Sidney Webb, l'historien du trade-unionisme, l'un des représentants les plus marquants de la "Fabian Society":

"Le conseiller municipal individualiste se promène sur le trottoir municipal, éclairé par le gaz municipal et nettoyé par les balais municipaux avec l'eau municipale, et voyant à l'horloge municipale du marché municipal qu'il est trop tôt pour rencontrer ses enfants au sortir de l'école municipale qui jouxte l'hôpital municipal et l'asile des fous du comté, il emploiera le télégraphe national pour leur dire de ne pas traverser le parc municipal pour le rejoindre à la salle de lecture municipale, au musée et à la bibliothèque municipales, où il a besoin de consulter certaines publications nationales, afin de préparer son discours au conseil municipal en faveur de la nationalisation des canaux et de l'augmentation de contrôle de gouvernement sur les chemins de fer. "Vous me parlez de socialisme, monsieur, dira-t-il, ne perdez pas le temps de l'homme pratique, avec ces fantaisies, ces absurdités. "Self-help", monsieur, aide et activité individuelles, voilà ce qui fait notre ville ce qu'elle est."

Les membres des conseils de comtés ou des conseils de villes qui cherchent à étendre, dans la domaine économique et pratique, la sphère d'action des communes, n'entendent pas pour cela—loin de là! — être considérés comme socialistes. Ils n'ont appliqué un des articles du programme des Fabiens qu'avec l'unique but d'être utiles à la collectivité, d'apporter un peu de bien-être aux classes ouvrières.

Aujourd'hui, le socialisme municipal est battu en brèche par le parti conservateur, à la Chambre des Communes.

Le Parlement devait fatalement être amené à se prononcer sur l'extension du "municipal trading": en effet, les travaux publics que supposent la plupart des exploitations industrielles ne peuvent être, en Angleterre, entrepris par les villes, sans qu'au préalable les Chambres leur en aient donné l'autorisation. Chaque tentative de municipalisation se trouvait, en somme, subordonnée à l'agrément du Parlement.

L'an dernier, le "Times" engageait contre le développement de l'intervention des corps locaux dans les services les plus indispensables une campagne qui faisait pendant à celle qu'en 1901, il dirigeait contre les trade-unions.

Le "Times" prétendait faire remonter au "municipal trading" la responsabilité de l'augmentation de la dette communale, en Angleterre. A quoi, M. Burns, député ouvrier de Battersea, répondit par des chiffres et des faits: les fonds d'emprunt consacrés aux entreprises industrielles avaient produit des intérêts et les bénéfices de l'exploitation en régie permettaient de réduire les impôts.

Le mouvement d'opposition contre l'individualisme municipal, dont le "Times" se faisait l'interprète, s'était déjà manifesté en 1900, lorsqu'au mois de mai, sous la pression des Chambres de Commerce, le Parlement nomma une commission, composée de membres de la Chambre des Lords et des membres de la Chambre des Communes, chargée de rechercher quelles limites il appartenait d'apporter au pouvoir des villes, monopolisant les entreprises les plus diverses, au préjudice de l'intitiative privée et des compagnies concessionnaires. La commission fut élue pour deux ans, mais elle ne vit pas le renouvellement de son mandat.

A suivre sur la page 8.

BON MARCHE VRAIMENT ECONOMIQUE

Les Poudres Nervines de Mathieu, qui guérissent si bien les maux de tête et névralgies, ne coûtent que 25 cts pour 18 poudres. Qualité et prix y sont combinés. r1

Une caisse à dessin artistique, fini supérieur à l'intérieur et à l'extérieur, gamme musicale enregistrée parfaite, telles sont quelques-unes des caractéristiques principales des nouveaux pianos Berlin. Les personnes qui ont l'intention d'acheter un piano, sont cordialement invitées à venir faire une visite à nos entrepôts; elles y verront ces instrument remarquables. Layton Bros., seuls agents, 144 rue Peel.

Nous attirons l'attention sur les sirops employés pour le sommeil, la dentition et contre les coliques des bébés; le sirop du Dr Demers est le meilleur, car il n'agite pas les enfants, mais améliore leur santé. 196—m,M,j,v,—n

Demandez les Tablettes du Dr Spiegel
le seul médicament pour l'impuissance. En vente chez tous les pharmaciens, ou s'adresser pour détails à B. P. 560, Montréal.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE | LA CIE S. CARSLEY LIMITEE | LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

VENTE A PRIX REDUIT DE JUILLET

Les visiteurs sont émerveillés du grand succès de cette vente. Il semble que la foule des clients soit infinie, et elle commence à se manifester dès le début de la journée commerciale. Chaque article signalé dans cette annonce est ainsi que l'anneau d'une chaîne de valeurs intéressantes qui attireront demain des milliers de membres de la population de la ville, au Grand Magasin.

ECHANTILLONS DE LINGERIE BLANCHE
A des Prix d'Echantillon



Reste des échantillons de la compagnie manufacturière Allen, ajoutés à d'autres provenant d'une autre source. Ces derniers sont tant soit peu salis, mais non de façon à ne pouvoir devenir très convenables par le blanchissage. C'est une bonne occasion offerte aux dames de se procurer une provision de linge blanc, sous-vêtements, dont elles ont besoin, car les

PRIX SONT REDUITS D'UN TIERS

COSTUMES D'ETE POUR $1.50
Costumes de plein air en percale pour dames, effets rayés, blouse à effets de poches sur le devant, manches genre évêque. Prix de vente. $1.50

UNE JUPE DE TOURISTE POUR 75c
Jupe en linon blanc pour dames, évasement garni de volants gaufré. Prix régulier, $1.25. Prix de vente. . 75c

BLOUSES DE SOIE
Ajustant bien et répondant aux besoins de l'Eté

Ligne désassortie de blouses de soie (lavable) pour dames, principalement bleues, garnies en dentelle de différents styles. Les femmes de taille moyenne pourront se procurer une blouse ajustant d'une façon satisfaisante, à un bon marché exceptionnel. Ne vous attendez pas à trouver toutes les dimensions pour chaque prix.

	Chacune
6 Blouses en soie bleue, elles étaient à $2.10, maintenant......	$1.60
9 Blouses en soie bleue, elles étaient à $2.75, maintenant......	2.00
8 Blouses en soie bleue, elles étaient à $3.25, maintenant......	2.40
4 Blouses en soie blanche, elles étaient à $2.75, maintenant......	2.00
6 Blouses en soie noire, elles étaient à $3.25, maintenant......	2.40



BLOUSES A BAS PRIX
Etant donné leur qualité

Blouses en percale de très bonne qualité, à raies fantaisie, rose, bluet, bleu marin, noir et blanc, nouveau style de collet et de manches. Prix régulier 65c. Prix de vente.. 37c

Belles chemisettes en mousseline blanche et grenadine, garnies de boutons, le plus récent style de manches et de collet. Ce sont des chemisettes vendues régulièrement 75c, elles seront vendues à.................. 45c

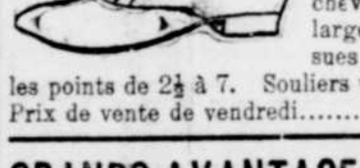
Trois Bons Marchés Exceptionnels offerts dans les
SECTION DES TISSUS LAVABLES

75 pièces de mousseline fantaisie à robes—reste d'un grand lot, qui était précédemment vendu aux prix de 15c à 21c la verge, vous les trouverez sur une table de centre vendredi. Ces mousselines y seront marquées à un seul prix, la verge.................. 8c

Etoffe à jupes rayée, 30 pouces de large, raies bleu marin ou grises. Ce sont de bonnes étoffes faites dans le but sus indiqué et valant bien 14c la verge. Parce que la quantité en est limitée, elles ont été marquées à.................. 8½c

27 pièces de mousseline pongée, de quelques nuances et dessins très choisis. Prix régulier 20c la verge. Prix de vente...... 10c

SOULIERS OXFORD POUR DAMES. PRIX CONSIDERABLEMENT REDUITS



Quelques lignes dépareillées, comprenant 209 paires de souliers Oxford lacés, pour dames. Ils sont en dongola ou en chevreau français, quelques-uns ont de larges semelles pesantes, des semelles cousues à la main et des tiges en drap. Tous les points de 2½ à 7. Souliers vendus jusqu'à $1.75 la paire. Prix de vente de vendredi.................. 99c

GRANDS AVANTAGES AUX ACHETEURS DE TAPIS

Le stock entier de nos meilleurs tapis Tapestry Balmoral, sera mis en vente demain, au prix spécial de, la verge........... 63c

Vous ne pouvez en obtenir de semblables dans les ventes régulières, à moins de **80c** à **90c** la verge. Quelques dessins étant à des prix plus élevés que les autres.

POUR LA JOURNEE DES CONFITURES

JARRES
100 douzaines de nos jarres à confitures se cachetant automatiquement, notre confection spéciale, avec grande ouverture, grandeur, une chopine, vendredi, la douzaine. . . . 63c

VERRES A GELEE
Verres à gelée parfaits avec couvercle en ferblanc fermant hermétiquement, grandeurs de 6, 8 ou 9 onces. Vendus habituellement, chacun, 5c. Vendredi la douzaine. . . 29c

BOUILLOTTES
75 bouillottes à confitures en granit de première qualité, grandeur, 8 pintes. Régulier, 65c. Vendredi, chacune. 39c

UN DEPART. D'EPICERIES AMELIORE

Les visiteurs allant au sous-sol par l'escalier central se trouvent aussitôt au Département des Epiceries. On a créé une nouvelle entrée en faisant disparaitre une partie du mur qui séparait la section de la vaisselle de celle des Epiceries. C'est une amélioration que vous apprécierez.

	Rég.	Vend.
Fèves de Lima, 3 lbs pour		20c
Sel Windsor, 3 sacs pour		10
Lait condensé	12½	10
Saumon Feuille de Trèfle, boite plate	20	15
Confitures C. et B. pots d'une livre, (assorties)	25	19
Cire parafine	15	12
Marmelade Ecossaise de Cairns, boite de 7 lbs	90	75
Farine Hongroise, 24½ lbs	65	55
Hareng fumé	15	12½
Nourriture Force et Malta Vita	15	12½
Savon de buanderie de Carsley, six barres d'une livre		25
Moutarde pure, boites ¼ lb	13	10
Corn Starch, 3 paquets pour		20
Corinthe, 3 lbs pour		20

Le meilleur beurre de cremerie, la livre.................. **21c**
Sucre Redpath, 20 lbs **84c**
Fraises et framboises, boites de 3 lbs **12½c**

SUCCURSALE D'EPARGNE DE LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA maintenant installée dans le grand magasin, 1er étage. Ouverte de 9 a.m. à 5 p.m.

RONDELLES DE JARRES A CONFITURES
Faites du meilleur caoutchouc. Grandeurs pour jarres d'une pinte, ou un pot. Vendredi, la douzaine. . . . 4c

ROBES D'ENFANTS



Un lot assorti de différents genres et garnies de plusieurs façons, trop nombreuses pour être énumérées. De couleurs unies, modèles à raies ou à carreaux. Pour enfants âgés de 4, 6, 8 et 10 ans. Valaient de $1.50 à $2.60. Toutes à un seul prix, à présent . . 99c

MANTEAUX DE FILLETTES
1 douzaine de manteaux en piqué blanc, avec collet de matelot,—légèrement salis,—grandeurs pour fillettes de 4 et 6 ans. Se vendaient $1.39 et $1.47 Faites votre choix. . . . . . . Demain à. 50c

BERETS DE FILLETTES
Blancs et de couleurs variées, calotte en tresse, plumes sur le côté. Régulier, de 27c à 40c. . . . . Prix de vente, chacun. 10c

CHAPEAUX A BORDS RABATTUS
Chapeaux à bords rabattus, en paille toscane, de fantaisie, avec calotte haute, aussi calotte en forme de cloche, pour demoiselles. Ils valaient régulièrement de 88c à $1.45. . . . . . Prix de vente. 50c

JUPES DE SORTIE DE $1.99 EN TWEED
Une très belle jupe de sortie en tweed gris et bleu, valant $3.50. . . Vendredi. $1.99

BLOUSES DE GARCONNETS
15 douzaines de blouses en percale à raies de fantaisie, collet Eton, bande et boutons brevetés, pour garçonnets de 4 à 8 ans. Valant 85c. . . . Prix de vente. 58c

CASQUETTES DE YACHT
En duck blanc, forme ordinaire, de toutes grandeurs. Portées par les dames, messieurs ou garçonnets. Valant 35 cents. . . . . Prix de vente. 21c

HABITS DE YACHT
Habits de yacht en serge diagonale bleu-marin, à parements simples et à parements doubles, poches rajustées, boutons détachables, valant $4. Prix de vente. $3.29

CORSETS D'ETE
Une splendide variété offerte au choix, ici. Corsets en tulle blanc de bonne qualité, garnis de dentelle, pour moyennes tailles. Points, 18 à 30. Prix de vente. 22c

OREILLERS DE PLUME
47 paires bien remplies, en couti. satiné à raies. Dimension: 21 x 27 pouces. Prix ordinaire, $1.35 la paire. Prix de vente, 90c. . . . . $1.40 Meilleure qualité à. . . . .

PLAID DE COULEURS
Très belle variété de plaids de couleurs de fantaisie, convenables pour robes de dames ou d'enfants. Valant de 42 à 59c la verge. . . . . . . Prix de vente. 25c

GRENADINE NOIRE A 24c
Un nouveau lot venant d'arriver, représentant les plus nouveaux tissus. Celle de 35c; notre prix de vente, la verge. 24c

SOIE DE FANTAISIE
Lot considérable de soie de couleurs de fantaisie, de couleurs et qualités différentes. Soie valant de 80c à $1.30 le verge. . . . . Prix de vente. 49c

COTON A DRAP 17c
Coton à drap blanchi, au moins 2 verges, uni seulement. Valant 22c la verge. Vendredi. 17c

BAPTISTE A 6 1-2c
Belle batiste de 36 pouces de large, en usage surtout pour sous-vêtements de dames et d'enfants. Valant 10c la verge. Vendredi. 6½c

POTS A L'EAU
150 pots en granit, dimensions 2, 3 et 4 pintes. On demande souvent de 50 à 75c pour de pareilles marchandises. Prix de vendredi, chacun... 35c

TORCHONS DE PLANCHER AUTOMATIQUES
200 torchons de planchers se tordant automatiquement, garantis devoir toujours bien fonctionner. Régulier, 35c. Vendredi, chacun. 25c

ROULEAUX A ESSUIEMAINS
1,000 rouleaux à essuiemains en bois fort, bien faits et bien finis. Régulier, 10c. Vendredi, chacun... 5c

ARTICLES DE TOILETTE
Mouchoirs parfumés gratuitement avec du Dactylis.

	Rég.	Vend.
Ayer's Hair Vigor	$1.00	65c
Rénovateur de Luby pour les cheveux	50	39
Bay Rum	25	19
Liquide Dentifoam à dents	25	19
Poudre Dentaline à dents	25	19
Eau de toilette (lilas)	35	20
Eau de toilette (violette)	75	50
Poudre de riz veloutée	15	9
Pur talc à la violette.	25	12½
Talc de Mennen	25	19
Crème à massage	75	50

REMEDES

	Rég.	Vend.
Abbey's Salts	25	16½
Pilules catarrhales d'Ayer	25	16½
Castoria du Dr Pilcher	35	22
Pilules Rouges	50	33
Emulsion de Scott	50	34
Salsepareille de Hood.	1.00	63
Sirop Comp. de Wampole	1.00	73
Pepsine-céleri à la Kola	1.00	60
Sirop Pectoral de Piny	25	15
Burdock Blood Bitters	1.00	65

La Cie S. CARSLEY Limitée
1765 à 1786 rue Notre-Dame
184 à 194 rue St Jacques
MONTREAL.

Curse —OF— DRINK

L'Ivrognerie guérie par le Colonial Remedy

Vade, Inodore. Peut être donné dans un verre d'eau, dans une tasse de thé ou de café, hors la connaissance du patient.

Le Colonial Remedy guérira ou détruira l'appétit invétéré pour les stimulants alcooliques, que le patient soit un buveur fieffé, un ivrogne, un buveur de société ou autre. Il est impossible d'aimer les liqueurs alcooliques après avoir pris le Colonial Remedy.

Mme Moore, surintendante de la Woman's Christian Temperance Union, Ventura, Californie, écrit: "J'ai essayé le Colonial Remedy pour des ivrognes avérés, et j'ai opéré plusieurs guérisons. Nous avons, dans plusieurs cas, donné le remède secrètement. Je recommande chaleureusement le Colonial Remedy. Les membres de notre union sont enchantées de trouver un traitement économique pour nous aider dans notre oeuvre de tempérance."

Chez les pharmaciens ou par la poste, $1. Paquet d'essai gratuit envoyé à ceux qui écriront à Mme M. A. Cowan, — depuis des années secrétaire de la Woman's Christian Temperance Union. — 2204 rue Sainte-Catherine, Montréal. Vendu à Montréal, par E. J. Nadeau, angle Saint-Denis et Rachel; J. O. Quenneville, 1406 Sainte-Catherine; pharmacie Robert, rues Saint-Laurent et Craig. 187—1-1—p

NOS CLIENTS se recrutent dans toutes les classes de la cité, médecins, avocats, marchands, banquiers; la liste est trop longue à énumérer, mais le fait que nous leur donnons satisfaction est une garantie que nous pouvons vous contenter. La

TOILET LAUNDRY
290 RUE GUY.
Phones Up 2601-2602.
95-mjen

RIFLE Eczéma, Mal de Barbe, Plaies et autres Maladies de la Peau, guéris en peu de temps par la **Pommade Antiseptique du Dr. Rameau.** Ce remède infaillible, préparé d'après la méthode du célèbre Pasteur est absolument inoffensif et réussit toujours. Nous ferons voir de nombreux certificats constatant l'efficacité de la **Pommade Antiseptique du Dr. Rameau.** Entre autres, un cas de Rifle de 10 ans, guéri en 4 jours, et une foule d'autres. CERTIFICATS. — Mme Marois, de Chelmford, nous écrit: "Mon enfant souffrait depuis deux ans d'eczéma, 12 jours de traitement par la **Pommade Antiseptique du Dr. Rameau**, ont suffi pour la guérir."

ECZEMA

La supérieure d'une communauté bien connue, nous écrit: "Depuis près de 20 ans, je souffrais de l'eczéma, et aucun remède n'avait pu me guérir; heureusement que j'ai entendu parler de votre remède merveilleux; depuis la réception du deuxième pot, je suis très bien et je vous en remercie beaucoup."

MAL DE BARBE M. R. Racicot, de St-Pierre, nous écrit: "Il me fait plaisir de vous dire que depuis 2 ou 3 ans que je vends de la **Pommade Antiseptique du Dr. Rameau,** il n'y a pas un seul cas qui n'ait été guéri par son emploi. Je la recommande fortement à mes clients." Expédiée sur réception de $1.00, pots d'essai 50c. PHARMACIE LECOURS, 170, rue Craig, Montréal, Que. EN VENTE dans toutes les PHARMACIES.

MALADIES DE LA PEAU
201—mjs—n

BOIS DE SERVICE

Non Préparé et Préparé, Gros et Détail. Placage, Moulures, Lattes, etc.

Bulmer, McLennan & Co.,
Angle des rues St-Charles-Borromée et Dorchester, Montréal.
Tél. Main 366 et 118. 75-mjen

ALLEZ-VOUS

A la campagne ou au bord de la mer? Si vous y allez, vous pouvez épargner de l'argent et avoir une apparence chic en faisant nettoyer ou teindre vos vêtements usés et ternis. La campagne est bien l'endroit voulu pour porter ses vieux habits; si vous portez du neuf, il perd sa fraîcheur même avant votre retour, et il est reconnu qu'un article bien teint en vaut un neuf. Articles de dames et de messieurs manipulés avec le plus grand soin.

SATISFACTION GARANTIE PAR LA
British American Dyeing Co.,
Bureaux: 215 McGill; 2433 Notre-Dame; 1505 Ste Catherine, coin St Christophe. 7,9,11

Aqueduc de Montréal.

Soumissions pour fournitures pour 1903

Des soumissions cachetées, adressées au Greffier de la Cité, et déposées au bureau du dit Greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, et portant au dos le nom de l'un des articles ci-dessous mentionnés, selon le cas, seront reçues jusqu'à midi, MARDI, LE 21 JUILLET courant, pour la fourniture et la livraison des articles suivants:

Tuyaux de fonte.
Fonte spéciale.
Tuyaux de plomb, saumons de plomb et étain.
Cuivre fondu.
Fournitures générales.
Bois de construction.

Ainsi que pour l'achat de ferraille et de débris de plomb.

Le tout conformément au cahier des charges que l'on pourra examiner et obtenir au Bureau du Surintendant de l'Aqueduc, à l'Hôtel de Ville, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission, et toute soumission qui ne sera pas faite sur la formule officielle ou qui ne sera pas conforme aux stipulations du cahier des charges, sera écartée.

Les dites soumissions seront ouvertes par le Greffier de la Cité, en présence des intéressés, à la première assemblée de la Commission de l'Aqueduc, qui suivra leur réception.

La Commission de l'Aqueduc ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions.

Par ordre,

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 7 juillet 1903. 209—4

LA VIE DE LEON XIII S'ETEINT GRADUELLEMENT

Chaque heure qui s'écoule emporte un lambeau des forces du Souverain Pontife --- L'auguste malade ne tient plus à la terre que par un fil.

CONSULTATIONS DES MÉDECINS LES PLUS ÉMINENTS

Mgr Volpini, ami intime de Léon XIII, a été frappé d'apoplexie, hier, et est mourant. Ce prélat, secrétaire de la Congrégation Consistoriale, devait agir comme secrétaire du prochain Conclave et être fait cardinal --- Rumeurs diverses au sujet du successeur probable de Léon XIII.

Rome, 9, 5.25 heures. — Le Pape dort. La condition de ses poumons n'est pas plus mauvaise. Il n'y a pas lieu de supposer que du liquide soit accumulé dans la plèvre, mais les nouveaux désordres de ses reins sont inquiétants. Pendant la première partie de la nuit le malade était quelque peu agité. Les quelques brèves périodes de sommeil qu'il a eues étaient troublées par la difficulté qu'il éprouvait de respirer. Le Dr Lapponi, et le valet du Pape, Centra, ont fait leur possible pour donner de la nourriture à leur patient à de courts intervalles. Le Pontife a peu causé, et il semble très oppressé. Le chloral et la caféine ont été administrés avec d'excellents résultats, puisque au lever du soleil Léon XIII s'est endormi d'un sommeil réparateur.

Le Pape ne tient plus à la terre que par un fil. Chaque heure qui s'écoule emporte un lambeau de ses forces et chaque moment peut l'amener à la catastrophe finale.

La merveilleuse vitalité du grand vieillard lutte pour se dégager des griffes de la maladie qui tient à se compliquer de désordres organiques et qui mettrait en danger même un homme dans toute la force de l'âge.

MGR VOLPINI MOURANT

Mgr Volpini, l'un des amis les plus intimes du Pape, est tombé en syncope, hier, et son état est très grave. Léon XIII comme s'il jouissait d'une seconde vue, a demandé plusieurs fois pourquoi Mgr Volpini n'était pas venu le voir. On a laissé le malade dans l'ignorance de l'état où se trouve son ami.

Mgr Vopini s'affaissa soudain sur le parquet sans avoir formulé une plainte. On le transporta dans ses appartements et le Dr Lapponi quitta précipitamment le chevet du Pape pour aller soigner le malade.

Mgr Volpini avait été nommé secrétaire de la Congrégation Consistoriale il y a quelques jours.

C'est le secrétaire de la Congrégation Consistoriale, qui, pendant le Conclave agit comme secrétaire d'Etat. C'est son devoir, lorsqu'un pape est élu, de se présenter à genoux, pour remettre la calotte blanche, l'emblème de la dignité papale, au nouveau pontife. Ce dernier mettant la calotte blanche sur sa tête est supposé prendre la calotte rouge et la placer sur la tête du prélat officiant, pour indiquer qu'il va bientôt le créer cardinal. En cette circonstance, en 1878, Léon XIII avec calme et lentement plia sa calotte rouge et la mit dans sa poche, protestation muette contre toute politique intéressée.

Le prélat officiant était Mgr Lazaqui qui, de fait, attendit trois ans avant d'entrer dans le Sacré-Collège.

Le prélat qui à l'heure qu'il est aurait eu lieu d'espérer une telle dignité est Monsignor Volpini, qui vient d'être frappé d'une maladie grave.

CONSULTATION DE MEDECINS

Le cardinal Rampolla avait fait mander le docteur Lapponi, avec lequel il eut un long entretien.

On découvrit plus tard que cette démarche du cardinal Rampolla avait été motivée par ce qu'on appelle déjà au Vatican "la rébellion des cardinaux" contre le Dr Lapponi. Il appert que certains cardinaux se sont plaints de ce que le docteur Lapponi n'avait pas découvert, dès le commencement de la maladie, que le Pape souffrait d'une affection de la plèvre. C'est pourquoi, ajoutent-ils, l'état du Pape a revêtu un caractère de gravité qui ne serait pas survenu, peut-être, si les diagnostics avaient été justes. Le docteur Lapponi, supporté en cela par le docteur Mazzoni, se montre indigné de cette insinuation. Les deux médecins ont déclaré qu'il y a peine cinq jours se sont écoulés depuis que le Pape est tombé malade, qu'il y a trois jours ils ont découvert de l'eau dans la plèvre, qu'il était impossible de le constater auparavant, et qu'il n'était pas prudent, vu l'âge et la faiblesse du Souverain Pontife, de risquer l'opération.

Cependant les cardinaux mécontents n'ont pas seulement maintenu leur opinion, mais ont encore réussi à porter leurs plaintes auprès du cardinal Rampolla. D'un autre côté, les parents du pape ont proposé qu'une consultation des médecins actuels soit tenue avec les docteurs Antonio Cardonelli et Guido Baccelli, deux princes de l'art médical italien. Mais, outre le danger de blesser les susceptibilités du docteur Lapponi, voici qu'une nouvelle difficulté s'élève à l'accomplissement de ce projet, à cause des relations qui existent actuellement entre l'Eglise et l'Etat. Le docteur Cardonelli a été membre de la Chambre des députés pendant 15 ans et est aujourd'hui sénateur, c'est-à-dire que, comme tel, il a été obligé non seulement de prêter le serment d'allégeance au Roi, mais encore de jurer obéissance aux lois italiennes, qui renferment les "garanties papales", c'est-à-dire les lois établissant la position de la Papauté vis-à-vis de l'Etat italien. Toutes ces considérations se réunissent pour rendre le docteur Cardonelli antipathique au parti du pape.

La position du docteur Baccelli est encore plus difficile. Outre qu'il a été membre de la Chambre des députés pendant trente ans, il est aujourd'hui ministre de la Couronne d'Italie, soit ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture. Le docteur Baccelli occupe un rang si élevé dans le monde médical qu'en dépit de sa situation politique, il a été appelé à plusieurs reprises au chevet de prélats éminents. On l'avait même désigné comme médecin consultant pendant la dernière maladie du pape Pie IX ; mais à cette époque il n'était pas encore ministre.

Malgré ces objections, les désirs de la famille Pecci ont été respectés et il a été annoncé que les docteurs Lapponi et Mazzoni auront une consultation demain matin avec le docteur Cardonelli.

Paris, 9 — Le Vatican ne veut pas que le docteur Baccelli soit appelé en consultation, parce qu'il est membre du cabinet italien. Les noms de plusieurs autres médecins ont été proposés, mais il est probable que le choix tombera sur le docteur Qardacelli. Le docteur Baccelli tourne en ridicule la déclaration que lui attribue le "Petit Parisien" que le Pape est atteint de malaria. La malaria, dit-il, est entièrement disparue de Rome depuis plusieurs années.

Les journaux publiaient, hier soir, une histoire de la maladie du Pape, évidemment inspirée par les docteurs Lapponi et Mazzoni, qui veulent se défendre contre les attaques dont ils sont l'objet. C'est le premier document qui expose les progrès exacts de la maladie à un point de vue médical : Le voici :

"Le matin du mardi, 30 juin, le Pape Léon XIII fit une promenade en voiture dans les jardins du Vatican. A son retour, il déclara que cette sortie au grand air lui avait fait beaucoup de bien, et il résolut de faire une nouvelle promenade. Le Pape déclara qu'il ne sentait pas le besoin d'une visite médicale, et fit dire au docteur Lapponi de ne pas venir le voir.

"Pendant la nuit de mercredi, 1er juillet, le Pape se plaignit de troubles intestinaux, qu'il attribua à la constipation. Il descendit cependant aux jardins et retourna à ses appartements en répétant qu'il se sentait tout ragaillardi par sa promenade.

"Jeudi, il déclara qu'il était bien, mais le docteur Lapponi voulait connaître personnellement la nature de ce malaise dont il s'était plaint et passa la nuit au Vatican. Toute la nuit, le Pape eut un sommeil très agité.

"Vendredi, le docteur Lapponi examina le Pape et découvrit une inflammation pulmonaire à droite du thorax entre la lobe inférieure et celle du milieu. Il en informa le cardinal Rampolla et commença le traitement qu'il crut nécessaire. Samedi, dans le cours de la journée, l'inflammation s'aggrava. Le docteur Lapponi, exténué de fatigue, exprima le désir que le Saint-Père fût examiné par le docteur Mazzoni, qui, depuis l'opération de 1899, visitait occasionnellement le Pape et remplaçait le docteur Lapponi quand ce dernier fut atteint de l'appendicite.

"Dimanche, le docteur Mazzoni se rendit au Vatican et, après avoir examiné le malade avec le docteur Lapponi, confirma le diagnostic de ce dernier. Le traitement suivi en premier lieu fut continué.

"A venir jusqu'à lundi soir, on ne remarqua aucun changement notable, mais alors on découvrit que la partie inférieure de la droite du thorax, qui était auparavant accessible à la respiration, était devenue inaccessible, affectant par là le fonctionnement du poumon. On crut à la présence d'un liquide. Le Souverain Pontife passa une nuit agitée, sans sommeil.

"Mardi, plusieurs symptômes confirmèrent la présence du liquide. Son augmentation en quantité expliqua le malaise plus grand dont se plaignait le Pape. Après une ponction d'essai, 800 grammes d'eau furent extraites, l'état du malade s'améliora sur le champ et fit naître des espérances légères chez quelques personnes, exagérées chez d'autres. L'amélioration ne se continua pas mardi. Au contraire, la faiblesse revint croissante."

DERNIERES NOUVELLES

Durant la nuit, le pape n'a presque pas dormi et ce manque de sommeil a augmenté la dépression. La difficulté à respirer a augmenté et un sérieux dérangement des reins s'est déclaré. En conversation, les prélats laissent voir qu'ils ne conservent guère d'espoir. Ils escomptent cependant quelque peu la remarquable constitution du pape. Ils citent par exemple le fait que le pape s'est levé de son lit et a marché sans aide jusqu'à son fauteuil hier matin. Quand ce fait a été connu, les médecins ont été critiqués pour avoir permis la chose ; mais ces derniers ont expliqué que l'entière absence de fièvre empêche tout danger de syncope. Le climat est favorable, à Rome, à l'heure actuelle.

A part les quelques instants qu'il a passés dans son fauteuil, le pape est resté au lit toute la journée, changeant de position souvent, sans assistance, et prenant de temps en temps une petite gorgée de vin dilué avec des jaunes d'oeufs.

New-York, 9 — Pour répondre à un message officiel du cardinal Rampolla l'appelant à Rome, le cardinal Gibbons est arrivé en cette ville, hier soir. Il partira pour l'Europe, aujourd'hui même. Il est probable que le cardinal n'ira pas directement à Rome, mais se rendra à Paris, où il attendra le développement des événements.

LE CARDINAL GOTTI

On attache une grande importance à une longue visite qu'a faite le cardinal Gotti, préfet de la Propagande au pape Léon XIII, à une heure où, par ordre du médecin, les autres cardinaux n'y étaient pas admis. Cette visite a duré 20 minutes, pendant lesquelles tout le monde est sorti de la chambre du malade.

On a naturellement pris thème de cette visite pour avancer les théories les plus diverses. On a même assuré que le Pape a exprimé l'espoir que si le cardinal Gotti lui succédait, il aurait la force suffisante pour supporter un si grand fardeau.

En dehors du Pape et du cardinal, personne ne sait ce qui s'est passé. On peut seulement croire que l'entretien a dû rouler sur l'administration des affaires de l'Eglise.

Le cardinal Girolamo-Maria Gotti est né à Gênes. Il est le fils d'un débardeur. De bonne heure, son père, qui était un homme très pieux, l'envoya chez les Jésuites qui en firent bientôt un professeur de philosophie naturelle et de mathématique. Il entra ensuite chez les Carmes-déchaussés, branche de l'ordre du Carmel fondé en 1156 par Berthold. Nommé consulteur des congrégations romaines, il fut envoyé au Brésil où son habileté fut tellement remarquée pendant les temps troublés qui suivirent la révolution où Don Pedro perdit son trône, que le Pape le rappela à Rome, et le créa cardinal en 1895. Il fut d'abord préfet de la congrégation des Evêques et Réguliers et, en 1902, il succéda au cardinal Ledochowski comme préfet de la Propagande.

Le cardinal Gotti est âgé de 61 ans. C'est un organisateur et un politicien d'une grande envergure. Dans la vie privée, il est simple et humble. Fidèle à ses humbles origines, il ne s'est jamais entouré de pompe ou de luxe comme ses prédécesseurs. Il s'est élevé par son propre mérite et ses efforts constants.

Il se pourrait qu'il succédât à Léon XIII dont il a toujours suivi la politique, non par imitation servile, mais par conviction personnelle. C'est un des candidats probables avec les cardinaux Rampolla del Tindaro, Oreglia di San Stefano, les frères Vannutelli et Swampa.

FEU THOMAS SONNE

Le plus ancien manuacturiers d'auvents de Montréal vient de mourir.

M. Thomas Sonne, le plus ancien manufacturier d'auvents et de tentes de Montréal, s'est éteint à sa résidence, hier soir.

Le défunt était âgé de 67 ans et était établi au Canada depuis 37 ans. Avant de venir au Canada, il eut une vie accidentée et pleine d'aventures. Né au Danemark, en 1836, il y apprit le métier de voilier. A l'âge de 18 ans, il s'embarquait à bord d'un navire à long cours. Il visita la Chine, les Indes Orientales. Dans un de ses voyages, le navire sur lequel il était prit feu. Il fut recueilli en mer, sur un radeau, par un navire américain, qui le débarqua en Australie. En 1896, il s'embarquait en Angleterre pour venir au Canada, où il s'établit depuis. Il s'établit à Montréal et fut heureux en affaires. Il est mort à la tête d'une belle fortune. Il laisse une veuve, deux filles et cinq garçons.

VISITEUR DISTINGUE

Parmi les étrangers de passage à Montréal se trouve M. André Droz, général dans l'armée suisse. Ce militaire est le fils de M. Numa Droz, ancien membre du conseil fédéral, et ancien président de la République Suisse.

Le général Droz voyage dans un but d'observation et d'études sur le développement et le fonctionnement des institutions libres de notre continent. Son voyage sera de courte durée, mais il se propose de revenir avant peu.



Le Savon Sunlight rafraichit et préserve les "linoleums" et les prélarts.

SAVON SUNLIGHT

Si vous lavez des "linoleums" et des prélarts avec du savon ordinaire vous verrez que les couleurs se terniront. Vous pouvez en préserver les couleurs, et les faire durer longtemps, si vous les lavez avec le Savon Sunlight. Quand ils sont sales, lavez-les à une eau chaude et au Savon Sunlight, rincez avec une eau claire et essuyez parfaitement avec un linge mou. Servez-vous du Savon Sunlight d'un bout à l'autre de la maison. Il rend le logis resplendissant et les cœurs légers. Il ne contient aucune impureté, ou alcalis libres qui puissent injurier les tissus les plus délicats.

DEMANDEZ LA BARRE OCTOGONE

Le lavage au Savon Sunlight rend le linge blanc et ne peut injurier les mains

LEVER BROTHERS LIMITED, TORONTO. 7a

BOLS

FINEST OLD LIQUEUR GIN.

Son prix est PLUS ELEVE, mais il coûte moins cher que le gin ordinaire, parce que dans un cocktail, ou dilué avec de l'eau minérale, le LIQUEUR GIN produit le même effet que celui du gin à bon marché pris en triple quantité

	Le cruchon	La caisse de 12 cruchons
Bols " Liqueur " Gin, cruchons de pierre, grands	$1.20	$13.25
Bols " Liqueur " Gin, cruchons de pierre, moyens	0.85	9.50
Bols " Liqueur " Gin, cruchons de pierre, petits	0.65	14.25
Bols " Liqueur " Gin, cruchons de verre	0.75	

Les caisses contiennent 15 cruchons de verre, $10.00 la caisse.

FRASER, VIGER & Co.

NE FUMEZ PAS DE CIGARETTES ! !

A moins que ce ne soient des

SAVORY'S

Pour leur arome et leur douceur les Savory's sont insurpassable.

Savory's No. 2 Gold Tipped Cigarette,	En boîte de cuir de 100 chacune.	$4.50 la botte.
Savory's No. 2 Gold Tipped Cigarette,	En boîte de cuir de 50 chacune.	$2.25 la botte.
Savory's No. 2 Gold Tipped Cigarette,	En boîte de cuir de 20 chacune.	$1.00 la botte.
Savory's No. 2 Cork Tipped Cigarettes,	En boîte de cuir de 100 chacune.	$4.00 la botte.
Savory's No. 2 Cork Tipped Cigarettes,	En boîte de cuir de 50 chacune.	$2.00 la botte.
Savory's No. 3 Plain Cigarettes,	En boîte de cuir de 100 chacune.	$3.50 la botte.
Savory's No. 3 Plain Cigarettes,	En boîte de cuir de 50 chacune.	$1.75 la botte
Savory's No. 2 York Brand, Petit Format. Finest Dubec Cigarette.	En boîte de ferblanc de 100 chacuns.	$3.25 la b.
Savory's "Straight Cut" Cold Tipped Cigarette,	En boîte de cuir de 100 chacune.	$3.50 la botte.
Savory's "Straight Cut" Gold Tipped Cigarette,	En boîte de cuir de 50 chacune.	$1.75 la botte.
Savory's "O B" (Russian Blend) Cigarette,	En boîte de cuir de 100 chacune.	$4.00 la botte.
Savory's "O B" (Russian Blend) Cigarette,	En boîte de cuir de 50 chacune.	$2.00 la botte.

"CHIANTI"

Le Vin Clairet Italien le plus fin et le mieux choisi.

CARLO ABRIAL'S VINO DELLA CASTELLINA," de Chianti, Livorno, Italie.

ABRIAL'S "CHIANTI," en caisses d'une douzaine de flacons clissés d'une pinte, $7.00 la caisse.

ABRIAL'S "CHIANTI," en caisses de deux douzaines de flacons clissés d'une chopine, $8.00 la caisse.

Livré franco par fret dans tous les endroits d'Ontario, de Québec et des Provinces Maritimes, aux prix sus-mentionnés.

FRASER, VIGER & Co, seuls agents.

Rien ne peut enrayer, même pour un moment, la popularité toujours grandissante du

LILAC TEA

25c le paquet d'une demi-livre.
50c le paquet d'une livre.

Demandez-le à votre épicier — et s'il ne peut vous en vendre, demandez-en à FRASER, VIGER & CO., Seuls propriétaires.

THE WALTER M. LOWNEY CO., BOSTON.

Chocolats Marshmallows, Bonbons de Première Qualité., etc., etc., etc.

Nous venons d'en recevoir un assortiment des manufacturiers.

CHOCOLATS A LA CRÈME, MARSHMALLOWS, "PEPPERMINTS", ETC., ETC.

Lowney's "American Beauties", assorti, en boîtes de 1 livre.		60c la botte
Lowney's "American Beauties", assorti, en boîtes de ½ livre.		35c chacune
Lowney's "Golfers", en boîtes de 1 livre, assorti.		60c chacune
Lowney's "Golfers", en boîtes de ½ livre, assorti.		35c chacune
Lowney's "Flower Series", en boîtes de 1 livre, assorti.		60c chacune
Lowney's "Flower Series", en boîtes de ½ livre, assorti.		35c chacune
Lowney's "Vanilla Marshmallows", en boîtes de ½ livre.		30c chacune
Lowney's "Chocolate Assorted Nutts", en boîtes de ½ livre.		35c chacune
Lowney's "Chocolate Peppermints", en boîtes de ½ livre.		25c chacune
Lowney's "Chocolate Peppermints", en boîtes de ¼ de livre.		15c chacune
Lowney's "Sunbonnet Babies", en boîtes de 1 livre, assorti.		60c chacune
Lowney's "Sunbonnet Babies", en boîtes de ½ livre, assorti.		35c chacune
Lowney's "Chocolate Cream Cakes".		5c chacun
		60c la douzaine
		$1.10 la boîte de 2 douzaines

FRASER, VIGER & CO., ITALIAN WAREHOUSE, ETABLI EN 1856

The Nordheimer Building, 207, 209 et 211 rue ST JACQUES.

AU BARREAU

ECHOS DES EXAMENS QUI ONT LIEU A QUEBEC.

(De notre correspondant particulier).

Québec, 9 — Tel que nous l'avons déjà dit, les examens pour l'admission à la pratique du droit en cette province sont commencés depuis mardi. Les aspirants à la pratique du droit ont eu deux séances : la première de 12.30 heures à 4.30 heures p.m. ; la seconde de 7.30 heures à 10.30 heures p.m., hier soir.

Les membres présents du barreau des examinateurs sont :

MM. Lampson et Bernier, C.R., Québec ; P. N. Martel, C.R., Trois-Rivières ; P. H. Côté, C.R., Arthabaska ; Hector Verret, Sherbrooke ; S. Constantineau, C.R., Bedford ; T. MacDougall, C.R., Hull ; MM. Mignault, C.R., et Honoré Gervais, C.R., Montréal.

M. Arthur Globensky, C.R., agit comme secrétaire des examinateurs.

Il y a 47 candidats pour admission à la pratique. Les examens oraux auront lieu demain.

L'AGRAFE EN ACIER

L'agrafe en acier massif qu'on voit aux pianos Heintzman & Co. est l'invention et l'unique propriété de ce fameux établissement de pianos artistiques. Grâce à cette agrafe en acier, l'accord du Heintzman & Co. dure deux fois plus longtemps que celui de tout autre piano. Seuls agents : C. W. Lindsay, Ltd. Bureau principal : 2366 rue Ste Catherine. Succursale de la partie Est : 1622 rue Ste Catherine. 206-2

Un ascenseur d'une des bâtisses les plus considérables de la rue St Jacques a fait défaut, mardi, et a tombé de plusieurs pieds. Il contenait plusieurs avocats et tous ont eu une fière peur, sans cependant avoir de mal.



Dupuis Frères

Les commandes qui nous arrivent par la malle sont exécutées promptement et avec soin.

Nos Magasins sont fermés à 6 heures tous les soirs, excepté le samedi.

Notre Vente de Juillet

Le plus grand choix, Les meilleures valeurs, Les plus bas prix.

BLOUSES D'ETE POUR DAMES

Il y a foule tous les jours à notre département des blouses ou matinées pour dames. Notre assortiment est incontestablement le plus complet à Montréal et les prix demandés représentent à peine la moitié des valeurs offertes.

BLOUSES BLANCHES A 75c

Les blouses en mousseline blanche sont en grande vogue. Nors offrons un très grand choix de ces blouses en linon et en mousseline, avec broderie au dos et au devant, d'autres avec remplis étroits et piqûres à jour ou yoke formé de petits remplis "tucks". Nous avons toutes les grandeurs, à partir de 32 jusqu'à 42, valeur de $1.50, réduites, pour cette vente de juillet, à..... 75c

Costumes en Linon Blanc pour Dames

Aux prix suivants..... $2.50, $4.00 et $5.00
COSTUMES EN MOUSSELINE SUISSE..... $8.00

JUPES DE ROBES NOIRES à $2.75

20 DOZ. DE JUPES NOUVELLES EN VECUNA NOIR, avec appliqué de soie Taffetas, coupe tailleur, grandeurs, taille 32 à 35, longueurs : 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, valant $4.50. offertes pour notre vente de juillet à..... $2.75

ROBES BLANCHES POUR ENFANTS

(Garçons) de 2, 3, 4 et 5 ans.

Ces robes sont en piqué blanc avec dentelle et insertion de broderie fine ; très bonne valeur à $2.50, réduites pour notre vente de juillet à..... $1.75

ROBES DE MAISON (Wrappers) en Indienne à ***75c***

Il reste encore une cinquantaine de ces robes, échelle des grandeurs à peu près complète, couleurs sombres, prix.... 75c



JUPONS NOIRS A 50c

Jupons noirs en sateen mercerisé, large volant au bas. Prix ***50c***

NOUVEAUX CORSETS

Corsets F. P. avec tournure attachée, faisant partie du corset, grandeurs 18 à 30. Prix..... $1.75
Corsets F. P. avec baleines ajustables que l'on peut enlever où remplacer au besoin, très confortables. Prix..... $1.50
Corsets F. P. "La Reine du Boudoir", avec jarretières, modèle parfait. Prix..... $2.50

Robes à moitié prix, pour fillettes de 4 à 14 ans

Il reste encore un choix acceptable dans ces robes, en Percale, en toile, en mousseline, en duck et en piqué, annoncées la semaine dernière, ces petites robes sont élégantes, très bien faites, la plupart sont des échantillons, elles sont présentement en vente et offertes exactement à moitié prix.

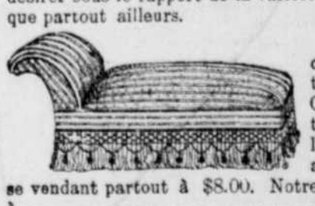
AU SOUS-SOL

VAISSELLE, SERVICES A DINER artistement décorés, différents dessins, et différentes couleurs (97 morceaux). Prix..... $5.75
SERVICES A DINER, pierre anglaise blanche (93 morceaux). Prix..... $4.25
TASSES ET SOUCOUPES blanches. Prix..... 5c
ASSIETTES EN PIERRE BLANCHE. Prix 3½c, 4c et 5c
VERRERIE—SERVICES A LIMONADE, 6 verres et un pot, richement décorés, avec filet d'or. Prix..... 65c
SERVICES POUR FRUITS, un plat et 6 assiettes. Prix..... 32c et 45c
PETITES ASSIETTES POUR FRUITS..... 2½c
CARAFONS POUR HUILE OU VINAIGRE..... 10c
SPECIAL—SOUPIERES EN ACIER EMAILLE MARQUE "CRESCENT" CAPACITE 8 PINTES, VALEUR REGULIERE DE 90c, NOTRE PRIX POUR CETTE VENTE DE JUILLET..... 43c

DEPARTEMENT DES MEUBLES

LE PLUS GRAND CHOIX A MONTREAL. — L'ASSORTIENT LE PLUS VARIE. — LES MEILLEURES VALEURS. Nous avons à partir de la plus simple chaise de cuisine jusqu'au plus riche cabinet de salon.

Notre département de meubles ne laisse absolument rien à désirer sous le rapport de la variété, et nos prix sont plus bas que partout ailleurs.



Aujourd'hui nous offrons ce joli sofa (voir la vignette) recouvert en velours ou Corduroy, avec frange, monté sur ressorts trempés à l'huile, très confortable et aussi élégant que les sofas se vendant partout à $8.00. Notre prix, tant qu'il en restera à..... $5.00

Livraison en ville et emballage pour la campagne gratis

DUPUIS FRERES

Le Grand Magasin Départemental de l'Est,

1571 à 1589 Ste Catherine

EN VILLE

—TARIF—

Invariablement Payable d'Avance

ELEVES DEMANDES
EMPLOI DEMANDE
CHAMBRE A LOUER
TROUVE
} 20 Mots POUR 10 CENTS
½c PAR MOT EXTRA.

SITUATION VACANTE
SERVANTE DEMANDEE
MAISON A LOUER
A VENDRE
PROPRIETE A VENDRE
PERDU
} 25 Mots POUR 25 Cts 1 cent par mot extra.

PERSONNEL 20 mots 40 cts.
2 cts par mot extra.

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 390 Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours. Manoeuvres de toutes sortes fournis. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 3 heures p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez une bonne garde-malade avec références de médecin, recommandations des dames. S'adresser No 1848 rue Sainte-Catherine. 207—1

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme ayant de bonnes références, demande place comme chauffeur. S'adresser 1342 St André. 207—1

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez, au No 1517 Sainte-Catherine, chambre et pension sur l'étage du bain et aussi pension de table. 207—1

EMPLOI DEMANDE — Chef de cuisine, français, nouvellement arrivé, demande place, hôtel ou famille. S'adresser Dulac, visible Hôtel Vancouver, à 10 hrs. a. m. 207—1

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez une bonne cuisinière au No 44 avenue Marie-Louise, coin de la rue Sanguinet. Peut fournir références. 207—2

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme d'une vingtaine d'années, ayant 3 ans d'expérience dans l'épicerie, sachant l'anglais et le français, et pouvant fournir de bons certificats, demande place dans une épicerie ou dans la vaisselle. S'adresser 177 rue St Laurent. 207—1

ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

COURS DE M. DE KERMENO — 1525 rue Ontario. Tél. Bell Est 1720. Préparation aux examens. Cours classique. Cours pendant les vacances. 201—20

ELEVES DEMANDES — Un professeur du High School enseigne spécialement l'anglais et le français. Cours privés. Ecrire : M., 322 "La Presse." 206—l.js—n

ELEVES DEMANDES — Sténographie française, anglaise, la plus facile, la plus rapide au monde. Clavigraphie gratis. Positions assurées, comptabilité, une spécialité. Cours d'anglais pratique, 20 pour cent de réduction cette semaine seulement. Prof. Elie, 334 Saint-Hubert. 206—2

SITUATIONS VACANTES

25 mots, 25 cents : 1 cent par mot extra

APPRENTIS — On demande des jeunes gens comme apprentis, pour apprendre à faire des patrons. Emploi continu, bon salaire, grand atelier moderne. S'adresser P. O. Boite 511 Toronto, Ontario. 206—6

AIDE — On demande un aide, il devra être à même de conduire un cheval et de parler anglais. S'adresser au No 390 rue St Jacques. 207—1

ASSISTANT — On demande un assistant dans une cuisine, pour ouvrage général, pas de cuisine à faire, à l'Hôtel Fortin, 12 St Jacques. Bons gages. 207—1

BARBIER — On demande un barbier pour commencer immédiatement, aussi un pour le samedi, paiera $3.00. 611 Wellington, Pointe Saint-Charles. 207—1

BARBIER — On demande un barbier. 705 Craig. 207—1

BARBIER — On demande un barbier, on offre un bon salaire, une place permanente. S'adresser à 1372 Ste Catherine. 207—1

BOUCHER — On demande un compagnon boucher. S'adresser 1142 Sanguinet. 207—1

BARBIER — On demande un bon barbier pour samedi, salaire, $3.50 et un permanent, bon salaire, au No 531 rue St Laurent. 207—1

BARBIER — On demande un apprenti barbier, bons gages. 1698 St Jacques. 207—1

BARBIER — On demande un barbier. Place permanente. S'adresser 1921 rue Sainte-Catherine. 207—1

BARBIERS—On demande deux bons barbiers, un pour commencer immédiatement, l'autre, lundi. Bons gages. S'adresser 1562 Notre-Dame. P. A. Lebel. 207—1

BARBIER — On demande un bon barbier, on paiera $4.00 pour la journée de samedi. F. Bénard, 1489 Ontario, près St Denis. 207—1

BARBIER — On demande un barbier d'expérience, place permanente et bon salaire. S'adresser chez R. Bouthillier, 467½ rue Craig. 207—1

BARBIER — On demande un bon barbier, sobre, pas de travail le dimanche. 58 Metcalfe. P. Harvey. 207—1

BARBIER — On demande un bon barbier, bons gages, place permanente. 308 Vinet, Ste Cunégonde. 207—1

BARBIER — On demande un barbier pour samedi, $3.00 pour la journée. S'adresser à F. V. Hick, 2134 rue Ste Catherine. 207—1

BARBIER — On demande un barbier, place permanente et bons gages. S'adresser à M. Jos. Mercier, 525 Craig. 207—1

BOUCHER — On demande un bon boucher d'expérience, sachant l'anglais, avec bonnes recommandations. S'adresser à Jos. Léonard, 208 rue Roy. 207—1

BARBIER — On demande un bon barbier. S'adresser à A. Gamache, Place Viger Hôtel. 207—1

CHARRETIER — On demande un charretier et son cheval pendant une heure et demie ou deux heures, chaque jour, à partir de quatre heures, excepté le samedi. Le samedi, à midi. S'adresser à M. Thomas Graham, bureau du "Star," 165 rue Saint-Jacques. 205—3

CUISINIER — On demande un cuisinier parlant bien anglais. Oxford Café, rue Université. 207—1

COMMIS — On demande un commis d'expérience dans une épicerie. S'adresser à 104 Drolet. 207—1

COUVREURS EN ARDOISE — On demande un ou deux bons couvreurs en ardoise. Le plus haut salaire payé. McFarlane et Douglas, ... rue Slater, Ottawa, Ont. 206—3

COUTURIERE — On demande immédiatement une couturière dans une famille privée. Se présenter au No 21A avenue de l'Hôtel de Ville. 205—3

COUTURIERES — On demande des personnes d'expérience pour coudre à la machine Wheeler et Wilson et Singer, emploi permanent. On ne travaille pas le samedi après-midi. S'adresser chez John P. Black et Co., 183 rue Vitré. 263—n

COUTURIERES — On demande des couturières expérimentées pour faire des blouses en soie et de fantaisie de haute classe, à la machine. Aussi des sous-vêtements de dames. Les meilleurs prix et emploi permanent. S'adresser à la Crescent Manufacturing Co., Limited, 2 rue des Inspecteurs. 205—11

COUTURIERES — On demande des couturières et des finisseuses de première classe, pour la confection des jupes à la machine. S'adresser à 444 rue Saint-Jacques. 205—3

COUPLE — On demande à engager un couple. La femme pour être cuisinière ; l'homme pour se rendre utile généralement. S'adresser 180 Saint-Jacques. Chambre 4, premier étage. 207—1

COUTURIERES — On demande des couturières pour travailler dans les chemises. S'adresser 82 rue Saint-Dominique, 1424A Sainte-Catherine. 207—1

COUTURIERES — On en demande pour travailler à des jupes et à des blouses, aussi des opératrices pour machines à coudre. 97 rue Université. 207—1

COUTURIERES — On demande des jeunes filles pour coudre. S'adresser au No 444 rue Saint-Jacques. 205—3

SITUATIONS VACANTES

25 mots 25 cents : 1 cent par mot extra

COMMIS DE BAR — On demande des commis de bar et des garçons de table âgés de 18 à 22 ans, à l'hôtel Côté, près du terrain des Shamrocks. Phone Est 1878. 207—1

COMMIS — On demande immédiatement un commis d'expérience pour magasin à la campagne. S'adresser E. White, 24 St Laurent. 207—1

COMMIS — On demande un commis pour la mercerie. S'adresser chez C. B. Lafond, 1417 rue Ste Catherine, entre 7 heures à 8 heures p. m. 207—1

COMMIS VOYAGEUR — On demande un commis voyageur pour une manufacture de tabac. S'adresser immédiatement, A. Hoolahan et Cie, 50-52 Amherst. 207—1

COUTURIERES — On en demande pour faire des pantalons de confection. Smith Co., 45 rue Bleury. 207—1

COUPEURS DE FOURRURES — On demande des coupeurs de fourrures. The Redmond Company, Limited, No 4 rue Ste Hélène. 207—3

COCHER — On a besoin, pour la campagne, d'un cocher pour se rendre généralement utile. S'adresser à M. Lafontaine, 390 rue Craig. 207—2

DEMOISELLE — On demande une demoiselle pour magasin de marchandises sèches, avec expérience, parlant les deux langues. Bon salaire. Ecrire à Y. Y., 683 "La Presse." 207—1

DIVERS — On demande des "frame spinners," "spoolers" et "warper tenders." Bons gages. S'adresser à la Merchants Cotton Co. 182—26

ETUDIANT PHARMACIEN — On demande un étudiant pharmacien de deux ans d'expérience. S'adresser L. A. Bernard, 1892 Ste Catherine. 207—2

ETUDIANT PHARMACIEN — On demande un étudiant en pharmacie, ayant de 1 à 2 ans d'expérience. S'adresser D. Henri Campeau, 3196 Notre-Dame. 206—2

FILLES — On en demande au No 313 St Paul. 207—1

FINISSEURS — On en demande 25 pour finir des manteaux de dames, nous fermons le samedi à 1 heure. S'adresser 1924 rue Notre-Dame. 207—1

FILLE DE SALLE — On demande une première fille de salle. Bons gages. Hôtel Payette, 145 Saint-Paul. 205—4

FILLES — On demande des filles pour faire des blouses, bons gages et emploi permanent. Expérience non nécessaire. S'adresser à 4 rue Côté. 205—m-j-s—n

FEMMES OU FILLES — On en demande 12 pour assortir des chiffons. Devront être expérimentées. Bon salaire. Se présenter au No 29 rue Pan, Saint-Henri. M. Gravel. 207—2

FILLES — On demande des filles pour faire des vestes, bon salaire. Emploi permanent. A. E. Small et Co, 11 rue Latour. 207—1

FILLE — On demande une fille vendeuse de fruits et bonbons. Elle devra parler anglais et français. S'adresser au No 219A Craig. H. Kotsonas. 207—1

FILLES DE TABLE — On demande des filles d'expérience pour servir les tables, pas d'ouvrage le dimanche. Grand Vatel Restaurant, 50¼ St Jacques. 207—1

FILLE — On demande une fille parlant les deux langues, pour un restaurant. Bons gages. S'adresser 2056 Sainte-Catherine, près Saint-Georges. 207—1

FILLE — On demande une fille pour la table. S'adresser à l'hôtel St James, rue St Jacques. 207—1

FILLE — On demande une fille respectable pour les travaux légers du ménage, dans une famille anglaise de trois. Pas de lavage. Doit pouvoir faire la cuisine ordinaire. Se présenter à 19 avenue Esplanade, près avenue Duluth. 206—2

FILLES — On demande deux filles sachant l'anglais à la perfection, ayant de l'expérience dans la marchandise sèche. S'adresser 764 St Laurent. 207—1

FILLES — On en demande 50 pour repriser les sacs. Se présenter au No 266 rue Mullins, Pointe St Charles. 205—4

FILLE — On demande une fille générale, ni lavage, ni enfants. S'adresser 99 rue du Champ de Mars. 207—1

FILLES — On demande des filles pour nettoyer, aussi deux filles de chambre et pour salle à dîner, bons gages, chambre et pension dans l'immeuble. On demande aussi un homme actif. S'adresser Hôtel Albion, rue McGill. 207—1

FERBLANTIER — On demande un bon ferblantier sobre, avec bonnes recommandations, pour ouvrage permanent à la campagne. Ecrire O., 347 "La Presse". 204—4

FILLE — On demande une fille pour travailler dans la cuisine. Queen's Restaurant, 12 Côte St Lambert. Louis Poulin. 207—1

FILLE — Une fille ayant plusieurs années d'expérience comme commis dans la marchandise sèche, trouvera de l'emploi en s'adressant immédiatement à la maison Normandin, Nos 1531 et 1533 rue Notre-Dame. 200—n

GARCON DE CLOCHE — On demande un garçon de cloche capable de parler l'anglais et le français. London House, 65 square Chaboillez. 207—1

HOMMES — On demande des hommes pour travailler pour nous, à salaire ou à commission ; on paie à la semaine. Bon équipement gratuit. Bonne demande pour nos marchandises de ce temps-ci. Nous avons 800 acres d'arbres fruitiers et d'ornementation de choix. Stone et Wellington, Toronto, Ont. 125—mjs—n

HOMME DE COUR — On demande un bon homme de cour $5 à $10 par semaine. Pension et chambre à l'hôtel Côté, près du terrain des Shamrocks. Prendre chars rue Saint-Laurent. Phone Est 1878. 207-1

HOMME — On demande un homme sobre et bien recommandé pour travailler dans une manufacture, position permanente. 313 St Paul. 207—1

HOMMES — On demande un homme responsable comme collecteur, ainsi qu'un homme bon vendeur — photographe-opérateur, $14 par semaine et un imprimeur. S'adresser entre 6 et 8 heures, 421 Duluth. 207—1

HOMME — On demande un homme compétent pour surveiller, réparer, faire fonctionner toutes sortes de machines pour une manufacture de laine. Art. Lefebvre, Saint-Stanislas, comté de Champlain. 206-4

HOMMES OU FEMMES — On demande des hommes ou des femmes pour faire des habits blancs à la machine; aussi des personnes pour faire des pantalons et des vestes. Emploi continu et bon salaire. Robert C. Wilkins, rue Sainte-Catherine, angle Bleury. 205—5

INSTITUTRICES — La paroisse de St Lazare de Vaudreuil, demande cinq institutrices diplômées, pour la prochaine année scolaire. S'adresser Nap. Giraldeau, sec. trés. 207—2

INSTITUTRICE DEMANDEE — On demande une institutrice munie d'un diplôme élémentaire et ayant de bonnes références. On devra s'adresser à Joseph Desnoyers, secrétaire-trésorier, L'Ascension, comté de Montcalm. 207—1

JEUNES FILLES — Pour apprendre et aider dans une manufacture de jupes et manteaux. On paie les apprenties. 178 rue Montcalm. 205—3

JEUNES HOMMES— On en demande comme améliorateurs, dans une grande fonderie, ouvrage continu, bons salaires. S'adresser P. O. Boite 511, Toronto, Ont. 206—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de 14 à 16 ans, pour un presbytère et une église de campagne, près de Montréal. Devra fournir de bonnes références. S'adresser ce soir de 5 à 6 heures, No 111 rue Moreau. 207—1

JEUNE FILLE — On demande immédiatement une jeune fille comme commis, au No 1604 rue Sainte-Catherine. 207—1

JEUNE FILLE — On en demande une sachant la sténographie et la clavigraphie, une demeurant dans la partie Est préférée. S'adresser à Geo. A. Slater, angle de la rue Ontario et de l'avenue Bennett, Maisonneuve. 7,9,11

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour distribuer le pain ; devra se présenter chez moi avec de bonnes références. Inutile d'écrire immédiatement. L. Rose, Sainte - Geneviève, Comté Jacques-Cartier. 207—1

JEUNE FILLE — On demande une fille de salle et une fille de chambre, ou pour service général. S'adresser à l'hôtel Lalonde, 59 carré Chaboillez. 207—1

JEUNE FILLE — On en demande une pour s'occuper de deux enfants. S'adresser 200 rue Cherrier. Elle devra parler anglais. 207—1

SITUATIONS VACANTES

25 mots. 25 cents ; 1 cent par mot extra

JEUNES FILLES — On demande des jeunes filles. 313 St Paul. 207—1

JEUNES GARCONS — On en demande deux, de 16 à 18 ans, devront savoir l'anglais et le français et fournir les meilleures références. S'adresser Bains Laurentiens, rue Craig. 207—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme parlant français et anglais, laborieux, pour annoncer et vendre des remèdes brevetés. Expérience pas nécessaire. Ecrire, donnant des certificats, à Z. Z., 690 "La Presse". 207—1

JEUNES FILLES — On demande des jeunes filles pour coudre. Se présenter à 444 rue Saint-Jacques. 205—3

LAVEUSES, GARCONS — On demande des laveuses ainsi que des garçons, pour laver les bouteilles. S'adresser J. Christin, 149 Sanguinet. 207—1

MODISTES — On demande des modistes de première classe pour les corsages, bons gages et situation permanente. S'adresser Delle Fénoglio, chez Haycock et Dudgeon, 2457 Ste Catherine. 207—1

MODISTES DE ROBES — On demande une première modiste et des apprenties. S'adresser immédiatement au No 1624B Ste Catherine. 206—2

MODELEURS — On demande des modeleurs, — pattern makers, — au No 637 rue Craig. 207—3

MOULEURS — On demande 100 mouleurs de machines et des "coremakers." Emploi continu. Salaire des mouleurs, au moins $4.00 ; des "coremakers," $3.25. Ecrivez : Boite B. P., 511, Toronto. 201—a

MARGEUR — On demande un margeur — feeder — garçon ou fille. S'adresser au "Samedi", 35 rue St Jacques. 207—2

MONTEURS — On demande des monteurs. S'adresser 49 Napoléon, Ste Cunégonde. 207—1

OPERATRICES — Dans les jupes, machines Wheeler et Wilson et Singer. Bons gages. 178 Montcalm. 205—3

OPERATEUR — On demande un bon opérateur sur les machines Goodyear, Lockstich, Welt, Rounding et Channelling. S'adresser à J. H. Larochelle, manufacturier de chaussures, 533 rue Saint-Valier, Québec. 207—4

OUVRIERS — On demande des ouvriers en fer, pour travaux d'architecture en fer, les plus forts salaires, emploi permanent. S'adresser à M. Sticht, bureau rue Prince, The H. R. Ives Co., Limited. 207—6

OPERATRICES — On demande des opératrices dans les jupes de robes et dans les chemises, collets et poignets. Emploi permanent. Meilleurs gages payés. 646 Craig. 206—3

OUVRIERE — On demande une ouvrière dans l'ouvrage des cheveux, parlant l'anglais et le français, et apprentie. S'adresser 1656 Notre-Dame. 207—1

OUVRIERES — On demande des ouvrières de première classe pour faire des boutonnières de blouses à la machine. Bon salaire et emploi permanent. Seules les personnes les plus capables doivent se présenter à 444 rue Saint-Jacques. 205-3

POLISSEUR — On demande un bon polisseur de cuivre et de fer. Se présenter à The H. R. Ives Co., Ltd., rue Prince. 207—3

PEINTRES — On demande des peintres. S'adresser à J. B. Fauzé, 70 Saint-Jacques. 207—1

PEINTRES — On demande une couple de bons peintres. S'adresser à Jos. Guy, 259 rue Richelieu, Ste Cunégonde. Bons gages. 207—1

PHOTOGRAPHE — On demande un opérateur dans les vues, $14.00 par semaine, ainsi qu'un imprimeur. S'adresser 421 avenue Duluth, entre 6 et 8 heures. 207—1

POLISSEURS — On demande des polisseurs de bijoux, aussi des jeunes gens ayant quelques années d'expérience. J. L. Michelson et Sons, 260 rue Saint-Jacques. 206—2

REPASSEUSE — On demande une repasseuse. Si donnant satisfaction, ouvrage permanent. S'adresser 366 Dorchester. 207—1

REPASSEUSES — On demande immédiatement des bonnes repasseuses, des empeseuses et chéqueuses, à la Canada Steam Laundry and Dye Works, 1870 rue Ste Catherine. 9,11

REPASSEUSES — On demande de bonnes repasseuses de linge de fantaisie. Ouvrage permanent pour des personnes capables. En bas, 212 Saint-Hubert. 207—1

RELIEUSES — On demande des relieuses pour relier et coudre. Se présenter à 23 rue Saint-Nicolas. 207—1

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, ni lavage, ni repassage, références exigées. S'adresser au No 957 St Denis, coin Rachel. 194—n

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser 447 Rachel. 207—1

SERVANTE — On demande une servante générale. Références exigées, ainsi qu'une couturière pour coudre dans une famille. S'adresser 10 Saint-Denis. 207-1

SERVANTE — On demande une servante, ni lavage, ni repassage. S'adresser au No 133 rue Cherrier. 206—3

SERVANTE — On demande une jeune servante. S'adresser avant 4 heures, 395 St Denis. 207—1

SERVITEUR — On demande un homme muni de bons certificats, pour faire les commissions en ville et se rendre généralement utile. S'adresser par lettre à A. P., 257 Mont-Royal. 207—1

SERVANTE — On demande une servante générale au No 48 rue Saint-Pierre, Saint-Henri. Famille privée. 207—1

SERVANTE — On a besoin d'une bonne servante, 684 Parc Lafontaine, ni lavage ni repassage, bon salaire, pour informations, on peut s'adresser 239 St Timothée. 205—3

SERVANTE — On demande une servante avec de bonnes recommandations pour une famille de deux personnes. S'adresser au No 479A rue Saint-Denis. 207—1

SERVANTE — On demande une jeune fille capable pour ouvrage général. Bons gages. S'adresser tout de suite au No 50 rue Sainte-Elisabeth. 207—1

SERVANTE — BONNE — On demande une servante ou une bonne d'enfants, pour aller passer l'été à la campagne. S'adresser No 1928 Notre-Dame. 207—1

SERVANTE — On demande une servante générale pour une famille de deux personnes, 442 Richmond. 207—3

SERVANTE — CUISINIERE — On demande une servante générale et une cuisinière, 443 Mance. 207—1

SERVANTE — On demande une servante générale, avec références, au No 80 avenue Souvenir. 207—1

SERVANTE — On demande une servante, 2469 Notre-Dame, pas de lavage, bon salaire. 207—1

SERVANTE — On demande une bonne servante, bons gages payés. S'adresser 1071 St André. 207—1

TOMBEREAUX — On demande des tombereaux. S'adresser au No 23 rue Hôpital. 206—2

TOURNEUR — On demande un tourneur pour le bois. S'adresser à MM. Desnoyers et Varin, coin des rues Duquette et Caloin, Hochelaga. 207—1

TAILLEURS — On demande un assistant tailleur pour vêtements en caoutchouc, celui qui pourrait se servir d'un grand couteau serait préféré. S'adresser 524 rue Craig. 207—1

VENDEURS — On demande des vendeurs pour notre vaporisateur à main automatique à air comprimé, breveté, le mieux fait. Conditions libérales. Echantillon gratuit à des agents recommandables. Cavers Bros, Galt, Ont. 74—mjs—e

VENDEUSES — On demande deux vendeuses dans la marchandise sèche, Au No 150 rue Centre. 207—1

VENDEUR — On demande un vendeur expérimenté. Il devra parler anglais. Se présenter chez W. H. Scroggie, angle des rues Ste Catherine et Université. 206—2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 9742. — J. A. Gagnon et al. demandeurs, vs G. Lapointe, défendeur. Le 18ième jour de juillet 1903, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 251 rue St Timothée, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions : argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 9 juillet 1903. 207—1

AGENTS DEMANDES

25 mots 25 cents ; 1 cent par mot extra

AGENTS DEMANDES — Si vos affaires sont languissantes, laissez-les de côté sans hésitation et venez nous voir ou écrivez-nous. Nous vous offrirons le moyen de vous enrichir par des voies agréables et honnêtes. Très sérieux. Chambre 69, bâtisse Impériale, Montréal, 107 rue Saint-Jacques. Revenus : $15.00 par jour environ, si l'on veut travailler assidûment. 207—1

AGENTS — On demande des agents pour l'Excelsior Life Insurance Co, de bons contrats seront donnés. O. Léger, gérant, province de Québec, 107 rue Saint-Jacques. 191—30

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRES — A louer, chambres doubles et simples, richement garnies, eau chaude, pas d'enfant. 68 rue Dubord. 205—3

CHAMBRE — A louer, belle chambre sur l'étage du bain, lumière Auer, famille tranquille, localité de première classe. 46 St Denis. Messieurs seulement. 207—3

CHAMBRE — A louer, jolie chambre, sur le devant, sur l'étage du bain, lumière électrique, en face du carré Viger. 30 St Denis. 207—3

CHAMBRE — A louer, jolie chambre, avec ou sans pension, $1.50, pour deux personnes, maison tranquille, un bon chez-soi. 186 avenue Hôtel de Ville. 206—2

CHAMBRE A LOUER — Très grande chambre meublée sur le devant, pour un couple ou deux messieurs. S'adresser à 29 Labelle, près Sainte-Catherine. 207—1

CHAMBRE — Grande chambre à louer, meublée ou non, avec usage de la cuisine, dans une famille privée. 473 Lagauchetière. 207—1

CHAMBRE A LOUER — Belle grande chambre, étage de l'entrée, famille sans enfant, louera à des conditions faciles, 532 Hôtel de Ville. 207—1

CHAMBRE — A louer, belle chambre sur l'étage du bain, avec balcon, lumière Auer. Avec ou sans pension, pour un monsieur, 181 Saint-Hubert. 207—1

CHAMBRE — A louer, jolie chambre meublée ou non meublée, au No 1624 Sainte-Catherine, près Saint-Laurent. 207—1

CHAMBRES — A louer, deux belles grandes chambres garnies, No 59 rue Sainte-Elisabeth. 207—1

CHAMBRE — Magnifique grande chambre à louer, meublée à neuf, pour garçon, seulement, très bon marché. S'adresser 1429 Ontario. 206—3

CHAMBRE A LOUER — Chambre meublée à louer. S'adresser 388 Lagauchetière. 206—2

CHAMBRES — Chambres doubles meublées, avec pension si désirée, aussi petites chambres, lumière Auer, garde-robe, pas d'enfant, 500 Cadieux, 2e porte de Sherbrooke. 9,11

CHAMBRE — A louer, une chambre simple, meublée, avec gaz, garde-robe et l'usage de la cuisine, si désirée. S'adresser 12G rue Vitré. 205—3

CHAMBRES — A louer, chambres coquettement meublées, avec gaz, eau chaude et usage du bain, pour monsieur seulement. 166 rue Wolfe. 194—24

CHAMBRES DEMANDEES

25 mots 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRE DEMANDEE — On demande une chambre dans une famille privée, très paisible, dans la partie ouest de la ville. S'adresser le plus tôt possible à A. A., 453 "La Presse". 207—1

CHAMBRE DEMANDEE — On demande une belle chambre garnie, dans une famille privée, dans le voisinage du carré Viger. Ecrire R., 361 "La Presse." 206—2

MAISON DEMANDEE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

LOGEMENT DEMANDE — Un jeune couple demande un logement de quatre à cinq appartements. Ecrire P., 359 "La Presse." 206—2

LOGEMENT DEMANDE — On demande un petit logement de trois à quatre appartements, dans le centre de la ville. S'adresser à Thomas Boucher, Saint-Lawrence Hall. 207—1

MAISON DEMANDEE — On demande à louer une petite maison en campagne, près d'un bois et une en ville, avec jardin ou une grande cour. S'adresser 1758 Sainte-Catherine. 9,11

PENSION

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

PENSION DEMANDEE — Une dame avec bébé de deux ans désire pension dans une famille à Terrebonne ou aux environs de Montréal. S'adresser à 1863 Sainte-Catherine, Montréal. 207—1

PENSION — Une famille privée prendrait un pensionnaire, où il serait seul. 1288 avenue Hôtel de Ville. 207—1

PENSION — On trouvera bonne pension de table dans une famille privée. Prix modéré. 979 rue Saint-Denis. 206—2

ON DEMANDE A ACHETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MOULIN DEMANDE — On demande à acheter un moulin à hacher le tabac. S'adresser A. Hoolahan et Cie, 50-52 Amherst. 207—1

ON DEMANDE A ACHETER — On demande à acheter un petit cheval de boghei, pesant 800 à 900 livres, âgé de 6 à 7 ans, avec ou sans harnais. S'adresser par lettre à A. B., 70 rue Agnès, St Henri, Montréal. 207—1

POLICES SUR LA VIE — On demande à acheter des polices d'assurance sur la vie. Capital illimité. Pour de bonnes polices, on paiera plus que les compagnies ne paient comme prix d'achat. M. J. Doherty, 426 rue St Paul. 200—n

TOMBEREAU — On demande à acheter un bon tombereau, cheval et harnais, à bon marché, argent comptant. S'adresser à 573 Fullum. 207—1

MAISONS A LOUER

25 mots 25 cents ; 1 cent par mot extra

LOGEMENT — A louer, logement de plain-pied, No 509 Sherbrooke. S'adresser à F. Tremblay et Cie, 400 William. Main 3826. 207—3

ARGENT A PRETER

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

ARGENT A PRETER — Argent à prêter à 5 p.c., ville ou campagne, corporations, fabriques, fermes, maisons, lots, assurances, billets ou autres garanties. Osw. Chaput et Cie, édifice "La Presse." 200—24

ARGENT A PRETER — Les gens à salaire peuvent se procurer de l'argent en leur propre nom, sans endosseur ni garantie; paiement pour convenir à l'emprunteur. Montreal Credit Company, 104 Temple Building, 185 Saint-Jacques. 183—22 lmMjs

OCCASIONS D'AFFAIRES

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHANCE D'AFFAIRES — Spéculer à la bourse d'après notre système est très profitable. Nous vendons du grain et des valeurs en bourse sur une marge aussi basse que $20. Notre livre de spéculation "Put" and "Call" envoyé gratis sur demande. Références, Bradstreet, Booge and Co, membres de la Chambre de Commerce, 24 Corn Exchange. Minneapolis, Minn. 181-24

HOTELS, restaurants, confiseries, parts de sociétés et tout autre genre de commerce, à vendre, bonne chance pour commençants ; aussi, maisons et magasins à louer. L. Harris, 25 rue Saint-Laurent. 195—10

HOTELS A VENDRE

25 mots 25 cents ; 1 cent par mot extra

RESTAURANT — Restaurant licence payée, stock $200, beau logement, vendra $2,800, $1,500 comptant, balance $25 par mois. Aussi à vendre, licence transférable, immédiatement. Gilbert Martin, 39 rue Saint-Jacques. 204—4

HOTELS, restaurants, confiseries, parts de sociétés et tout autre genre de commerce, à vendre, bonne chance pour commençants ; aussi, maisons et magasins à louer. L. Harris, 25 rue St Laurent. 206—10

A VENDRE

25 mots 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOULANGERIE ET MAISON privée à vendre ou à louer, avec voitures à pain et situées au Côteau Landing. S'adresser à N. Saint-Amour, 11 Place d'Armes, Montréal. 206—5

COMMERCE DE PAIN — A vendre, à bon marché, un commerce de pain. S'adresser à Eustache Letang, boulanger, Verdun. 207—1

CHEVAL — TOMBEREAU — A vendre, bon cheval avec tombereau, harnais et licence pour 1903 à 1904. S'adresser après 6.30 heures, 434 avenue Delorimier. 207—1

DYNAMO — A vendre, dynamo pour plaqueur, avec bain d'argent, nickel et cuivre, vendus séparément si désiré. Aussi plusieurs bicycles de seconde main. 1332 rue Ontario. 207—1

ETAL — A vendre, un étal de boucher, à bonnes conditions. S'adresser 85 ou 87 rue Lafontaine, ville Maisonneuve. 205—5

FAUCHEUSE — A vendre une faucheuse à deux chevaux, à bon marché, seulement $15.00. S'adresser No 79 rue Wellington. D. J. McDonald. 207—1

JUMENT — A vendre, une jument rouge de 5 ans, et une vache. S'adresser 350 avenue Laurier, Mile-End. 206—3

MEUBLES — A vendre, à crédit ou au comptant, meubles au goût de tous, à des prix défiant toute compétition ; tapis prélarts et rideaux. Compagnie Prince, 33 rue Saint-Laurent. 124—n

MORTAISEUR — A vendre, mortaiseur presque neuf, dernier modèle, à bon marché. S'adresser 395 avenue Laval, entre 11 heures a.m. et 1 heure p.m. 7,9,11

MEUBLES, ETC. — A vendre, grande variété de meubles, tapis, prélarts, "Go Carts," glacières, moulins à laver, tordeurs, miroirs. Au magasin populaire, toujours aux plus bas prix, pour argent comptant, ou par paiements faciles. Elie Duchesne, 1588 rue Sainte-Catherine, entre St André et St Christophe. 167—n

PONEY — A vendre, un poney Sheddland, bien dompté et bien doux pour les enfants, avec voitures et harnais. S'adresser à D. Gohier, 2527 rue Notre-Dame. 205—5

PIANOS — A vendre, plusieurs bons petits pianos carrés, prix $35 à $65. Aussi plusieurs orgues, $20.00 à $50.00. Se présenter chez Leach, 2440 rue Ste Catherine, entre Stanley et Drummond. 206—2

PREPARATION — A vendre, la fameuse préparation de Nathan, pour exterminer les punaises, coquerelles, hannetons, rats et souris. Boîtes de 25 cents, 50 cents et $1.00. Méfiez-vous des imitations. Cette marque est enregistrée. Vendue chez tous les épiciers et pharmaciens, ou 71 rue Saint-Laurent. 7,9,11

PIANOS — A vendre, un piano droit par Gilbert, caisse en beau palissandre, seulement $75, $5 comptant et $4 par mois. Aussi un piano de Ladd, carré, dont la caisse en palissandre est très travaillée, pieds sculptés, seulement $125, paiements faciles. Si vous ne pouvez venir nous voir, écrivez-nous. Layton Bros., 144 rue Peel. 9,13

PRIVILEGE — A vendre, privilège pour excursion de l'Union des Briquetiers, consistant en restaurant, salle à manger, etc. Au parc Otterburn, St Hilaire, dimanche 19 juillet. S'adresser Jos. Monette, secrétaire, 227A Sanguinet. 6,7,9,11

PIANO — A vendre, piano droit à 3 pédales, tapis et tabouret, de fabrication américaine, style le plus nouveau, son de première classe, comme un neuf, $45.00 comptant, seul vrai bon marché de la ville. Chance qui n'arrive qu'une fois dans la vie. 395 avenue de l'Hôtel de Ville. 207—3

PIANO — A vendre, $160.00 comptant, un magnifique piano Heintzman, droit, belle caisse en acajou, 7 1-3 octaves, touches en ivoire, instrument parfait. Se présenter chez Leach, 2440 rue Ste Catherine, agents pour la vente des pianos Morris. 206—2

RONDE DE LAIT — A vendre, une ronde de lait, de 30 à 35 gallons par jour, avec ou sans cheval et voiture. S'adresser 11 Boucher, quartier St Louis. 207—1

STOCK — M. A. Cadorette, Massey, Ont., offre à vendre son stock de marchandises générales. Il louera ou vendra la propriété du magasin. Pour conditions et informations, s'adresser à A. Cadotte, Massey, Ont. 205—6

VOITURE — A vendre, une voiture Kensington, avec bandages en caoutchouc, le tout en bon ordre. S'adresser chez Bérard et Major, No 1947 rue Ste Catherine. 202—n

MAGASINS A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAGASIN — A vendre, un beau magasin de fruits et bonbons, crême à la glace. S'adresser 1143 Ontario. 207—1

PROPRIETES A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

LOTS — Lots à bâtir à vendre, rues Chambord, Lasalle et Garnier. Conditions faciles et bon marché. Roméo Houle, 1714 rue St Denis.

LOTS — Lots à bâtir à vendre, à conditions faciles, au Boulevard St Denis. Envoyez votre adresse sur carte postale et je vous enverrai mon représentant. R. A. Mainwaring, 147 rue St Jacques. 200—27

MAISON A VENDRE — Maison en bois, à vendre, à la Pointe aux Trembles, rue Enfant Jésus, 72 pieds carrés de terrain. S'adresser à Antoine Rainault. 205—4

EPICERIES A VENDRE

25 mots 25 cents ; 1 cent par mot extra

EPICERIE — A vendre, stock frais d'épicerie, avec comptoir, fixtures et l'avantage du loyer. Vendra bon marché, pour cause de départ. S'adresser 1646 rue Ontario. 9,11

EPICERIE — A vendre, épicerie sans licence, Est de la ville, stock frais, bonne clientèle, $200 à $250 par semaine de recettes. Loyer modéré. Bon cheval et voitures d'épicerie, voiture légère. Le tout sera vendu à conditions faciles à un prompt acheteur. Raison de vente, départ. Johnson et Cousineau, 62 St Jacques. 8,9,11

COMBUSTIBLE A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOIS—A vendre, bois pour allumer le poêle, $2 ; érable coupée, $3.00 ; blocs de moulins, longueurs de poêle, $1.75 ; blocs d'épinette, $2.00 le voyage. Livré dans n'importe quelle partie de la ville. J. C. Macdiarmid, carré Richmond. Téléphone Up 2058. 188—n

BOIS — Slabs sciées, le voyage, $1.00 ; épinette sciée, le voyage, $1.40 ; bois mêlé, le voyage, $1.50 ; coke, $2.10. Hogue et Bouthillier, 1334 Ontario. Tél. Bell Est 1095. 209—n

BOIS A VENDRE — Bois à vendre, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, bois franc, $1.75. Chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands, 131. 207—26

COMBUSTIBLE — BOIS — Slabs sciées, le voyage, $1.10 ; épinette rouge, $1.50 ; bois franc scié, $1.50. Toutes sortes de charbon aux plus bas prix. G. Latreille, 53 Vitré. Tél. Bell Est 2088. 199—n

CHARBON DE BOIS — pour un feu prompt et chaud, sans trouble, le matin, essayez un sac de charbon de bois Standard, rapide, bon marché, commode, pour feux d'été, sans bois. S'allume au moyen de papier. En vente chez tous les épiciers. Manufacturé par la Standard Chemical Co., 290 rue St Jacques. 185—26

PERDU

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

BRELOQUE — Perdue, lundi, un médaillon boussole, en or, pour orner une chaîne de montre. On peut y lire les initiales gravées F. G. G., et les dates. Le rapporter au No 94 rue St Pierre, et on sera récompensé. 207—1

CHIEN — Perdu, hier, un chien collie, couleur sable. Récompense au No 1021 Chaussé. M. Lacombe. 207—1

CLEFS — Perdu, un trousseau de clefs, lundi dernier. Celui qui rapportera à S. Arbour, 121 Saint-Laurent, sera récompensé. 207—1

DISPARITION — Je désire avoir des nouvelles de Mme Télesphore Drouin, née Eugénie Paquette. Au printemps dernier, elle demeurait au No 115 Chatham, Faubourg Saint-Joseph. Prière d'écrire. 206—4

IMPERMEABLE — Perdu, un imperméable de dames, à l'intérieur de ce vêtement, sur sa doublure, se trouve une étiquette de la maison Mandlebery. Il fut perdu il y a environ 10 jours, dans le voisinage de l'avenue Western et de la rue Sherbrooke, entre les avenues Kensington et Victoria. Le rapporter contre récompense, au No 348 avenue Victoria. 207—1

PERDU

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

LUNETTES — Perdues, au marché St Antoine, ou rue St Jacques, samedi, lunettes sans monture, avec chaîne en or, utiles au propriétaire seulement. Récompense à celui qui les rapportera au No 630 rue St Antoine. 207—1

MONTRE — Perdue, mercredi après-midi, une montre d'argent, pour dame, à partir de la gare Bonaventure, à la rue Dorchester, en passant par Windsor. Récompense au No 215 Panet. 207—1

MONTRE — Perdue, une montre bleue avec épingle noire, dans les chars de la rue Amherst, le 7, entre 5 et 6 heures. Récompense en rapportant au No 218a Berri. 207—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, dans les chars ou sur le trottoir, rue St Laurent, entre Vitré et Rachel, un porte-monnaie contenant $9 à $10, pendants d'oreilles, billets de tramways, etc. Rapporter 1151 St Laurent, et recevoir récompense. 207—1

TROUVE

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHEVAL — Trouvé, un cheval rouge, à la ferme du Séminaire de Montréal. Veuillez le réclamer en payant sa pension. S'adresser à Jos. Vinet, contremaître. 207—1

DIVERS

DIVERS — Consultez Mme Bayla, fameuse chiromancienne de Paris. Elle a obtenu un très grand succès à Montréal, ici, pendant cette semaine seulement. 78 Mansfield. 204—5

DIVERS — Pressé. — Tous ceux qui sont agents voyageurs pour le commerce, ou diverses compagnies, feront bien de s'adresser de 4 à 6 heures p.m., chambre 69, bâtisse Impériale, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. On leur fournira le moyen d'augmenter leurs ressources dans des proportions considérables — $10 à $15 par jour — sans les déranger en rien dans leurs occupations ordinaires. Proposition très honorable et très sérieuse. 207—1

DIVERS — LEON XIII. Envoyez 10 cts par la poste et vous recevrez un magnifique portrait sur carte, grandeur cabinet pour album, de S. S. Léon XIII, fait par J. A. Dumas, photographe. Ecrivez immédiatement, nous n'en avons qu'un nombre limité. Ecrire Portraits, 870 rue Sanguinet, Montréal. 207—1

LEON XIII — Agents, faites de l'argent en vendant des boutons sur lesquels se trouve la véritable photographie du pape Léon XIII, à dix cents chacun, trente-cinq cents la douzaine, deux dollars le cent. Photo Jewelry Mfg. Co., Toronto. 206—4

REMERCIEMENTS — Remerciements à St Antoine de Padoue, et aux âmes du purgatoire, pour objet retrouvé. 207—1

REMERCIEMENTS — Remerciements à St Expédit, pour position obtenue, avec promesse de publier. Dame C. G. 207—1

SPECIALISTE — Dr François de Salles Prévost, spécialiste : yeux, oreilles, gorge. Consultations gratuites pour indigents : mardi, vendredi, de 10 heures à 12. 412 Sherbrooke. 207—1

VILLEGIATURE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

VILLEGIATURE — Magnifique place d'été, sur le St Laurent, entre les lacs St Louis et St François. Chasse et pêche en abondance. Guides, chaloupes et voitures à la disposition des touristes. Conditions faciles. S'adresser à Gédéon Lalonde, Hôtel Union, Côteau du Lac, via Rivière Rouge, par le Grand Tronc. Bateau de Montréal tous les jours. 206—4

VILLEGIATURE — Rivière du Loup, "Pointe," Hôtel Bellevue. Ouvert de juin à octobre. Lumière électrique, chambres confortables, cuisine de première classe. Jeux de quilles, canotage, bains, pêche, golf, Z. S. Aubut, propriétaire. 193—61

FILLES — On demande des filles. Emploi continu. Se présenter au No 47 rue Coté. 206—3 F

Courroies Caoutchouc "THISTLE"
Qualité avant tout.
The J. C. McLAREN BELTING CO
Montréal et Toronto. [3]

Nous Prêtons de l'Argent au Taux le plus bas de la ville

$ SUR meubles de ménage, pianos, orgues, chevaux et voitures, sans publicité ni sans déménagement de marchandises. Nous prêtons des sommes de $10 à $1,000, pour 1 à 12 mois. Nous accordons des escomptes généreux quand les paiements sont faits avant échéance. Vos affaires avec nous sont d'une nature strictement privée, comme nous savons que vous voulez qu'elles soient. En agissant avec courtoisie et en faisant des transactions justes et honnêtes, nous gagnons chaque jour de nouveaux clients. Vous devriez être du nombre. Venez vous renseigner. Nous serons heureux de causer d'affaires avec vous, ou téléphonez-nous, Bell Main 3361, ou Westmount 1041, après 6 heures, et nous enverrons un de nos agents chez vous. $

Montreal Loan & Brokerage Co.
Chambre 204, Edifice New York Life
Angle de la rue St Jacques et du carré de la Place d'Armes.
CHAS E. CAMPBELL, Gérant. 207-nF

LES TROTTOIRS PERMANENTS

UNE SOMME DE $190,632 SERA AFFECTEE A CES TRAVAUX POUR L'ANNEE 1903-1904.

Conformément aux instructions qu'il a reçues de la commission des finances, M. Ernest Bélanger, sous-inspecteur général de la voirie a préparé un relevé de la construction des trottoirs permanents en 1903. Cet état indique d'un côté la somme que représentent les trottoirs déjà construits et de l'autre la somme de travaux à exécuter, le tout par quartier.

DIVISION EST		
Hochelaga		
Sainte-Marie . . .	1,536.00	2,152.00
Papineau, (Ste Marie-Ouest) . .	1,330.48	7,693.50
Lafontaine (St Jacques-Nord) .	1,564.55	9,229.10
St Jacques sud. .	401.71	985.10
Saint-Louis . . .	350.00	14,533.00
Duvernay		3,471.00
St Jean-Baptiste.		8,778.00
Est	1,170.00	1,568.00
Centre		320.00
Saint-Denis . . .	250.00	211.00
DIVISION OUEST		
Ouest	450.00	2,917.50
St Laurent	1,471.00	6,686.00
St Georges (St Antoine-Est) . .		12,446.00
St André (St Antoine-Ouest) .	1,780.00	9,588.00
St Joseph (St Antoine-Sud) .	2,825.65	4,965.00
Ste Anne	3,674.15	5,975.00
St Gabriel	413.39	3,133.00
	$26,220.93	$95,316.00

Ce grand total ne représente pas la quote-part de la ville; les propriétaires devront en fournir autant, de sorte que durant l'année 1903 il aura été construit à Montréal pour $190,632 de trottoirs permanents.

LE MARCHE MASSICOTTE
1470 RUE STE CATHERINE

Demain nous Sacrifierons

1,000 livres de sucre blanc granulé Redpath, la livre, à .	4c
Bon beurre de crémerie, à . .	20c
1,000 boîtes de fèves au lard, avec sauce aux tomates, de 5 cents, pour	3c
Confitures pures, sucre et fruits, pots en verre de 10 cents, pour	7½c
Moutarde française en verres de 10 cents, pour	8½c
Vinaigre pur en bouteille, de 15 cents, pour	7c
Thé naturel, valant 40 cents, garanti, pour	25c
Sardines françaises, avec clefs, de 15 cents, pour . . .	7½c
Poudre à laver en paquet de 5 cents, pour	2½c
Savon Surprise, la barre . .	4c
Allumettes de 12 cents la boîte, pour	8c
100 petites bouteilles de brandy, de 25 cents, pour . .	17c
Gin en flacon, 3 demiards, de 50 cents, pour	40c
Bon vin canadien, le gallon . .	85c
Vin de Bourgogne, Beaune, Nuit, Côte d'Or, de 75 cents la bouteille, pour	35c
Vin Clairet Saint-Julien, de 25 cents, pour	15c
Cigares en boîtes de 50, qualité extra, la boîte	75c
Ancien petit tabac canadien, en palettes, pressé, de 50 cents la livre, pour	25c

PHARMACIE

200 bouteilles de sirop d'Anis, pour les enfants, de 25 cents, pour	12½c
Parégorique en bouteilles de 3 onces, de 15 cents, pour . .	10c
Sirop de Figues, de 50 cents, pour	25c
Eau de Vichy, de 25 cents, pour	17c
Sedlitz Chantaud	49c
Sedlitz en boîte de 25 cents, pour	12½c
Effervescent Salt, de 60 cents, pour	30c
Cachets pour mal de tête, 25 cents, pour	12½c
Pilules Longue Vie Bonard, Pilules d'Or, Dr Pasteur, valant 50 cents la boîte, pour	39c
Vin fer et boeuf, de $1.00, pour	50c
Sirop d'Hypophosphites Composé de Cooper, $1.25, pour	65c
Prodigieuse Chevlurine de Paris, et Robson, de 50 cents, pour	33c
Lait des Dames Romaines, de 50 cents, pour	25c
Punaizone, garantie pour détruire les punaises d'une seule application, valant 25 cents la bouteille, demain	15c
Essence d'épinette, pour la petite bière, vanille, citron, etc., de 10 cents, pour . .	7½c
Ammoniaque en bouteilles de 25 cents, pour	10c
Alcool méthylique pour petit poêle, bouteille de 25 cents, pour	15c
Savon castille par morceaux, 1 livre, 15 cents, pour . . .	10c
Savon à barbe Williams, de 10 cents, pour	7½c
Bay Rum, grosse bouteille, de 50 cents, pour	25c
Crème dentifrice, de 25 cents, pour	15c
Eau de Floride Murray et Lenman, de 50 cents, pour . . .	39c
Witch Hazel, de 25 cents, pour	12c
Parfum pour le mouchoir : France Rose, Trèfle Odorant, Peau d'Espagne, etc., de 50 cents l'once, pour	20c

SHERBROOKE

(De notre correspondant particulier)

Sherbrooke, 9—Les recettes au bureau du Revenu de l'Intérieur, pour le mois de juin dernier, se sont élevées à $36,351.73.

—Le conseil de Bromptonville, dans une assemblée tenue mardi, a décidé d'accepter l'offre faite par la compagnie dite "Phoenix Bridge Coy." pour la construction d'un nouveau pont en remplacement du vieux qui a été emporté par la crue des eaux, le printemps dernier. Les travaux seront commencés dans quelques jours.

—On nous apporte d'East Angus, la nouvelle que Mme Moses Heath, de cette localité, a été victime d'un accident qui, on le craint, aura des suites fatales. Pendant que Mme Heath était à faire une promenade en voiture, conduisant un jeune cheval, elle fut précipitée hors de sa voiture avec une telle force qu'elle fut ramassée privée de connaissance et portant de nombreuses blessures et des lésions internes qui mettent ses jours en danger.

—Pendant l'absence d'un citoyen de Stanstead, cette semaine, sa chère moitié en profita pour reconquérir sa liberté, et prenant son jeune enfant, elle s'enfuit du toit conjugal accompagnée d'un homme de l'endroit. Au retour du mari, ayant été mis au courant de la situation, celui-ci se mit aussitôt à la poursuite du couple fugitif qu'il rejoignit à Barton, Vt. Des procédures judiciaires seront incessamment prises en vue de remettre le père délaissé en la possession de son enfant.

—La commission d'échange des produits laitiers qui a tenu sa séance régulière hebdomadaire, mardi, rapporte comme ventes de la journée les suivantes: 165 paquets de beurre salé à 18c et 250 paquets de beurre frais à 18¼c. Pas de vente de fromage.

—Quelques amateurs de pêche de Sherbrooke sont à organiser une excursion à Garthby, pour dimanche prochain.

—Il est rumeur que M. R. H. Pope est à négocier l'achat d'une limite à bois, l'une des réserves les plus considérables qui se soient encore vendues dans la province de Québec, couvrant une superficie d'environ 12,000 acres de terre.

MORT DE M. ED. GUILBAULT

DISPARITION D'UN CITOYEN QUI A JOUE UN ROLE IMPORTANT DANS LA POLITIQUE, L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE,

M. Edouard Guilbault, ex-M. P., pour le comté de Joliette, sur lequel nous avons publié quelques notes biographiques dans notre édition d'hier, et dont l'état de santé inspirait des craintes sérieuses à sa famille, depuis quelques jours, est décédé vers 5.20 heures hier après-midi, à son domicile, rue St Denis.

Le regretté défunt laisse pour déplorer sa perte une épouse affligée et cinq enfants : Eugénie Guilbault, épouse de M. Romuald Delfosse, avocat ; Mlle Maria Guilbault; Denis Guilbault, courtier d'assurance ; Rodolphe Guilbault, voyageur de commerce, et Raoul Guilbault, avocat.

Le départ de cet honnête et intègre citoyen causera de vifs regrets dans tout le district de Joliette, où il était universellement estimé et au service duquel il avait consacré les plus belles années de sa vie.

Ses funérailles auront lieu samedi matin, à l'église St Jacques. Immédiatement après le service, le corps sera transporté à Joliette pour y être inhumé.

La famille voudra bien accepter dans cette douloureuse circonstance l'expression de notre plus vive sympathie.

AMUSEMENTS

PARC SOHMER

CETTE SEMAINE

L'après-midi, 3 heures ; le soir, 8 heures.
LES CELEBRES MARIONNETTES du professeur Powell.
YAMAMOTO BROS., acrobates japonais.
PROF. ANDRUS, avec une mule instruite.
Réengagement de la troupe de chiens et chats dressés du PROF. GOLEMAN.
SIGNOR ALESSANDRONI, dernière semaine.
ADMISSION, 10 cents.
Les enfants, l'après-midi, durant la semaine, 5 cents, avec un billet gratuit pour le carrousel. 204—6E

Théâtre National Français 1440 Ste Catherine. Tél. Bell Est 1736. Semaine du 6 Juillet 1903. Tél. Marchands 520

Lundi, mardi et mercredi, **LES DEUX ORPHELINES**
Jeudi, vendredi et Samedi. **MARTYRE**
Toute la Troupe du THEATRE NATIONAL prendra part à cette semaine de Gala.
Prix : Matinées, 10, 15, 20, 25. Soirées, 10, 20, 30, 40. 203-6

FRANCHÈRE - DENTISTE
1592 Ste Catherine. Tél. Est 1891. 270-1M1-n

PEINTURE
DE MAISONS
TAPISSAGE - BLANCHISSAGE
ART. LAURIN & CIE
73 rue St Charles-Borromée
Phone Main 4664. 207-2 E



La Prodigieuse
CHEVLURINE
De Paris
Nourrit et fait croître les cheveux, elle en arrête la chute et leur rend leur couleur de jeunesse infailliblement.
50c la Bouteille Partout.
Dépôt de gros :
COOPER & CO.,
425 St Paul, Montréal

THE MUTUAL LIFE ASSUR. CO. OF CANADA

(Ci-devant THE ONTARIO MUTUAL LIFE ASSURANCE CO.)

A transporté ses bureaux de 157 rue St Jacques dans l'EDIFICE GUARDIAN, 160 rue St Jacques, Montréal, chambres 40 et 41.
P. GUEVREMONT, Agent-général du département français.
W. L. LEE, Agent Provincial.
On demande des Agents.
9-11-14-16-18-21-23-25 mjs

Mal de Tête



Quand vous souffrez du mal de tête prenez un cachet de Cooper, si votre digestion vous fatigue, prenez une petite Pilule de Cooper pour le foie, si l'un ou l'autre ne guérit pas l'argent est remis—25c partout.
COOPER & CO, 425 rue St Paul, Montréal

SURINTENDANT ET GERANT

Ceux qui désirent obtenir la position de Surintendant et Gérant de l'Agence du Nouveau Brunswick de la Home Life Insurance Company avec siège principal d'affaires à St Jean, sont priés de faire application. Contrat libéral à un homme capable et expérimenté.

A. J. PATTISON, Directeur Gérant.
Toronto, 8 Juillet, 1903. 207—4

Carnet Social

Avant-hier, avait lieu à la chapelle du Sacré-Coeur de la paroisse St Jacques, le mariage de M. Joseph Edouard Carmel ; ingénieur civil, et de Mlle Blandine Primeau. Les témoins étaient M. Lefebvre, cousin du mari et le docteur Ernest Primeau, de Marieville. Une messe solennelle fut chantée par le R. P. Charrier, curé de la paroisse. L'organiste, dame veuve Primeau, tenait l'orgue, et Mlle Manseau a chanté des cantiques appropriés.

—Mardi dernier, à l'église du Sacré-Coeur, a eu lieu le mariage de M. Avila Touchette, fils de feu Wilfrid Touchette, avec Mlle Eglantine Archambault, fille de feu Joseph Archambault.

A cette occasion, M. Touchette a reçu de nombreux et magnifiques cadeaux.

La veille, ses nombreux amis ont enterré sa vie de garçon.

M. Wilfrid Charette, au nom de tous, lui a présenté une bourse bien garnie.

Après le mariage, un somptueux déjeuner a été servi chez les parents du marié.

—Mlles Louisa et Blanche Leblanc sont parties pour St Elzéar, où elles doivent demeurer quelque temps.

—Mlle Sybille Sanderson est partie jeudi, le 25 juin, pour New-York. Plusieurs de ses amis s'étaient rendus à la gare, afin de lui donner un joyeux "send off." Etaient présents Mlles L. Poirier, F. Lefebvre, B. Dawes, A. Mace, E. Brunet, B. Meissier, MM. C. Manning, P. Dawes, J. Mace, C. Poirier, R. Moraché, O. Ouimet, E.E.M., C. Gendreau, E.E.L.

—Mardi matin, avait lieu à la chapelle du Sacré-Coeur, église Saint-Jacques, le mariage de M. Ernest Laquerre avec Mlle M. L. Monette.

M. Laquerre servait de témoin au marié et M. Lortie à la mariée.

La mariée portait un riche costume de voyage bleu marin et blanc.

Durant la bénédiction nuptiale, il y eut chant par Mlle Christianna Renaud, M. Quevillon et M. Alfred Lortie. Il est inutile de dire que le chant fut magnifique.

L'heureux couple est parti en voyage de noces.

Les machines devant servir à la fabrication de l'asphalte sont arrivées à Montréal et fonctionneront bientôt. Elles ont coûté $13,000.

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE Société d'Epargne et de Secours . . .

Fondée le 1er Janvier 1899 et incorporée en vertu du Statut 62 Victoria, chap. 93.

Capital Inaliénable accumulé :
$100,000.00
15,000 Membres Inscrits

EN 20 ANS RENTIER

Les hommes, les femmes et les enfants de tout âge peuvent être admis sans examen médical ni frais d'entrée à payer.

TAUX DE CONTRIBUTIONS :
Classe A, UN SOU PAR JOUR
Classe B, DEUX SOUS PAR JOUR

C'est une petite épargne que tout le monde peut faire, et qui donnera de gros profits pour le montant versé.

Adressez toute correspondance et demande d'inscription à
M. ARTHUR GAGNON, Sec. Trés.,
Monument National, - Montréal, Canada.

AMUSEMENTS

CROSSE Championnat
TERRAIN DU NATIONAL, MAISONNEUVE
Samedi, 11 Juillet 1903, - à 3 hrs P.M.
1½ hr de joute. Beau ou mauvais temps.
Sièges en vente chez Beaudoin, 270 rue St Laurent, près Sainte-Catherine. 207-2

LA SESSION FEDERALE

(De notre correspondant particulier.)

Ottawa, 9 — Le bill de la commission des chemins de fer a avancé d'un cran hier à la chambre. C'est à peu près tout ce qui a été fait, si ce n'est que des résolutions préparatoires au bill des subsides ont été adoptées. Ces résolutions disent qu'il est expédient de voter deux subsides provisoires, un de $708,179 pour l'exercice fiscal 1902-03 et un autre de $18,342,639 pour l'exercice de 1903-04. Ce dernier comprend ce qui a été voté jusqu'ici et un cinquième de tout ce qui n'a pas encore été voté.

L'Orateur a pris son siège à trois heures.

Les ministres ont répondu aux interpellations suivantes :

DOCUMENTS PERDUS

Par M. Wade. — 1. Quelle est l'adresse postale et la profession de M. J. B. Mills, ex-M.P., de Annapolis, N. E., dont le nom est mentionné à la page B—6 du rapport de l'Auditeur général pour l'année expirée le 30 juin 1902, comme devant des arrérages au département de la Milice et de la Défense ?

2. Quand et de quelle manière cette dette a-t-elle été contractée ?

3. La légitimité de cette dette a-t-elle jamais été contestée ?

Réponse par sir Fred Borden. — La correspondance en rapport avec cette affaire est perdue. Les dépenses sont de $850.

QUESTION DE COMPETENCE

Par M. Clarke. — 1. Où sont domiciliés MM. J. E. Duval et Girard Ruel, les commissaires chargés par le gouvernement de faire rapport sur les causes du fatal accident de chemin de fer arrivé à West-Lorne ?

2. Ces deux messieurs sont-ils ingénieurs de profession ou ont-ils quelqu'expérience dans l'exploitation ou l'administration des voies ferrées ?

3. Quelle est la profession de chacun de ces messieurs ?

Réponse par M. Blair. — No 1. Tous deux sont d'Ottawa et ont beaucoup d'expérience en chemins de fer. Duval est employé au C. A. R. depuis longtemps et le deuxième est un des clercs du gouvernement.

COMMISSION D'ENQUETE

Par M. Scott. — 1. Une commission a-t-elle été nommée pour faire une enquête sur les plaintes formulées dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest au sujet du commerce de bois ?

2. Dans l'affirmative, qui a été nommé commissaire-enquêteur, quand et où la commission commencera-t-elle ses travaux, et quelle est la nature de l'enquête?

Réponse par M. Mulock. — Oui, le juge Richardson, du Manitoba, a été nommé et doit commencer son travail sans retard.

PAS D'INTERVENTION IMPERIALE

Par M. McCreary. — En décidant de payer à la province du Manitoba l'intérêt sur les paiements en retard à compte de la vente des terres des écoles, le gouvernement a-t-il été influencé par des instructions, avis ou conseils du Secrétaire d'Etat pour les colonies, ou de quelque personne agissant au nom du gouvernement impérial ?

Réponse par sir Wilfrid. — Le gouvernement n'a pas été influencé par le gouvernement impérial. Il s'est toujours laissé guider par une sage politique publique.

POUR L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

Par M. Hackett. — 1. Le gouvernement a-t-il reçu une pétition des habitants des lots 6, 7, 8 et 9, dans le comté de Prince, I. P. E., demandant la construction d'un embranchement de chemin de fer entre O'Leary Station ou le voisinage et un point à ou près le Cap-Wolfe ?

2. Dans l'affirmative, est-ce l'intention du gouvernement de procéder immédiatement à la construction du dit embranchement ?

Réponse par M. Blair. — Oui. Question à l'étude.

LE BILL NO 21

Le reste de la séance jusqu'à six heures s'est passé à discuter le bill des chemins de fer. Les municipalités ont gagné un point important. Le ministre a fait adopter l'amendement suivant : Quand une municipalité ou Cie incorporée a droit d'opérer des téléphones et veut obtenir des communications et raccordements avec une autre compagnie, elle devra s'adresser à la commission qui règlera la question.

A propos du drainage, la Cie sera responsable à l'individu, sur rapport des dommages causés à la propriété, rapport soumis à la commission et préparé par un ingénieur.

L'amendement Henderson, pour obtenir aux municipalités non incorporées les pouvoirs accordés aux municipalités incorporées quant à la réglementation de la pose des poteaux, a été défait sur division.

SEANCE DU SOIR

Le soir, le bill suivant a été adopté en 3e lecture, concernant la Compagnie d'assurance sur la vie "The Century".—M. Morrison.

Les amendements au bill suivant ont subi leur 1re lecture, constituant en corporation la Compagnie dite The "Guelph and Georgian Bay Railway Company"—M. Guthrie.

La discussion s'est continuée ensuite sur le bill No 21.

AU SENAT

A l'ouverture de la séance du Sénat, il s'est produit une courte discussion au sujet du manque d'adhésion du comité des ordres permanents au règlement qui concerne la publication des avis.

Le bill de l'"Imperial Agency" a été amendé et adopté. C'est une compagnie qui s'engage à prêter l'argent des autres et à opérer un chemin de fer avec un capital limité à $25,000. On lui a enlevé le mot chemin de fer et porté son capital à $50,000.

Le bill concernant les infractions en matière de commerce a été adopté en comité, et M. Béique a donné avis que lors de la prise en considération du rapport du comité permanent des Banques et du Commerce sur le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier le Code criminel, 1892, en ce qui concerne les infractions en matière de commerce et de violation de contrat", il proposera les amendements suivants :

1. Que les mots suivants soient ajoutés après le mot "lock-out", à la fin du premier paragraphe de l'article proposé à l'adoption par le comité :

"La hausse ou la baisse des salaires, ou l'imposition de conditions d'emploi nouvelles ou autres, ou une atteinte à l'exercice de quelque industrie, emploi ou travail."

2. Que le paragraphe 2 du dit article soit abrogé.

M. Dandurand a fait remarquer qu'en France, pour s'assurer de l'honnêteté du commerçant, on initialait chaque page de ses livres et si jamais il faisait faillite, il devait produire devant le tribunal les mêmes livres.

LA BIBLIOTHEQUE BOURINOT

Le rapport du comité de la bibliothèque recommandant l'achat pour $10,000 de la bibliothèque de sir John Bourinot, évaluée à $18,000, a été adopté.

M. Landry a fait les interpellations suivantes :

Par l'honorable M. Landry :

M. Joseph Edm. Roy, de la ville de Lévis, notaire, a-t-il reçu du gouvernement une mission quelconque qui explique son voyage actuel en Europe ou qui s'y rapporte directement ou indirectement ?

Quelle est la nature de cette mission ?

Quel est, dans ce cas, le salaire payé ou l'indemnité promise, et les frais de voyage de ce monsieur sont-ils compris dans l'un ou l'autre ?

Rép. par M. Scott—Le gouvernement n'a pas connaissance de cela.

Par l'honorable M. Landry :

Qui a été nommé inspecteur des travaux du port, à Québec, et spécialement des travaux dont M. Etienne Dussault, de Lévis, vient d'obtenir le contrat, et quel est le nom de cet inspecteur ?

Rép. par M. Scott—Paul Bernice.

Le bill concernant le prêt de $3,000,000 à la commission du port de Montréal a été adopté en 2e lecture.

AMENDEMENT DE M. BEIQUE

Avis de motion par l'honorable M. Béique :

Que lorsque le bill S intitulé : "Acte modifiant le Code criminel, 1892, en ce qui concerne le libre exercice du travail" sera pris en considération par cette honorable Chambre en comité général, il proposera que le paragraphe 4 de l'article premier du dit bill soit modifié de manière à se lire comme suit :—

"Si, en quelque temps que ce soit, pendant le cours d'une grève, trois personnes ou un plus grand nombre se rassemblent dans un but quelconque, qui peut être considéré raisonnablement comme relatif ou favorable à cette grève, et si, pendant qu'elles sont ainsi rassemblées, une ou plusieurs de ces personnes commettent des actes illicites de violence ou d'intimidation, ou profèrent des menaces illicites, ces actes ou menaces étant dirigés d'une façon quelconque contre la liberté du travail ou contre le patron atteint par la grève, les membres de sa famille, ses employés, ou contre ses propriétés ou les personnes en ayant l'usage, le dit rassemblement sera censé être un attroupement illégal ; et chacune des personnes qui en faisaient partie au moment où les actes illicites ou les menaces ont eu lieu, sera considérée comme ayant pris part à un attroupement illégal et sera punissable en conséquence (hors le cas prévu ci-après où elle serait punissable comme émeutier), encore que cette personne n'ait en rien participé aux actes illicites ou aux menaces : à moins, toutefois, que l'accusé ne prouve, d'une façon satisfaisante pour la cour ou le juge, qu'il s'est trouvé dans l'attroupement par pur hasard, sans avoir, avec les autres qui étaient là, aucun but commun, et qu'il n'a commis ni encouragé aucun des actes illicites ni aucune menace".

LA PRIME SUR LE FER ET L'ACIER

L'hon. M. Fielding a donné avis des résolutions suivantes :

1o. Le gouverneur en conseil peut autoriser le payment des primes suivantes sur les articles mentionnés ci-dessous, manufacturés au Canada avec de l'acier produit au Canada, d'ingrédients dont pas moins de 50 p.c. en poids consistent en fer en gueuse fait au Canada, savoir :

a. Sur les baguettes rondes en fer roulé, ayant plus de ⅜ de pouce de diamètre lorsqu'elles sont vendues aux manufacturiers de fil de fer pour fabriquer du fil dans leur propre manufacture au Canada, une prime de $6 la tonne.

b. Sur les cornières, les T, les poutres, solives, soliveaux ou ponts, sections de construction d'édifices et autres matériaux laminés qui ne sont ni ronds ni ovals, ni carrés, ni plats, ne pesant pas moins de 35 livres par verge linéale, et aussi sur les barres "flat eye bar blanks" vendues pour emploi au Canada, une prime de $3 la tonne.

c. Sur les plaques laminées de pas moins de 30 pouces de largeur et d'un quart de pouce d'épaisseur vendues pour être employées au Canada pour les manufactures qui emploient généralement ces plaques sans comprendre les plaques qui doivent être découpées de largeur moindre, une prime de $3 par tonne.

Le gouverneur général en conseil fera les règlements nécessaires pour l'application de cette règle.

Le chapitre 8 des statuts de 1899 sera modifié de façon à prescrire que les primes sur l'acier et le fer, autorisées par le statut de 1897 seront prolongées jusqu'au 30 juin 1907 et que le taux de ces primes sera le suivant :

(a) du 1er juillet 1903 —

Du 1er juillet 1902 au 30 juin 1904 — Prime de 90 p. c. du montant fixé par le chapitre 6 des statuts 1897.

Du 1er juillet 1904 au 30 juin 1905 — 75 p. c. de ce montant.

Du 1er juillet 1905 au 30 juin 1906 — 55 p. c. de ce montant.

Du 1er juillet 1906 au 30 juin 1907 — 35 p. c. de ce montant.

LA FICELLE D'ENGERBAGE

M. Fielding a donné avis de la résolution suivante :

Le gouverneur en conseil pourra autoriser le paiement d'une prime à toute compagnie, ou personne qui manufacture le fil d'engerbage en Canada. Cette prime sera égale à la somme payée comme droit d'exportation, dans les Philippines, sur le chanvre "Manille" produit dans cette île et employée dans la fabrication du fil d'engerbage en Canada. Cette prime n'affectera que la ficelle manufacturée après le 1er septembre 1902. Cette prime ne dépassera pas ⅜ de c par livre sur le "Manille."

APPROVISIONNEMENT DES PENITENCIERS

Ottawa, 9—Les contrats suivants ont été accordés pour les pénitenciers :

Kingston—Farine, M. McLaughlin et Cie, Toronto ; viande fraîche, Thos. McConville, Kingston ; charbon, James Swift et Cie, et G. Plunkett ; cuir à semelle, Breadmore et Sie ; cuir, H. Lamontagne ; pétrole, R. J. Carson ; ferronnerie, Lewis Bros et Cie ; marchandises sèches, Hodgson Sumner et Cie ; The Hamilton Co. ; épiceries, J. Gilbert, J. Crawford ; médecines, J. B. McLeod.

St Vincent de Paul—Farine, McLaughlin et Cie ; viande fraîche, Jos. Plouffe ; charbon, T. F. Moore et A. Baile ; cuir à semelle, S. O. Delorme ; cuir, S. O. Delorme ; ferronnerie, E. Cavanagh Co. ; Lewis Bros Co ; marchandises sèches, The Hamilton Co ; épiceries, The Hamilton Co., P. Daoust ; médecines, Evans and Sons ; bois, U. Gagnon.

Dorchester—Farine, M. McLaughlin et Cie ; viande fraîche, Geo. Milton and Sons, Saskville ; cuir à semelle, Beardmore et Cie ; cuir, A. Fodham et Cie ; pétrole, Imperial Oil Co ; ferronneries, Black Bros et Cie. Lewis Bros et Cie ; marchandises sèches, The Hamilton Co. ; épiceries, G. ES. Barbour ; remèdes, Lyman Sons et Cie.

Manitoba — Viande fraîche, Walton ; charbon, Harstone Bros. et D. H. Adams ; cuir à semelle, W. G. Fisher ; cuir, W. C. Fisher ; ferronneries, Lewis Bros et Cie ; remèdes, H. A. Wise ; bois, J. McQuatt et Harstone Bros.

Colombie Anglaise—Farine, R. P. Rithet et Cie, et Geo. Adams ; viande fraîche, Reichenbach Co. ; charbon, Gilley Bros ; cuir à semelle, W. G. Fisher et Z. Rousseau ; cuir, F. W. Knight ; ferronneries, R. F. Anderson et Cie ; marchandises sèches, The Hamilton Co. ; épiceries, George Adams ; remèdes, Parke et Parke ; avoine, Brackner Kerr Milling Co. ; bois, B. G. Mills Timber and Trading Co. ; poisson, St Mungo Canning Co.

Prison de Régina — Viande fraîche, Hugh Armour ; charbon, The Smith Ferguson Co. ; Pétrole, Imperial Oil Co. ; ferronnerie, Western Hardware Co. ; épiceries, R. H. Williams and Son ; pain, W. T. Wadham.

Prison de Prince Albert—Viande fraîche, N. H. Russell ; pétrole, Imperial Oil Co. ; épiceries, L. J. Noble ; bois, J. Moffatt ; pain, H. McColl.

Ottawa, 9 — Le comité des chemins de fer a adopté hier matin, sans discussion, le bill du "St Chrysostôme Ry," et celui du "Toronto, Hamilton et Buffalo Ry."

Sur le bill du "Canadian Telephone and Telegraph," M. Lighthall, secrétaire de l'Association Canadienne des municipalités a invoqué son argument habituel en faveur des municipalités de réglementer la pose des poteaux, etc.

M. Blair a parlé sérieusement contre la coutume qui semble vouloir se généraliser parmi les députés, celle pour ces derniers de prêter leurs noms comme promoteurs d'un bill.

Cette coutume est immorale.

M. McCreary, dont le nom figure au bill, a fait une sortie terrible à ce sujet et MM. Galliher et Davis, qui avaient appuyé le ministre, ont été piqués au vif par les remarques du député de Selkirk et se sont fâchés à blanc.

La séance a été orageuse pendant quelque temps. Le bill a été adopté.

C'est une compagnie d'Américains de la Pennsylvanie qui veulent établir des téléphones dans l'ouest en concurrence à la compagnie Bell.

Le comité des comptes publics s'est occupé des dépenses du recencement dans le comté de Simcoe.

Le comité de redistribution continue graduellement son travail et les deux partis semblent s'entendre. Il y a eu séances, hier soir, et ce matin.

Ottawa enverra, dimanche, une excursion au pique-nique Bergeron, à Valleyfield.

La chambre commencera, la semaine prochaine, à siéger trois fois par jour.

Vendredi

VENDREDI nous donnerons un escompte spécial sur plusieurs lignes de marchandises dans tous nos départements.

Sur tous nos TAPIS à la verge, **20 p. c.** d'escompte

Sur tous nos "RUGS" et CARRÉS de TAPIS, **10 p. c.** d'escompte

Sur quelques lignes de COSTUMES de DAMES, **33⅓ p. c.** d'escompte

Sur quelques lignes de COSTUMES de DAMES, **25 p. c.** d'escompte

Sur toutes nos LAMPES de fantaisie, **25 p. c.** d'escompte

Ne manquez pas cette grande chance d'acheter VENDREDI. Nous avons aussi quantité d'autres marchandises que nous ne pouvons annoncer et qui sont réduites à moins de la moitié de leur valeur.

O. LEMIRE & CIE,
1163 ST JACQUES,
(Où tous les tramways correspondent). Coin Fulford.
Argent Comptant. Un Seul Prix.
Bell Tél. Up 2739. March. 1207.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(De notre correspondant particulier)

Trois-Rivières, 9—Mardi, à 10 heures de l'avant-midi, M. N. L. Duplessis, président des élections municipales, a proclamé élu par acclamation M. J. Alfred Gouin, comme échevin pour le quartier St Philippe.

Dans les autres quartiers, la votation aura lieu lundi, le 13 juillet courant, tel qu'annoncé par "La Presse".

Voici les nouvelles mises en nominations pour les élections municipales du 13 juillet courant, telles que déposées lundi, 6 courant, dernier jour pour ce faire :

Quartier Notre-Dame—La mise en nomination de M. L. D. Paquin, déposée par M. Thomas Bournival.

Quartier Ste Ursule—La mise en nomination de M. François Arthur Verrette, déposée par M. Télesphore Dugré.

Quartier St Louis—La mise en nomination de M. Louis Edmond Dufresne, déposée par M. Fortunat Fournier, et la mise en nomination de M. John Thomas Tebbutt, déposée par M. Henri Godin.

Les candidats pour les trois autres quartiers sont donc comme suit :

Quartier Notre-Dame—MM. C. Z. Duplessis et L. D. Paquin.

Quartier St Louis—MM. L. E. Dufresne et J. Thomas Tebbutt.

Quartier Ste Ursule—MM. R. F. Grant et F. A. Verrette.

La votation pour ces trois derniers quartiers aura lieu lundi, le 13 courant.

—Marti matin, vers 9.30 heures, la Brigade du feu a été appelée pour éteindre le feu qui s'était déclaré dans le charbon à vapeur qui se trouve dans les hangars de l'Aqueduc ; mais après un certain travail, on crut qu'il serait nécessaire de sortir une grande partie du combustible pour venir à bout du progrès de l'incendie, et des journaliers furent mis à l'ouvrage.

Mardi soir, à l'heure de la malle, les travailleurs étaient encore à l'oeuvre et le feu n'était pas encore éteint. On s'attendait à une perte assez considérable.

COURRIER D'OTTAWA

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 9 — L'épouse de M. Louis Charron, de Montréal, contremaître des échelles du poste de pompiers No 7, est en visite à Ottawa, pour une quinzaine, et est l'hôtesse de M. N. Aubin, de l'imprimerie Nationale.

—Mgr Routhier a lancé une lettre au clergé et aux ouailles, demandant des prières pour la santé du pape et recommandant au clergé pour dimanche l'exposition du S. Sacrement.

—Il est entendu que le cabinet préparera samedi les estimations supplémentaires pour l'année fiscale, et qu'elles seront présentées à la chambre au commencement de la semaine prochaine.

—Les employés civils recevront cette année l'augmentation régulière de cinquante dollars. On dit que le ministre des finances présentera un bill à l'effet d'augmenter à $650 par année, le minimum de salaire des employés de troisième classe.

DE L'OUVRAGE POUR LES JUGES

Les juges Desnoyers et Choquet n'auront pas le temps de prendre de vacances si la besogne continue aussi brusque à la cour de police. Ce matin, dans une seule cause, il y avait près de trente témoins seulement que pour la défense, c'est-à-dire tous les principaux citoyens d'une paroisse dans les environs de Montréal. Ce matin, la Cour ressemblait à une ruche d'abeilles. On conçoit que dans des causes aussi importantes que ce-les-là, il faut beaucoup de patience. Il faut avoir la grâce d'Etat surtout dans les chaleurs. Il y a très peu de causes sur les dossiers, mais ce sont toutes des causes très importantes, une surtout qui intéresse beaucoup la cité de Montréal.

Pendant les mois de juillet et d'août, il n'y aura pas, à Notre-Dame de Grâces, de réunion des membres de l'Adoration Nocturne.

THE BRITISH PACIFIC GOLD PROPERTY COMPANY, LIMITED

DE VICTORIA, C. A.

Capital Autorisé, $5,000,000

En parts d'une piastre chacune, dont 3,114,370 parts ont été affectées au paiement des propriétés, et 1,885,630 parts placées dans le trésor pour pourvoir au capital nécessaire à l'exploitation des propriétés ou autre fins de la compagnie.
De cette balance 164,290 parts ont été vendues à 10c.

Président : H. MACKENZIE CLELAND, Ecr., Avocat, Victoria, C. A.
Vice-Président : ROBERT T. WILLIAMS, Ecr., Victoria, C. A.
Secrétaire-Trésorier : WELLINGTON J. DOWLER, Ecr., Victoria, C. A.
Banques. . . . . LA BANQUE BRITISH NORTH AMERICA.
Bureau Principal. . . . . LAW CHAMBERS BUILDING, Bastion Sq., Victoria, C. A.

Prospectus

La compagnie possède des mines de cuivre aurifères et or, comprenant les concessions : SEATTLE, OMAHA, BROOKLYN, NEW-YORK, TACOMA, REBECCA et GREY MULE, connues sous le nom du "Groupe de New-York", situées dans la division minière d'Alberni, à un demi-mille de la rivière à l'Ours (Bear River), débouchant dans le détroit de Bedwell, sur la côte ouest de l'île Vancouver, C. A.

Communications

Port Hughes, situé à un demi-mille de la rivière à l'Ours (Bear River), est à une distance de 120 milles de Victoria et la compagnie de navigation du Pacifique Canadien donne un service régulier chaque semaine en été et bi-mensuel en hiver.

Exploitation

L'exploitation des propriétés de la compagnie a progressé depuis trois années et a mis à découvert sur les différentes concessions, huit veines de minerai de fer et cuivre, riches en magnétite, chalcopyrite, bornite et pyrrhotine, dont l'analyse a donné des valeurs en cuivre pour la concession Seattle, de 32.62 p. c ; 15.65 p. c.; 13.92 p. c. avec traces d'or et argent.

Sur la veine principale de la concession Seattle, le rendement a été $25.00 en or à la tonne.

Sur la concession New-York, une veine de quartz aurifère a été exposée, contenant de l'or vierge (free milling) qui a donné $37.00 en or à la tonne.

L'exploration a démontré l'existence de trois veines importantes sur la concession Seattle. Une veine de trois pieds de largeur suivant une direction à l'est peut être retracée sur une longueur de 600 pieds, et une autre veine plus importante d'une largeur de 12 à 15 pieds parfois a été explorée sur une distance d'à peu près 600 pieds.

Sur la concession Omaha, une veine de trois à dix pieds de large suivant une direction nord a été retracée sur une longueur de 500 pieds.

Des puits, galeries et tunnels ont été ouverts et dans le puits principal, à une profondeur de 35 pieds sur la veine principale, 300 tonnes de minerai de qualité supérieure ont été extraites, et une galerie de 300 pieds a été ouverte, convergeant vers ce point, et une autre galerie à 50 pieds plus bas a été commencée et a déjà atteint 30 pieds de profondeur.

Souscription au Stock

La compagnie offre aujourd'hui en vente.

500,000 parts de son stock du trésor à raison de 10c par part.

afin de pourvoir à des fonds pour continuer l'exploration de ses propriétés dont $3,700 doit être affecté à acheter un intérêt dans une des propriétés et à l'achat de différentes machines, etc., nécessaires afin d'assurer le succès de l'entreprise.

Les promoteurs et directeurs ont en mains 2,657,500 parts du capital de la compagnies et les parts sont en "fidei-commis" devant leur être livrées seulement quand la propriété sera à même de déclarer des dividendes.

La somme de $27,000 hors du prix payé pour ces différentes propriétés a été dépensée en travaux d'exploitation sur les différentes concessions.

Toute application pour souscription aux parts devra être faite à

DeBLOIS THIBAUDEAU,
59 RUE SAINT-SULPICE,
MONTREAL.
Téléphones : Bell Main 3828. Marchands 470. 17,23,30,8 E

A QUEBEC

Notes de la ville

(De notre correspondant particulier.)

Québec, 9 — L'hon. M. Flynn est allé pêcher le saumon sur la rivière Moisie, en compagnie de M. I. W. Adams, propriétaire de ces pêcheries.

—A la fin de ce mois, les frégates anglaises "Ariadne", "Tribune" et "Retribution", de l'escadre de l'Atlantique nord-est, visiteront Québec. Sir Wm Douglas, vice-amiral, sera en charge du détachement.

—M. Ernest Pacaud, du "Soleil", prend un peu de mieux, dit-on ; mais son état inspire toujours de sérieuses inquiétudes à sa famille et à ses amis.

—M. Henri Menier, le roi du chocolat, qui est arrivé ces jours derniers sur sa propriété en ce pays, l'île d'Anticosti, visitera Québec le 16 du courant, à bord de son yacht princier, la "Bacchante".

—A l'enquête tenue hier par le coroner Belleau sur la mort de Miss Lizzie Burns relatée hier dans "La Presse", un verdict de "mort accidentelle" a été rendu. Aucun blâme n'est imputé aux employés du tramway ni à la compagnie.

—Le tribunal d'Arbitrage a siégé, l'autre soir, au Palais de Justice. M. J. A. Rochette, avocat, représentait les patrons et M. C. E. Dorion, avocat, C. R., représentait les ouvriers. C'était la dernière séance avant la vacance.

—Hier soir, Québec a été visité par un violent orage électrique qui a jeté le désarroi dans le service des tramways et de l'éclairage électrique. La journée avait été extrêmement chaude, et cet orage a eu pour effet de rafraîchir la température.

—Un cultivateur nommé Philias Filion, de la Baie St Paul, a été frappé d'insolation, hier midi, dans la rue St Paul. Le malheureux s'affaissa sur le trottoir, et l'ambulance ayant été mandée, la victime refusa d'être conduite à l'hôpital. M. Filion était de passage à Québec, de retour d'un pèlerinage à Ste Anne de Beaupré.

—Le Dr J. A. Marcotte, de St Basile, comté de Portneuf, a intenté contre M. Siméon Bolduc une action en dommages au montant de $5,000, pour diffamation de caractère professionnel. M. G. E. Hamel, épicier, de cette ville, réclame $200 de dommages de M. Wm Hamilton, de Valcartier.

—On annonce la disparition mystérieuse de M. Joseph Morin, du village Montmorency. Il y a plus d'une semaine, il quitta son domicile pour aller à St Joachim, et il n'a pas été revu depuis. Il paraît qu'il n'a pas non plus été vu à St Joachim. Sa famille et ses amis ne savent quoi penser de cette disparition mystérieuse.

—Le service anniversaire pour le repos de l'âme de l'honorable sénateur Arthur Miville Déchêne et de madame Déchêne, sera célébré à St Roch des Aulnaies, mardi, le quatorze juillet courant.

—Le cadavre du malheureux vieillard qui a été tué hier par les chars, à Lévis, dans les circonstances relatées hier dans "La Presse", a été reconnu comme étant celui d'un mendiant nommé Joseph Pelletier alias Labonté, de St Sauveur de Québec. Un verdict de "mort accidentelle" a été rendu à l'enquête du coroner tenue ce matin.

—Un étranger qui n'avait qu'une jambe, mais possédant d'engageantes manières, a réussi à faire de nombreuses victimes durant un séjour d'une semaine dans un de nos grands hôtels. Il a ébloui ceux qui l'entouraient par ses largesses qu'il payait avec des chèques sans valeur.

—Les personnes qui passent l'été aux endroits charmants sur la ligne du chemin de fer Lac St Jean, se plaignent qu'il n'y a pas suffisamment de protection contre le mauvais temps et les ardeurs du soleil lorsque les trains sont en retard et que la gare est fermée à la station de Charlesbourg. Samedi, une vieille dame, qui est restée longtemps exposée au soleil, a été frappée d'insolation et est restée plus d'une demi-heure sans connaissance. Un modeste appentis et quelques bancs s'imposeraient à cet endroit si fréquenté et si près de notre cité.

—La convention annuelle des dames de l'Ordre Indépendant des Forestiers s'est terminée hier. Les officiers suivants ont été élus pour l'année courante :

Haut chef ranger — Mme J. B. A. Alarie, Montréal.

Vice-chef ranger — Mme E. Bélanger, Québec.

Haut secrétaire — Mlle Victor Morin, Montréal.

Haut médecin — Dr Bossé, St Octave de Métis.

Haut trésorier — Mme E. R. Gagnon.

Haut conseiller, Mme Langevin, Valleyfield.

Auditeurs, Mlle R. Pigeon, Côte St Paul, et Mlle Gauthier, Montréal.

Orateur — Mme Dufresne.

Assistante-secrétaire — Mlle Gauthier.

Organiste — Mme Généreux.

Les autres officiers sont : Mme Savaliette, Mlle Dupuis, Mlle Lafortune, Mme Gosselin et Mme G. H. Rawlins.

La prochaine convention aura lieu à Fraserville.

Québec, 9—Un vaisseau de guerre de la République Argentine doit visiter le port de Québec à la fin de ce mois.

—La police est à la recherche des cambrioleurs qui ont enfoncé le bureau de M. Petry, rue St Pierre, où ils ont volé une cinquantaine de dollars.

—Un violent orage électrique s'est abattu sur Québec, hier matin. Il a plu abondamment et après l'orage le soleil a jeté ses ardents rayons.

—L'actif de M. Geo. Elie Amyot, importateur de nouveautés, insolvable, sera vendu par enchère publique, le 15 du courant.

Cet actif consiste en un fonds de commerce évalué à $24,000, et en une liste de crédits de $2,000.

PAR MARCOTTE FRERES

Vente de Fonds de Banqueroute

Province d'Ontario, Comté de Glengarry.

IN RE McCRIMMON AND CO. Marchands généraux, Williamstown, Ont. Faillis.

Le soussigné vendra à l'encan, d'après inventaire, aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69 rue St Jacques, Montréal, mercredi, le 15 juillet courant, à 10 a. m., l'actif des dits faillis, comme suit :

Stock de nouveautés	$1,387.32
Stock d'épiceries, verrerie et vaisselle	556.68
Stock de ferronnerie, peintures et huiles	307.48
Stock de chaussures	287.09
Stock de papeterie, tapisserie et menus articles	163.53
Garnitures du magasin	132.00
	$2,786.10
Créances	629.38
Total	$3,415.48

Conditions : Le tout sera vendu comptant plus 1 pour cent de droit du gouvernement. On exigera un dépôt de 20 pour cent sur adjudication. Une copie de l'inventaire se trouve aux salles d'encan de Marcotte Frères, 69 rue Saint-Jacques, Montréal, et J. C. Brown, Ecr, avocat, Williamstown, Ont., qui peut montrer le stock à ceux qui ont l'intention d'acheter, ou chez le soussigné.

ROBERT SMITH, Syndic, Bloc Snetsinger, Cornwall, Ont.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs, Montréal. 9,13

PAR RAE et DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Vente à l'Encan

Ameublements de Salon, de Chambre à Coucher et de Salle à Manger,
Linoléums et Prélarts Anglais, Rideaux et Portières, Toiles de Table de Belfast, Coutellerie, etc.

Le plus gros assortiment de Carpettes de toutes sortes et qualités que l'on puisse trouver dans n'importe quelle maison de la ville. Vente sans réserve pour couvrir des avances, A L'ENCAN, VENDREDI, 10 JUILLET 1903
A nos salles monstres, 241 et 243 rue St Jacques, à 2.30 p.m.
RAE & DONNELLY, Encanteurs.
206—2



Aronson & Rutenberg
Prêteurs sur Gages.
601 RUE CRAIG.
Argent à prêter sur diamants, montres, bijoux, vêtements, fourrures et nouveautés. Fourrures emmagasinées durant les mois d'été. 1mMJ su

R. WILSON-SMITH
AGENT FINANCIER
151 Rue St Jacques
MONTREAL
Sécurités de Gouvernements, de Municipalités, de Chemins de Fer et autres sécurités de première classe achetées et vendues.
Toujours en mains une grande quantité de Placements
84—n

AVIS SPECIAL est donné que les créanciers de feu ROCH ROLLAND, en son vivant de Montréal, aient à produire leur réclamation entre les mains du soussigné, d'aujourd'hui au 7 Juillet courant.
St Ours, 1er Juillet, 1903.
J. A. AUBIN, Notaire.



Pour Embellir la Peau—Le Lait des Dames Romaines est une préparation incomparable. Il enlève infailliblement le Masque, les Rousseurs, les Taches, les Boutons, les Rides. Il blanchit, parfume et redonne à la peau sa fraîcheur de jeunesse.
Pour Homme, Il est sans rival pour calmer les feux du rasoir.—
50c la bouteille. — Si votre pharmacien ne l'a pas adressez :
COOPER & CO., 425 rue St Paul, Montréal.

COMMERCE

Montréal, 9 juillet 1903.

GRAINS ET FARINES

Après avoir monté rapidement, hier, le marché de Chicago a cédé à la pression des réalisations et clôturait hier soir un peu au-dessous de la clôture de la veille. Il semble vouloir répéter cette conduite aujourd'hui. Voilà de nouveau le blé sur juillet à 79 3-8 cents et sur septembre à 78 3-8 cents ; à New-York, le blé sur juillet fait 82 cents ; à Duluth, 79 cents, etc.

Les marchés d'Europe ont pris la réaction d'hier soir pour de la faiblesse et ont penché du même côté. Liverpool est en baisse. Paris a perdu 25 et 30 centimes.

Les nouvelles de la récolte sont si contradictoires que les marchés sont complètement à la merci des spéculateurs.

Le maïs et l'avoine sont fermes à Chicago.

Sur le marché local, il ne se fait rien dans les grains, sauf quelques ventes de chars d'avoine No 2, pour la consommation locale à 39 cents en magasin.

Pas de changement à noter dans les farines.

BEURRE ET FROMAGE

Le beurre à 1[illegible] cents et le fromage à 9¼ cents ont une demande modérée.

A Picton, hier, on a payé le fromage 9¼ cents ; à Woodstock, 9¼ cents ; à Stirling, 9 7-16 cents ; à Madoc, 9 7-16 cents.

LA TOILETTE DES MONUMENTS

Les pompiers vont s'en mêler

Son Honneur le maire Cochrane a reçu, ce matin, une délégation des vétérans des armées de terre et de mer, dont M. P. Morrison s'est fait l'interprète. Ces braves demandent simplement que le maire se fasse leur interprète auprès des autorités compétentes pour faire nettoyer les statues et monuments qui ornent nos squares de l'Ouest et qui sont couverts de poussière et de matière encore plus malpropres. Le maire ayant soumis cette requête au chef Benoit, celui-ci a commandé au sous-chef Jackson de se rendre au square Victoria avec quelques pompiers et des boyaux nécessaires pour effectuer le lavage de la statue de la feue reine. Il est à espérer que les autres monuments publics subiront le même traitement, tous en ont plus ou moins besoin.

ACCUSE DE VOL ET DE FAUX

Michael Donnelly a été envoyé aux assises, hier, par Son Honneur le juge Choquet. Le prévenu est un homme d'affaires bien connu du public commercial de Montréal. Il était dernièrement à l'emploi de la "York County Loan and Savings Company." Il est accusé de vol et de faux.



Réductions sur les plus hautes

Nouveautés en Broderie !

Parce que, il y a quelques jours seulement, nous avons acheté au moins 25,000 verges de broderies en dessous de tout prix raisonnable !

En voici les preuves :
3,000 verges de broderie, excellente qualité, largeurs de 3 à 4 pouces. Valeurs régulières 25c et 40c la verge. Pour cette vente..... **5c**

700 Coupons de Broderie

De 8 à 9 verges de longueur, elle se vend partout 10c la verge, mais ici, durant juillet..... **3c**

Une autre broderie en coupons de longueurs assorties, valant réellement 5c la verge, mise en vente, pour juillet..... **1c**

900 Coupons de Broderie

Pour Blouses, 18 pouces de largeur, qualité supérieure, patrons très nouveaux : valeurs $1.00, $2.00 et $2.25 la verge, pour..... **50c, 75c, $1.00**

Chatelaines de Cuir

Qui ne voudrait pas acheter une jolie petite sacoche en cuir, pour pendre à sa ceinture, quand cet article vaut 50c et vous est offert à..... **10c**

Une autre ligne de châtelaines de cuir, avec chaîne nickelée, très jolies formes, valant 50c, pour..... **23c**

PARASOLS !

2 douzaines de parasols au fond en mercerize blanche, bleue ou rose, recouverts de dentelle, joli et large volant. Valeur régulière $4.50, réduits à..... **$2.95**



Les mêmes, mais de qualité inférieure, valant $3.00, Vendredi **$1.95**

Parasols, recouverts de mercerize blanche, manche blanc, valant $1.00, Vendredi..... **63c**

Parapluies, recouverts de bonne soie "Gloria", manches et poignées richement assortis. Nous les avons achetés d'occasion. Valeur $2.50, pour..... **$1.73**

AU BON MARCHÉ

NOTRE GRANDE VENTE DE JUILLET ET QUELQUES EXPLICATIONS SUR SON IMPORTANCE

Cette vente a commencée le 29 juin et si elle continue du même train qu'elle a marché jusqu'à présent, nous aurons obtenu un succès dépassant de loin nos espérances. Mais rien d'étonnant ! Sous peu, nous inaugurerons l'annexe de la nouvelle partie à notre magasin et pour que nous puissions y exposer rien que toutes les dernières nouveautés, nous cherchons à écouler autant que possible du présent stock, à des prix en dehors de toute concurrence.

ATTENTION

AU 1er AOUT NOUS CHOISIRONS une date entre le 29 juin et le 31 juillet, et toute personne, munie d'une facture reçue à la date choisie aura droit à la moitié du montant marqué sur cette facture (en marchandises).

CONSERVEZ DONC BIEN VOS FACTURES

Chapeaux en Chiffon

Une superbe occasion vous est offerte. Achetez de ces 125 chapeaux au fond en paille fine et bord en chiffon noir. Ils furent achetés pour vendre à $3.50, mais vu la prochaine ouverture de notre nouveau salon..... $1.95



Grillages !

5 douzaines de grillages pour fenêtres, en broche brune, différentes grandeurs. Valeurs réelles 75c et $1.00. Offerts pendant cette vente à..... **25 et 30c**

Tapis Tapestry !

15 pièces de tapis tapestry, magnifiques couleurs et dessins, pour corridors. Prix ordinaires 75c et 90c la verge. Durant juillet..... **40 et 50c**

ET MAINTES AUTRES OCCASIONS.

NOS MAGASINS FERMENT A 6 HEURES P.M. LES SAMEDIS EXCEPTES.

LETENDRE, FILS & Cie

1493 RUE STE CATHERINE.

Pour Messieurs !



Profitez de l'opportunité que nous vous offrons et venez acheter pour un montant de $1.00, car nous vous donnons alors un complet de Boutons de Chemises et Col, sur très joli carton.

Voici quelques attractions :

Blouses en Zéphyr

Nous en avons environ 40 douzaines que nous avons achetées à très bon marché. Elles peuvent faire le même service qu'une chemise de couleurs, et valent de $1.00 à $1.25. Pour cette vente nous les offrons à..... **35c**

Chemises pour Hommes !

15 douzaines de chemises de couleurs et patrons assortis. Bonne qualité. Prix régulier $1.50, maintenant..... **75c**

Cravates !

100 douzaines de jolies nœuds de soie (boucles), couleurs et dessins assortis, valeurs 15 et 25c ; offerts à..... **5c**

Achetez vos Tapestries Maintenant !

Car où et quand retrouverez-vous de pareilles aubaines ?

RUGS !

Nous avons 2 douzaines de carpettes de voitures (rugs), valant de $2.00 à $3.00. Pour notre grande vente de juillet, nous les offrons à..... **50c, 75c à $1.25**

Tapis de Table !



Vous trouverez un bel assortiment de tapis de table en damas, couleurs et patrons richement assortis, grandeurs 6-4, 8-4, 10-4, 12-4. Valeurs régulières $2.00, $2.50, $3.00 et $3.50 ; maintenant **$1.00, $1.50, $2.00 et $2.50.**

Mousseline à Rideaux !

50 pièces de mousselines, couleurs et dessins bien assortis. Prix régulier 10c. Pendant 8 jours..... **3½c**

RESUME TELEGRAPHIQUE

Kin Chan, Mandchourie, 9—Tous les principaux fonctionnaires russes en Chine, dans la Mandchourie et en Corée, assistent à la conférence de Port Arthur. On remarque surtout M. Kuropatkiv, ministre de la guerre, l'amiral Alexeiff, les ministres russes à Seoul, les agents politiques en Chine et en Corée, le général Dessins, les officiers civils et militaires de Mukden, d'Harbin et de Ryru.

Les procédures de la conférence sont tenues dans le plus profond secret. On suppose généralement que les fonctionnaires russes sont à étudier la question de faire la paix ou la guerre avec le Japon. Les agents de commerce étrangers croient que la perspective d'une guerre prochaine est maintenant très à craindre. La politique russe est, assure-t-on, de garder les positions actuelles dans la Mandchourie, et de ne faire rien pour éviter les hostilités avec le Japon, si toutefois le Japon ne reçoit pas d'aide étrangère.

Une compagnie russe a acheté d'une compagnie anglaise le contrôle du service de remorqueurs à vapeur sur le fleuve. On croit que la compagnie est soutenue par le gouvernement russe. Les six vaisseaux qu'elle possède sont armés en guerre et montés par des soldats russes.

Topeka, Kansas, 9—Quatre nègres du comté d'Edwards ont administré à "cure d'eau" à un blanc, nommé Albert Norton, qui travaillait avec eux. Les nègres savaient que Norton avait des économies et ayant voulu savoir l'endroit où il cachait son argent, l'ont jeté par terre et après lui avoir lié les pieds et les mains lui ont versé de l'eau dans la bouche jusqu'à ce que le malheureux, suffoqué, ait fini par consentir à leur montrer sa cachette. Norton, plus mort que vif est allé raconter à d'autres blancs l'horrible supplice que lui avaient infligé les nègres et la nouvelle de cet attentat criminel n'a pas tardé à être connue dans tout le pays. A l'heure actuelle, les blancs menacent d'exterminer les nègres, les plus modérés veulent les chasser du pays et ceux-ci ont demandé au gouverneur d'envoyer des troupes pour les protéger. Jusqu'à présent aucun nègre n'a été attaqué, mais il ne faudrait pas s'étonner d'apprendre d'un instant à l'autre que plusieurs d'entre eux ont été exécutés sommairement.

Londres, 9—Sir Gilbert Parker a donné un lunch hier, au restaurant de la chambre des communes, à environ quarante représentants des universités coloniales. Au nombre des convives se trouvaient lord Strathcona et le principal Peterson, du McGill, de Montréal.

M. Chamberlain, qui était présent et qui fut présenté à l'assistance par Sir Gilbert comme le plus grand ministre des colonies que l'Angleterre ait jamais possédé, prononça un long et très éloquent discours.

Vienne, 9—Dans les cercles politiques bien renseignés, on s'attend à ce que la Russie avertisse bientôt la Bulgarie d'une façon non équivoque et publiquement de ne pas déclarer la guerre à la Turquie.

Owen Sound, Ont., 9—La requête en invalidation de l'élection de M. A. G. Mackay, libéral, comme député de Grey Nord, à la législature, a été déposée entre les mains de M. W. A. Bishop, greffier local de la Haute Cour de justice, hier.

Londres, 9—Le premier ministre M. Balfour a dit à la chambre des Communes, hier, qu'il n'était pas prêt à soumettre la question de la contribution des colonies au maintien de la marine à présent.

Washington, 9 — Jos. W. Pope, expert canadien sur la question controversée des frontières de l'Alaska, qui a été aussi nommé premier assistant au Commissaire Canadien, pour la préparation de la cause qui sera soumise à la commission qui se réunira à Londres, en septembre, s'est présenté, ce matin, au département d'Etat, où il a commencé l'examen des originaux des plans qui seront présentés par les Etats-Unis à l'appui de leurs prétentions.

Berlin, 9 — L'empereur Guillaume est parti pour la Norvège, aujourd'hui, à bord du yacht impérial le "Hohenzollern".

Washington, 9 — Le baron Von Sternberg vient d'apprendre de source officielle, à sa maison de campagne "The Weirs, New-Hampshire", qu'il a été élevé au rang d'ambassadeur d'Allemagne ici et remplacera Von Holleben.

Londres, 9—Toutes les clauses régulières concernant la loi agraire en Irlande ayant été adoptées, la Chambre des Communes s'est occupée aujourd'hui des nouvelles clauses proposées et sur la première, le gouvernement a obtenu la plus petite majorité qu'il ait eue au cours de tout le débat.

Le Secrétaire d'Irlande, Wyndham, proposa une appropriation annuelle de $25,000, à prendre sur le fonds des améliorations, pour indemniser le collège Trinité, Dublin, de toute perte de revenus occasionnée par la vente des terres appartenant au collège. Les Nationalistes s'opposèrent vigoureusement à cette nouvelle clause, et après un long débat, elle fut adoptée par une majorité ministérielle de 63 voix.

New-York, 9 — Un des plus importants financiers de Wall Street, qui est généralement bien au fait des affaires politiques des Etats-Unis et de l'Angleterre, a dit aujourd'hui :

"Ce mouvement de la compagnie de l'acier, d'établir des usines à Port Colborne, Ont., est très significatif sous bien des rapports : Il signifie que les Etats-Unis finiront par perdre le marché du monde pour les produits de ses aciéries".

Kingston, Ont., 9 — Des billets de deux dollars contrefaits et des billets américains de un dollar, "élevés" à $10, ont été mis en circulation ici aujourd'hui. Le faux est très habilement exécuté.

DERNIER REPOS

LES FUNERAILLES DE MADAME FRANCOIS METHOT ONT EU LIEU, HIER MATIN, A COTEAU DU LAC, AU MILIEU D'UN GRAND CONCOURS.

Les funérailles de madame François Méthot, née Fournier, ont eu lieu, hier matin, à Coteau-du-Lac.

Le cortège funèbre se mit en marche de la demeure de la défunte, vers 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, où a été chanté le service.

Le Rév. M. Faubert, curé de la paroisse, officiait.

Le deuil était conduit par les cinq fils de la défunte : M. François Méthot, des Cèdres ; M. Hilaire Méthot, M. Georges Méthot, M. Honoré Méthot et M. Alexandre Méthot, agent d'abonnements de "La Presse" ; par ses petits-fils : M. Alexandre Cocker, M. Wilfrid Méthot, M. Georges Méthot, M. Denis Méthot, M. Albert Méthot, M. George Denis, M. W. Denis, M. Edouard Grenier ; enfin, par ses autres parents : M. Isaïe Fournier, M. F. Méthot, M. Julien Méthot, M. H. Méthot, M. R. Méthot, M. Chs Méthot, M. Antoine Leclerc, J. E. Fournier, manufacturier de valises bien connu, de Montréal ; M. O. Lalonde, M. A. Marcoux, M. A. Blanchard, M. G. Lambert, M. J. Dubreuil, M. Arthur Fournier, M. Jules Fournier, de "La Presse", etc.

Un grand nombre de citoyens distingués, venus des différentes parties du comté de Soulanges, étaient présents aux funérailles. Nous nommerons, au hasard : M. Nap. St Amour, M. A. Bourbonnais, M.D., M.P., M. A. Bisson, ette, M.P.P., M. Jos. Stevens, M. J. Dumesnil, N.P., M. O. S. Bissonnette, M. H. Dauth, M.D., M. Ernest Stevens, M. Elzéar Deguire, M.D., M. H. Filiatrault, M. Wm E. Tremblay, M. Théoph. Girard, M. Gédéon Lalonde, M. A. Charest, M. D. Desrochers, M. J. Burnet, ainsi qu'un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Portaient les coins du poêle : M. Joseph Bourbonnais, de Pont-Château ; M. Ludger Gauthier, M. Amédée Dumesnil, M. Wilfrid Méthot, M. George Méthot et M. Alfred Blanchard, de Pont-Château.

A toute la famille — et, plus spécialement, à M. François Méthot, père, qui, après soixante ans et au delà de vie commune, se voit séparée de sa compagne regrettée, — nous offrons l'expression réitérée de notre entière et vive sympathie.

UNE MANUFACTURE DE RIDEAUX

M. Charles Twining, d'Angleterre, est actuellement à Montréal, et loge à l'hôtel Windsor. Il est venu au Canada, dans le but de chercher, dans la province de Québec, une localité propice pour l'établissement d'une manufacture de rideaux de dentelle.

Il n'existe aucune manufacture de ce genre au Canada. Tous les rideaux vendus ici sont importés directement de Nottingham et de Glasgow.

M. Twining, qui représente plusieurs capitalistes anglais, prétend que cette innovation dans nos industries, serait d'un bénéfice incalculable, d'abord, pour la localité qui lui donnerait l'hospitalité, étant donné le fait que presque tout le coût de la manufacture de ces rideaux, repose dans les salaires payés aux employés.

Cette manufacture donnera de l'emploi, paraît-il, à un nombre infini de jeunes gens surtout.

A L'ECOLE DE REFORME

TOUCHANTE SOIREE A L'OCCASION DE LA DISTRIBUTION DES PRIX A CETTE INSTITUTION.

La distribution des prix aux élèves de l'Ecole de Réforme a eu lieu le 7 courant, à la salle académique de la maison, où se trouvaient réunis un grand nombre de personnes.

Etaient présents, entre autres, Mgr Racicot, V.G., M. le chanoine Savaria, curé de Lachine, M. l'abbé Charrier, curé de St Jacques, M. l'abbé B. Charpentier, aumônier de la maison, le R. P. Gauvreau et le R. P. Donne, dominicains, ainsi que plusieurs autres religieux et membres du clergé.

Voici quel était le programme de la soirée :

Salut, jour de l'Espérance, choeur à 3 voix, de Pourny.

La saynète, charmante allégorie représentant le Canada et les sept provinces à qui les diverses classes de la société viennent renouveler leur serment d'honneur et de patriotisme, a été surtout remarquée.

II—"Tête folle," 1er acte.

III—Distribution des prix aux élèves des sections des Grands et des Moyens—classe du matin et métiers.

IV—Un modèle de notre foi, déclamation française.

V—"Tête folle," 2e acte.

VI—Distribution des prix aux élèves de la section des petits—classes.

VII—La foi, choeur à trois voix, par Rossini.

Prix spéciaux — Conduite, application, chant.

IX—"The Peacemaker," dialogue anglais.

X—"Le Credo du Paysan," chant.

XI—Hommage à la Patrie, saynète.

Le piano d'accompagnement était tenu par M. S. Gaudry, professeur à l'Institut.

Après la séance, il a été permis aux enfants de rencontrer leurs parents pendant quelques minutes.

Au rapport des professeurs de la maison, la conduite et l'application des élèves, durant le dernier terme scolaire ont été des plus satisfaisantes.

LES SERVICES MUNICIPAUX

Suite sur la page 4

A la suite de la campagne du "Times" M. Gérald Balfour, frère du premier ministre, prit l'initiative d'une proposition qui visait à la nomination d'une nouvelle commission : elle aurait pour tâche de préciser à quelles conditions serait subordonnée l'exploitation par les municipalités des entreprises et des services publics. La séance du 4 mars 1903, fut, à la Chambre des Communes, consacrée à discuter la proposition. Le principe même de l'industrialisme communal mit, au cours des débats, en présence partisans et adversaires, libéraux et conservateurs.

A l'appui de la motion de M. Gérald Balfour, MM. Galloway et Gibbs, députés conservateurs, ont montré les villes tendant à étendre de plus en plus le domaine de leur activité. Il ne leur suffit plus d'exploiter des concerts, des fabriques de glaces, des bains turcs ; leur ambition va plus loin et les pousse à municipaliser, le prêt sur gages, la banque, l'assurance contre l'incendie, la vente du lait stérilisé, et combien d'autres services ! Un semblable accroissement du système, grève les contribuables de charges, chaque jour plus lourdes, sous le poids desquelles ils risquent de succomber. Le 1er avril dernier, le parti libéral prit par la bouche de quelques-uns de ses membres, la défense du socialisme municipal menacé.

Tandis que M. Burns reprenait les arguments qu'il avait opposés au "Times" deux députés, M. Whitney et sir E. Grey, demandèrent que la motion de M. Gerald Balfour ne conservât pas son caractère restrictif, hostile au "municipal trading" et présentèrent un amendement en ce sens. Ils proposaient que les villes fussent laissées maîtresses, dans une limite donnée, de municipaliser leurs services (notamment les services d'assistance qui s'imposent aux communes, de l'avis général) et qu'en dehors de cette limite, le Parlement fût appelé à émettre un avis, à contrôler, comme par le passé, chaque fois que l'administration locale voudrait tenter une entreprise nouvelle.

Le premier ministre lui-même intervint dans le débat.

Il se prononça en faveur de l'enquête qu'allait entreprendre la commission dont la nomination était demandée.

Elle serait conduite avec impartialité et les municipalités devaient être les premières à souhaiter que la lumière fût faite sur les résultats qu'elles avaient obtenus et que, par suite, en connaissance de cause, fût réglée leur situation pour l'avenir.

M. Balfour reconnaissait d'ailleurs que l'administration des comtés et des villes, dans la gestion des entreprises et des services, ne laissait prise à aucun reproche, malgré les accusations des adversaires du socialisme municipal, et que, dans certaines matières, l'exploitation par les corps locaux, qu'avait réclamé sir E. Grey, était seule possible.

La proposition Géraid Balfour réunit 187 voix contre 107. Une commission va être élue, qui mettra sur la sellette l'une des institutions les plus intéressantes du droit constitutionnel anglais : que l'enquête soit entreprise en dehors de tout parti-pris et il n'en saurait rien résulter croyons-nous, que de favorable à la cause du "socialisme municipal" : telle est, du moins, l'impression qui se dégage des conclusions auxquelles est arrivé M. Montet, à la suite d'un voyages d'études fait en Angleterre voilà trois ans.

Que de griefs n'a-t-on pas accumulés contre la municipalisation des services ! Tenons-nous en à deux reproches que développait M. A. Balfour, lors de la discussion à la Chambre des Communes que nous avons rappelée : influence que prendront les salariés employés par la Commune et dons ils abuseront au préjudice des bénéfices que la ville entend tirer de l'exploitation directe, c'est-à-dire, en somme, au détriment de la généralité des contribuables, nécessité pour la municipalité de ne pas transformer, comme le voudrait le progrès, ses services publics en substituant l'électricité au gaz, la traction à vapeur dans les transports à la traction mécanique, sous peine d'engager les habitants dans des dépenses ruineuses qui accroîtront d'autant une dette locale déjà considérable.

A la première crainte manifestée par M. A. Balfour, il sera facile de répondre, avec M. Montet, dans son "Etude sur le socialisme municipal anglais" : "Ce ne "serait pas impunément qu'une ville "pourrait exagérer les salaires de ceux "qu'elle emploie. Elle courrait les mêmes risques qu'un manufacturier qui "voudrait payer ses ouvriers trop cher ; "et ce seraient les contribuables qui, en "fin de compte, supporteraient les largesses de leurs administrateurs. Les "conseils locaux trouveraient donc, dans "la majorité de leurs électeurs, le frein "nécessaire à leurs libéralités, s'ils "étaient par trop disposés à en faire "pour les ouvriers attachés aux services "municipaux."

Ceux-ci n'ont pas l'influence qu'on leur attribue auprès des pouvoirs locaux : que sont les 3,000 ouvriers des services publics de Birmingham, au point de vue électoral, sur une population de 500,000 âmes ? Il est caractéristique, au surplus, de noter que les groupes politiques, disposés à soutenir la classe laborieuse dans ses revendications, et notamment l'"Independant labour party," n'ont jamais réclamé en faveur des ouvriers sous les ordres des villes, particulièrement favorisés dans les conditions du travail que leur offrent les corps locaux.

C'est méconnaître l'esprit d'initiative qui anime le peuple anglais que de considérer le socialisme municipal comme un obstacle au perfectionnement des services que les communes ont entre les mains. Les améliorations que les directeurs d'une compagnie privée n'hésiteraient pas à apporter à l'entreprise dans l'espoir de bénéfices à réaliser, pourquoi les membres du conseil de comté ou du conseil de ville dévoués à la chose publique, y répugneraient-ils ?

Les villes trouveront, dans les fonds d'amortissement et de réserve qu'elles ont constitués, des ressources qui leur permettront de faire face aux innovations commandées par le progrès industriel. D'ailleurs, les transformations, dans un service public, ne s'opéreront pas brusquement, du jour au lendemain, et les pertes provoquées par l'entreprise abandonnée seront compensées grâce aux bénéfices de l'exploitation nouvelle.

Birmingham reconstruit ses usines à gaz, Glasgow et Liverpool transforment leurs réseaux de tramways et nombreuses sont les autres villes qui perfectionnent sans cesse leurs entreprises municipalisées.

Il serait aisé de reprendre un par un les autres arguments des adversaires du socialisme municipal pour en montrer le mal fondé.

Que la commune, consciente des devoirs nouveaux que lui impose le souci de donner satisfaction aux besoins d'ordre économique et moral, de la collectivité, ait obtenu en Angleterre, ce double résultat que relève M. Montet : de réaliser des bénéfices immédiats au profit des habitants, et de mettre à leur portée, avec ses organes multipliés, une plus grande somme de bien-être, il y a là une pure constatation de fait qui, mieux que toutes les théories, permet de bien augurer des conséquences de l'enquête qu'a votée la Chambre des Communes, le 1er avril 1903. Le socialisme municipal n'en pourra sortir que triomphant.

ANDRE BRUNSCHVICG.

A ST-VINCENT DE PAUL

Samedi soir dernier, avait lieu le pèlerinage de la paroisse St Vincent de Paul à Ste Anne de Beaupré.

Deux trains du C. P. R. conduisaient les voyageurs, au nombre de 850 et au delà. Le retour s'est fait dimanche soir.

Mme Euphrosine Rivard est morte mardi, à Tecumseh, Ont., à l'âge de 86 ans. Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants se trouvaient à son chevet. 8 fils et 2 filles lui survivent.

Grande Vente Spéciale pour demain, Vendredi, à la Maison

L. M. LEFEBRE

Département des Epiceries

Beurre crémerie, 1er choix	21½c
Beurre Dairy, 1er choix	19c
Fromage d'Oka, la livre	20c
Sardines à l'huile	3½c
Eperlan, la boîte	9c
Saumon,	7½c, 9c 12½c
Finnan Haddie	10c
Blé d'inde, la boîte	7c
Fèves au lard, avec sauce aux tomates	4½c
Fèves au lard, boîtes à livres	7½c
Betteraves, la boîte	5c
Pommes, boîte d'un gallon	17c
Sirop de table, la boîte	10c
Confiture, valant 15c, pour	12½c
Fleur, sac 10 livres	22c
Fleur Brodie, petit paquet	10½c
Fleur Brodie, gros paquet	20½c
Fleur Nationale, petit paquet	10c
Fleur Nationale, gros paquet	20c
Prunes sèches, la livre	5c
Raisin, la livre	5c
Pommes évaporées, la livre	7c
Vermicelle et macaroni	5c
Tapioca, la livre	3½c
Tapioca préparé, la boîte	8c
Pois cassés, la boîte	3c
Riz	3½c
Riz chinois	5c
Thé et café de 40c, pour	25c
Force Food, Grape Nuts, Malcao Fry, la boîte	9c
Chocolat Fry et Menier	4½c
ta Vita, Malt Breakfast Food, Shredded Wheat	12½c
Vim et Quaker Oats	9c
Savon Barsalou, la boîte	$3.00
Savon Comfort, la boîte	$3.00
Savons Surprise, Gilt Edge, Queen, Eclipse	4c
Goodwill	3½c
Comet	2½c
Poudre Barsalou	3½c
Soda à laver, la livre	1c
Eau javelle, la bouteille	3c
Bleu Keen, la livre	16c
Bleu Parisien, la livre	14c
Empois Berger, la boîte	11c
Empois Canada, la livre	5½c

LIQUEURS

Vin quinine Campbell	65c
Vin des Carmes	65c
Vin Mariani	85c
Vin Morin	40c
Vin St Michel	70c
Extrait Malt	25c
Brandy Boucher	45c
Brandy Hennessey	$1.60
Brandy Richard	80c
Gin de Kuyper, gros flacon	70c
Gin de Kuyper, petit flacon	50c
Gin Melcher, petit flacon	35c
Rye, la chopine	30c
Brandy, la chopine	30c
Bière, la douzaine	80c

MEDECINES PATENTEES

Peruna, la bouteille	65c
Huile Foie de Morue Wampole	65c
Sirop Fellow	95c
Extrait fraises	25c
Sirop Menthol	9c
Sirop gomme d'épinette	9c
Baume Rhumal, Sirop Demers, Sirop d'anis, de 25c, pour	12½c
Sirop Providence	11c
Tablettes Stuart	37c
Céleri King	18c
Eau Vichy Célestin	20c
Pilules Rouges, Roses, d'Or, Milburn, Moro, Longue Vie	30c
Pilules Carter, Chase, Noix Longues, d'Ayer, de 25c, pour	15c
Emplâtre Belladone	12½c
Sedlitz, Chanteaud	45c
Sedlitz, la boîte	12½c
Luby Parisien	25c
Chevlurine de Paris	25c
Pilules Dodd, et Doan	35c
Dr Chase Catarrh Cure	15c
Dr Chase Nerve Food	38c
Castoria	19c
Huile Castor, valant 5c, pour	2½c
Huile castor, valant 10c, pour	7½c

Département des Tapisseries

Nous avons encore en mains un grand lot de "jobs" de tapisseries, que nous sacrifierons à n'importe quel prix, pour faire place à notre nouvel assortiment. Les prix seront de 1½c, 2c, 2½c, 3c en montant jusqu'à 50c la pièce.

Bell Tel. Est 2113.

L. M. LEFEBVRE,
246 RACHEL

AVIS

THE MONTREAL INVESTMENT & FREEHOLD CO.

désire annoncer que son collecteur, M. ALEX WALKER, a transporté son bureau du No 1638 rue St Laurent à l'angle des AVENUES DU PARC ET VAN HORNE.

207—3

ASPHYXIE

François Séguin, 25 ans, 61 rue Amherst, a été asphyxié par le gaz, mardi après-midi, en réparant des tuyaux. Après avoir reçu les soins nécessaires à l'hôpital Général, il a pu retourner chez lui.

The Ogilvy Store

PRIX de la VENTE de JUILLET

Nous mentionnons ci-dessous, quelques-unes des nombreuses réductions que nous avons faites pour cette vente de juillet. Depuis le commencement du mois, nos gérants sont tellement occupés à réduire les prix de nombreuses lignes, qu'il nous est impossible de mentionner toutes ces réductions dans nos annonces. Faites vos achats, si c'est possible, durant la matinée, partie la plus fraîche de la journée.

ARTICLES D'HOMMES

Voici, dans ce département, quelques-unes de nos nombreuses offres spéciales :

Chemises de Couleur

20 doz. de chemises de couleur à plastron souple, manches à part, bien confectionnées, boutons de nacre, les plus nouveaux dessins et les plus nouvelles rouleurs, tous les points, de 14 à 17½, pour hommes. Prix : $1.25, et $1.50. Prix de la vente de juillet..... 75c

Chemises de Nuit en Coton pour Hommes

Une ligne spéciale, avec poche, boutons de nacre, garnitures de couleur, toutes les dimensions, de 14½ à 18, pour hommes. Prix de la vente de juillet..... 50c

Chemises de Promenade

Chemises de promenade, en duck blanc, avec faux-cols négligés, boutons de nacre, pour garçonnets, prix régulier, 85c. Prix de la vente de juillet..... 65c

Chemises de Promenade pour Garçonnets

Chemises Oxford, en flanellette de première qualité, bien confectionnées, avec tour d'épaule, poche, boutons de nacre, jolis dessins, pointu, 10½ à 14. Prix régulier, 75c. Prix de la vente de juillet..... 50c

BLOUSES de GARCONNETS pour JUILLET

Blouses K. et E., en belle percale, jolies rates roses, bleues, héliotropes et sang de boeuf, pour garçonnets. Notre prix régulier 75 cents. Prix de la vente de juillet..... 69c

Blouses en percale, rates bleu-pâle et foncé, et blanche, avec grand collet de matelot, garnies de trois rangs de galon blanc, pour garçonnets. Prix régulier 40 cents. Prix de la vente de juillet..... 37c

DEPARTEMENT DES VETEMENTS D'ENFANTS

Caleçons en batiste, nainsook et coton, pour enfants de 1 à 15 ans, 15 cents chacun. Prix de vente de juillet..... 11c

Chemises de nuit, en coton et en batiste, grandeurs pour enfants de 6 mois à 15 ans. Prix régulier 50 cents chacune. Prix de vente de juillet, chacune..... 39c

Réductions de Juillet dans tous les Départements de la maison.

La meilleure atention apportée aux commandes par la poste.

OGILVY, *Rues Ste Catherine et de la Montagne.*



Valises, Sacs,

Boites à Habillements.

10% A 50% d'Escompte

Durant notre Grande Vente de surplus de Stock.

Grand stock au choix, les meilleures marchandises faites à des bas prix ordinaires, avec un escompte généreux.

VALISES, toutes sortes	$1.50 à $20.00
SACS DE CLUB, toutes couleurs	50c à $12.00
SACS A OUTILS, toutes couleurs	$6.00 à $15.00
SACS GLADSTONE	$1.50 à $15.00
BOITES A HABILLEMENTS	$1.50 à $20.00
TELESCOPES	50c à $ 2.50

TOUT EST SUJET A UN ESCOMPTE LIBERAL.

Ouvert le soir excepté le jeudi.

GEO. G. GALES & CO.

137 rue St Antoine, Trois portes à l'Ouest de la rue Windsor.

La Vente de Tapis de Juillet

chez THOMAS LIGGET

Intéresse au plus haut point les acheteurs empressés. Nattes chinoises japonaises et américaines, dites "grass," pour l'été. Lits et Literie.

THOMAS LIGGET. EDIFICE EMPIRE 2474-2476 Rue Ste Catherine

BAL AU PALAIS DE BUCKINGHAM

EN L'HONNEUR DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE,

Londres, 9 — Un grand bal d'Etat a été donné, hier soir, au palais de Buckingham, par le roi Edouard, en l'honneur du président Loubet. Il y avait 2,200 invités, y compris M. Loubet et sa suite, tous les ambassadeurs et ministres, la plupart des membres de la famille royale, les principaux représentants de la noblesse, les officiers des escadres française et anglaise.

Le roi Edouard a exprimé à l'amiral Cotton, le plaisir que lui a causé la visite de l'escadre américaine.

Le Roi et la Reine ont dirigé le premier quadrille qui a ouvert le bal.

PETITES NOUVELLES

La jeune fille qui est tombée accidentellement d'une fenêtre, à l'asile Ste Darie, n'était pas une pensionnaire de la prison des femmes, comme nous le disions hier, mais une pénitente.

M. Philippe Hébert, le sculpteur canadien bien connu, est parti hier pour Burlington où il va faire des arrangements en vue de l'érection d'une statue à Champlain à cet endroit.

Les manufacturiers de marbre de Montpelier, Barré et Northfield, Vt., ont fermé leurs établissements à la suite de certains troubles avec leurs employés. Cela met 2,500 ouvriers sans travail, dont la moitié se compose de Canadiens-français.

Georges Brissette, employé de la "Montreal Steam Laundry", s'est fait blesser au bras, hier matin, par l'explosion d'une conduite de vapeur. Il a été conduit chez lui.

Le wagon spécial "Cornwall" a quitté, hier matin, la gare Windsor,pour Vancouver, d'où il ramènera un certain nombre de gentlehommes Japonais en tournée d'inspection du Canada, et qui seront les hôtes de la compagnie du C. P. R.

Sir Thomas Shaughnessy est revenu hier matin d'Ottawa, sur son wagon spécial, le "Manitoba."

M. D. McNicoll, vice-président du Pacifique Canadien, était hier à Boston.

Le convoi du Boston and Maine était deux heures en retard, hier matin.

Les funérailles de Mme Lapierre ont eu lieu hier matin. Son fils, M. Geo. Lapierre, gérant de la "Fowlers Marble Works," Vt., était présent. La défunte était âgée de 79 ans.

Une jeune femme de bonne famille, mariée depuis quatre mois, est venue s'informer à la cour de police hier matin, si elle pouvait obtenir un divorce avec son mari, qui, dit-elle, veut abandonner sa profession pour devenir maître-plombier.

Le mari, de son côté, dit que sa profession est encombrée et qu'il meurt de faim. Un détective, qui est au courant des faits, n'a fait que répéter à la plaignante ce vieux proverbe, à savoir : "que le soleil luit pour tout le monde."

Joseph Mailloux et Wm. Whelan, deux anciens forçats sont accusés de voies de faits sur leur épouse respective.

La petite fille de M. Fosbrery, de Verdun, âgée de 9 ans, est disparue, depuis dimanche.

Parmi les visiteurs à Montréal nous remarquons les personnes suivantes de Bourbonnais, Illinois : Madame C. Legris, M. et Mme H. J. Legris, Mlle Gertrude Legris, Mlle Marie-Louise Legris, Mlle Mariette Legris, M. Thomas A. Legris, Télesphore Rivard, Mlle Clara Rivard, Mlle Lamarre, M. Zéphirin Fraser, M. Paul Prairie, M. et Mme Frank Landry.

MM. Geo. M. Loy, M.P., et A. J. de B. Corriveau, du chemin de fer de Montréal et des comtés du Sud, sont de retour de Gananoque, Ont., où ils sont allés rencontrer des directeurs de la compagnie et l'ingénieur, le colonel Bogart, de New-York. Ces messieurs ont eu deux réunions où les questions importantes en rapport aux intérêts de leur chemin de fer ont été discutées. Ils sont revenus très satisfaits de leur voyage et enchantés de la superbe situation de Gananoque et de la beauté de la région des Mille Isles.

L'ingénieur de la ville de Toronto, a maille à partir, de ce temps-ci, avec la Compagnie Richelieu et Ontario. Il prétend que cette dernière ne paye aucun droit pour le privilège d'amarrer ses bateaux, le dimanche, aux quais qui appartiennent à la ville. Il exige que la compagnie paye $10 par dimanche pour ce privilège.

M. Arendt Angstrom, qui a fait les plans du fameux vapeur "Montréal," détruit l'hiver dernier par le feu, a failli se noyer avec sa famille, lundi dernier, alors qu'il était à se promener en chaloupe avec ses deux filles, sur le lac, près de Barrie, Ont., lorsque l'embarcation chavira et tous les occupants furent lancés à l'eau. On parvint à les retirer de leur dangereuse position, après beaucoup d'efforts. Ils étaient complètement exténués.

Anastasie Bouvier, 17 ans, 231 rue Ste Elisabeth, est disparue de son domicile depuis dimanche dernier.

James Latter, John Foley et Joseph Abraham, qui avaient été écroués pour cambriolages, ont plaidé coupables.

James McCaffrey et John Olson, accusés d'avoir enfoncé une maison vacante, 260 rue St Antoine, ont été arrêtés.

L'hôtel de ville était imprégné, hier, d'une odeur fétide. Une équipe de peintres est occupée à restaurer les fresques du bureau du recorder. Au préalable, ils induisent les murs d'une décoction de colle forte qui exhale une odeur cent fois pire que celle des abattoirs.

Naturellement, c'est un mal pour un bien.

Le moulin à farine de la compagnie Ogilvie, construira, cette saison, 18 nouveaux élévateurs au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest.

Cela portera à 100 le nombre total des élévateurs de la compagnie pour ce district. Les agents de la compagnie affirment que la récolte de blé, cette année, dépassera 60,000,000 de minots.

M. B. F. Kelley, de St Albans, shérif du comté de Franklin, est en visite à Montréal, l'hôte lu chef Carpenter. C'est lui qui a opéré l'arrestation de Voyer, le cambrioleur Montréalais, qui a terrorisé le Vermont, il y a deux mois. Voyer a été condamné à quatre années de pénitencier.

M. Onésime Octeau, un des plus anciens hôteliers de Montréal et qui depuis plusieurs mois a tenu l'établissement, rue des Commissaires, occupé autrefois par la célèbre "French Mary", s'est retiré du commerce. Il vient de vendre ses propriétés à M. Valiquette. M. Octeau part demain pour une longue tournée à travers la Nouvelle-Angleterre; il visitera les grands centres des Etats du Sud. Dans la Floride, il fera l'acquisition d'un verger d'orangers qu'il exploitera plus tard, puis, après avoir passé un mois à Cacouna, il viendra se reposer à Montréal. M. Octeau est un philanthropiste de réputation dans le monde des navigateurs.

VENTES A PRIX REDUITS

La vente de juillet à prix réduit bat encore son plein au magasin de la Cie S. Carsley, Limitée. D'après les rapports de l'administration, nous n'avons jamais fait d'affaires aussi considérables que cette année. Nous avons plusieurs belles valeurs qui n'ont jamais été mentionnées dans les journaux, parce que les quantités en sont trop limitées.

Grande Vente de Juillet

Aux 4 Magasins de la Maison

MARCHAND

Jamais cette maison n'a offert d'aussi grands "Bons Marchés" dans les confections pour Dames.

Toute notre réserve de manufacture doit partir, afin de nous faire de la place pour les grandes réparations que nous sommes à faire.

Bon Marché Vendredi et Samedi

LISEZ ! LISEZ ! LISEZ !
JUPONS ! JUPONS !

50 douz. (dans chaque magasin) de beaux jupons noirs, en satin mercerisé, manufacturés pour être vendus $1.50. Vendredi et samedi, aux 4 magasins. . 59c

JUPONS EN SOIE

Toute notre réserve de splendi des jupons en soie — toutes nuances — rose, bleu-marin, noir, sacrifiés pour cette occasion. Valeur réelle, $10.00. Vendredi et samedi. $5.00

COSTUMES D'ETE

Aux 4 magasins de la manufacture Marchand. Le plus grand choix dans les costumes d'été. Beau choix dans nos costumes rayés de $3.99. Pour deux jours, vendredi et samedi. $1.19

COLLERETTES EN SOIE

Nos collerettes ont une renommée universelle ; inutile d'en donner une longue description. Vendredi et samedi, nous vendrons pour. $2.99

Nos collerettes en soie fashionable avec garnitures de braids et de chiffon et de dentelle. Manufacturées pour être vendues $6.50, à nos 4 magasins, pendant deux jours seulement. $2.99

Pour $4.99.—Nos collerettes de $10.00, garnies de dentelles de soie et de chiffons, avec longs pendants, finies de première classe. Pour s'en débarrasser, vendredi et samedi. $4.99

Pour $9.99. — Nos collerettes valant $20.00, très grande toilette, finies par des artistes de première classe, grande longueur, avec pendants garnis de dentelles, etc., vendredi et samedi. $9.99

Pour $12.50. — Nos collerettes de. $25.00

Pour $15.00. — Nos collerettes de. $35.00

Deux jours seulement — hâtez-vous.

BLOUSES

Nos blouses en linon et mousseline avec insertions et yokes à jour, sont les leaders du jour ; elles valent. $1.50

100 douz. divisées dans les 4 magasins, pour vendredi et samedi 49c

Vendredi et samedi, un lot spécial en mercerizé romain — Blouses noires avec remplis. Seraient à bon marché à $2.00. Pour deux jours à nos quatre magasins. 75c

MAGNIFIQUES BLOUSES EN ORGANDIE FRANCAIS

Magnifiques blouses en organdie français, avec insertions. Un spécial qu'il ne faut pas manquer. Vendredi et samedi. 69c

100 douz. de blouses unies, en near silk, rose, crème, rouge, noire et blanche, même apparence, avec plus de durée que la soie taffetas. Hâtez-vous, elles valent $2.50, 2 jours. . . . $1.19

IMPERMEABLES

60 douz. d'imperméables en serge légère, dernière nouveauté. Longueur ¾ et ½, ou très longs. Nos ¾ valent $10.00, 3 nuances seront vendus à nos 4 magasins durant 2 jours pour . $5.99

JUPES ! JUPES !

Jupes en cheviot tout laine, revers de même étoffe, 7 piqûres au bas ; prix régulier $2.50, 2 jours à. 99c

200 jupes en alpaga, dernier genre, garnies de 5 frills, valant $8.00. Vendredi et samedi, nous les vendrons . . . $3.99

JUPES EN SOIE

Bargains extraordinaires —
Jupes valant $18.00, pour $9.00
Jupes valant $25.00, pour. $13.00
Jupes valant $40.00, pour. $20.00

MANTEAUX EN CHRISTALINE ET EN SOIE

Nos manteaux de soie sont tous réduits de moitié pour deux jours seulement.
En crystalline, val. $10, pour $3.99
En soie, valant $12.50, pour $7.00
En soie,valant $42.50, pour $20.00

LA MAISON
MARCHAND
ET SES 4 MAGASINS
1869-1871 NOTRE-DAME.
1453 STE CATHERINE,
2334 STE CATHERINE
ET 3598 NOTRE-DAME,
Près du Pont St Henri.

JOHN MURPHY & CO

Bons Marchés de Juillet pour écouler

POUR LES ACHETEURS DU VENDREDI

Les marchandises que nous offrirons en vente, demain, sont à la fois de saison, de splendide qualité et marquées à des prix qui ne nous rapporteront aucun profit.

Quelques Bons Marchés du Premier Etage

100 douzaines de serviettes de table en toile damassée blanchie ; toutes ces serviettes sont parfaites et de dessins assortis, la douzaine. 89c

Seulement 500 verges de beau damas de table blanchi, à écouler comme suit :

Damas de table de $1.00, pour. $1.00

Damas de table de $1.33, pour. $1.33

Damas de table de $1.25, pour. 84c

Damas de table de $1.00, pour. 67c

Un lot de nappes en toile damassée blanchie, un peu imparfaites, dimension 2 x 2½ verges. — 10 nappes de $4.00, pour $2.00 ; 8 nappes de $5.50 pour $2.75 ; 3 nappes de $4.75, pour . . $2.38

Dimension : 2 x 3 verges. — Nappes de $8.00 pour $4.00 ; nappes de $4.50 pour $2.25 ; nappes de $5.75 pour. $2.88

Dimension : 2 x 4 verges.—Nappes de $7.00 pour $3.50 ; nappes de $6.50 pour $3.25 ; nappes de $4.50 pour. $2.25

Soie ananas de fantaisie, choix dans notre assortiment, à 25 pour cent d'escompte.

1,000 verges des plus belles étoffes à robes noires de fantaisie. Prix réguliers, 75c à $2.00 la verge. Votre choix, dans le lot, à MOITIE PRIX.

Tous les coupons d'étoffes à robes de couleurs à vendre à MOITIE PRIX.

DEUXIEME ETAGE

Costumes confectionnés par tailleurs, en tweed Cheviotte ; couleurs : noir, gris foncé et brun mélangé ; dimension : 34 et 36 ; manteau Éton et devant de blouse, jupe de rue, valant $6.50 et $7.50, à écouler à. $1.95

Manteaux en tweed à raies fines, 3 coutures en arrière ; couleurs : drab et gris foncé, valant $5.50 et $6.50, à écouler à $1.95

Beaux manteaux imperméables en drap et en caoutchouc, valant $7.50 à $9.00 ; à écouler à. $3.45

Imperméables Heptonette, de bonne longueur, couleurs : bleu marin et vert olive mélangés, valant $7.50 et $8.50. Seulement. $4.75

Châles de cachemire noir, double, avec frange laine et soie, à MOITIE PRIX.

Châle en crêpé de soie bleu de ciel et cardinal, à MOITIE PRIX.

Tweed d'été de fantaisie, 64 valant $1.50, pour. . . 95c

TROISIEME ETAGE

Robes d'été pour enfants, de 4 à 12 ans, à des prix spécialement réduits, depuis 44c, moins 20 % d'escompte. . . . . 20 %

Chapeaux de promenade en broderie, pour enfants. Prix réguliers $1.15 et $1.25. Prix de vente. 85c

4 douzaines de bonnets de mousselines, pour enfants. Prix réguliers : 35c à 45c. Prix de vente. 25c

Robes d'été, en indienne et guingan, pour dames. Prix réguliers : $3.00, $3.25 et $3.75. Votre choix à. $2.38

Habillements lavables en toile duck, garnis de bleu, etc., pour garçonnets, tous à prix réduits, moins 25 % d'escompte.

Bérets en duck blanc et de couleur. Prix réguliers, 30 et 40c. Prix de vente, choix à. . . . 20c

Chapeaux brodés de soie, pour enfants. Prix réguliers : $2.75 et $3.00. Votre choix à. $1.95

Dans le Magasin des Articles d'Hommes

Vêtements Frais pour les Chaleurs

Pantalons en toile grossière, de $1.50, pour, chacun. . 75c

Sous-vêtements en balbrigan, de 75c, pour, chacun. . 45c

Chemises pour jeu de paume, en duck blanc, de $1.00, pour. 79c

Robes de bain, de $3.50, pour. $2.98

Pyjamas, de $2.75. Pour. $1.98

Demi-bas en fil Lisle de fantaisie, de 75 cents, pour, la paire. 45c

Imperméables, de $7.50, pour. $3.45

Cravates étroites, de 10c, pour, chacune. 5c

Casquettes en serge bleu-marin, pour garçonnets, chacune 5c

Chemises souples, pour garçonnets, de 75c, pour. . . . 49c

GANTS DE DAMES

Gants de Suède gris, de $1.25, pour, la paire. 89c

Gants de Suède, à 16 boutons, de $2.50, pour. . . . . 75c la paire. 75c

Nuances : Opéra et tan seulement, tous de première qualité, le reste d'un assortiment considérable, à écouler, à, la paire 75c

Bijouteries. Parfums.

Ammoniaque à la violette pour le bain, bouteilles de 12 onces, de 25c pour . . 15c

Bathodora pour le bain, très rafraîchissant, deux paquets pour 25c

Bracelets-chaînes en argent pur, de $1.30 pour . 89c

Bagues doublées en or, garanties pour 5 ans, pour dames, de $1.25 pour 49c

PARAPLUIES

Parapluies de $2.50 et $2.75, pour $1.69

Montures en argent pur, couvertures en taffetas, tiges en acier, petits une fois roulés, un nouveau et chic parapluie ; valant $2.50 à $2.75, pour . $1.69

Département des Bas

Bas en coton noir, de couleur indélibile, talons et bouts de pied doublés, pour dames ; valant 20c, la paire, pour $12½c

¾ et ½ bas noirs et de couleur, pour enfants ; valant 20c à 30c la paire, pour . . 15c

Bas en coton et en cachemire noir et de couleur, pour dames ; valant 30c à 50c ; à écouler la paire à 25c

Bons Marchés d'Eté au Sous-Sol



Seulement 4 Glacières à écouler

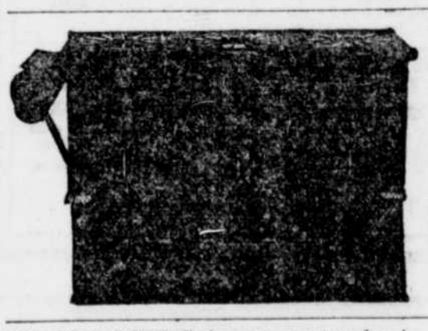
C'est le reste de notre gros stock. Venez les examiner.

SEULEMENT 1 LA BELLE, en frêne séché au fourneau. Valeur $8.50, à écouler à..... **$6.95**

SEULEMENT 1 GREENLAND No 6 grand format, à doubles portes, doublée partout en amiante, en frêne séché au fourneau. Valeur $15.00. A écouler à..... **$12.25**

SEULEMENT 1 NEW DOMESTIC, avec coffre à glace mobile, on ne voit pas de bois, fini superbe. Valeur $15.00. A écouler à..... **$12.25**

SEULEMENT 1 BRANTFORD, nouveau modèle, la glacière la plus spacieuse qui soit faite. Tablettes mobiles,tuyau facile à nettoyer, valeur $15,pour **$12.25**



Poêles à l'huile à flamme bleue AUTO-VALVO

Ni fumée, ni odeur, ni mèches, ni valves, aucun danger, brûle le pétrole comme le gaz et ça coûte moitié moins cher. Il n'y a pas de parties compliquées, un enfant le fait fonctionner. Venez le voir. A flamme pleine, ça coûte moins d'un cent de l'heure. 2 brûleurs, valeur $8.00. Prix spécial pour écouler **$6.49**

POELES A L'HUILE de toutes sortes, depuis..... **60c**

ECRANS A FENETRE les meilleurs montants en chêne, valeur 30c. A écouler à..... **19c**

ECRANS DE PORTE, fortement construits, 3 dimensions, valeur $1.00, pour..... **79c**



Cire parafine, pour couvrir les gelées et confitures, paquet d'une livre, avec directions. . . pour 15c

Pots à confitures faits à la machine, couvercle uni, complets avec caoutchouc, capacité pour chopine, pinte et pot, à des prix spéciaux. Rondelles de caoutchouc, du meilleur caoutchouc, frais, toutes les dimensions, la douzaine. 5c

Seulement 50 bouillottes à confiture, doublées en porcelaine, les meilleures qui soient faites, capacité 6 pintes. Valeur 50c. Spécial, chacune, pour . 39c

200 sièges en paille pour pelouse ou bateau, les plus beaux sièges dont on se soit jamais servi. Prix régulier 35c ; à vendre, demain, chacun, à . . . 15c

JOHN MURPHY & CO., 2341 et 2343 rue Ste Catherina

Coin Metcalfe — Tél. Up 2740

Durant le mois de juillet et aout, notre établissement ferme à 1 heure p.m. tous les samedis.

Nos voitures de livraison quittent le magasin tous les samedi matin à 8 heures a.m. précises pour les paroisses sur le bord du lac entre Montréal et Lachine.

VENTE DU VENDREDI

A LA

Maison HAMILTON

Quoiqu'il fasse très chaud durant le mois de juillet, nous ne restons pas oisifs, du reste, nous ne le pouvons pas, il nous faut travailler, et travailler dur aussi. Quoique la saison soit un peu avancée, voici une liste qui a des attractions toutes spéciales pour tout le monde et nous espérons bien aussi être occupés VENDREDI AVEC DE TELLES OCCASIONS.

GRANDE VENTE DE COUPONS DEMAIN

Nous placerons sur six grandes tables tous les coupons et bouts de pièces que nous avons dans les étoffes à robes, soies, indiennes, cotons, mousselines, linons, doubiures, tweeds, toiles, flanelles, flanellettes, etc., etc., pour écouler demain à moitié prix.

Table No 1, choix à 5c la verge.
Table No 2, choix à 10c la verge.
Table No 3, choix à 15c la verge.
Table No 4, choix à 25c la verge.
Table No 5, choix à 35c la verge.
Table No 6, choix à 50c la verge.

Venez de bonne heure pour le choix, les portes seront ouvertes à 8 heures a.m., précises.

LINON DE L'INDE, valant 20c, pour 8c la verge.
PONGES FLEURIS, 20c pour 10c.
PIQUE EN COUPONS, 15c, pour 9c.
MOUSSELINES DE COULEURS, 15c, pour 7½c la verge.
LONSDALE, valant 15c, pour 10c.
LAWN VICTORIA BLANC, 10c, pour 5c.

Nous n'avons que 25 pièces de lawn Victoria blanc, à 5c, si vous en voulez, rendez-vous ici avant 10 heures a. m.

Une Perte pour le Manufacturier. Un Profit pour nos Clients

Nous venons de recevoir une balance d'ordre qui devait nous arriver au commencement de la saison, comprenant environ 35 costumes en toile et gingham, pour Dames. Comme la livraison de ces costumes s'est faite un peu tardive, nous avions résolu de ne pas les accepter. Ce que voyant, le manufacturier nous fit des propositions des plus avantageuses nous permettant de les offrir à nos clients

!! A MOITIE PRIX !!

La valeur de ces costumes varie de $4.00 à $15.00 chacun, sont faits dans les styles les plus portés cette saison. Donc en foule ici demain, et de bonne heure surtout, car ce petit nombre ne pourra pas durer la journée.

Nouvelles blouses en linon blanc, par remplis, 3 insertions, manches larges, valant jusqu'à $1.75. . . . . Vendredi 79c

Petites robes en cotonnade pour enfants, assorties de styles et grandeurs, pâles et foncées, valant jusqu'à $2.50. . . . . Vendredi 98c

Nous avons à peu près 3 douzaines de chapeaux et bonnettes pour bébés, en mousseline, ayant été dans nos vitrines. Les prix variaient de $1.00 à $1.50 chacun. Comme ils sont un peu sales ou froissés, vendredi, le choix à 25c

Nos prix sont Coupés, durant le Mois et de plus, réduits pour Demain

DENTELLES ET INSERTIONS VALENCIENNES ET TORCHON, dans les crème et blanches, largeurs assorties, valant, durant notre vente de juillet, 7½c. Vendredi, la verge 5c

50 DOZ. DE COLLETS DE FANTAISIE, pour dames, nouvelles formes et nouveaux dessins, valant jusqu'à 15c chacun. Réduits à 10c, pour notre vente, Vendredi. 5c

25 DOZ. DE MOUCHOIRS EN LINON, bords unis ou avec remplis, grandeur ordinaire, valant 10c. Durant notre vente de juillet, 8 cents. Spécial, Vendredi. 5c

8 CAISSES DE SAVON TOILETTE, morceaux de bonne grandeur, bien parfumé, valant régulier 4c le morceau, pendant le mois, 2½ cents. Vendredi, 4 morceaux pour 5c

125 DOZ. D'EVENTAILS EN PALMES, grandeurs assorties, valant jusqu'à 10 cents, pendant notre vente de juillet, 7½c. Vendredi 2½c

75 DOZ. DE CORPS EN COTON PAR COTES, POUR DAMES, collet décolleté, sans manches, dans les crèmes et blancs. Spécial Vendredi à. 5c

SOUS-VETEMENTS EN BALBRIGGAN, pour garçons, grandeurs assorties, valant jusqu'à 30c le morceau. Spécial Vendredi à. 15c

BAS EN COTON NOIR, POUR DAMES, couleur garantie, dans toutes les grandeurs, valant jusqu'à 12½c la paire. Vendredi, la paire. 7½c

Dessous de bras en caoutchouc, la paire. 10c

Epingles à cheveux, dans des étuis, 5c ; pour. 2½c

Coton clinquant, en pelottes, pour ouvrage de fantaisie, couleurs assorties. Spécial, Vendredi, la doz. à. 10c



Voici le Chapeau 'Manhattan'

La nouvelle forme de Sailor, si populaire dans New-York, bord large, Calotte basse, fait en corde ou "pine appie" rustique blanc, bordé en Ruban noir ou bleu marin avec bande de même couleur.

Les manufacturiers de New-York sont encore à manufacturer de ces chapeaux, tant les demandes ont accumulées, vu que c'est le chapeau du jour pour toutes les dames qui aiment le confort durant la saison des chaleurs.

NOUS LES AVONS MAINTENANT EN VENTE, et quoique le prix à New-York soit de $1.50 à $2. NOUS LES VENDRONS ICI, DEMAIN, A, chacun. 75c

Ne manquez pas de voir les deux valeurs spéciales de rubans en pure soie taffetas, bleu assortis de nuances, que nous offrirons vendredi, à, la verge 15 cents et. 19c

Impossible d'acheter les mêmes valeurs à ces prix ailleurs

250 ***Paires de couvertes d'été, (Secondes) grandeur 11-4 pour grands lits doubles, surface molle et peluchée, dans les grises et blanches avec jolies barres roses ou bleues de chaque bout. Régulier, ces couvertes valent $1.00 la paire. Votre choix Vendredi, tant qu'il y en aura, la Paire*** **75c**

Rideaux en dentelle Nottingham, 3½ verges de long, lisière culbert, dessins floraux, jolis bords pesants, $1.25 la laire. Vendredi, la paire. 89c

Grands couvrepieds blancs, 2 dessins différents, ourlés, grandeurs pour ¾ de lit. 95 cents. . . . . Pour. 75c

GRANDS HAMACS, faits forts, valant 65c, Vendredi,..... 49c

Coupons de prélarts écossais, variant en longueurs, 4 verges de large, valant jusqu'à 65 cents la verge carrée. Vendredi, la verge carrée. 39c

Nattes en paille japonaise, pour planchers de chambre, jolis dessins, 36 pouces de large, valant 17 cents. Vendredi, la verge. 11c

Bons Marchés Intéressants au Sous-sol pour Vendredi



500 chaudrons en granit, première qualité, pour faire les confitures grandeur 2½ gallons, valant prix régulier 85c. Spécial Vendredi à, chacun.... **49c**

Verreries et Vaisselle en Pierre de toutes sortes, sur une Table Spécial, le choix Vendredi,..... **12½c** **Le Morceau**

Poêles à pétrole, deux brûleurs, avec canard, $1.20. Pour 89c

Manche avec torchon, pour laver le plancher, 35 cents, pour 23c

Jarres en verre pour confitures, 1 chopine, la douzaine 63c

Verres à confitures, avec couvercle en ferblanc, la douzaine 30c

Jeux de croquet, en bois franc, vernî, série de quatre boules. Régulier, 89 cents. Vendredi 69c

Grands boilers en ferblanc, 2 grandeurs, 55 cents, pour 39c

Poêles à gaz, première qualité, deux brûleurs, $2.40 . . . . . Pour $1.69

Jarres en verre pour confitures, 1 pinte, la douzaine 73c

Congélateurs pour faire la crème à la glace, 1 pinte $1.35

Nous demandons aux Dames de confronter ces prix avec ceux qu'elles payent ailleurs

Allumettes de sûreté, 12 paquets. Pour. 5c

Bleu à laver en carrés. . . . La livre. 12½c

Poudre à pâtisseries de Earl, la canistre. 15c

Lait condensé. . . . . La canistre. 10c

Sel Windsor, 3 sacs. . . . . Pour. 10c

Poires ou pêches, en canistre. Chacune. 10c

Beurre de crémerie des Cantons de l'Est, choix extra, la lb - 21c

Saumon rouge, 2 canistres. . . Pour. 25c

Fèves au lard de Clarke, 3 canistres, pour. 25c

Fleur à pâtisseries, 24½ livres pour. 55c

Perce, Malta-Vita, Grape-Nuts et Biscuits concassés au blé, le paquet. 12½c

Savon à laver de Earl, 6 morceaux pour. 25c

Farine d'avoine roulée d'Ogilvie, 10 livres pour. 25c

Sucre granulé de Redpath, 23 livres pour. 95c

Soupes de Campbell, assorties, 11 cents la canistre, ou 12 pour. . . . $1.25

LA CIE HAMILTON, Rues Ste Catherine, Peel et Carré Dominion.

UNION 1 TYPO — ETIQUETTE — JACQUES-CARTIER 145

NOUVELLES OUVRIERES

M. A. Verville, de l'Union des peintres, élu président du comité de la fête du travail—La grève chez MM. J. et T. Bell est réglée — Les ouvriers boulangers et le label.

LE NOUVEAU BUREAU DES MARBRIERS

Ne pas confondre la Boot and Shoe Worker's International Union avec la Fédération canadienne des Cordonniers — Les charpentiers de langue anglaise font l'élection de leurs officiers.

MOUVEMENT NATIONAL AU NOUVEAU-BRUNSWICK

A son assemblée d'hier soir, le comité de la fête du Travail a désigné pour son président, le camarade A. Verville, de l'Union des peintres, en remplacement du confrère B. Drolet, qui a démissionné pour des raisons toutes personnelles.

Le comité est informé que l'Union des peintres prendra part à la manifestation du premier lundi de septembre, avec fanfare et banière.

L'Union typographique Jacques-Cartier et la Fraternité des charpentiers-menuisiers prendront également part à la manifestation.

Cette dernière organisation, paraît-il, aura deux corps de musique pour l'accompagner et comptera deux mille membres dans les rangs. Inutile de dire qu'elle va faire un rude effort pour remporter le prix offert par le comité à l'Union qui paraîtra le mieux dans les rangs.

L'union des plombiers paradera avec bannière et fanfare et tentera de gagner à nouveau le prix pour la troisième fois.

Une autre union qui va disputer chaudement ce prix, ce sera l'union des mouleurs.

* * *

La grève chez MM. J. et T. Bell est réglée et les grévistes retourneront au travail demain matin. Les ouvriers isolés qui refusaient de faire partie de l'union, les frères Desrosiers, ayant consenti à adhérer à la Fédération, le conflit s'est trouvé par le fait réglé. La Fédération a consenti néanmoins à abandonner sa prétention de faire payer $25 d'amende à l'un des récalcitrants qui ne paiera que la contribution ordinaire d'initiation.

Ce règlement laisse cependant un gros point d'interrogation en vue. On se demande ce qui serait advenu le cas échéant où les non-syndiqués auraient persisté à ne pas vouloir faire partie de l'organisation ?

Les employeurs auraient-ils consenti à les renvoyer ? Dans le cas contraire, les deux organisations en seraient venues aux prises, et la grève aurait été suivie d'un lockout général partout où des membres de la Fédération sont employés.

Il est probable que les règlements de l'une ou de l'autre organisation seront modifiés de manière à régler les causes de conflit du genre de celui qui vient de se produire, autrement, l'industrie de la chaussure serait exposée d'un moment à l'autre à un chômage général à Montréal.

* * *

A sa dernière réunion, l'union locale No 55, des ouvriers boulangers, a voté une délibération à l'effet d'engager ses adhérents à n'acheter autant que possible que des produits portant le label des unions internationales, et demandant en retour à tous les ouvriers organisés des autres corporations, de n'acheter que du pain portant le label de l'union des ouvriers boulangers.

La réunion était présidée par le citoyen Louis Charbonneau.

Deux nouveaux adhérents ont donné l'avis nécessaire pour devenir membre de l'union.

C'est samedi prochain, après demain, que les questions soumises au referendum des membres des unions locales par l'union internationale doivent être votées.

Le scrutin sera ouvert de midi à deux heures de l'après-midi, dans la salle de l'union Saint-Joseph.

Une amende de cinquante cents sera infligée à tout adhérent qui s'abstiendra d'aller voter.

Il n'y aura que les membres au pair de leur cotisation qui seront admis à prendre part au scrutin.

En conséquence tous sont prévenus qu'ils doivent apporter avec eux leur livret de contribution.

* * *

L'union locale No 34 du syndicat international des marbriers et similaires a procédé au renouvellement de son bureau comme suit, à sa dernière réunion, tenue à la salle de l'Union Saint-Joseph.

A. Saint-Aubin, président ; P. V. Lanoix, vice-président ; A. Rochon, secrétaire des finances ; F. A. Blouin, secrétaire ; B. Rodier, trésorier ; Israël Lebrun, guide ; Théo. Chevalier, gardien.

Les confrères A. Saint-Aubin et B. Rodier ont été désignés pour représenter l'union au Conseil des métiers et du travail de Montréal.

* * *

L'un des officiers de la Boot and Shoe Workers International Union a déclaré que cette organisation n'avait rien à faire avec la grève chez M. J. et T. Bell. Les grévistes appartiennent à une union indépendante n'ayant aucune attache avec l'union internationale.

"Notre organisation," a-t-il dit, "est basée sur le principe de l'arbitrage, et aucune grève ne peut se produire où nous avons pu faire accepter le contrat collectif par les employeurs."

* * *

L'union locale No 1244 de la Fraternité des charpentiers-menuisiers, à sa dernière réunion, tenue à la salle du Label bleu, a renouvelé son bureau comme suit :

T. Hudson, président ; J. Week, vice-président ; H. J. Norton, secrétaire ; J. B. Baker, secrétaire des finances ; C. Bolger, trésorier ; J. Cameron, conducteur ; A. Clarke, gardien ; J. Black et J. Lodge, syndics.

* * *

L'Union indépendante des ouvriers boulangers a décidé de rayer des registres du syndicat les noms de tous les adhérents devant plus que six mois de contribution, s'ils ne se sont pas mis au pair d'ici au premier août prochain.

* * *

Le projet d'arbitrage proposé par l'Association des employeurs de New-York aux unions ouvrières de cette ville, semble devoir être accepté par la majorité de celles-ci. La plus forte opposition viendra, dit-on, de l'union des forgerons et des ouvriers en pont, à laquelle appartient Samuel Parks, cet agent d'affaires inculpé d'avoir fait du chantage en abusant des pouvoirs que lui donnaient ses fonctions, mais contre qui on n'a encore pu rien relever de positif.

Toutes les unions qui auront accepté le projet d'arbitrage ordonneront à leurs adhérents de retourner immédiatement au travail.

* * *

Sydney, N. B. — A une réunion de la Provincial Workingmen's Association, tenue dans cette ville, vendredi, un projet de fédération de toutes les organisations du travail du Canada a été mis à l'étude. Un manifeste à cet effet sera envoyé à toutes les organisations ouvrières du Canada. Cette association compte sept mille membres dispersés dans toute la province.

* * *

Saint-Jean, N. B.—La grève des journaliers à l'emploi de la municipalité se continue sans espoir d'aucun arrangement immédiat. L'Union des charretiers s'est prononcée en faveur des grévistes et se promet aux prochaines élections de travailler à faire battre les échevins actuels qu'elle accuse d'être la cause de la continuation du conflit.

* * *

Moncton, N. B.—Le conflit qui existe depuis plus d'un an entre les patrons de fonderies de cette ville et les ouvriers fondeurs organisés, va avoir son dénouement devant les tribunaux. Les employeurs ont demandé l'émission d'une injonction préventive contre les membres de l'union pour les empêcher de déconseiller le travail à leurs employés actuels et au public d'acheter leurs produits. Les employeurs se préparent également à réclamer des dommages-intérêts pour leur intervention passée.

* * *

Kingston—La grève des peintres est terminée et les ouvriers sont retournés au travail pour un salaire de $2.25 par jour. C'est le salaire qu'ils réclamaient pour huit heures de travail, mais les patrons n'ont pas voulu consentir à accorder cette dernière satisfaction et la journée de travail continuera à être de neuf heures.

LA CHALEUR ET LES BEBES

Les jeunes Enfants sont affectés par la chaleur.

Les mères devraient savoir exactement quelle nourriture donner à leurs bébés durant les chaleurs.

Durant les journées tropicales de juillet et d'août, la mère d'un bébé est toujours en alerte au sujet de la santé de son jeune enfant et elle apporte un soin particulier à son alimentation. Le lait s'aigrit promptement et il n'y a pas à compter sur une autre nourriture. Même, malgré les précautions, la maladie survient et une nourriture convenable est plus nécessaire que jamais.

"Notre bébé âgé de deux ans commença, au mois d'août, à avoir de terribles attaques de maux d'estomac et d'intestins. Le médecin disait que sa digestion était très mauvaise et que si la saison n'avait pas été si avancée et qu'il eût fait plus chaud nous l'aurions sûrement perdu.

"Finalement, nous donnâmes Grape-Nuts au bébé, plusieurs fois la première journée et le lendemain matin il paraissait mieux et plus gai qu'il n'avait été durant plusieurs jours. Il se produisit un grand changement dans l'état de ses intestins et au bout de trois jours, ils avaient repris leur condition normale. Il est bien maintenant, il prend beaucoup de force et engraisse ; nous savons que Grape-Nuts lui a sauvé la vie, car il était dangereusement malade. L'aliment Grape-Nuts doit posséder de merveilleuses propriétés pour opérer des cures comme celle-là.

"Tous les membres de notre famille emploient Grape-Nuts de même que Postum au lieu du café, en sorte que personne de nous ne souffre de malaises dus au café et nous sommes bien et forts." Nom donné par Postum Co., Battle Creek, Mich.

La raison pour laquelle Grape-Nuts soulage les maux d'intestins chez les bébés ou les adultes est que l'amidon du grain est prédigéré et ne surcharge pas les intestins, ni ne fermente comme le pain blanc, les patates et autres aliments amidonnés.

Demandez des détails par la poste, au sujet du délai concernant les $7,500 de prix offerts en 735 prix en espèces aux cuisiniers. wl

VIEILLARD RENVERSE PAR UN CHEVAL

(De notre correspondant particulier).

St Antoine, 9—Le cheval de M. Aloysus Archambault, cultivateur de l'endroit, a fait des siennes lundi soir, vers neuf heures. Il partit à toute vitesse, se dirigeant vers le village. Dans sa course effrénée, il renversa un nommé Joseph Corbeil, brave vieillard de 70 ans qui revenait paisiblement vers sa maisonnette après une rude journée de labeur. Le cheval le renversa par terre, lui blessa les deux jambes en passant par-dessus, puis, avec son sabot, le frappa à l'épaule si fortement qu'il la lui brisa. Le malheureux parvint à se traîner jusque chez lui. Il est sous les soins du médecin.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

Le Castoria est une préparation inoffensive qui remplace l'Huile de Ricin, le Parégorique, les gouttes et les sirops calmants. Il est agréable. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucune substance narcotique. Il détruit les vers et calme l'état fiévreux. Il guérit la diarrhée et la colique. Il calme les douleurs de la dentition et guérit la constipation. Il règle l'estomac et les intestins, provoquant un sommeil sain et naturel. La panacée des enfants. L'ami de la mère.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de
Chas. H. Fletcher.
En Usage depuis au delà de 30 ans.
THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.



Chaleur Uniforme

Lisant confortablement au premier étage.
Baignant le bébé confortablement au deuxième étage.
Ecrivant confortablement au troisième étage.
voilà en peu de mots, l'histoire de chaque ménage chauffé par une

Fournaise Sunshine

Les Régulateurs qui divisent l'air chaud sont construits d'une telle manière, les tuyaux qui le transportent aux différents registres sont ainsi placés, qu'il est facile de diriger la quantité de chaleur voulue aux différents appartements, ou aux différents étages d'une maison.

La Sunshine est la seule fournaise manufacturée dans laquelle les tuyaux à air chaud du premier étage ne volent pas la chaleur des tuyaux du deuxième et du troisième étage.

Elle brûle le charbon, le coke et le bois également bien.

En vente chez tous les marchands entrepreneurs.

Ecrivez et demandez notre livret descriptif.

McClary's

Fabricants du range Famous Active et du range d'acier Cornwall.

London Montréal Vancouver
Toronto Winnipeg St. John, N.B.

Les Mères étaient Responsables

Les médecins disent que des centaines de personnes ont, dans leur enfance, complètement altéré leur santé en prenant des aliments désagréables au goût. Quelle est, de nos jours, la mère qui forcerait son enfant à manger, pour son déjeuner, des Farines d'Avoine, d'Orge ou de Maïs ?

Malta-Vita

a été bien accueilli des enfants du Canada. Ils l'aiment à cause de son bon goût—il est si parfaitement bien cuit et si facile à digérer que les enfants qui en mangent croissent et engraissent.

Fait croître les enfants. Conserve les grandes personnes en santé. 207—1-8

Dentition et le Sommeil des Enfants

Le système musculaire ne peut se reposer complètement que par le sommeil. Avec cela le système de l'enfant est vivifié et l'organisme provenant de la nature s'accroît, se fortifie et obtient la santé.

Quand les enfants souffrent d'insomnie provenant de Maux de Dents, de Crampes dans l'Estomac ou les Intestins, donnez quelques doses du SIROP DU DR CODERRE POUR LES ENFANTS, l'enfant reprendra sa vie normale et son sommeil rafraîchissant.

A vendre partout, 25c la bouteille ou franco sur réception du prix.

THE WINGATE CHEMICAL Co., (Limited), Montréal, Canada.

Employez les
PASTILLES DU DR CODERRE
Pour les VERS

Le seul remède qui exterminera et détruira toutes espèces de vers et donnant les meilleurs résultats.

Prix 25c ou franco sur réception du prix.

THE WINGATE CHEMICAL CO., LTD, MONTREAL CANADA. 142-k

PRENEZ COURAGE

Si vous n'avez pas réussi à calmer et faire dormir votre enfant malade c'est que vous n'avez pas encore employé le bon remède. Essayez de suite une bouteille de Sirop d'Anis de Cooper, London, Ang., et si vous ne réussissez pas votre argent sera remis. En vente partout. — D. Cooper and Co., 425 St Paul, Montréal. r

MAISON

D. GAGNON & CIE

Notre Grande Vente à Bon Marché de Juillet se Continue

Nous devrions plutôt dire qu'elle grossit, augmente, dans une proportion telle qu'elle sera probablement le double de nos prévisions.

Nous avons donné au public, des bas prix ; il a compris son intérêt et rien ne l'arrêtera maintenant, dans l'achat des bargains que nous lui offrons à partir de DEMAIN, VENDREDI, JOUR DE BON MARCHE.

Ceci est une vente de mois, pour écouler notre surplus de stock, et aussi la liquidation de 150 lots, environ, provenant de fonds de banqueroute. Nos prix ne seront pas changés, tant que les lots dureront.

Rien d'étonnant à ce que les Acheteurs se pressent à nos Comptoirs avec des Prix comme les suivants

NOUS FAISONS UNE INVITATION SPECIALE AUX PERSONNES QUI DEMEURENT EN DEHORS DE LA VILLE DE VENIR FAIRE LEURS ACHATS DIRECTEMENT CHEZ NOUS A PARTIR DE DEMAIN.

Bargain dans les Blouses pour Dames

5 douzaines de belles blouses en flanelle d'opéra légères, mais tout laine, couleurs assorties, c'est la blouse pour aller à la campagne ou au bord de la mer, valeur régulière $2.50 chacune. Vente de juillet $1.25

23 douzaines de belles blouses en chambray mercerisé rose, bleu pâle et rouge, coupe nouvelle, étoffe légère et garantie pour ne pas changer, valeur ordinaire de 75 cents à 90 cents. Prix de vente de juillet . . . . Chacune 35c

1 lot de très bonnes blouses d'indienne pour dames, couleurs variées. Prix régulier 50 cents. Vente de juillet . 25c

Blouses Imitation de Soie

Très belles blouses rose, bleu pâle ou rouge, imitation de soie, nouvellement reçues de New-York, couleurs garanties, apparence riche et légère importées pour vendre à $1.00. . . . . . Prix de juillet 69c

Une autre ligne de blouses imitation de soie appelée Silcoteen ; garnies de broderie, ces blouses sont d'apparence tout à fait supérieure ; nous les avons en rose, bleu pâle et rouge, elles valent réellement $1.50. Prix de vente de juillet 99c

Blouses en soie Eolienne noire devant ajouré, flossées en noir ou en blanc, faites à petits plis, boutonnées en arrière, une blouse tout à fait convenable pour l'été. Prix régulier, $2.25. Pour la vente de juillet . . . 99c

Blouses en Satine Noir

Extra belles blouses en satiné mercerisé noir, belles comme des blouses de soie, faites à la dernière mode, toutes les grandeurs depuis 32 jusqu'à 44, valeur extra de $1.35. Vente de juillet 99c

NOUS PRIONS LES PERSONNES QUI LIRONT CETTE ANNONCE DE BIEN CONSULTER LEUR INTERET, ET NOUS SOMMES CERTAINS QU'APRES REFLEXION FAITE ELLES VIENDRONT DIRECTEMENT CHEZ NOUS POUR TOUS LEURS ACHATS DE MARCHANDISES SECHES. NOS BAS PRIX PARLENT D'EUX-MEMES.

Demain Encore

De beaux gants de kid noir, 5¾. Valeur $1.00 la paire. Pour les écouler promptement 15c

Jupes de Robe d'Eté

Nouvelles jupes de robes prêtes à mettre, à des prix réduits pour juillet.

Nouvelles jupes de robes d'été, valeur $3.00. Pour $2.00

Nouvelles jupes de robes d'été, valeur $4.00. Pour $2.50

Nouvelles jupes de robes d'été, valeur $5.00. Pour $3.00

Nouvelles jupes de robes d'été, valeur $6.50. Pour $4.50

Nouvelles jupes de robes d'été, valeur $7.50. Pour $5.00

Jupons en Satine Noir

Profitez de cet avantage.

Une bonne ligne de jupons en satine noir fin, avec volant gaufré de 9 pouces au bas, valeur régulière $1.00. Pour juillet, spécial à. 59c

Seulement 5 douzaines de beaux jupons en satiné, mercerisé, fin comme de la soie, garnis de ruche ou faits avec corde, frill au bas, bien faits et doublés, valeur régulière $1.75. Pour juillet, prix spécial 99c

Bargain dans les Doublures de Robes

Très bonnes doublures de robe — batiste, — noir, brun, gris, valeur régulière 7c la verge. Vente de juillet. . . . 4½c

Bargain dans les Gingham à Blouses et à Robe

Beaux guingans en fil, barrés ou à carreaux, grand choix de dessins, qui ne changent jamais, valeur de 20c la verge. Vente de juillet, la verge 10c

Visitez notre Département d'Etoffes à Robes, Soies etc.

Bargain dans les Rubans

Beaux rubans de satin de 2 pouces de large, rouge, grenat, or, blanc, crème, rose, bleu pâle, etc., valeur 7 cents la verge. Vente de juillet. . . . 4½c

Bargain dans les Flanellettes

Belles flanellettes anglaises, appelées Wrapperettes, pour robes de maison, jaquettes, etc., 24 pouces de large, la valeur était de 7 cents la verge, mais comme il ne reste qu'une seule couleur, nous les vendrons pour juillet à. 3½c

NOUS NE NOUS BORNONS PAS A DONNER QUELQUES BONS MARCHES, MEME CE QUI N'EST PAS ANNONCE NOUS LE VENDONS ENCORE A MEILLEUR MARCHE QU'AILLEURS.

2 Lignes de Corsets Valant 39 pour 25

Beaux corsets d'été en net blanc, très bons corsets en jeannette grise ; ces deux lignes de corsets sont bien faits, baleinés, nouvelle coupe, toutes les grandeurs de 18 à 25. Prix régulier 39c. Vente de juillet. . 25c

Blouses pour Dames

Belles blouses en indienne ou regatta assorties de couleurs, pour petits garçons, elles sont faites avec collets de matelot et lavables. Valeur régulière 50 cents. Prix de juillet . . 25c

Extra bonnes et belles blouses en satiné ou en duck, bleu marin et blanc, bleu marin et rouge, et autres couleurs assorties, avec beaux collets de matelot et garnis de mirets et cordes. Valeur extra de $1.00. Prix de vente de juillet 50c

LISEZ LA LISTE SUIVANTE DE CHOSES UTILES A DES PRIX EXCESSIVEMENT REDUITS POUR LA VENTE DE JUILLET.

Divers Bargains

Cols en satin d'un pouce de large, dans les couleurs suivantes : crème, ciel, rose, violet, vert nil, royal, barrés, etc., la qualité du satin est la meilleure. Ces cols se vendaient 25 cents chacun. Vente de juillet . . 18c

1,000 verges de chiffon soie de couleur, de 4 à 6 pouces de large, dans les couleurs suivantes : bleu marin, jaune, vert, violet, etc. Valeur régulière de 10 à 15 cents la verge. Vente de juillet 2½c

Cravates en linon blanc, formes bouffantes, pour dames, valeur de 10 cents, pour juillet 2½c

Poignets en toile blanche, pour dames, valeur régulière 15 cents la paire. Pour juillet 2½c

Beaux collets en dentelle appliquée, crème ou blanc, 4 pouces de large. Prix régulier, 13 cents. Vente de juillet . . 5c

500 verges de beaux mirets perlés noirs et couleurs mélangées. Aussi mirets en soie couleurs, il n'y a rien dans ce lot valant moins de 10 cents la verge. Prix spécial, vente de juillet, le choix à 2c

3 pièces seulement de point blanc ivoire, 4½ pouces de large, fini chaque côté avec petites loupes au crochet, distancées. C'est une nouveauté pour cravates d'été pour dames. Prix régulier, 13 cents la verge. Vente de juillet 5c

Spécial à 5c

20 boîtes de belles "Shetland floss," en noir, blanc, ivoire, crème, rose, ciel, rouge, etc., valeur 7½c l'écheveau. C'est la plus belle laine pour tricoter des châles et autre ouvrage de fantaisie. Nous l'offrons pour la vente de juillet, le choix à. 5c

Un Mot, Messieurs, n'y Manquez pas !

Nos belles chemises blanches en bon coton fin, devant toile Union, bien repassées, bien propres, de 50c chacune ; prix de juillet. 38c

Notre belle ligne de Chaussettes

En bon cachemire noir, tout laine, pieds renforcés, talons double, cette ligne que nous vendons 100 douzaines dans une saison, à 25c la paire. Vente de juillet. 18c

Nos Réductions sont réelles, nos Bas Prix inimitables. Nos marchandises de première classe. Nous livrons ce que nous annonçons et nous vendons à bon marché dans tous les Départements et nous croyons mériter votre attention.

INVITATION SPECIALE AUX PERSONNES DEMEURANT EN DEHORS DE LA VILLE

D. GAGNON & CIE
165 rue St Laurent, - Coin Dorchester.

BELL 4227. E. L. LEBRUN.

THE ELECTRIC ENGINEERING & SUPPLY CO., 21 RUE BLEURY,

MOTEURS ELECTRIQUES

DIRECT ET ALTERNATIF

208—mjan

15 Livres sur le jeu de Golf
Par NIBLICK, TRAVIS, TAYLOR, HUTCHINSON, Etc, Etc.
Prix 35c à $2.50. Venez ou envoyez chercher une liste.
LIBRAIRE CHAPMAN 2407 rue Ste Catherine. 9,13

Scroggie's

Le Magasin qui Bat la Marche.

GRANDE VENTE A ESCOMPTE

AU SUJET DE

Construction

Bons Marchés de Vendredi

Nous avons arrangé une liste spécialement longue de grands escomptes pour Vendredi—et nous désirons vous voir faire vos achats chez nous de bonneheure; car il nous est matériellement impossible de contenter la foule qui vient ici l'après-midi.

De 10 à 50 pour cent d'Escompte.

Sous-Vêtements et Bas de Dames

Les critiques compétents admettent que notre Département de Bas et Sous-Vêtements est, sans conteste, le plus complet qui existe. Les articles ci-dessous sont d'une valeur sans égale, et sujets à 10 pour cent d'escompte.

BAS EN CACHEMIRE NOIR POUR DAMES, en laine anglaise filée de la meilleure qualité, souples et élastiques, cheville haute et double. La paire.......................... 35c

BAS EN CACHEMIRE LLAMA POUR DAMES, cheville haute double, bouts doubles. La paire........................ 45c

ECOULEMENT DU RESTE DE NOS BAS DE COTON DE DAMES, tous teints avec de la teinture Hermsdorf, sans aucune tache, à des prix non égalés pour des Bas de semblable qualité, dans les autres établissements.

13 DOUZAINES DE BAS EN COTON NOIR, talons et bouts de pied doubles, la paire.............. **20c**, 3 paires pour **54c**

BAS EN COTON NOIR, POUR DAMES, semelles, talons et bouts de pieds doubles, la paire... **25c**, 3 paires pour **68c**

BAS EN FIL DE LISLE NOIR, POUR DAMES, cheville haute et bouts de pieds doubles, la paire, **25c**, 3 paires pour **68c**

BAS EN FIL DE LISLE NOIR, POUR DAMES, talons et bouts de pieds doubles. Valeur régulière 45c. Prix spécial, la paire......................... **35c**, 3 paires pour **95c**

CAMISOLES EN PURE LAINE SHETLAND BLANCHE A COTES, POUR DAMES, manches longues, ouvertes en avant, convenables pour stations balnéaires................ 45c

Blouses en Soie Taffetas et Japonaise

Moins 10 pour cent.—POUR L'ETE—Moins 10 pour cent.

Nous ne saurions décrire d'une façon convenable, notre assortiment de Blouses de Soie pour Dames, tout ce que nous en pouvons dire c'est que nous en avons environ 50 genres différents au choix et comprenant toutes les meilleures qui soient manufacturées. Un escompte de 10 p. c. de nous sur ces marchandises équivaut à 25 p. c. dans les autres magasins.

JUPONS EN SATEEN NOIR

Jupons de $1.25. A vendre maintenant à *65c*. Moins 10 p.c.

Elégants Jupons en sateen noir de bonne qualité, joli dessin, avec large volant, finis de deux volants à plis accordéon. Ces jupons se vendaient ordinairement $1.25. Notre Prix de Vente pour cause de Construction... ***65c***

MOINS 10 POUR CENT.

Marchandises Lavables

Beaux Sateens Foulard de fantaisie. La verge 20
Riches mousselines à robe, de fantaisie. La verge 20
Nouveaux Guingans écossais. La verge 20

MOINS **15** POUR CENT D'ESCOMPTE.

Cheviottes mercerisées de fantaisie. La verge 18
Cheviottes fleuries tout blanches. La verge 18
Guingans rayés de haute classe. La verge 18
Soies ananas, toutes couleurs. La verge 18
Mousselines organdies blanches unies. La verge 25

MOINS **20** POUR CENT D'ESCOMPTE.

TRES SPECIAL POUR VENDREDI

2,000 verges d'indiennes de couleurs de fantaisie, garanties parfaitement non changeantes, en une grande variété de couleurs et dessins nouveaux. Valeur 12½c. Réduction à . . 10

MOINS **15** POUR CENT D'ESCOMPTE.

50 pièces de beaux guingans et zéphyrs écossais, dessins assortis, convenables pour peignoirs de dames, blouses et robes d'enfants. Régulier 15c. Réduction à 12½

MOINS **20** POUR CENT D'ESCOMPTE.

Offres Spéciales d'Epiceries

	Rég.	Vend.		Rég.	Vend.
23 lbs de sucre de Redpath	1.13	98c	24½ lbs de Farine Strathcona	75	55
4 lbs de sucre à glacer	35	25	2 boîtes de mélasse de 3 lbs	30	25
Le meilleur beurre de crémerie	25	21	3 sacs de sel de table	15	10
Le meilleur bacon de l'Ouest	19	17½	8 lbs du meilleur tapioca Perlé	35	25
7 barres de savon Strathcona	35	25	3 boîtes de lessive Coeur rouge	25	20
Force, Grape-Nuts ou Nourriture Malt		12½	Macaroni ou vermicelle Imp., 3 paquets		25
Fromage nouveau, la livre		14	1 boîte de tomates, 1 boîte de fèves, 1 boîte de maïs, pour		28
4 lbs de pruneaux de Californie	30	25	Confitures en seau, 7 lbs	60	50

LES OFFRES SPECIALES SUIVANTES, MOINS 10 POUR CENT

	Rég.	Vend.		Rég.	Vend.
8 lbs d'avoine roulée	35	25	3 lbs de corinthe nettoyé	30	20
Cirage de chaussure de Packard	25	20	3 bouteilles de Catsup de Butler	30	25
3 Extraits de Strathcona	30	25	Les meilleures noix de coco filamenteuses	30	20
2 boîtes de Cacao de Webb	20	15	Café Strathcona "Special"		30

Commandes par la poste ou par téléphone promptement exécutées. **Scroggie's** *Rues Sainte-Catherine et Université.*

A WESTMOUNT

TOUTES LES INDUSTRIES VONT ETRE TAXEES — UN REGLEMENT A CET EFFET EST PRESENTE AU CONSEIL.

Le conseil de Westmount désire augmenter les revenus de cette ville, et dans ce but a fait préparer un règlement dont la première lecture a été faite hier soir. Ce règlement taxe toutes les industries et toutes les professions. Quelques-unes des clauses rendront impossibles certaines industries qui répandent aux alentours une odeur désagréable, telles que tanneries, fabriques de colle, abattoirs, etc.

Le règlement impose une taxe ou licence annuelle. 1o. Tout club devra payer une somme de pas moins de $30, pourvu que la dite somme soit équivalente à 10 pour cent du loyer annuel du local occupé, quand ce revenu sera de plus de $300.

2o. Tout lieu d'amusement public tenu ouvert dans un but lucratif, devra payer une somme de pas moins de $30. Si le loyer annuel est plus de $300, le montant de la licence sera égal à 10 pour cent du loyer.

3o. Tout propriétaire ou locataire d'abattoir, de saloon, fabrique de glace, tannerie, fabrique de conserve, devra payer une somme de pas moins de $500.

4o. Tout propriétaire d'écurie de louage, aura à payer pas moins de $20 ou une somme égale à un percentage de —— sur le loyer annuel.

5o. Les épiceries seront taxées à pas moins de $10 et lorsque le loyer sera plus de $167, le montant à payer sera égal à 6 pour cent du loyer.

6o. Les bouchers paieront une taxe de $10 ou 7½ pour cent de la valeur du loye lorsque celui-ci sera plus élevé que $135.

7o. Toute buanderie devra payer une taxe de $10 ou un montant égal à 12 pour cent de la valeur du loyer lorsque ce dernier sera de plus de $84.

8o. Tout distributeur de prospectus paiera une taxe de $5.

Les autres branches de commerce et 9o. les professions non mentionnées plus haut auront à débourser une somme de $10.00.

10o. Tout propriétaire de chevaux sura à payer une somme de $3 par animal, excepté les cochers de place qui auront pris une licence à cet effet.

Le chef de police Harrison s'est plaint au conseil de l'allure trop rapide des tramways dans Westmount. Comme il n'y a aucun règlement pour les empêcher, l'avocat de la corporation reçoit avis d'en préparer un.

ORGANISATION D'UNE NOUVELLE SOCIETE

Pour la protection des femmes et des enfants canadiens-français,

La Société Canadienne-Française pour la Protection des Femmes et des Enfants a été organisée mardi soir à une assemblée qui a eu lieu à la salle de la Fédération, 1476 rue Ste Catherine.

On a élu des officiers et un bureau de direction qui prépareront une constitution que l'on présentera à la prochaine session de la Législature.

L'échevin Ricard présidait. Il a déclaré que 1500 personnes, la plupart avocats ou médecins, sont prêtes à donner leur appui à la nouvelle organisation.

Plusieurs orateurs ont adressé la parole, entre autres MM. J. Loranger, C. Rodier et Fournier, avocats, Firmin Picard, A. L. Gareau, Télesphore Beaupré et M. Rivet.

Plusieurs ont insisté sur le fait que la nouvelle société n'est pas faite dans le but de venir en conflit avec la société analogue anglaise qui existe ici ; mais plutôt pour coopérer à sa bonne oeuvre.

Les officiers suivants ont été élus : Télesphore Beaupré, président ; N. Houle, vice-président ; secrétaire-gérant, M. Rivet ; conseillers : MM. Firmin Picard, Louis Lavallière, N. Beauchemin et A. L. Gareau.

Mtres Loranger, Rodier et Fournier ont été nommés les aviseurs légaux de la nouvelle société.

La Fédération Canadienne des Cordonniers a offert gratuitement son local pendant un an pour les séances de la nouvelle société. Cette offre généreuse a été acceptée, et un vote de remerciements a été offert à la Fédération Canadienne des Cordonniers.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

Le Grand Tronc transporte aujourd'hui 40 à 50 chars de viande et de provisions venant de Chicago.

Le "Wabash" a un arrangement avec le Grand Tronc, pour 25 années, expirant le 1er janvier 1919, par lequel il a le droit de passer sur le pont suspendu de Niagara.

Le chemin de fer du Père Marquette vient de faire les mêmes arrangements.

M. E. Smithers, directeur du Grand Tronc, dit que sa compagnie n'aura pas de difficulté à trouver les $75,000,000 nécessaires à l'accomplissement de son projet du Grand Tronc Pacifique.

Des cambrioleurs se sont introduits, lundi, dans la gare du Grand Tronc, à Waterloo. Ils ont fait sauter le coffre-fort au moyen de la dynamite, mais n'ont pu y trouver que quelques monnaies. Ils ont fait beaucoup de dégâts dans la gare. Aucune arrestation n'a encore été faite.

Un inconnu a sauté en bas de l'express de Montréal du Grand Tronc, à Trenton, Ont., et s'est tué instantanément. Il craignait que le convoi n'arrête pas en temps pour le laisser descendre.

Le Detroit and Toledo Shore Line, vient de passer sous le contrôle conjoint du Grand Tronc et du Toledo, St Louis and Western.

M. C. M. Hays, du Grand Tronc, en est le président, et M. Martin, du Toledo, St Louis and Western, le vice-président.

A cause de la trop grande abondance du fret sur le New-York Central et l'encombrement dans ses cours, cette compagnie a décidé de refuser les consignations de foin canadien, jusqu'à ce que cet état de choses se soit amélioré.

La nouvelle gare de l'Intercolonial, à Lévis, vient d'être ouverte au trafic.

C'est une bâtisse très confortable et pourvue des améliorations les plus modernes.

Le Pacifique Canadien a mis six vieux employés à la retraite, à la Jonction de Toronto.

M. G. W. Lattrop, agent du Chicago and Nort Western, à Clybourne, près de Chicago, a été tué à coups de revolver, samedi dernier, par un voleur, qui cherchait à pénétrer de force dans le bureau.

—M. C. E. E. Usher, agent général des passagers du Pacifique Canadien, est à St Paul, en mission officielle.

—M. R. Chapple, surintendant de district du C. P. R., à Chapleau, a été appelé aux bureaux généraux, où il occupera une autre position.

—M. A. B. Atwater, actuellement en charge de la Division du Grand Tronc, à l'ouest de la rivière Détroit, aura le contrôle de l'embranchement "Detroit and Toledo Short Line."

—James O'Borne, surintendant général de la division Est du Pacifique Canadien, est de retour d'une inspection à St Andrews-sur-mer, N.-B.

—Le Pacifique Canadien est à faire préparer une carte de son système, celle existant à présent n'étant d'utilité que pour les grandes lignes.

—Robert McAuliff, ingénieur du Grand Tronc, est mort, hier, à Peterboro, à la suite de blessures reçues dans l'explosion de sa locomotive, près de Peterboro. Son chauffeur est aussi dans un état critique pour la même cause.

—La station du Grand Tronc à New-Hamburg, Ont., a été entièrement détruite par un incendie. Pertes : 5 à $6,000.

—Le gouvernement d'Ottawa a abandonné la tâche de trouver un système de protection pour empêcher les animaux d'errer sur les voies de chemins de fer.

Mme A. Lamoureux, de Rutland, devra se faire amputer un bras, par suite d'une piqûre qu'elle s'est faite à un doigt avec les épines d'un bouquet de roses, l'empoisonnement du sang s'étant déclaré.

Durant la Bonne Saison d'Ete

Qu'y a-t-il de plus agréable que de s'habiller convenablement pour traverser la Saison des Chaleurs ?

En se servant d'un complet de flanelle légère, d'un chapeau de paille allant bien et à la mode, d'une chemise-souple de négligé, d'un gilet léger et de fantaisie, de chaussettes fraîches et confortables—ordinaires ou de fantaisie,—employant aussi une cravate d'été, un faux-col bas double, des bretelles légères, une jolie ceinture de cuir et des sous-vêtements frais et confortables.

Sans oublier vos mouchoirs de poche souples, en toile, ordinaires ou ourlés, à bords de fantaisie ; linge de touriste et pour canotiers, chapeaux de style Panama et Fedora, et casquettes de touriste, convenables pour toutes les occasions.

OU EST LA MEILLEURE PLACE

Pour acheter ces marchandises ? C'est certainement là où il vous est possible de jouir d'un bon choix parmi un stock complet, dont les séries de dimensions sont complètes et qui ne se compose pas de marchandises usées en magasin et vendues à bon marché ; mais qui se compose de marchandises de fabrication récente, de toutes les qualités jusqu'aux meilleures, qui sont offertes à des prix raisonnables. Tout garçonnet ou homme d'affaires entreprenant vous dira qu'il vous est possible d'obtenir tout ceci chez

allan

Coin des Rues Craig et et Bleury, et 2299 Rue Ste Catherine

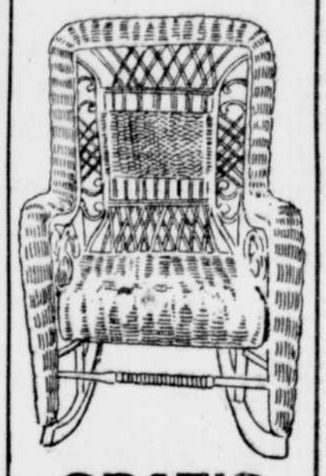
P.S.—Complets d'été pour garçonnets et enfants, blouses lavables, sous-vêtements, chapeaux de paille et de toile, casquettes, chaussettes, ceintures, bretelles, chemises de couleurs, souples et empesées, le plus beau et le mieux assorti des stocks à Montréal.

On sollicite une visite.

50

Berceuses en Rotin

Valant chacune $6.50.



GRATIS

Une Occasion Offerte aux Collectionneurs de Reçus Verts au Comptant.

Durant les mois de juillet et août on offre dans toutes les lignes d'affaires, des occasions exceptionnelles—même dans les affaires s'occupant de reçus au comptant. Des arrangements spéciaux ont été faits avec un certain nombre des principaux marchands, afin de donner à chaque acheteur au comptant, des reçus doubles au comptant, durant juillet seulement ; ce qui signifie une économie de 12 à 15 p.c. en plus de tous les autres escomptes. Achetez des articles d'une valeur de $50.00, demandez vos doubles reçus, collez-les dans votre livre, rapportez-le nous et nous vous donnerons une berceuse en rotin ou une chaise Morris ou enfin votre choix parmi toutes choses dans le magasin.

ABSOLUMENT GRATIS.

The Traders Advertising Co.,

210 RUE ST LAURENT

1,000 DOLLARS

Donnés Gratuitement, si quelqu'un peut nous nommer une personne, se servant du **GAZ SICHE** Qui n'en soit pas satisfaite.

Quelques-unes de ses nombreuses qualités : **Sécurité, Simplicise, Propreté, Pureté, Pouvoir d'Eclairage, Lumière douce, Economie.**

1ère Particularité :

SECURITE Le Générateur **SICHE** est le SEUL appareil existant qui permette d'employer avec sécurité les carbures. Il n'a pas de gazomètre pouvant faire explosion, pas de réservoir à gaz. Il n'est pas explosible dans la signification complète du mot. Et peut être rechargé tandis qu'il est en opération.

Poêles de Cuisine au Carbure, Bruleurs, Etc., en magasin.

Nous avons en stock des appareils moyens et petits. Les grands sont faits sur commandes.

GEO. H. MAURER,

Gérant des ventes pour Québec et les Provinces Maritimes.

BUREAU ET SALLES D'ECHANTILLONS, 141b RUE BLEURY, MONTREAL.

PHONE MAIN 4021.

Demandez le catalogue contenant des lettres provenant des personnes qui font usage du gaz **SICHE.**

Gris ? **Vos cheveux sont-ils aussi gris qu'à l'âge de soixante-dix ans ? Il se peut que vous ayez soixante-dix ans, et vous aimeriez peut-être que vos cheveux fussent gris ! Si non, faites usage d'Ayer's Hair Vigor. En moins d'un mois vos cheveux gris seront jolis et foncés.**

$1.00 chez tous les pharmaciens.
J. C. AYER CO. Lowell, Mass.

Le CHOCOLAT ..AU LAIT.. FRY

FAIT LES DELICES DU GOURMET

Exigez-le EN VENTZ PARTOUT

D. MASSON & CIE, AGENTS, MONTREAL

204—6

LE SULTAN A LES BRAS LONGS

Il envoie ses sicaires chercher ses ennemis jusqu'en Amérique,

Boston, S. — La colonie Arménienne est très excitée par la nouvelle que M. Pierre Koureghian, ancien condisciple du président Loubet et rédacteur en chef du "Nouvel Arménien" publié en cette ville, a été tué par un coup de revolver tiré sur lui par Samuel Gaulezien que la police a immédiatement arrêté.

M. Koureghian a été attaqué sur la rue Dudley. On croit qu'il survivra à sa blessure.

Il était l'un des 13 membres de la Société Hunchagist, composée de rebelles Arméniens et c'est le troisième qui tombe sous les balles; les deux autres sont morts.

Le blessé a dit qu'il avait été attaqué par un espion à l'emploi du Sultan. Les Arméniens de Boston sont très réticents, on voit qu'ils ont peur des sicaires du Sultan.

Le dernier meurtre a été celui de M. L. B. Chetjian, journaliste à Boston. Il a été tué à Odessa, Russie, le 12 juin dernier par plusieurs Turcs qui ont tous été arrêtés.

Un des membres de la Société Hunchagist, de Boston, a reçu, il y a deux mois l'avertissement que les 13 membres de la Société étaient condamnés à mort. Depuis ce temps, deux sont morts et un troisième a été dangereusement blessé.

M. Koureghian n'a jamais vu l'assaillant avant l'attentat.

FUNERAILLES DU JUGE DOHERTY

Un grand nombre d'amis et confrères assistaient, hier, au funérailles de l'ex-juge Marcus Doherty.

Le cortège funèbre partit de la demeure du défunt, No 24 rue Ste Famille, pour se rendre à l'église St Patrice, où un service privé a été chanté par le Rév. M. M. Callaghan, P.S.S.

La messe de requiem a été chantée par un parent du défunt, le R. P. Doherty, assisté, comme diacre et comme sous-diacre des RR. MM. Luke Callaghan et James Killovan.

M. Elliott, séminariste agissait comme maître de cérémonies.

Au sanctuaire se trouvaient Mgr Racicot, de l'Archevêché ; le R. P. Kavanagh, S.J., du Collège Ste Marie, le R. P. Callaghan, etc.

Le deuil était conduit par l'honorable juge Doherty et M. Joseph Doherty, les fils du défunt ; M. Walter Kavanagh, son gendre, M. James O'Halloran, C.R., son beau-frère ; M. George O'Halloran, député-ministre de l'agriculture ; le R. P. Kavanagh, S.J., l'honorable juge Curran, l'honorable juge Purcell et l'honorable juge Taschereau.

Parmi les autres personnes présentes, nommons :

MM. R. A. Campbell, J. A. Richard, E. H. Copland, M. J. Andrew, Michael Donovan, Geo. Clark, Owen Tansey, M. Fallon, M. Gross, Hon. Dr Guerin, Hon. Justice Loranger, Col. Prévost, Geo. H. Hill et E. Grenier.

L'assistant détective Laberge a écroué, hier, le nommé Alfred Smith, pour vol de cigarettes, ainsi que d'une certaine quantité de coupons de primes dans chaque boîte de cigarettes.

DUFORT FRERES

GRANDE VENTE A PRIX REDUITS

— DE JUILLET —

Réductions Importantes dans tous les Départements

Lingeries, Blouses, Peignoirs, Etc.

Nous avons fait l'achat de tous les échantillons de lingeries de la célèbre fabrique GALE MFG CO., de Toronto, que nous mettons en vente à 50 pour cent de réduction sur les prix réguliers. C'est une aubaine qui se présente rarement, à toutes nos clientes d'en bénéficier.

——PRIX DE LA FABRIQUE——

CHEMISES

en lonsdale, dans les modèles les plus nouveaux, garnies en dentelles Valenciennes, en dentelle torchon et en broderies. Depuis 25c à $1.85

CHEMISES DE NUIT

en lonsdale, dans une variété de styles, ornées en dentelle torchon, en dentelle Valenciennes et en broderie. . . . . $8.50 Depuis 50c à . . . .

CALECONS

en lonsdale, dans différentes descriptions, garnis d'une dentelle torchon et d'une broderie. Depuis 15c à $3.45

CACHE-CORSETS

en lonsdale, les derniers modèles, avec garniture en broderie, en dentelle Valenciennes et en dentelle torchon. . . . . $3.00 Depuis 15c à . . . .

JUPONS

en lonsdale, les modèles les plus récents et les plus admirés, ornés en broderie, en dentelle torchon et en dentelle Valenciennes. Depuis 50c à . . $14.50

PEIGNOIRS

en linon blanc, très élégants, dans différents modèles. . . . $3.50 Depuis 95c à . . . .

ROBES DE MATIN

en percale, dans une grande variété de dessins, dans les nuances les plus en vogue. . . . $3.50 Depuis 95c à . . . .

PARASOLS

dans une grande variété de dessins à fonds pâles, fleuris et rayés, avec poignées de fantaisie ; la plus jolie collection. Régulier, $2.25. Prix réduit à. . . $1.50

BLOUSES, BLOUSES

Blouses en Mousseline blanche
Blouses en Percale
Blouses en Mousselines noires

BLOUSES

en Matting, unies et braidées, une nouveauté. Grandeurs 32 à 42. Depuis 50c à. . . . $6.50

DEMI-PARAPLUIES

en soie Gloria, teinte solide, monture Paragon, poignées les plus nouvelles, un très grand choix. Depuis 50c à. . . $8.50

COLLETS

en piqué blanc et en linon blanc, noir et blanc et dans les couleurs assties, ornés d'un tab, une dernière nouveauté. Depuis 25 cts à. $1.25

GRENADINE

rayée, 42 pouces de large, dans un joli choix de dessins. Régulier, 35c. Prix réduit à. . . 25c

BAS

en coton noir.—Bas en fil uni et ajouré.

BAS

de fantaisie ; bas en cachemire uni et à côtes, dans toutes les grandeurs. . . . . $1.50 Depuis 10 cents à. . .

SOUS-VETEMENTS

en coton, pour dames et enfants, avec manches, demi-manches et sans manches. Depuis 5 cents à. $2.25

MOUSSELINE

de couleur, mousseline blanche unie et à rayures ajourées, mousseline noire unie et avec dessins ajourés, pour robes et blouses, un très grand choix. Régulier 10c, 15c, 20c, 25c 35c. Prix réduit à 8c, 12½c 15c, 19c et. 23c

Les différentes marchandises que nous venons d'énumérer, ne donnent qu'une faible idée des grands avantages que nous offrons dans tous nos rayons pour notre GRANDE VENTE DE JUILLET. Il faut que toutes ces marchandises disparaissent pour faire place à nos importations d'automne qui nous arrivent tous les jours.

DUFORT FRERES, 235 et 237 RUE ST LAURENT

COLONIAL HOUSE

Square Philippe

STORES DE VERANDA VUDOR

On peut les avoir dans les différentes nuances. Donnent une meilleure protection que le bambou contre le soleil. Les meilleures garnitures, poulies en fer et cordes qui résisteront au temps (ça ne prend pas de mauvaise forme comme les cordes en fibre indigène et à bon marché employés dans les écrans en bambou) faits du meilleur tilleul soigneusement éprouvés et assortis, finis de la meilleure huile de graine de lin, ce qui leur permet de supporter toutes sortes de temps.

— Dimensions: —

4 pieds x 8 pieds $2.50
6 pieds x 8 pieds $3.25
8 pieds x 8 pieds $4.00

AUVENTS ! AUVENTS ! AUVENTS !

Commandes remplies à bref délai. Estimations fournies si désiré.

STORES DE FENETRES

En toile, store opaque, en drap et Scotch Holland avec frange, dentelle ou unis. Seuls les rouleaux à ressorts Hartshorn son employés.

DRAPEAUX ! DRAPEAUX !

En soie et en Etamine.

DRAPEAUX ANGLAIS,
DRAPEAUX DE LA PUISANCE,
DRAPEAUX DE "L'UNION JACK,"
DRAPEAUX AMERICAINS de toutes dimensions.

TULLE A MOUSTIQUES

Avec dessus forme parapluie, à $2.50 chacun.

PERSIENNES VENITIENNES

De nuances différentes en bois, faites et ajustées à toutes sortes de fenêtres, à partir de 25 cents le pied carré.

CHAPEAUX D'HOMMES

20 Pour Cent d'Escompte sur les lignes suivantes:—

Chapeaux Panama de la dernière forme, Chapeaux en "Duck" Chapeaux de paille (galon Sennet et Milan), Chapeaux de toile, Casquettes de Yachts en "Duck" blanc, Chapeaux de toile, en serge bleu-marine.

SPECIAL !

Un reste de plusieurs lignes de Chapeaux de Paille pour Hommes et Garçonnets. Prix régulier $1.00 et $2.00. Pour chacun, 50 cents.

Attention Spéciale Donnée aux Commandes par la Poste.

HENRY MORGAN & CO
MONTREAL.

Marque de Commerce



No 8 PERLE

21 COMBINAISONS ou mélanges des peintures qui donnent les différentes couleurs.

DECOUPEZ L'ANNONCE tous les Mardis, Jeudis et Samedis.

Mélanger du bleu avec la couleur de plomb donne la couleur perle.

Exigez de votre fournisseur les

Peintures "Island City"

PEINTURES à maison en 58 couleurs. à plancher qui sèchent en 8 hrs. émaillées pour meubles, bains, etc. ALUMINIUM !

VERNIS et couleurs pour voitures. pour décorateurs, bateaux, etc.

Notre marque Island City est la meilleure garantie de la supériorité de nos peintures et vernis.

P. D. DODS & CIE, Propriétaires, 188 et 190 rue McGill. MONTREAL.

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts. Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et Atlantic Build., Washington, D. C.

BREVETS D'INVENTION

Aqueducs, Egouts, Ponts, Chemins de fer, Arpentage

BEAUDRY & BROWN

Ingénieurs-civils. 107 St Jacques, Montréal

Demandez les Tablettes du Dr Spiegel

le seul médicament pour l'impuissance. En vente chez tous les pharmaciens, ou s'adresser pour détails à B. P. 589, Montréal. 135-g



Donne un Beau Fini aux Manchettes, Collets, Plastrons de Chemises et Blouses, Jupes, Nappes de Table, Rideaux, etc.

CET EMPOIS

Ne Colle pas au Fer et il est Garanti ne pas détériorer les plus FINS TISSUS.

The BEE STARCH CO., Montréal, Canada

907-jn**

TEMPERATURE

Vents modérés du sud-ouest, beau et très chaud, aujourd'hui et demain.

9 juillet 1903.

Bulletin d'après le thermomètre de la "Optical and Engineers Supply Co.," 1628 rue Notre-Dame :

Aujourd'hui Maximum. . . .	87
Même date l'an dernier. . . .	79
Aujourd'hui minimum. . . .	65
Même date l'an dernier. . . .	62

Boromètre — 8 a. m., 29.96 ; 11 a. m., 29.95, 2 p. m., 29.93.

LA CONDITION DE LEON XIII

Rome, 9 — Le Pape, en apprenant, ce matin, que le cardinal Rampolla désirait le voir, l'a reçu à 10 heures. Le Souverain Pontife a déclaré qu'il a vu avec plaisir combien le Sacré Collège s'intéresse à sa personne.

Parlant de sa maladie, il a dit : "Ma faiblesse a toujours été ma plus grande préoccupation".

Le cardinal a soumis sommairement au Pape, toutes les questions pendantes.

En quittant la chambre du malade, ce matin, le Dr Lapponi a dit : "Je ne peux dire que j'espère, mais je ne désespère plus".

La température du malade est à 96, c'est-à-dire qu'elle est à peu près normale.

Pour la première fois depuis le commencement de la maladie du Pape, le Dr Lapponi, ce matin, avait la figure illuminée d'un rayon d'espoir.

DERNIERE HEURE

ENCORE UN CHANGEMENT

Buuletin, 9,— 5.05 La condition du Pape a soudain prise une mauvaise tournure, tard, cet après-midi, Le Dr Rossoni a été appelé et vient d'arriver dans la chambre du malade, Une consultation aura lieu immédiatement,

Le Dr Rossoni est un élève du Dr Baccelli, et est considéré comme l'un des principaux médcins d'Itali,

A QUI LE MILLION ?

Le maire Cochrane a reçu, ce matin, une lettre de Philadelphie demandant des nouvelles ou l'adresse d'un M. Hugh Galagan, arrivé au Canada il y a plusieurs années avec sa famille, et qui était tailleur de son métier. Un des frères de Hugh mourut il y a douze ans.

La lettre dit qu'une grosse fortune attend M. Hugh Galagan ou ses enfants.

LA FERMETURE DE BONNE HEURE

Un certain nombre de modistes de la rue St Laurent ont eu l'excellente idée de fermer leur établissement de bonne heure le jeudi, durant les mois de juillet et août, afin de permettre à leurs employées de prendre un repos bien mérité.

On espère que toutes les modistes demeurant rue St Laurent, suivront le bel exemple des personnes suivantes :

Madame A. Bessette, 177 rue St Laurent.
Mlle Crawley, 151½ rue St Laurent.
Mme Adam, 228, rue St Laurent.
Mme Bergeron, 248 rue St Laurent.
Mme Miller, 329½ rue St Laurent.
Mme Labrecque, 170 rue St Laurent.
Mme Main, 270 rue St Laurent.
Mme Brodeur, 427 rue St Laurent.
Mme Killigan, 131 rue St Laurent.

SUICIDE OU ACCIDENT

Un jeune homme se tire une balle dans la tête à Ottawa,

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, Ont., 9. — René Schingh, 24 ans, célibataire, s'est tiré une balle dans la tempe droite, hier soir, à onze heures quinze, chez son frère, Eugène, rue Church. On ne peut pas dire si c'est accident ou suicide.

Le Dr Parent dit toutefois, que l'arme a dû être tenue très près de la tête, car les cheveux étaient brûlés par la poudre. La balle est entrée par la tempe droite et est sortie par l'oeil gauche. A onze heures, ce matin, l'agonie de la victime n'était pas encore finie. Le frère du défunt, Eugène, dit que René était à jeun et n'avait pas l'intention de se détruire.

D'autres prétendent que ce drame cache une déception d'amour. René Schingh était peintre de son métier.

M. PIERRE DOUCET

Nous regrettons vivement d'apprendre que M. Pierre Doucet, l'un des plus importants marchands de Coteau Station, est à la dernière extrémité. Aux dernières nouvelles, les médecins désespéraient de son état. Il n'avait pas repris connaissance depuis hier matin.

Nous faisons cependant les voeux les plus sincères pour son rétablissement

PERSONNEL

—M. Pierre Gravel, de la maison Gravel et Duhamel, part samedi pour New-York et Atlantic City, et prendra part à la 15ème convention annuelle de la "Wholesale Saddlery Association of the United States", qui doit durer plusieurs jours. Madame Gravel l'accompagne.

Mademoiselle M. L. Casgrain est de retour d'un voyage de dix mois passés chez les Dames de la Congrégation de Notre-Dame, à Aurora, Ill.

—MM. L. N. Asselin, shérif, et Charles Gauvreau, grand-connétable, tous deux de Rimouski, sont à Montréal aujourd'hui, pour affaires importantes.

M. Léchevin Lapointe est parti pour la province d'Ontario, où l'appellent des affaires importantes.

POUR L'EUROPE

Le Rév. M. Luche, P.S.S., vicaire à Notre-Dame, s'embarque aujourd'hui même pour l'Europe.

DEUX CAUCUS

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 9 — Les conservateurs ont tenu un caucus, ce matin, président M. Larivière, et ont reçu le rapport d'un comité pour systématiser le travail de la session. On a présenté une canne à pommeau d'or à M. Larivière, à l'occasion de son jubilé d'argent comme homme public, et on a rédigé une dépêche de félicitations à M. le sénateur et Mme McGowan, qui célèbrent aujourd'hui, à Barrie, leurs noces d'or.

Le caucus libéral a eu lieu aussi, ce matin, présidé par M. Archille Campbell. Sir Wilfrid en est sorti avec la conviction que la politique de son gouvernement sur le Transcontinental, telle que publiée dans les journaux, recevra l'appui de ses partisans. Il a été question de l'ajournement. Rien n'a été décidé.

OU EN SONT LES TRAVAUX

L'INSPECTEUR DE LA CITE PARAIT SATISFAIT DE LA MANIERE DONT LES TRAVAUX SONT POUSSES,

L'inspecteur de la Cité, M. Barlow, prépare actuellement un rapport qu'il présentera à la prochaine réunion de la voirie. Le rapport fait connaître l'état où en sont rendus les travaux de pavage et de réparations des rues. Il y est dit :

Travaux terminés : rue Notre-Dame, de la rue McGill à la Côte St Lambert ; rue St Jacques, de la rue McGill à la Côte St Lambert ; rue St Nicolas, presqu'à la rue St Sacrement ; Place d'Youville ; rue des Commissaires, de la rue St François-Xavier à la Place Jacques-Cartier ; pavage en granit, 10,110 verges, rue Craig, de la rue Alexandre à la rue St Jacques ; les travaux seront bientôt terminés. En voie de réparation : rue St Jacques, de la rue Craig à la rue Windsor ; rue Notre-Dame, réparation de l'asphalte, du square Chaboillez à la rue McGill ; square Papineau, de la rue Notre-Dame à la rue Ste Catherine ; dans cette partie, on remplace les blocs de bois par des blocs de granit ; les travaux seront terminés cette semaine. Rue Craig, de l'avenue DeLorimier à la rue Papineau ; rue Ontario, de la rue Papineau à la rue Visitation ; ici, les vieux blocs sont remplacés par des blocs de scories ; rue Notre-Dame, de la Côte St Lambert à la rue Frontenac ; les réparations à l'asphalte commenceront demain. Rue St Denis, de la rue Sherbrooke à la rue St Jean-Baptiste—Duluth.

Les travaux sont poussés avec la plus grande vigueur.

REUNION MENSUELLE

DES COMMISSAIRES CENSEURS DE LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA.

La réunion mensuelle de messieurs les commissaires censeurs de la banque Provinciale du Canada a été tenue, ce matin, dans les bureaux de la banque.

Etaient présents : Sir Alexandre Lacoste, président ; l'honorable J. G. Laviolette, vice-président ; MM. Dr E. P. Lachapelle, A. S. Hamelin, G. N. Ducharme, l'hon. Lomer Gouin, M. le sénateur Alf. A. Thibaudeau, et le Dr A.A. Bernard.

Monsieur Tancrède Bienvenu, gérant général de la banque agissait comme secrétaire.

Après les affaires de routine qui consistent à vérifier les valeurs immédiatement réalisables pour couvrir tous les dépôts du département d'épargnes, et aussi la vérification des billets de la banque actuellement en circulation, les Messieurs suivants furent nommés pour faire la vérification des succursales de la banque, et ce, dans le but de vérifier le trésor de chacune d'elles : Sir Alex. Lacoste et l'hon. J. G. Laviolette, St Anselme, D'Israeli et Pierreville ; sénateur Alf. A. Thibaudeau et M. Ducharme, Hull et Valleyfield ; MM. le Dr A. A. Bernard et A. S. Hamelin, Berthier, Terrebonne et St Guillaume ; l'hon. Lomer Gouin et le docteur . P. Lachapelle, les bureaux de quartier à Montréal, et l'assemblée s'ajourne.

BANLIEUE

A MAISONNEUVE

Il y a eu séance régulière du Conseil, hier soir. Son Honneur le maire Bleau présidait et tous les échevins étaient à leur poste.

Sur proposition de l'échevin H. Desjardins, le règlement autorisant le Conseil à emprunter $100,000, approuvé par les propriétaires, a été ratifié unanimement.

L'échevin Richer a été autorisé à s'aboucher avec le comité des chemins de Montréal au sujet de la reconstruction du pont de la rue Ste Catherine, dont le retardement cause du dommage aux marchands de Maisonneuve.

M. Reid, président de la commission de police, devra voir à ce que M. Berman, qui a obtenu un permis pour jeux de hasard, ne s'en serve pas le dimanche sous peine d'être privé de sa licence.

M. R. Thibaudeau, shérif du district de Montréal, demande au Conseil de lui rendre compte des amendes perçues depuis 1867. Référé aux avocats de la corporation.

Ces derniers donnent leur opinion re : La cause de Eucide Fournier vs la municipalité de Maisonneuve et Jouvert et Mesnard, mis en cause. D'après eux, la ville n'a aucun dommage à payer ; Fournier, Jouvert et Mesnard étant établis sur un terrain n'appartenant pas à Maisonneuve, mais étant la propriété de la Commission du Port.

Le rapport de l'inspecteur démontre qu'il a été dépensé $2,995.83 pour travaux. Référé au comité général.

A STE CUNEGONDE

Ce matin, a comparu devant Son Honneur le recorder Goyette un individu du nom de Samuel Morency. Cet homme qui a les cheveux blancs, que cependant il ne respecte pas, était accusé de vagabondage. Au cours du procès il a été prouvé que l'accusé était un sale individu et que déjà il a goûté du régime de la prison pour conduite infamante. Se voyant à la veille d'être condamné il a imploré la clémence de la cour, mais le président du tribunal lui a infligé une sentence assez sévère : six mois de prison. $25 ou trois autres mois.

NOS COMMISSAIRES D'ECOLES

Les élections des commissaires d'écoles catholiques, pour le quartier St Jean-Baptiste, ont eu lieu lundi dernier.

Les mêmes commissaires ont été réélus pour le prochain terme. Ce sont M. N. Leclerc et M. Verner, M. D.

AMPUTATION

Les médecins de l'hôpital Notre-Dame ont décidé d'attendre à samedi pour pratiquer l'amputation du bras de Madame Steele, qui a été brûlée par l'explosion d'une lampe.

TRANSPORTE A L'HOPITAL

Le sergent porte-drapeau St-Louis, qui a été, en jouant au football, victime de l'accident dont nous avons parlé, a été transporté aujourd'hui à l'hôpital Notre-Dame.

On y réduira la fracture de sa cuisse

BRAS FRACTURES

Juliette Gauthier, âgée de 2 ans, était ce matin sur le siège d'une voiture de livraison, en face du No 47, Avenue Van Horne. Soudain elle tomba sur le sol se fracturant le bras gauche. La fracture a été réduite à l'hôpital Victoria.

— Mathilde Lavette a tombé en bas d'un escalier, dans une maison de la rue Fullum, et s'est fracturé le bras. Elle a été transportée à l'hôpital Général.

BLESSE AU CRANE

M. J. L. Riendeau, 57 avenue de l'Hôtel de Ville, a eu une attaque d'épilepsie, ce matin, rue St Jacques. Il a fait une chute sur le trottoir et s'est infligé une blessure au crâne.

Il Tombe Dans Le Vide et se Fracture le Crâne

ACCIDENT TERRIBLE ARRIVE A UN INSPECTEUR DE DOUANES.

Un accident dont les suites ont été fatales est arrivé hier après-midi, vers cinq heures, aux entrepôts de M. Blaiklock, importateurs, aux Nos 37 à 41 de la rue Common.

La victime est un nommé John Galbraith, âgé de 62 ans, célibataire. M. Galbraith est inspecteur de douanes. Depuis quelque temps il travaillait dans les entrepôts de MM. Blaiklock. Il était hier au premier étage. Pour passer d'une pièce à une autre, il avait l'habitude de passer par l'ascenseur, qui stationnait ordinairement à cet étage.

Hier après-midi, vers cinq heures, il voulut faire comme d'habitude, c'est-à-dire passer d'une pièce à une autre par l'ascenseur. Mais l'ascenseur était à un étage supérieur. Il ouvrit la porte et, voulant mettre le pied sur le plancher de l'ascenseur, il tomba dans le vide. La chute a été d'environ trente pieds.

Il fut relevé sans connaissance, au fond du puits de l'ascenseur. Mais aucune blessure n'apparaissait à l'extérieur. Transporté par l'ambulance à l'hôpital Notre-Dame, il n'a pas repris connaissance, et a expiré à 9 heures hier soir. Il avait eu le crâne fracturé.

M. Galbraith demeurait rue Boulevard.

L'enquête du coroner a eu lieu cet après-midi.

Monsieur Loubet Quitte Londres

LA VISITE DU PRESIDENT S'EST TERMINEE CE MATIN PAR UNE MANIFESTATION D'UN ENTHOUSIASME INDESCRIPTIBLE.

Londres, 9 — M. Loubet a quitté Londres pour se rendre à Douvres et de là retourner en France. Le président est parti à 8.40 heures de la gare Victoria. Les scènes qui se sont produites au départ indiquent que le président de la France a conquis toutes les classes et que la faveur populaire lui est acquise. On l'a acclamé à outrance du palais jusqu'à la gare. Les Anglais réunis sur le parcours criaient : "Hourra !" et les Français : "Vive Loubet !"

Le Roi et sa suite et les membres de l'ambassade française ont reconduit M. Loubet jusqu'à la gare. En reconduisant le président au wagon royal, Edouard VII a pris la main de M. Loubet et l'a pressée longtemps avec cordialité.

Sa Majesté a reconduit le président jusqu'au marchepied du wagon et là a causé avec lui jusqu'au moment du départ. Lorsque le train s'ébranla, de longs vivats retentirent et la foule entonna la "Marseillaise".

Le président, d'une fenêtre du wagon, salua jusqu'à ce que le train fut disparu dans une courbe.

A son arrivée à Douvres, M. Loubet s'est embarqué à bord du "Guichen" qui s'est mis immédiatement en mouvement, pendant que les canons du fort et des vaisseaux tiraient un salut d'adieu.

PETITES NOUVELLES

Il est né, depuis le 1er janvier au 8 juillet, 460 enfants de parents inconnus. Il n'est question ici que des enfants qui ont été transportés à la Maternité ou qui sont nés dans cette institution ou autres maisons. Ce chiffre ne représente pas le nombre exact des enfants illégitimes.

Onze conducteurs et mécaniciens ont été congédiés, ce matin, pour différentes raisons, à la Compagnie des Tramways.

Lord William Bentink et le capitaine de Winton, deux soldats de la guerre du Transvaal, sont au Windsor. Ils vont faire l'inspection du système militaire et des moyens de défense du Canada. Lord Bentink est un neveu du duc de Portland.

Vingt-cinq religieuses françaises de l'ordre de la Sainte-Croix, expulsées de France, sont arrivées ce matin à la gare Bonaventure. Onze se sont rendues au couvent de Swanton, Vt., et 15 à St Isidore, P. Q.

M. Edouard Amesbury de l'hôtel Dorion, de Vaudreuil, ex-constable de la cité de Montréal, est à Montréal par affaires. Il a l'intention de construire un immense hôtel à Montréal.

M. Riendeau vient justement d'arriver d'un long voyage au Lac St Pierre où il a saisi une quantité considérable d'engins de pêche, filets, verveux, etc. Il a visité tout le comté de Maskinongé depuis Notre-Dame de Pierreville, comté d'Yamaska. Dans un certain endroit il a saisi des verveux chez un individu qui est domicilié à la porte voisine d'un garde-pêche.

M. Riendeau a eu connaissance que, ce matin, il s'est vendu sur le marché au poisson, 153 livres d'anguilles pour 50 cents. Ce poisson était aux trois-quarts pourri. Il n'y avait pas d'inspecteur d'aliments dans les environs.

Le constable McDuff, qui, au risque de sa vie, a retiré de l'eau le nommé Albert Denis, qui voulait se suicider, a été cité à l'ordre du jour. Le constable a été vivement félicité par ses camarades. Et il n'y a pas de doute que la "Humane Society" tôt ou tard, lui donnera la médaille de mérite. Quant à Denis, il a été examiné par des aliénistes et confié aux soins d'amis qui s'intéressent à lui.

Le comte Dundonald vient d'accepter d'être membre honoraire de l'Association des Vétérans de l'armée de terre et de mer anglaise, de cette ville. L'association a résolu de préparer une réception à l'occasion de la prochaine visite des vaisseaux de guerre dans notre port.

On lavera, au Klondike, durant la présente saison, pour une valeur de $3,000,000 à $5,000,000 de poudre d'or.

M. R. F. Wilson, autrefois censeur et interprète à la prison Boër, des Bermudes, était de passage en cette ville, hier. Il a déclaré qu'il reste encore, au camp des Bermudes, 60 Boërs qui refusent obstinément de prêter le serment d'allégeance. Au camp indien, il s'en trouve de 700 à 800 dans le même cas.

M. Wilson retourne actuellement aux Bermudes, en vue d'en venir à un arrangement avec ces irréconciliables.

La compagnie des tramways considère sérieusement la question de savoir si elle doit défendre aux femmes et aux enfants de se tenir sur la banquette de devant des tramways ouverts.

On adopterait cette mesure déjà en vigueur à Ottawa, en vue de prévenir les accidents qui peuvent se produire si aisément avec des personnes nerveuses et excitables.

La fête de la Révérende Soeur Brosseau, supérieure de l'Hôtel-Dieu, a été célébrée aujourd'hui à cette institution. Remarqués aujourd'hui au Riendeau, le Dr Edm. Savard, de Chicoutimi, M. Jos. Houle, N. P., et madame Houle, de Ste Gertrude.

Les nommés Joseph Caron et Henry Clark ont été condamnés à 6 mois de prison chacun, ce matin, par l'honorable juge Desnoyers, pour vol.

DE PARTOUT

(De notre correspondant régulier.)

LAC-MEGANTIC

Le maire de notre petite ville, M. N. Thibodeau et sa famille sont en promenade à Peapolis chez M. le curé Baron, où ils doivent prendre part à une partie de pêche.

—M. A. Girard, député du comté de Rouville, était de passage ici la semaine dernière.

—Dimanche a eu lieu un pèlerinage au nouveau cimetière. Malgré la chaleur excessive il y eut beaucoup de monde qui vinrent prier pour leurs chers défunts et orner leurs tombeaux. M. le curé Choquette fit un sermon en plein air. On a décidé d'ériger un chemin de croix dans ce nouveau cimetière. Trois citoyens des plus en vue ont déjà souscrit généreusement le montant d'une station chacun.

—Un accident qui aurait pu avoir des suites très graves est arrivé hier à un des forgerons du C. P. R. du nom de William Duncan. L'élévateur qui sert à enlever les cendres des locomotives ne fonctionnant pas bien, il eut à le réparer. En essayant le levier on suppose qu'autre chose se dérangea, car une barre de fer pesant près d'une tonne et demie s'abattit lourdement sur lui le frappant sur le côté e la tête et sur l'épaule et comme l'élévateur se trouve à 10 pieds de hauteur il fut lancé en bas, sur les rails de la ligne où il fut privé de connaissance 25 à 30 minutes. Ses compagnons de travail s'empressèrent de quérir un médecin qui constata qu'il n'avait aucun membre de brisé, mais une douloureuse blessure à la tête et à l'épaule. Il est heureux qu'il n'ait pas été quelques pouces plus près, car il aurait pu être mis en charpie.

L'ANNONCIATION

N'y aurait-il pas moyen, par l'entremise de votre journal, de retrouver Jean Bolard, belge d'origine, et colon à la Lièvre, parti vers la fonte des neiges et dont on n'a plus entendu parler depuis. Jaune, 5 pieds 1 pouce, trapu, figure large, moustache blonde, âgé de 32 à 34 ans. On pourra donner des renseignements à M. Aimé Chartrand, à Nominingue, ou à M. C. Pacet, secrétaire-trésorier à L'Annonciation. En vous remerciant sincèrement.

VALLEYFIELD

A une assemblée de la chambre de commerce de Valleyfield, il a été proposé par le Dr J. A. P. Gauthier, appuyé par M. J. M. Guindon :

Attendu que les membres de la chambre de commerce de Valleyfield ont appris avec une profonde douleur la mort de M. A. F. Gault, président de la Montreal Cotton Co., pendant de nombreuses années, chargé qu'il a su toujours remplir avec tant de tact et d'éclat, tant pour la prospérité de la compagnie que pour le bien et le progrès de la ville de Valleyfield.

Il est unanimement résolu que cette chambre prie la famille éplorée de bien vouloir accepter ses plus vives et sincères condoléances dans la perte irréparable qu'elle vient de subir.

Sur proposition de M. J. A. Béique, secondé par M. Urgèle St Onge, il est aussi adopté que copie de la présente résolution soit transmise à la famille de M. Gault ainsi qu'aux journaux de Montréal et au "Progrès" et au "Salaberry de Valleyfield."

Il est proposé par M. L. Gendron secondé par M. Nop. Côté, que les membres de la chambre soient priés d'assister en aussi grand nombre que possible aux obsèques du regretté défunt, qui auront lieu à Montréal, vendredi prochain.

COTEAU LANDING

M. Oscar Brunet, marchand, et M. Joseph Aumais, hôtelier, ont unanimement été élus commissaires d'écoles pour le village de Coteau Landing. M. Aumais en remplacement de M. S. Brunet.

Les amis dévoués de la cause conservatrice se sont réunis à Coteau Landing dans le but de réorganiser leur club.

On a d'abord procédé à l'élection des officiers pour l'année courante avec le résultat suivant :

Présidents honoraires, M. D. Monk, M. P., et A. M. Bissonnette, M.P.P. Président, Dr E. Deguire ; 1er vice-président, Dr Séguin ; 2e vice-président, Napoléon Bray ; secrétaire, H. Filiatrault ; trésorier, Xavier Ranger.

De jolis et éloquents discours furent prononcés par MM. Deguire, Séguin et Bray. Il a été unanimement décidé par tous les membres présents, de prendre part, dimanche prochain, à l'excursion du Club Morin, à Valleyfield. Le bateau à vapeur "Garnet" quittera Coteau Landing, dimanche, à 1 heure p.m., pour revenir vers les 6 heures p.m.

ST HONORE

M. Geo. St Pierre, de Fraserville, a failli trouver la mort en visitant ses usines, à St Honoré, en passant près d'une scie. Grâce à un de ses employés, Thomas Desrosiers, qui lui a porté secours, il en a été quitte après avoir vu tout son habit en pièces.

COURRIER D'OTTAWA

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 9 — Arthur Burt, treize ans, fils de Joseph, Hull, s'est noyé en se baignant, hier soir, dans onze pieds d'eau. Le corps a été repêché au bout de dix minutes, et on n'a pu le raviver, malgré tous les efforts.

—On vient de trouver deux enfants abandonnés, âgés respectivement de trois et six ans. La mère est partie il y a plusieurs jours, laissant les enfants seuls au logis, sales et déguenillés.

—Environ 90 tailleurs de pierre et maçons sont en grève, pour obtenir $4.00 par jour.

ACCUSATEUR ET ACCUSE

DEUX EX-FORCATS COMPARAISSENT EN COUR DE POLICE EN CES DEUX QUALITES RESPECTIVES.

Le nommé Joseph Lépine dont les journaux annonçaient longuement, dernièrement, l'aventure qui lui est arrivée au tunnel de la rue Berri, était en cour de police, hier. On se rappelle que Lépine a été assailli et battu cruellement, si bien, qu'on dut le transporter sans connaissance à l'hôpital Notre-Dame. Les constables Sanguinet et Martin arrêtèrent plus tard les nommés Alfred Plante et Eugène Pelletier comme étant les auteurs supposés de cette agression. Les médecins de l'hôpital disent que Lépine a failli être tué. Il portait à la tête une blessure tellement profonde et large que l'on pouvait voir distinctement les contractions du cerveau. Le plaignant est le même Lépine impliqué dans l'affaire du vol de chèque de $1,500 à un cultivateur des environs de Montréal, il y a trois ans avec plusieurs complices, Plante, MacDonough, Whelan, Harry Phillips et autres. "Coq" Lépine, nom sous lequel il est connu dans sa sphère, vient de quitter le bagne. Curieuse coïncidence : son copain Whelan comparaissait lui aussi, mais non pas comme plaignant. Il était accusé de voies de faits sur sa femme. Les deux ex-forçats étaient assis l'un à côté de l'autre, mais ils n'échangèrent pas un mot. Whelan est abattu, il a beaucoup changé.

LA CHALEUR

Il fait chaud! il faut bien le dire comme tout le monde: en effet tous les citoyens obligés d'aller à leurs affaires s'abordent d'un air désolé, la figure ruisselante, le mouchoir à la main, le veston grand ouvert, en disant: "mon Dieu qu'il fait chaud!"

Cependant, le bureau météréologique de l'hôtel de ville n'a pas encore atteint le degré qu'il marqua il y a quelques années: 94 degrés. Aussi, c'était effrayant, les enfants mouraient par centaines et nombre de pauvres ouvriers furent frappés d'insolation.

Le thermomètre de l'hôtel de ville marquait, à l'ombre, à midi, 86 degrés; à trois heures de l'après-midi hier, il indiquait 81 degrés et, à cinq heures, 80 degrés.

L'observatoire de McGill a enregistré 61 degrés d'humidité atmosphérique, c'est ce qui rend la chaleur encore plus insupportable.

NOUVELLES D'ARTHABASKA

(De notre correspondant particulier)

Arthabaska, 9 — La question du bonus devant être accordé aux Révérendes Soeurs de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, est sur le point de revenir devant le conseil de ville pour être discutée de nouveau. A la dernière visite de Sa Grandeur Mgr Gravel, la communauté de l'Hôtel-Dieu obtint de Monseigneur la permission de bâtir un édifice considérable afin de pouvoir subvenir aux besoins de cette institution. A la dernière séance du conseil de notre ville, où il fut question de cette importante question, il fut résolu d'attendre la réponse de Mgr Gravel relativement à la permission de bâtir. Maintenant que ce dernier point est obtenu, nul doute que nos édiles ne se mettent à l'oeuvre immédiatement à la prochaine réunion du conseil pour en venir à une entente sur le bonus depuis longtemps projeté. Les dimensions de l'aile que les Révérendes Soeurs veulent ajouter au corps principal de leur construction actuelle, accuseront 100 pieds de long sur 50 de large, et 5 étages de hauteur. L'élément qui entrera dans la construction sera la brique.

—Hier après-midi, à Arthabaska, a eu lieu la séance mensuelle du conseil de la paroisse de St Christophe d'Arthabaska sous la présidence du maire, M. William Carignan, et à laquelle assistaient les conseillers suivants : MM. Ferdinand Simoneau, Félix Verville, Clovis Michel, Joseph Laroche et Fulgence Blanchette. Deux ou trois rapports ont été présentés concernant l'entretien de certains ponts dans la paroisse et ainsi qu'une foule de comptes qui furent acceptés.

—M. F. B. Bruneau, le nouveau percepteur du Revenu pour le district d'Arthabaska, entrera dans ses nouvelles fonctions et sera assermenté samedi prochain par l'inspecteur du Revenu de l'Intérieur, à Arthabaska, samedi prochain, le 11 courant. On ignore encore si le nouveau fonctionnaire viendra demeurer parmi nous.

NOUVELLES DE ST-JEROME

(De notre correspondant particulier)

St Jérôme, 9 — Notre curé est à organiser un grand pèlerinage à Joliette, pour dimanche, le 19 juillet. Un train spécial quittera St Jérôme le dimanche matin, vers huit heures, et reviendra dans la soirée.

—Une autre preuve de la sollicitude de notre curé pour la jeunesse : M. le curé se propose de convertir le terrain situé en arrière de l'église et du presbytère en terrain de baseball, football, etc., etc. Ce terrain est suffisamment grand et bien situé. Une estrade pour spectateurs pourrait facilement être installée et les recettes que l'on pourrait retirer seraient employés pour achat de nouveaux jeux, etc. C'est une belle idée de M. le curé.

—Voici un résumé de la reddition de compte de l'année 1902-1903, par W. Desjardins, secrétaire-trésorier des Commissaires d'écoles de la paroisse St Jérôme :

ARRONDISSEMENTS DE 1 à 8.

Recettes.	$3,677.48	
Dépenses.		$3,018.58
Reprises (Arr.). . . .		75.81
Bal. en caisse. . . .		583.09
	$3,677.48	$3,677.48

ARR. No 4

Recettes.	$2,206.42	
Dépenses.		$2,122.31
Arrérages.		.15
Profits et pertes. . . .		25.00
Bal. en caisse.		58.96
	$2,206.42	$2,206.42

ARR. No 9

Recettes.	$478.08	
Dépenses.		$444.22
Reprises (arr.).		40.24
Bal. due au Sec.-Trés.	6.28	
	$484.46	$484.46

Saint-Jérôme, — Le premier lundi de juillet, s'est faite l'élection des commissaires d'écoles pour la ville de St Jérôme, en remplacement de MM. C. Godmer, et Henri Prévost, sortant de charge. MM. Henri Prévost et Jules Maillé ont été élus par acclamation.

—On commence la démolition de l'ancien Hôtel Victoria. Messieurs Langlois et Poulin, les nouveaux propriétaires, se proposent d'ériger au même endroit un magnifique hôtel où le public voyageur aura tout le confort des hôtels des grandes villes.

—Samedi, devant le juge de paix P. L. E. Petit, William Pollock, des Mille-Isles, a été condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles, pour avoir, sur le chemin public, dans les Mille-Isles, assailli Wm Kirkpatrick d'un coup de gourdin et lui avoir causé des blessures graves. Le prévenu avait plaidé non-coupable. Le plaignant était représenté par MM. de Martigny et Marchand, avocats.

ACCIDENT DU TRAVAIL

UN ENFANT EST MORTELLEMENT BLESSE PAR UNE COURROIE.

Lorenzo Gagnon, âgé de 15 ans, est actuellement entre la vie et la mort, à l'hôpital Général, souffrant d'une fracture du crâne.

Le pauvre garçon a été victime d'un accident du travail, hier après-midi, aux usines de la "Dominion Cotton Company", à Hochelaga.

Ses habits ont été saisis par une courroie allant à une grande rapidité et il a été projeté avec violence sur le plancher. Ses compagnons de travail, accourus à son secours, constatèrent qu'il avait trois larges blessures au front, à la joue et au cuir chevelu.

Il fut transporté à l'hôpital Général où il est encore dans un état désepéré. Il a le crâne fracturé.

Les parents du malheureux demeurent au No 83 de la rue Davidson.

CAPIAS

A la demande de Madame Jos. Fortier, M. J. M. Chuna, de Boston, Mass., organisateur de la récente exposition des travaux des artistes de journaux, a été arrêté sur "capias." Il est accusé de refuser de payer $90.00, prix des catalogues de l'exposition. M. Henri Julien a fait une demande analogue à celle de Madame Fortier, pour $287.50, prix de certains travaux de dessins.

LA BOURSE

Montréal, 9 juillet 1903.

Changement de ton, ce matin. L'aide que le gouvernement se propose d'accorder, pour le moment, aux aciéries, ne paraît pas satisfaire les spéculateurs qui se hâtent de vendre leur Dominion Iron and Steel. Ce titre, qui faisait hier 21 et plus, tombe ce matin à 17. La Dominion Coal a été d'abord bien supportée, puis elle a fléchi, clôturant à 105¾, après avoir fait 108½. Ces liquidations n'ont pas manqué d'affecter les autres valeurs et celles du groupe Forget n'ont pas toutes échappé à cette influence.

Power est descendu à 81 et Montreal Street à 248; Twin City a touché 101¾, pour revenir à 99 7-8. Richelieu reste seul ferme à 95.

Londres cote les valeurs américaines en baisse.

A New-York, la bourse est terne encore. Les ventes de New-York Central inquiètent le marché. Il y a de la liquidation dans l'U. S. Steel et, en somme, les cours reculent peu à peu, sans qu'il y ait beaucoup de pression.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Ach.	Vend
C.P.R.	124¼	124	Payne		
Duluth Com.			Virtue.		
" Pref.			Nth Star		
M.S.R.	249	248¼	B. Mont.		248
Tor. R.	102¼	102	B. Onta		
Twin C.T.	100	99¾	B. Br. N. A.		
Dt E.	74½	74¼	B. Molson		
Tol. Ry.	26¼		B. Tor		
Hal. R.	96		B. Merc.		
St John R.	118	112	B. Royal		
W.E.R.	215		B. N. Scot		
H.E.R.			B. E. Tow		
W. India	60		B. Québec		
D. I. & S. c.	17¼	16¾	B. National		
R. & O.	94¾	94	B. Union	135	130
M. H. & L.	81	80¾	B. Comm.		
N.S.S.	98	96	D. Dom		
D. I. & S. p.	57	52	B. Standard		
D. Coal C.	106	105¾	B. Imperial		
D. Coal Pf.			B. Hochel.		
L. " Com	110	80	B. Ottawa		
L. " Pfd	129	90	D. F. Glass pf		
C. Cable			Switch Pf xd		
M. Tel. xd	160	158	Bds. L. Grant		
Bell T. xd	162	159	" C. Cab. c.		
Marconi			" " p		
Ogil pfd	130		" H. E. R.		
L. Woods			Bds R. Tel		
B. Pck' As. A			" C. C. C.		
B. Pck' As. B			" D. Coal		
Switch, C. xd			" L. Pulp	105	
L. Pulp C			Bds. W. E. R.		
Wind. H			" D. I&S.	76	74
N.W. Ld. com			" St Ry.	103	
N.W. Lds. pf			" Ogil. Co.		
Loan & Mor.			Bds. N. S. S.	109¼	108¼
Lake Sup			" St Law		
Mont. Cot.	130		" M H L & P		
Dom "	50	42	W. Ind. Bds		
C. Col. "	55	46	N. S. S. Pfd		
Merc "	70		Ham Ry Pfd		
Montm.			Nt Salt com.		
Rpublic			Nt Salt. pfd.		
War Eag.			B. Dominion		

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Mont. Power — 100 à 245, 100 à 247, 5 à 245½.

Twin City — 50 à 99½, 130 à 99½, 100 à 99 5-8, 100 à 99¾, 50 à 99¾, 25 à 99¾, 50 à 100, 125 à 100, 150 à 99 7-8, 150 à 100, 125 à 100.

Iron Pfd — 25 à 58½, 25 à 58¼, 25 à 58, 25 à 58½.

Coal Com. — 25 à 106, 50 à 106, 10 à 106, 25 à 105¾, 25 à 105¾, 25 à 105 7-8, 50 à 106, 75 à 106, 50 à 106¼, 25 à 106 3-8, 150 à 106¼.

Détroit R. — 25 à 74 3-8, 25 à 74¼, 25 à 74 5-8.

Hal. Ry. — 75 à 95, 25 à 95.

Mont. Power — 75 à 83¼, 25 à 83¼, 50 à 83¼, 50 à 83¼.

R. et O. Co — 25 à 94 3-8, 25 à 94 3-8, 50 à 94¼, 10 à 94½, 25 à 94¾, 100 à 94¾, 25 à 94¾, 50 à 94 7-8.

M. Cot. — 5 à 125.

Tor. Ry. — 25 à 103¼, 50 à 103¼.

Iron Bds — 1000 à 75¾.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. — 500 à 125¼, 45 à 125, 100 à 124¼, 125 à 124¼.

Coal Com. — 50 à 107½, 200 à 108, 50 à 108¼, 325 à 108½, 25 à 108¼, 7 à 100, 30 à 107¾, 100 à 107, 15 à 107¾, 10 à 106, 75 à 105¾.

Coal Pfd — 10 à 115.

Toledo — 100 à 26¼.

Iron Com. — 137 à 20, 100 à 19, 10 à 19½, 25 à 19, 50 à 18½, 50 à 18¼, 175 à 18, 75 à 16¾, 20 à 17, 10 à 17½, 305 à 17, 25 à 17 3-8, 50 à 17, 75 à 17.

Détroit — 25 à 74¾, 100 à 74½, 25 à 74 5-8, 25 à 74½, 100 à 74.

N. Scotia — 50 à 98.

North Star — 500 à 12.

Mont. Power — 50 à 83¼, 25 à 83¼, 100 à 83, 10 à 82¾, 50 à 83, 25 à 82¾, 375 à 82¼, 50 à 82, 225 à 82, 50 à 81¾, 50 à 81, 10 à 81, 125 à 81¼, 175 à 81.

D. Cotton — 25 à 43¼.

M. Cotton — 4 à 129.

Hal. Ry. — 25 à 95.

Bk Toronto — 15 à 230.

Mont. St. Ry. — 25 à 249, 300 à 248.

Richelieu — 125 à 96, 25 à 95 1-8, 75 à 95¼, 15 à 95¾, 50 à 95, 50 à 95¼, 25 à 95 1-8, 25 à 95, 10 à 94¼, 15 à 95.

Switch Com. — 25 à 68, 75 à 67.

Bell Tél. — 25 à 158¼, 25 à 158½.

Bk Mont. — 6 à 250.

Twin City — 75 à 100, 25 à 100 3-8, 25 à 100¼, 10 à 100, 10 à 101, 50 à 101¼, 225 à 101, 300 à 100¼, 150 à 100¾, 100 à 100¼, 125 à 100¾, 200 à 100¼, 25 à 100, 50 à 99 7-8.

Tor. St. Ry. — 2 à 104¼, 2 new à 103, 50 à 103, 100 à 102¾.

Iron Bds — 20,000 à 76, 1,000 à 75.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse," par L. P. Bastien et Cie, courtiers, 10 rue de l'Hôpital.

VALEURS	Ouv.	Clo.	VALEURS	Ouv.	Clot
Am. Car F.	37¾		Mann. Elev	138¾	
Am. Cot. Oil.			Miss. Pac.	103¾	
Am. Loc. Co.	22¼		Metropolitan	122	
Am. Loc prf	89¾		Norfolk & W	66¾	
A. L. Copper	38¾		M St P & St M	50¼	
Am. Smel. C.			" " prf		
" " prf	91		N. Y. C. & H.	125¼	
A. Sug. R. Co	119½		Erie Rail'd.	33¾	
A. T. & S. F.	68¾		" II prf	56¾	
A. T. & S. F. p	87¼		" I prf	64¼	
Balt. & Ohio	86¾		N. Y. O. & W.	25¾	
" prf.	95		North. Sec.		
B. R. T.	57¾		Pacific Mail		
C. & Al. Co.	26¼		Penn. R. R.	128¾	
Can. Pac.	125¾		P. Steel com.		
Col. South.	17½		Peoples Gas	99	
Ches. & Ohio	31¾		Phil. & R.	52¼	
C. & N.-W.	171¼		" I prf		
C. M. & St. P.	151¾		" II prf	72¾	
C. R. I. & Pac.	34¾		R. Island c.		
" prf			South R. c.	24¾	
Con. G. N. Y.	191½		San F & St L.		
Col. F. & I.	62¾		South. Pac.	50	
D. C. C. & S. L.			Ten. C. & I.	52	
D. Lack & W	287		Texas Pac.	29¼	
Del. & Hud.			Twin City	100¼	
Det. U. Ry.	74¾		U. S. L. Co.	8¾	
D. & R. G. co.	25¾		U. S. L. prf.	65¼	
" " prf.	82		U. S. S. com	29¾	
D. S. S. & Atl			" prf	81¾	
" prf.			U. S. Rub. c.		
Great West.	19		U. S. R. prf.		
Gen. Elec.	175		U. Pacific C.	87	
Hoc. Valley	82		U. Pac. prf.	88	
Ill. Cent.	133¾		Wabash	24	
K. & Tex. c.	22¾		Wabash prf	42¼	
K. & Tex. pr	49½		West. U. Tel.		
Louis. & N.	111¾		Wis. C. com	20¾	

PAUVRE JENNIE !

ELLE POURRA DE NOUVEAU REINTEGRER LE TOIT PATERNEL.

Il y a quelques jours, une jeune fille âgée de 15 ans, du nom de Jennie Mortimer, était trouvée errante dans les rues de cette ville, par la police. Rendue au poste, elle raconta qu'elle avait été chassée du toit paternel par sa belle-mère qui ne voulait plus la recevoir. Après s'être assuré de la véracité de ces faits, Son Honneur le recorder Weir ordonna que la femme Mortimer fût traduite devant cette cour en vertu de l'article 215 du code criminel, qui force tout parent à prendre soin d'un enfant âgé de moins de 16 ans.

Ce matin, elle comparut devant ce tribunal et vint déclarer que la jeune fille était une entêtée, une désobéissante, qu'elle était la cause de certains troubles dans le ménage, et qu'elle (la prévenue) préférait s'éloigner du domicile conjugal plutôt que de recevoir Jennie.

Son Honneur le recorder Weir eut toutes les peines du monde à lui faire comprendre qu'elle était forcée de prendre soin de cette jeune fille.

Redoutant les foudres du tribunal, madame Mortimer consentit enfin à prendre charge de l'enfant.

Le recorder les congédia ensuite après leur avoir donné de sages conseils de nature à rétablir la paix et l'harmonie dans la maison.

On dit que les directeurs de la Compagnie des Tramways ont aboli le système d'assurance gratuite pour leurs employés.

TARIF

NAISSANCES
25c chaque insertion (suivant la formule.) Parrain et marraine, 25c extra.

MARIAGES
50c chaque insertion, (suivant la formule.)

DECES
50c pour une fois. 25c pour les insertions supplémentaires.

SERVICES ANNIVERSAIRES
50c chaque fois.

Payable d'avance.

NAISSANCES

BOURDON — A Châteauguay, le 2 juillet, l'épouse de Philias Bourdon, une fille : Marie-Jeanne-Corinne.

Parrain et marraine, Napoléon Dorais, de Valley Falls, R. I., et Corinne Bourdon, de Bombay, N. Y.

COLLERETTE — A Montréal, le 5 courant, au No 508 Parc Lafontaine, l'épouse de M. J. A. Collerette, une fille.

Parrain et marraine, M. et Mme G. Dionis, de Danis Frères, marchand.

DUPUIS — A Montréal, le 7 courant, au No 197 rue Murray, l'épouse de M. Eugène Dupuis, un fils : Joseph-Eugène-René.

Parrain et marraine, M. et Mme O. Dupuis, grands-parents de l'enfant.

DELISLE — M. et Mme P. Delisle sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils, Irénée-Adrien-Alexandre, arrivé le 4 juillet, à Montréal.

Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Larose.

EMOND — A la Pointe St Charles, le 7 courant, au No 579 rue Centre, l'épouse de M. A. Emond, une fille.

Parrain et marraine, M. Jos. Lussier et Mlle M. Emond, tante de l'enfant.

MARIAGES

DESJARDINS-LAMOUREUX — A Saint-Henri de Mascouche, le 7 juillet, à l'église de Saint-Henri de Mascouche, M. J. Desjardin à Mlle Albina Lamoureux, institutrice.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé J. L. Lauzon, curé de Saint-Henri de Mascouche.

L'heureux couple est parti pour voyage.

Les amis de Montréal lui envoient leurs souhaits.

DECES

CORBIN — En cette ville, le 7 courant, à l'âge de 58 ans et 11 mois, Adélaïde Lenoir, dit Rolland, veuve de feu J. Théophile Corbin.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 161 rue Richardson, à 7 heures, pour se rendre à l'église St Charles et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 206—2

CLOUTIER — A Verdun, le 9 courant, à l'âge de 4 mois et 9 jours, Joseph-Armand, enfant d'Armand Cloutier.

Les funérailles auront lieu le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de ses parents, No 225 rue Verdun, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONNOLLY — A l'hôpital Victoria, le 8 courant, à l'âge de 58 ans et 8 jours, John Connolly.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 796 rue St Laurent, à 7 hrs a.m., samedi, pour se rendre à l'église Saint-Patrice et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister. 207—2

GUILBAULT — En cette ville, le 8 courant, à l'âge de 69 ans et 3 mois, Edouard Guilbault, ex-M. P., et paie-maître des canaux de la province de Québec.

Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 358 rue St Denis, à 7 heures a.m., pour se rendre à l'église St Jacques, et de là à la gare Viger, pour Joliette, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 207—2

MOORE — En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 79 ans, Sophie Fabre, épouse de François Moore.

Les funérailles auront lieu demain, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 253 rue Visitation, à 7 heures du matin, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN — En cette ville, le 9 courant, à l'âge de 60 ans et 8 mois, Mathilde Perrault, épouse de feu Dominique Morin.

Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils M. Ovila Morin, No 516 rue Delisle, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Ste Cunégonde et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Elle faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste Anne. 207—2

PREVOST — En cette ville, le 9 courant, à l'âge de 19 ans, 1 mois et 25 jours, Fortunate Prévost, fille de feu Joseph Prévost.

Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 518 rue Wolfe, à 7 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPINEAU — A Sainte-Rose, comté Laval, le 8 courant, à l'âge de 70 ans et 8 mois, Clémence Nadon, épouse de Stanislas Papineau.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, à 8½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU — A Chambly Canton, le 8 courant, à l'âge de 61 ans et 7 mois, Charles Trudeau.

Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, à 8½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THUOT — En cette ville, le 9 courant, à l'âge de 6 mois, Marie-Jeanne-Lauretta, enfant bien-aimée d'Arthur Thuot, 193 St Charles.

Funérailles privées.

MESSES DE REQUIEM

TROTTIER — Vendredi, le 10 juillet 1903, à 7 heures, sera chantée, dans l'église St Joseph, rue Richmond, une messe de requiem pour le repos de l'âme d'Alfred Trottier, père, recommandée par ses petits-enfants.